Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17210 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 26 MAI 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : Sabato, Roda-Gil et les économistes contestés

Le yo-yo des Bourses inquiète investisseurs et entreprises

L'INDICE de la Bourse américaine du Nasdaq a terminé en hausse de 3,35 %, mercredi 24 mai, après avoir perdu près de 4 % en milieu de journée. Cette séance illustre la très grande volatilité que connaissent actuellement les marchés boursiers. La conjoncture incertaine sur le plan macroéconomique et monétaire explique cette nervosité. Les variations de cours sont particulièrement fortes pour les actions des sociétés de la nouvelle économie, les opérateurs éprouvant des difficultés pour les évaluer. La mondialisation des marchés financiers, l'augmentation des volumes de transactions et la présence croissante des particuliers nourrissent aussi une évolution en dents de scie qui finit par inquiéter les entreprises, soumises aux mouvements de plus en plus violents de leurs titres.

Lire page 20

Scènes de fuite et de joie au Liban sud

● « Le Monde » raconte la débâcle des alliés libanais d'Israël, surpris par le retrait de Tsahal ● De part et d'autre de la frontière, nos reporters décrivent la stupeur des Israéliens et la liesse du Hezbollah ● A Jérusalem, le choix d'Ehoud Barak est approuvé par l'opinion

DEPUIS mercredi matin 24 mai, les soldats israéliens et les miliciens libanais du Hezbollah se côtoient de part et d'autre de la frontière. Après la retraite de l'armée israélienne de la zone qu'elle occupait dans le sud du Liban, la première journée de ce face-à-face inimaginable il y a encore quelques semaines s'est passée dans le calme. Les parties en présence observaient toujours, jeudi matin, la plus grande retenue. Le vide créé par le départ de Tsahal et l'impossibilité dans laquelle s'est trouvée la Force d'interposition des Nations unies (Finul) de se déployer immédiatement à sa suite n'a pas entraîné, pour l'instant, de dérapages.

A quelques kilomètres au nord de la frontière, rapporte notre envoyée spéciale Mouna Naïm, les habitants, libérés d'une occupation commencée il y a vingt-deux ans, ont fêté dans la liesse leurs retrouvailles avec le reste du Liban parmi les miliciens hezbollahis triomphants. A Jérusalem, Ehoud Barak a mis en garde une nouvelle fois Beyrouth et Damas contre toute provocation. Soulagée, la population israélienne approuve la décision du premier ministre.

Dans son reportage, notre correspondant en Israël, Georges Marion, revient sur les folles heures d'un retrait décidé dans la précipitation en raison de l'effondrement des soldats de l'Armée du Liban sud (ALS) alliés à Israël et exécuté en moins de deux jours. Il raconte la fuite des supplétifs libanais désormais sans cause et la stupeur des Israéliens de la région frontalière devant les fanions du Hezbollah désormais à portée de vue.

Lire pages 2 et 3, notre reportage page 16, un point de vue page 19 et le « Kiosque » page 35

LUCA BRUNO/AP

À VANCOUVER

Le marché de l'école

Le premier marché mondial de l'éducation, créé par Reed Midem, s'est ouvert, mercredi 24 mai, à Vancouver (Canada). Création de systèmes d'enseignement à distance, installations d'universités à l'étranger, vente de CD-ROM, formation de cadres : trois mille professionnels venus de cinquante-six pays se sont donné rendez-vous à ce Salon destiné à « *favoriser le développement de transactions commerciales* » en matière de savoir-faire éducatifs. Ce marché en plein développement devrait représenter 90 milliards de dollars en 2005. p. 10 et notre éditorial p. 17

Unedic : premier compromis

APRÈS HUIT HEURES de négociations au siège du Medef, les partenaires sociaux se sont mis d'accord, mercredi 24 mai, sur un premier texte de compromis destiné à réformer le régime d'assurance-chômage. Trois textes ont été discutés par le patronat et les syndicats. La version finale pose le cadre politique de la future convention Unedic, qui doit être discutée de nouveau le 31 mai. Les syndicats, qui ont maintenu un front commun, ont estimé avoir fait « *reculer* » le Medef. Pour autant, les ambiguïtés sont loin d'être levées. Le patronat n'a pas voulu s'engager sur une amélioration de l'indemnisation des chômeurs.

Lire page 6

L'honneur retrouvé du cycliste Jérôme Chiotti, dopé repenti

ON NE SAIT ENCORE si cette scène restera dans l'anthologie du sport. Mais elle aura au moins soulagé la conscience d'un homme rongé par le remords. Mercredi 24 mai, le champion français de VTT Jérôme Chiotti a remis au Suisse Thomas Frischknecht le maillot arc-en-ciel et la médaille d'or des championnats du monde de cross-country 1996. Le dopé repenti estimait avoir usurpé ce bien quatre années auparavant en se dopant. Cette restitution émouvante et non dépourvue de courage a eu lieu dans une modeste salle d'un hôtel de Rosny-sous-Bois, situé en face du siège de la Fédération française de cyclisme (FFC).

« *J'ai envie de réparer ma faute* », a expliqué l'Aveyronnais. Cette année-là, en Australie, il s'était imposé devant le Suisse, grand favori. Or, le mois dernier, l'apparent vainqueur a avoué au magazine *Vélo vert* qu'il avait eu recours, pour s'imposer, à une cure d'érythropoïétine (EPO) qui avait bien sûr échappé au contrôle. Ce produit dopant augmente le taux de globules rouges dans le sang et donc l'endurance de celui qui y recourt.

« *Dès 1997, j'ai eu envie de me confesser : je savais que Thomas était un coureur propre. Je n'étais pas fier de lui avoir volé le titre* », a expliqué le Français. La voie vers la vérité aura été longue, qui a abouti mercredi à cet acte de contrition. « *Il a mal agi il y a quatre ans,* a commenté le Suisse. *Mais ce qu'il fait aujourd'hui prouve que c'est un homme de cœur. Je suis prêt à lui pardonner.* » Et il ajoute, en bon connaisseur du milieu : « *Je lui souhaite bon courage, des moments difficiles l'attendent.* »

Considéré comme le plus doué de sa génération, Thomas Frischknecht a la réputation d'avoir toujours refusé de succomber à la tentation du dopage, ravalant sa colère chaque fois qu'un tricheur venait lui souffler un succès. « *Il faut dire aux jeunes que le dopage est un raccourci vers la victoire mais également vers la mort* », a-t-il supplié, avant de se dire « *persuadé que l'honnêteté paie à long terme.* »

Après avoir rendu le maillot à son légitime propriétaire, Jérôme Chiotti a adressé une lettre à l'Union cycliste internationale (UCI) où il demande à être déchu de son titre au profit de son dauphin. Le coureur risque jusqu'à deux ans de suspension. « *Si l'UCI décide d'une sanction symbolique, ce sera un appel d'air pour tous ceux qui étouffent aujourd'hui dans le peloton. Si elle décide au contraire de se montrer sévère, ce sera le retour à l'*omerta », a prévenu Thibault de Montbrial, l'avocat de Jérôme Chiotti, qui est également le défenseur de Bruno Roussel, l'ancien directeur sportif de l'équipe Festina.

Après cette cérémonie, le coureur français était convoqué devant la commission de discipline de la FFC pour un autre grief. Il a en effet révélé avoir acheté à son principal adversaire, Miguel Martinez, le titre de champion de France de VTT, dans les derniers kilomètres, en juillet 1999. Ce genre de collusion serait pratique courante. Conscient de la portée de ses aveux, Jérôme Chiotti tente désormais de sauver sa carrière. « *Beaucoup de gens veulent ma peau* », dit-il. Dans le cyclisme, le chemin de la rédemption reste plus pénible à gravir qu'un col hors catégorie.

Benoît Hopquin

JOËL SAGET/AFP

AVENTURES

Un raid éthique

Volonté de dépaysement, dépassement de soi et goût de l'effort sont les motivations des participants au raid non motorisé Elf Authentique Aventure, organisé par Gérard Fusil. Mais l'épreuve s'accompagne aussi d'actions humanitaires concrètes en faveur des populations des régions traversées. La deuxième édition a eu lieu en avril dans le Nordeste brésilien *(photo)*. p. 28

Une loi non appliquée

CORINNE LEPAGE

LA LOI SUR L'AIR de 1996, préparée par Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement, obligeait les grandes villes à rédiger des plans de déplacement urbain pour lutter contre la pollution. A la date butoir du 30 juin, seule une minorité l'aura fait.

Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 526 - 7,50 F

L'Etat et la Corse face au cas Colonna

LES GRAFFITIS à la gloire d'Yvan Colonna, recherché dans l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac, qui ornent les murs longeant certaines routes corses sont trompeurs. Une interprétation hâtive pourrait laisser croire qu'un an après sa fuite, le 23 mai 1999, l'ensemble de la société corse lui accorde un soutien inconditionnel. Or Yvan Colonna ne semble être, à ce jour, ni une figure romantique célébrée par les jeunes générations de Corses, ni le fer de lance d'une lutte nationaliste qui s'inscrit, pour l'instant, dans un processus de dialogue avec l'Etat.

Dans l'esprit d'une majorité de Corses, l'assassinat du préfet comme ses auteurs ne semblent devoir faire l'objet d'aucune indulgence. Trois jours après le crime, près de 40 000 personnes avaient défilé dans les rues des principales villes de l'île pour exprimer leur refus de la violence et leur attachement à la République. Certes, nombre d'entre eux ont manifesté, par la suite, une forme de rejet de cet Etat de droit brutal et discriminant qu'a incarné le successeur du préfet Erignac, Bernard Bonnet. Mais leur attachement à la République ne s'est jamais vraiment démenti.

Contrairement à ce que pourraient laisser croire ces graffitis, Yvan Colonna n'occupe pas les esprits de façon continue et semble loin des préoccupations quotidiennes des Corses. Il appartiendrait, plutôt, à la longue cohorte de bandits qui furent de tout temps recherchés sur cette terre propice à la clandestinité. Néanmoins, les conditions de sa fuite et l'échec actuel des recherches accréditent symboliquement l'idée que cette terre, partie intégrante du territoire français, préserve sa différence et son insoumission à une autorité extérieure.

Le cas Colonna est en soi un symbole de l'impuissance de l'Etat. L'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac ainsi que l'interpellation manquée de celui qui a été désigné par trois de ses camarades comme l'auteur des coups de feu mortels ont été ponctuées de dysfonctionnements.

Jacques Follorou

Lire la suite page 17

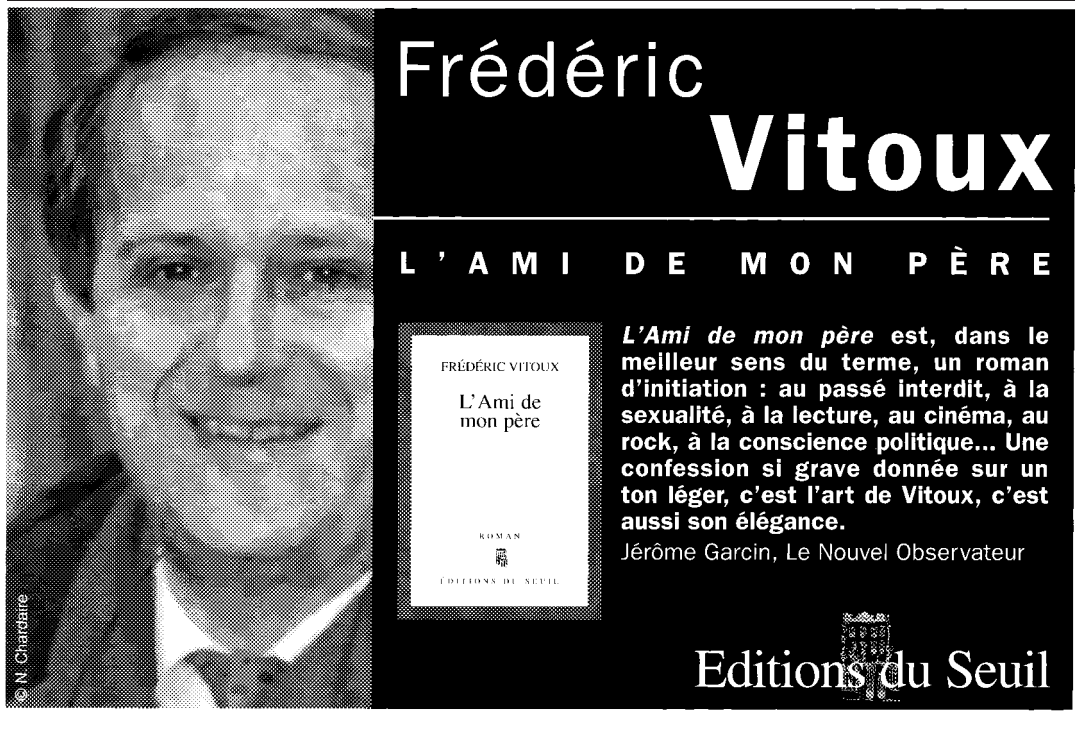

VANDERLEI ALMEIDA/AFP

MUSIQUES

Paris samba

La Cité de la musique et la Grande Halle de La Villette convient à Paris, du 26 mai au 4 juin, de nombreux artistes brésiliens. Parmi les invités, le chanteur Paulinho da Viola, accompagné de la « vieille garde » de Portela *(photo)*, institution légendaire et école de rigueur de la samba. p. 32

International	2	Tableau de bord	24
France	6	Aujourd'hui	27
Société	10	Météorologie-Jeux	30
Régions	14	Culture	32
Carnet	15	Guide culturel	34
Horizons	16	Kiosque	35
Entreprises	20	Abonnements	35
Communication	23	Radio-Télévision	36

PROCHE-ORIENT **Aucun coup de feu n'a été tiré à la frontière entre le Liban et Israël, mercredi 24 mai. Les craintes émises avant le retrait des forces israéliennes du Liban sud d'un embrasement de la violence ne sont pas fondées pour l'instant. Les Libanais fêtent leur victoire. ● LE PREMIER MINISTRE israélien a mis en garde Beyrouth et Damas contre des tirs qui seront *« considérés comme un acte de guerre qui suscitera une riposte appropriée »*. Ehoud Barak s'est félicité de la réussite du retrait, qui est largement approuvé par la population de son pays. ● LA SYRIE, puissance tutélaire au Liban, se trouve privée d'un levier pour obtenir de l'Etat hébreu un retrait du Golan. ● LA FRANCE précise qu'un éventuel engagement supplémentaire dans les forces de l'ONU au Liban sud ne peut être que *« provisoire »*.**

Le Liban fait la fête, Israël est soulagé

Les armes se sont tues, mercredi 24 mai, à la frontière méridionale du Liban après le retrait des troupes israéliennes. Un calme qui contredit les craintes d'un embrasement. Le Hezbollah a donné des consignes strictes pour interdire les « règlements de comptes » contre les alliés de l'ancien occupant

MÉTOULA
(frontière israélo-libanaise)
de notre envoyé spécial

Pendant des années ils s'étaient observés à la jumelle et au radar, retranchés sur leurs positions ; mercredi 24 mai, quelques heures après que le dernier soldat israélien eut quitté le Liban, Israéliens et combattants libanais du Hezbollah se sont regardés de face, presque à se toucher, passifs ou agressifs, indifférents ou fascinés, mais sans tirer un seul coup de feu. Inimaginable il y a encore quelques jours, ce face-à-face « pacifique » a duré toute la journée, chaque camp ayant apparemment reçu la consigne de garder son sang-froid. Seuls quelques cocktails Molotov jetés, en fin de journée, sur les voitures abandonnées par les soldats de l'Armée du Liban sud (ALS) alliés à Israël, devant la frontière, ont troublé cette journée sans précédent.

Mercredi, rien n'avait apparemment changé à la porte de Fatima, le poste frontière de Métoula par où, il y a encore quelques jours, transitaient soldats, travailleurs et marchandises *(lire aussi page 16)*. Les deux drapeaux des deux pays formellement en guerre étaient toujours là, entrecroisés, avec, en dessous, quelques injonctions bibliques à transformer les épées en socs de charrue. Mais désormais chacun reste chez soi, sauf exceptions. En fin d'après-midi, un groupe d'une douzaine de Libanais se sont présentés au poste frontière pour rentrer chez eux. La veille, ils étaient encore employés en Israël, ce qui suppose quelques relations avec l'ALS, qui contrôlait indirectement la délivrance des permis de travail. Ils rentraient cependant au Liban, sans vouloir expliquer leur geste, le visage fermé par l'angoisse.

QUELQUES JURONS

Durant toute la journée, les habitants de Kfar Kila, la ville libanaise voisine de Métoula, ont fait la fête, agitant leurs drapeaux et leurs kalachnikovs, criant des slogans, lançant quelques jurons bien sentis lorsque, de l'autre côté, une caméra de télévision s'approchait de la barrière. Les Israéliens ont ainsi pu voir des images édifiantes d'hommes crachant sur les affaires abandonnées par ceux qui venaient de se réfugier de l'autre côté, mettant le feu à un drapeau israélien ou promettant un sort exemplaire à leurs voisins.

Pour les Israéliens, d'abord déstabilisés par la rapidité des événements puis vaguement culpabilisés d'avoir laissé tomber leur allié sud-libanais, le retrait du Liban n'a finalement pas pris les allures d'une retraite honteuse qui aurait pu tourner à la catastrophe. Aucun mort ni blessé n'est à déplorer dans leurs rangs et, hormis quelques vieux chars abandonnés par l'ALS, ils ont ramené tout leur matériel.

Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a pu s'en féliciter tout comme il a pu se réjouir de ces images fortes, diffusées sur tous les écrans de télévision, où de jeunes soldats de Tsahal fêtaient leur retour comme s'il s'agissait d'une victoire, avant tout heureux de ne pas avoir laissé leur peau au Liban. Pour toute la jeunesse d'Israël comme pour leurs parents, la *« zone de sécurité »* était en effet devenu un cauchemar. M. Barak qui, lors de sa campagne électorale, avait promis qu'il quitterait le Liban dans l'année qui suivrait son élection, a eu ainsi confirmation qu'il avait fait un choix soutenu par la grande majorité des Israéliens, comme l'atteste un premier sondage publié par le quotidien *Yediot Aharonot* : 72 % des personnes interrogées jugent *« bonne »* la décision du premier ministre. L'opposition, dont les grands ténors sont jusqu'ici demeurés cois, s'est contenté de contester des aspects techniques de l'opération.

« ALLER DE L'AVANT »

Mercredi, à l'issue d'une réunion extraordinaire du gouvernement, M. Barak a estimé que *« les tirs contre des soldats ou des civils qui se trouvent dans les frontières de l'Etat d'Israël seront considérés comme un acte de guerre qui suscitera une riposte appropriée. Israël tient les gouvernement libanais et syrien pour responsables du calme au Liban sud »*. Tendu et visiblement fatigué, le premier ministre a répété ce même message dans la soirée, lors de sa première conférence de presse depuis la fin de l'opération libanaise. Emu, ayant de la peine à réprimé un sanglot, il a d'abord évoqué le sort du millier de soldats israéliens tombés au Liban avant de se réjouir d'avoir ramené *« nos gars à la maison »*. Ayant rappelé qu'il s'était engagé à quitter le Liban, M. Barak a ensuite renouvelé son engagement à réagir vigoureusement si Israël était attaqué à partir du Liban. Le message se voulait transparent et solennel : je suis un homme qui tient ses promesses et je tiendrai celle-ci comme j'ai tenu celle-là.

Le premier ministre, qui a précisé que 6 500 personnes, soldats de l'ALS et leurs proches, s'étaient réfugiés au cours de ces deux jours en Israël – *« un nombre plus important que prévu »* a-t-il dit –, s'est en revanche montré plus imprécis sur la suite des événements. Il a insisté sur sa volonté *« d'aller de l'avant »* dans le Nord, comme s'il voulait profiter du choc émotionnel créé par le retrait israélien pour rassurer la population d'une région d'Israël économiquement sinistrée et anxieuse sur son avenir.

Georges Marion

Israël envisage de se retirer des hameaux de Chebaa

Israël envisage de se retirer d'une *« petite partie »* de Chebaa, a annoncé, jeudi 25 mai, la radio israélienne, quelques heures après le dynamitage par Tsahal d'un avant-poste faisant face à cette bande de terre revendiquée par Beyrouth. Il s'agit du seul litige territorial subsistant après le retrait israélien du Liban sud.

Le territoire des fermes de Chebaa, situé sur les pentes du mont Hermon, a été pris par Israël à la Syrie, avec le plateau du Golan, pendant la guerre de 1967. Israël estimait jusque-là n'avoir à en traiter que dans le cadre d'un règlement avec la Syrie. Mercredi encore cependant, le Liban persistait à considérer que le retrait israélien ne serait pas total tant que ces hameaux ne seraient pas évacués. Le Hezbollah avait promis de poursuivre la lutte tant que cette évacuation n'aurait pas eu lieu. M. Barak a dit aux dirigeants français qu'il *« a l'intention d'ôter au président syrien Hafez El Assad tout prétexte pour encourager le terrorisme du Hezbollah »*, a ajouté la radio israélienne.

La diplomatie syrienne est affaiblie

APRÈS en avoir longtemps douté, la Syrie a pu le constater mercredi 24 mai à l'aube : les troupes israéliennes se sont bel et bien retirées de la zone qu'elles occupaient depuis vingt-deux ans au sud du Liban. Dans la précipitation, certes, mais sans perdre un seul homme. La presse officielle s'est félicitée comme il se doit de la *« défaite »* de son ennemi. Elle prive pourtant Damas d'un levier considéré jusque-là comme essentiel pour recouvrer le plateau du Golan, occupé depuis 1967 par les Israéliens.

Pendant longtemps, les Syriens ont en effet caressé l'espoir de récupérer le plateau perdu en le troquant contre la garantie d'une frontière sûre entre Israël et le Liban. Mentor politique de Beyrouth, Damas se faisait fort, avec ses 35 000 hommes présents sur place, de neutraliser cette frontière et de contenir le Hezbollah libanais, soutenu financièrement et militairement par l'Iran mais également soumis au bon vouloir syrien.

L'annonce du retrait israélien, qui aurait dû intervenir au plus tard le 7 juillet, a tout d'abord pris de court les Syriens, lesquels ont longtemps dénoncé un *« bluff »*, estimant que les Israéliens ne renonceraient jamais à la profondeur stratégique que leur donnait leur « zone de sécurité ». Survenant après l'échec des dernières négociations en date avec les Israéliens, qui ont buté sur la question de la rive orientale du lac de Tibériade, qu'Israël refuse à la Syrie en dépit des efforts des Etats-Unis, le départ du Liban crée aujourd'hui une situation délicate pour Damas.

La Syrie ne peut plus compter, comme naguère, sur la combativité d'un Hezbollah parvenu à ses fins et qui souhaite traduire sa victoire militaire dans les urnes à l'occasion des prochaines élections législatives, prévues cet automne. Le retrait redonne de la voix aux adversaires libanais de la Syrie, qui font remarquer qu'elle est désormais la seule « puissance occupante » du pays du Cèdre, en dépit du traité conclu entre les deux pays. Il place également Damas en première ligne en cas de dérapages sur la frontière. Les Israéliens ont averti que, désormais, les positions de la Syrie, tenue responsable du moindre écart, de la moindre attaque de quelque groupuscule que ce soit, seront directement visées. Préventivement, les Syriens auraient d'ailleurs redéployé une partie de leurs troupes sur le sol libanais, selon des sources militaires libanaises.

HAFEZ EL ASSAD PRÉPARE SA SUCCESSION

La presse officielle syrienne a insisté mercredi sur deux aspects du retrait : les limites de la supériorité militaire israélienne et les problèmes territoriaux qui restent en souffrance. *« Il n'y aura pas de paix avec Israël tant que cet Etat n'aura pas restitué la totalité des hauteurs du Golan, ne se sera pas retiré jusqu'à la ligne de front du 4 juin 1967 et n'aura pas accepté, par des mots comme par des actes, le droit des Palestiniens à disposer de leurs terres »*, a assuré *Tichrine,* qui reproduit généralement les avis de la présidence de la République. Reste qu'il s'agit surtout de vœux pieux. La campagne électorale américaine et l'arrivée d'un nouveau président rendent difficile une reprise rapide des négociations avec le gouvernement d'Ehoud Barak, sans compter que le départ du Golan est une idée peu populaire en Israël.

Privé du moyen de pression qu'était le Liban sud, le président Hafez El Assad, aux prises avec une santé délicate, prépare plutôt son régime à une nouvelle attente en mettant à profit cette période pour accélérer l'intronisation de son fils Bachar au poste de dauphin. Pour la première fois depuis treize ans, le parti Baas syrien va ainsi se réunir à partir de la mi-juin pour permettre à Bachar El Assad d'accéder à un rang politique élevé, que ce soit au commandement régional, qui en est l'instance suprême, ou bien à un siège de vice-président.

Gilles Paris

L'attentisme de l'Etat inquiète les Libanais

BEYROUTH
de notre correspondant

Mais qu'attend donc l'Etat libanais pour envoyer son armée et sa gendarmerie dans la zone libérée par le retrait israélien du sud du pays ? La question est sur toutes les lèvres au Liban, en ce moment fort que constitue pour les Libanais de toute appartenance la fin de l'occupation israélienne. Comme l'on ne prête qu'aux riches, la rumeur publique attribue à un défaut de feu vert syrien l'attentisme des pouvoirs publics nationaux.

Le président de la République, le général Emile Lahoud, a beau s'être rendu sur place dans les heures qui ont suivi le départ des Israéliens et y avoir reçu un accueil enthousiaste de la part des populations musulmane et chrétienne tandis que ministres, députés et notables sillonnaient la région, le Hezbollah (Parti de Dieu) a beau montrer de la retenue et du civisme dans son triomphe et ses cheikhs donner l'accolade aux curés des villages, les forces de sécurité de l'Etat sont absentes.

SERVICES CIVILS

Même si la concorde nationale semble être au rendez-vous, cette carence de l'autorité inquiète. Elle est perçue comme un symptôme supplémentaire de l'impuissance du gouvernement libanais, même débarrassé du poids de l'occupation israélienne.

Un comité interministériel a beau siéger à Nabatiyé, aux portes de ce qui fut la zone occupée par Israël au Liban sud, on n'annonce à la population de ces territoires que la réimplantation de services civils. On évite de parler de la sécurité, de l'aspect militaire du rétablissement de l'autorité de l'Etat, bafouée par les Palestiniens dans les années 70 et carrément supprimée par les Israéliens à partir de 1978.

Il y a bien une explication à cette carence : aux termes de la résolution 426 du Conseil de sécurité de l'ONU, les casques bleus de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) sont censés prendre livraison des territoires occupés par Israël après leur évacuation et les remettre aux autorités libanaises, puis aider celles-ci dans leur tâche sécuritaire.

Dans les conditions précipitées où s'est opéré le retrait israélien depuis le début de la semaine, cela n'a pas pu avoir lieu et l'ONU, prise de court, ne s'est pas encore prononcée sur un quasi-doublement des effectifs de la Finul demandé par le secrétaire général Kofi Annan pour lui permettre de remplir sa mission. Mais cette explication ne satisfait pas une opinion libanaise qui demeure partagée entre l'exaltation de la libération et l'inquiétude pour l'avenir.

Lucien George

Six morts lors du retrait

Le retrait israélien précipité du Liban sud, commencé le 23 mai et achevé le 24 mai au matin, n'a pas entraîné de lourdes pertes humaines de part et d'autre. Tsahal n'a perdu aucun soldat. Le Hezbollah a annoncé la mort de quatre de ses combattants.

Sur la frontière libano-israélienne, une Libanaise qui attendait de passer en Israël a également été tuée au cours d'une fusillade confuse. Le 23 mai, l'aviation de l'armée israélienne avait pourtant mené plus de vingt-cinq raids et son artillerie avait tiré près de deux cent cinquante obus pour dégager des soldats isolés. Un chauffeur libanais, Abed Takouch, accompagnant un journaliste de la BBC TV couvrant les événements du Liban sud, avait été tué dans la nuit du 22 au 23 mai, atteint par un obus israélien. – *(AFP. Reuters.)*

La France pose les conditions et les limites

ALORS QUE de toutes parts on se tourne aujourd'hui vers Paris pour l'envoi de nouveaux contingents au Liban sud (depuis Beyrouth, depuis le Secrétariat général de l'ONU, depuis Washington, depuis Israël), les dirigeants français affichent la prudence et s'efforcent de démentir l'idée que ce nouvel engagement serait d'ores et déjà acquis.

Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui s'est entretenu, mercredi 24 mai, avec son homologue américaine Madeleine Albright en marge de la réunion de l'OTAN à Florence *(lire page 3)*, a rappelé que la France *« pose un certain nombre de conditions logiques et légitimes avant de prendre sa décision définitive »*.

Le premier ministre, Lionel Jospin, a indiqué de son côté à l'Assemblée nationale que la France était prête à *« prendre ses responsabilités »* dans la force des Nations unies au Liban sud *« pour autant »* que l'ONU ait obtenu un *« engagement concret et les garanties de sécurité indispensables »* des parties, à savoir Israël, le Liban et la Syrie.

L'envoyé spécial de l'ONU, le Norvégien Terje Roed Larsen, est reparti dans la région pour s'assurer de ces garanties. Au terme de sa mission, supposée durer une dizaine de jours, le Conseil de sécurité de l'ONU en évaluera les résultats et prendra une décision sur l'avenir de la Finul. D'ici là, la Finul aura vérifié que le retrait israélien est total, ce qui suppose d'aller inspecter une soixantaine de sites et demande environ une semaine. C'est donc en principe début juin que, dans l'hypothèse d'un renforcement de la force de l'ONU, la France précisera les termes de sa contribution.

« UNE PÉRIODE TRÈS COURTE »

Le premier ministre a fixé, mercredi, les limites d'un tel engagement supplémentaire en déclarant que *« si la Finul devait être redéployée, ce serait pour une période très courte et à seule fin d'aider le gouvernement libanais à restaurer son autorité dans la région »*. Pas question donc de sortir du cadre de la résolution 425 du Conseil de sécurité qui avait défini les missions de la Finul et pas question non plus de s'éterniser. Comme son nom l'indique, la Force « intérimaire » des Nations unies au Liban n'avait pas vocation à s'installer durablement et, selon le premier ministre, l'« intérim » cette fois ne doit pas durer vingt-deux ans.

Cet « intérim » consiste à aider le Liban à rétablir sa souveraineté au sud, ce qui veut dire surtout y précéder et y accompagner le retour de l'armée libanaise. *« Israël se retire, que fait le Liban ? »*, demandait-on mercredi en haut lieu à Paris. *« Il faut,* dit une voix autorisée, *que l'armée libanaise et l'Etat reprennent possession de l'ensemble du territoire. Evidemment, la clé de tout cela est à Damas ; il faut que les Libanais obtiennent le feu vert de la Syrie. Même s'ils l'ont, ils ne descendront vers le sud que lentement, à pas comptés. Pour ne pas que le vide succède au départ des Israéliens, il faudrait que la Finul se déploie dans l'ensemble de la région, ce qui suppose des renforts »*.

L'objectif est de passer le relais localement aux autorités libanaises.

Jour de gloire au Liban sud

KHIAM
de notre envoyée spéciale

Le rêve est devenu réalité et Khiam un lieu de pèlerinage. Mercredi 24 mai, quelques heures à peine après la fin de la retraite de l'armée israélienne du Liban sud, des milliers de Libanais avaient pris le chemin de la localité, devenue bien malgré elle l'emblème de l'occupation, puisque c'est là que les mercenaires de l'Etat hébreu, l'Armée du Liban sud (ALS), avaient installé leur pénitencier de sinistre mémoire.

REPORTAGE

« Ils cognaient, nous suspendaient par les mains. Ils torturaient aussi à l'électricité »

Khiam était à la fête, mercredi, comme Marjayoun, Qlaïaa, Kfar Kila, Bint Jbeil, Aïchie et tant d'autres petites et grandes bourgades qui, il y a quelques jours encore – mardi, pour certaines –, vivaient sous le joug de l'occupation. Qu'elles soient voilées ou vêtues de pantalons moulants et de débardeurs, les filles étaient endimanchées. Heureux sans exubérance, fiers d'être restés sur place pendant l'occupation et tout à leur joie d'accueillir les revenants, les habitants étaient de sortie, souvent pour une visite entre voisins, fumant le narguilé sur le pas de leur porte et toujours dignes face à ces curieux venus de tous les coins du Liban redécouvrir une partie du pays où ils n'avaient jamais mis les pieds depuis quinze ou vingt ans, ou qu'ils ne connaissaient pas du tout. Jamais le Liban sud n'avait connu un tel engouement. Jamais un tel hommage ne lui avait été rendu. Jamais personne n'en fut si fier.

Les visiteurs se pressaient par centaines dans l'ancienne prison, pour voir de leurs yeux ces sinistres cellules exiguës et sans fenêtre où les détenus ne pouvaient voir la lumière du jour, et où l'ALS enfermait, parfois depuis quinze ans, ceux qu'elle soupçonnait de coopérer avec le Hezbollah. Par pelotons entiers, les gens s'engouffraient dans l'étroit corridor insalubre qui longe des cellules où des matelas nauséabonds et déchirés avaient été renversés, où le linge des détenus pendait encore à des fils dans une saleté crasse.

C'est là, au numéro 15, sa chambre de torture, que Bilal Salmane est mort aux mains de ses tortionnaires, a raconté Youssef Fahour, un ancien détenu. *« Le plus terrible, c'étaient les trois mois d'interrogatoire. Ils cognaient. Ils nous suspendaient par les mains à un poteau, dehors dans la cour. Les orteils touchaient à peine le sol, et ils nous balançaient un seau d'eau chaude et un autre d'eau froide jusqu'à l'épuisement. Ils torturaient aussi à l'électricité, y compris sur les parties génitales. Un officier israélien assistait aux interrogatoires. Et ce sont les miliciens de l'ALS qui faisaient le sale boulot. »* Tout cela était dit sur un ton étonnamment calme, presque le sourire aux lèvres, comme si le présent était trop beau pour être gâché par les cauchemars d'hier. Le Hezbollah voudrait transformer Khiam en musée du souvenir. *« Pour que nul n'oublie »*, dit l'un des combattants.

DES CHARS ABANDONNÉS

« Le rêve est devenu réalité et nous savions que c'était inéluctable », a déclaré dans un grand sourire Mohamad Fneich, l'un des députés du Hezbollah, venu à Khiam au nombre des « pèlerins ». Et surtout qu'on ne lui demande pas de quoi sera fait demain. *« Aujourd'hui, c'est la fête. Goûtons-y à belles dents. Demain sera un autre jour »*, a-t-il répondu.

Des embouteillages monstres obstruaient les routes souvent défoncées menant aux localités libérées du Liban sud. Des vieux tacots brinquebalants aux puissantes cylindrées allemandes, pare-chocs contre pare-chocs, les Libanais qui, indisciplinés et soupe au lait d'ordinaire, étaient soudain devenus d'une patience exemplaire. Ici ou là, certains s'arrêtaient pour regarder de près quelques chars israéliens abandonnés. Des partisans et des combattants du Hezbollah hissés, sourire jusqu'aux oreilles, sur deux chars ennemis en état de marche, s'étaient chargés de les conduire à la première caserne de l'armée libanaise. Des autoradios montaient des chants patriotiques exaltant la libération et la victoire.

A la différence d'autres localités qui bordent la route menant à Khiam, Qlaylé était quasi déserte. Les rideaux des boutiques avaient été tirés. Les volets des nombreuses villas et de petits immeubles d'habitation étaient clos. Les gens sont partis, dit le pompiste. Où ? Un sourire pour toute réponse. Quand ? Les derniers jours, dit-il avec le sourire. Au moins une partie d'entre eux a fui, très vraisemblablement de l'autre côté de la frontière, chez les Israéliens, peut-être parce que certains étaient leurs collaborateurs. Mercredi en tous cas, il n'y avait pas traces d'effraction de leur propriété. Des pillages auraient eu lieu dans d'autres localités, mais nul n'en a imputé la responsabilité au Hezbollah.

Les *hezbollahis* sont de fait très disciplinés. De l'avis général, un ordre de leur chef, cheikh Hassan Nasrallah – devenu une idole – est un ordre. Et cheikh Nasrallah a dit : *« Pas une gifle y compris à un collabo, pas un règlement de comptes, pas d'exaction surtout envers les chrétiens. »* Jusqu'à maintenant, aucun règlement de comptes, aucune exaction physique n'ont été signalés. Les explosions entendus mercredi étaient des dynamitages d'anciens fortins israéliens. Tsahal est désormais de l'autre bord de la frontière. Et si échange il y a entre les deux côtés des barbelés qui la délimitent, c'est simplement un échange d'invectives et d'insultes.

Mouna Naïm

de son intervention

Dès que c'est fait, *« la Finul peut plier bagages »*. L'idée n'est pas, insiste-t-on, d'imposer un accord de paix global entre Liban, Syrie, Israël (qui dans un enchaînement mieux maîtrisé aurait dû survenir avant le retrait des forces israéliennes). Elle n'est pas non plus d'aller faire la police contre le Hezbollah, ni de servir de bouclier à l'un contre l'autre. M. Larsen cherche actuellement à s'assurer de tous côtés que tel ne sera pas le cas.

Les choses, à ce jour, ne se présentent pas trop mal. On n'a pas enregistré d'actes de vengeance féroces contre l'Armée du Liban sud, ni de tirs du Hezbollah par-dessus la frontière ; la Syrie n'a pour l'instant pas cherché à envenimer la situation ; enfin, le président libanais Emile Lahoud s'est rendu, mercredi, dans l'ex-*« zone de sécurité »* et la gendarmerie libanaise a commencé à y reprendre pied, ce qui semble témoigner du désir de Beyrouth de rétablir son autorité dans le sud. On cherche actuellement à s'assurer que les parties resteront dans ces dispositions et qu'aucune ne fera dérailler le processus.

Et si, M. Larsen ayant recueilli toutes les garanties, l'un ou l'autre violait ses engagements ? *« On ne va pas jusque-là ; on en est pour l'instant à définir ces engagements, pas le seuil de violation qui provoquerait le départ de la Finul. »* On en est à définir les modalités de coopération avec l'Etat libanais ; à convaincre les Syriens de ne pas se mettre en mauvaise posture pour de futures négociations avec Israël, à s'assurer que les Israéliens n'entendent pas céder à la provocation.

On n'a pas oublié à Paris que le Liban a été meurtrier pour les Français et pour d'autres. Les ambitions aujourd'hui sont modestes : ni projet de règlement global ni promesse ou menace de s'interposer militairement ne sont à l'ordre du jour. Le message aujourd'hui, c'est qu'il y a des conditions et des limites à l'engagement français.

Claire Tréan

Divergences euro-américaines sur le « bouclier antimissile »

Le sommet de l'OTAN consacre la reprise des relations avec la Russie

La mise en place de la défense européenne reste un sujet délicat dans les réunions transatlantiques et la réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN, mercredi 24 mai à Florence, en Italie, en a fourni l'illustration. L'administration Clinton redoute que cette nouvelle entité n'affaiblisse l'Alliance atlantique.

FLORENCE
de notre envoyé spécial

La présence d'Igor Ivanov, le ministre russe des affaires étrangères, lors du Conseil permanent OTAN-Russie qui s'est réuni, mercredi 24 mai à Florence, à l'occasion du Conseil de l'Alliance atlantique, a scellé les retrouvailles entre Moscou et les alliés occidentaux. Elle a été saluée par le ministre français Hubert Vedrine comme *« un événement majeur »*. Les relations entre la Russie et l'Alliance atlantique avaient été gelées en mars 1999 , en raison des bombardements alliés sur Belgrade, et l'OTAN souhaitait depuis longtemps que cette période s'achève.

Tout a été fait pour que ces retrouvailles ne soient pas gâchées par les sujets qui fâchent. Le plus récent était cette récente invitation officielle à Moscou du général Dragoljub Ojdanic, ministre yougoslave de la défense, considéré comme criminel de guerre par le Tribunal pénal international (TPI) sur l'ex-Yougoslavie. Les remontrances de l'OTAN ont été aussi timorées que sa condamnation rituelle de l'attitude russe en Tchétchénie. Cette compréhension devrait porter ses fruits : Moscou a donné son accord pour que l'OTAN ouvre un bureau d'information de l'Alliance à Moscou, ainsi que sur le principe d'un programme de travail pour le conseil conjoint OTAN-Russie jusqu'à fin 2000. Les relations avec la Russie *« sont de nouveau sur les rails, après une dure année »*, s'est félicité le secrétaire général de l'OTAN, lord Robertson. Cette reprise reste cependant fragile. Les pommes de discorde restent nombreuses. En relançant le projet de bouclier antimissile (NMD), cet avatar du projet de guerre des étoiles cher à l'ancien président Ronald Reagan, l'administration américaine ne facilite pas les choses. Le NMD implique une révision du traité russo-américain ABM de 1972, interdisant ce type de système d'armes, et Moscou y est résolument hostile.

Ce projet inquiète d'ailleurs aussi les Européens, qui estiment que le NMD créerait de facto une sorte d'inégalité de sécurité entre pays membres, et remettrait ainsi en cause le concept de solidarité atlantique. Au cours de la réunion du conseil de l'OTAN, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a indiqué que la décision de Bill Clinton n'est pas encore prise et qu'en tout état de cause, il sera tenu compte du point de vue des Européens. *« Il n'y aura pas de découplage, ni de réduction de l'engagement de l'Amérique au sein de l'Alliance »*, a-t-elle insisté.

PROPOS À FLEURETS MOUCHETÉS

Mais les ministres français et allemand des affaires étrangères ont fait part de leur préoccupation. *« Il ne faut pas qu'il y ait une disproportion entre les menaces invoquées et les conséquences stratégiques, éventuellement déstabilisantes »*, a déclaré M. Vedrine. La réunion du Conseil a également montré combien la mise en place de la défense européenne restait un sujet délicat de part et d'autre de l'Atlantique. Le communiqué final et les propos de lord Robertson n'ont guère rendu compte des points de vue à fleurets mouchetés qui se sont exprimés. Tout en se félicitant officiellement de la volonté des Européens d'assumer des responsabilités accrues, l'administration Clinton partage les craintes de la majorité républicaine du Congrès de voir la nouvelle entité stratégique en gestation affaiblir l'Alliance atlantique.

L'OTAN s'estime néanmoins satisfaite de la position que viennent d'adopter les Quinze s'agissant de la future articulation de la relation OTAN-UE en matière de défense. Concernant notamment les relations institutionnelles entre les deux entités, les Quinze insistent sur le fait que celles-ci doivent avoir lieu *« en fonction de besoins réels et sur des sujets précis »*, et rappellent que leurs relations avec les pays non membres s'élaboreront sur la base de l'*« autonomie de décision »* de l'UE. Les arrière-pensées sont donc nombreuses. *« C'est le moment ou jamais pour les alliés de se faire confiance,* a insisté M. Vedrine, *nous avons le sentiment de renforcer l'Alliance. Nous demandons qu'on nous fasse confiance, et qu'on fasse preuve d'un peu de patience. »*

Pour mettre de l'huile dans les rouages, Mme Albright a annoncé la décision de Washington de lever partiellement les restrictions et formalités administratives frappant l'exportation d'armements américains vers les pays de l'OTAN, le Japon et l'Australie. Il s'agit de renforcer l'*« interopérabilité »* des forces, a souligné Mme Albright, et de contribuer *« à la santé et à la productivité des industries de défense des deux côtés de l'Atlantique »*.

Laurent Zecchini

Une épopée inoubliable au cœur des Indes

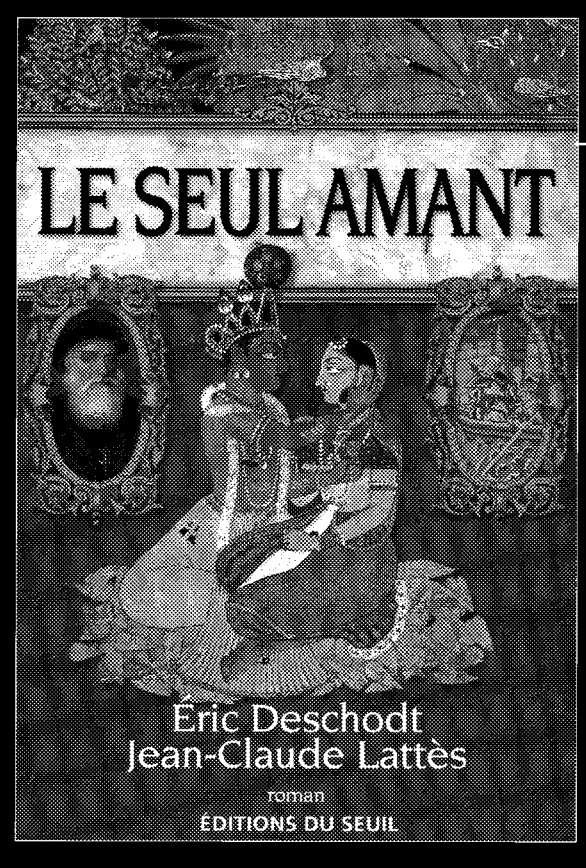

Éric Deschodt
Jean-Claude Lattès

Un hymne à la tolérance et à l'harmonie. Bernard Pivot, Bouillon de culture

Nous sommes en 1498 et Vasco de Gama venu chercher en Inde des épices y apporte le feu, le sang, la guerre et l'Inquisition. Du bonheur romanesque aux épices rares. J.-R. Barland, Lire

roman

Editions du Seuil

Sierra Leone : deux journalistes tués dans une embuscade

FREETOWN. Quatre journalistes sont tombés, mercredi 24 mai, dans une embuscade de la rébellion sierra-léonaise. Deux d'entre eux sont décédés : Miguel Gil Moreno, ressortissant espagnol de l'agence AP-télévision, et Kurt Shork, un Américain de l'agence Reuters. Mark Chisholm, Sud-Africain, a été blessé à la main et Yannis Barakis, Grec, blessé à la jambe. Quatre militaires sierra-léonais ont également été tués dans cette embuscade tendue par la rébellion, mercredi en début d'après-midi, près du carrefour de Rogberi, à environ 80 kilomètres au nord-est de Freetown. – *(AP, Reuters et AFP.)*

Accord entre l'ONU et le Cambodge sur un procès des Khmers rouges

BANGKOK. Hun Sen, premier ministre cambodgien, a accepté, dans une lettre adressée à Kofi Annan, une formule permettant la création d'un tribunal conjoint pour juger les principaux dirigeants khmers rouges. Le porte-parole du secrétaire général de l'ONU a estimé *« positif »* le contenu de cette missive tout en ajoutant, mercredi 24 mai, que *« quelques détails demandaient clarification »*. Un accord verbal s'était réalisé en avril, lors d'une visite à Phnom-Penh du sénateur et médiateur américain John Kerry, sur un tribunal comprenant des juges étrangers, l'accusation étant confiée à un procureur étranger et un autre cambodgien. Un accord formel ne sera, toutefois, signé qu'après l'adoption, par le Parlement cambodgien, de la législation nécessaire à la création de ce tribunal, ultime étape prévue en juin. Hun Sen séjourne à Paris depuis mardi à l'occasion d'une réunion de pays et organismes donateurs. Le Cambodge demande une aide d'environ 10 milliards de francs sur trois ans. - *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAN : des membres d'une milice islamiste radicale** ont molesté des étudiants démocrates iraniens lors d'une manifestation à l'université de Téhéran, mercredi 24 mai. Lundi, 10 000 personnes avaient manifesté à l'université pour fêter le troisième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du président réformiste Khatami et pour demander de nouvelles réformes. - *(Reuters.)*

■ **KAZAKHSTAN : la police du Kazakhstan a arrêté le représentant commercial du Tadjikistan à Alma-Ata** après la découverte de drogue dans son garage, a-t-elle annoncé mardi 23 mai. 62 kilos d'héroïne et une quantité importante de devises étrangères avaient été saisis dimanche dans la voiture de l'ambassadeur du Tadjikistan. La drogue et l'argent, dissimulés dans des compartiments secrets, étaient destinés au représentant commercial tadjik. Les montagnes du Tadjikistan sont devenues un lieu de transit vers l'Europe pour l'opium venu d'Afghanistan, premier producteur mondial. La police soupçonne des trafiquants de drogue de se servir de véhicules porteurs de plaques diplomatiques pour franchir les frontières. – *(Reuters.)*

■ **HAÏTI : la mission d'observation** de l'Organisation des Etats américains (OEA) n'a *« pas constaté de fraude massive globale »* lors des élections du 21 mai en Haïti en dépit de quelques *« incidents isolés »*, a annoncé, mercredi 24 mai à Port-au-Prince, le responsable de cette mission, l'ambassadeur de la Barbade, Orlando Marville. De leur côté, les observateurs de l'Organisation internationale de la francophonie ont estimé que les électeurs avaient pu *« librement et régulièrement exercer leur choix en dépit d'insuffisances »* matérielles. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'amie de Monica Lewinsky,** Linda Tripp, qui avait livré au FBI les enregistrements téléphoniques ayant permis d'établir que le président Clinton entretenait une relation avec la stagiaire, ne sera pas poursuivie, un procureur du Maryland ayant annulé, mercredi 24 mai, l'acte d'accusation. Ancienne employée du Pentagone, Linda Tripp devait passer en procès le 10 juillet dans le Maryland pour avoir enregistré les confidences de Monica Lewinski à son insu. – *(AFP.)*

■ **VENEZUELA : pour l'élection présidentielle du dimanche 27 mai,** Hugo Chavez, l'actuel chef de l'état et candidat à sa succession, devrait arriver en tête selon les derniers sondages, devant son rival de l'opposition, Arias Cardenas. Le 23 mai, plus de 30 000 personnes ont assisté au dernier meeting de campagne de Hugo Chavez, alors que son adversaire n'avait la veille rassemblé que 5 000 partisans. Ce même 27 mai, des législatives et des scrutins locaux sont également prévus, un report général des élections pour raisons techniques ayant finalement été écarté. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE/TPI : le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a regretté, mercredi 24 mai à Florence**, lors du conseil conjoint OTAN/Russie, les *« malentendus et les maladresses de plusieurs administrations »* qui ont, selon lui, empêché, le 9 mai, l'arrestation à Moscou du ministre serbe de la défense, Dragoljub Ojdanic, inculpé pour crimes de guerre par le TPI (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie). Les autorités russes, qui l'avaient invité, étaient tenues de l'arrêter pour le transférer à La Haye mais l'ont reçu en grande pompe. *« Nous avons pris les mesures pour que ce type d'incident ne se reproduise plus »*, a expliqué le ministre russe. Par ailleurs, la Russie a accusé le TPI d'être une instance plus politique que judiciaire aux mains des intérêts occidentaux. – *(AFP.)*

Alberto Fujimori, président de la République du Pérou

« M. Toledo essaie de créer une crise constitutionnelle »

Avant le second tour de la présidentielle, le chef de l'Etat admet certaines critiques de son rival

A trois jours de la date prévue pour le deuxième tour de l'élection présidentielle au Pérou, la plus grande confusion politique continue de régner dans ce pays. Le candidat de l'opposition Alejandro Toledo refuse de participer à ce deuxième tour, arguant d'irrégularités. Plusieurs syndicats ont annoncé une journée de protestation, jeudi 25 mai, pour obtenir le report du scrutin. Dans un entretien recueilli mercredi soir à Lima, le président Fujimori, qui avait obtenu 49,87 % des voix au premier tour, estime que la contestation dont il fait l'objet n'est qu'un épiphénomène.

« Avez-vous récupéré de votre fatigue d'Arequipa, dans le sud du pays *[« Le Monde » du 24 mai]*, où vous avez été conspué, lundi, par des manifestants ?

– Oui, cela va mieux.

– Ce n'était pas dur pour vous, ces pierres et ces fruits pourris lancés pour vous atteindre ?

– Non c'est normal, c'était normal, dans un meeting comme celui-là, même si c'était la troisième fois qu'il y avait un mouvement organisé par le mouvement d'opposition *Pérou possible,* de M. Toledo. Mais ce n'était qu'un petit groupe et la plupart des partisans de M. Toledo ne sont pas d'accord avec cette violence.

– Aujourd'hui, Alejandro Toledo refuse de participer à l'élection parce qu'il considère que les conditions de régularité ne sont pas réunies. Et il est soutenu en cela par la mission d'observation de l'Organisation des Etats américains (OEA) ainsi que par de nombreuses organisations non gouvernementales. Qu'allez-vous faire ?

– Le premier tour a eu lieu le 9 avril et les résultats ont été annoncés dans un climat de confusion. Alors, M. Toledo a parlé de fraude. Moi, j'ai demandé au chef de la mission d'observation de l'OEA, M. Stein, s'il y avait fraude et il m'a répondu qu'il n'y en avait pas.

– La mission d'observation de l'OEA a fait état d'irrégularités concernant le premier tour.

– Oui, mais il n'a pas parlé de fraude. Et entre le 9 avril, le soir du premier tour, et le 18 mai, M. Toledo n'a rien dit de son intention de ne pas participer au second tour des élections. Pourquoi a-t-il attendu plus d'un mois ? Il a refusé de participer parce qu'il a vu que j'avais remonté dans les intentions de vote et que lui descendait.

– Il dit que, pendant ce mois, les conditions techniques permettant des élections équitables n'ont pas été réunies et qu'il ne pouvait pas participer à ce qu'il a appelé un piège. Envisagez-vous un report du second tour fixé au dimanche 28 mai ?

ALBERTO FUJIMORI

– Les conditions d'équité sont réunies et j'espère que toutes les recommandations de l'OEA seront remplies. La seule chose que je puisse faire c'est prendre un contact officieux avec le Jury national des élections (JNE) qui doit faire connaître sa décision dans les prochaines heures. Cela ne dépend pas de moi.

– Vous êtes président, mais également candidat, aussi pouvez-vous envisager de dire à M Toledo : d'accord pour un report technique, accordons-nous sur les modalités d'un processus électoral incontestable pour tous ?

– Du point de vue technique, il n'y a aucun problème avec deux candidats. A la différence du premier tour où il y avait 1 200 candidats pour les députés et 11 pour la présidence. Ce n'est pas une question technique, mais une affaire électorale et politique orchestrée par M. Toledo. Il veut créer une crise constitutionnelle dans le pays.

– Comment expliquez-vous alors la réaction du Département d'Etat américain, des pays andins, de l'Union européenne qui ont adressé des mises en garde ou attiré l'attention du Pérou sur les conditions du déroulement du second tour ? Le 28 mai vous pourrez être élu, mais quelle sera votre légitimité politique ?

– La légitimité, bien sûr, doit être politique, mais elle n'a de sens que dans le cadre légal et constitutionnel du Pérou. Et cela, seul le Jury national des élections peut le changer. L'exercice de simulation de vote qui a été effectué aujourd'hui va donner les garanties nécessaires.

– Franchement, cela vous intéresse d'être un président élu à la cubaine ?

– Mais cela est complètement faux.

– Il n'y aura pas d'autre candidat !

– Non, non ! L'autre candidat a saboté les élections pour créer les conditions d'un coup d'Etat électoral. Ce n'est pas de ma responsabilité et qu'est-ce que je peux faire ? Je regrette que M. Toledo n'ait pas le courage de se présenter au second tour de l'élection.

– Vous pourriez dire ce que dit M. Chavez au Venezuela : si cela ne marche pas, s'il y a un problème technique, d'accord on reporte, j'allais gagner là, et je gagnerai dans trois semaines...

– Mais si M. Toledo dit dans trois semaines qu'il n'est pas d'accord ?

– Ne craignez-vous pas que le mécontentement s'exprime dans la rue ? Que le 28 mai soit le début d'une grave crise politique et sociale ?

– Oui, bien sûr, c'est mieux d'avoir deux candidats à l'élection. Mais je n'ai aucune peur pour la suite.

– Vous pourriez gouverner pendant cinq ans avec des manifestations ?

– Le Pérou était un pays très tranquille

– Pourquoi usez-vous de l'imparfait ?

– C'est presque tranquille.

– A Arequipa, pour ne citer que cette ville, la contestation s'est exprimée avec rage. Le Pérou, c'est aussi au moins 50 % de la population qui vit dans l'économie informelle et 20 % au chômage. Avez-vous ressenti ce Pérou qui vit mal ?

– Ce qui s'est passé à Arequipa était le fait d'un petit groupe. De toute la ville de 300 000 personnes, il y avait peut-être 1 000 personnes au plus.

– Vous pensez qu'il s'agit d'une fièvre ponctuelle ?

– M. Toledo n'existe pas. C'est conjoncturel. Ici au Pérou, vous comprenez, il n'y a pas de partis politiques. Il n'y a que des personnalités indépendantes.

– Si votre élection n'est pas validée par la mission de l'OEA, vous risquez d'être mis au ban de la communauté internationale, des institutions mondiales. Vous vous posez des questions ?

– Oui, mais j'ai des réponses et j'affirme qu'il n'y a pas de violation des droits fondamentaux, de la Constitution et de la loi électorale. Les conditions techniques du vote sont simples. Pour ce qui est des relations avec la communauté internationale, on verra après les élections. Il est possible qu'au début, il y ait quelques obstacles politiques mais, après, les relations économiques et commerciales continueront.

– N'êtes-vous pas entré dans une spirale infernale comparable à ce qui se passe en Equateur ?

– La protestation sociale, d'accord, elle a toujours existé au Pérou. Pour ce qui est de la politique, c'est autre chose. Quant à l'Equateur, il y a une grande différence. Le Pérou ne vit pas une crise financière. »

Propos recueillis par Alain Abellard à Lima

Le nom de M. Poutine apparaît en marge des affaires de blanchiment au Liechtenstein

MOSCOU
de notre correspondante

Vladimir Poutine, le président surgi de nulle part, aime faire des confidences sur son passé d'agent du KGB en Allemagne de l'Est, reconverti à la démocratie et à l'économie de marché, mais des pans entiers de sa carrière sont inconnus. Les épisodes déjà publiés dans la presse remontant à son passage, de 1992 à 1996, à la tête du Comité des relations extérieures de Saint-Pétersbourg n'ont guère rencontré d'écho. Mais un fait récent éclaire d'un jour nouveau cette biographie de l'ombre.

Selon des informations recueillies par *Le Monde,* Vladimir Poutine est resté, jusqu'à son élection, le consultant (*beirat* en allemand) d'une compagnie immobilière allemande : la SPAG (St. Petersburg Immobilien und Beteiligungs AG), créée en 1992 sur l'impulsion de la mairie de Saint-Pétersbourg, qui y détenait des parts. Or, cette firme, basée à Francfort et dont les filiales pétersbourgeoises sont dirigées par un intime du président Poutine, intéresse aujourd'hui les justices allemande et autrichienne.

En avril 1999, elle fut citée dans un rapport du BND, les services allemands (*Le Monde* du 26 février) consacré au Liechtenstein, *« plaque tournante »* du blanchiment d'argent au cœur de l'Europe. L'un des fondateurs et dirigeants de la SPAG, Rudolf Ritter – avocat et frère du ministre de l'économie du Liechtenstein –, y était décrit comme un agent du « narco-cartel » colombien des frères Ochoa et du crime organisé russe. Le BND indiquait que M. Ritter avait mis en place un réseau de sociétés écrans pour blanchir de l'argent : *« Les criminels russes transfèrent, via une banque roumaine* [l'IRB], *des fonds en vue de l'acquisition d'immeubles en Russie. dont M. Ritter tire aussi profit. Il est actionnaire majoritaire de la SPAG, par l'intermédiaire de laquelle sont effectuées les acquisitions d'immeubles »,* dit le document.

Le 13 mai, Rudolf Ritter était interpellé à Vaduz, la capitale du Liechtenstein, dans le cadre d'une opération de police menée avec la brigade financière autrichienne (*Le Monde* du 17 mai). Il est aujourd'hui emprisonné, avec quatre autres personnes (avocats et hommes d'affaires de la principauté), soupçonné de *« blanchiment d'argent »* et de *« liens avec le crime organisé »*.

Interrogée, l'administration présidentielle russe a démenti, mardi 23 mai, tout lien du président Poutine avec la SPAG. *« Le président n'y a jamais travaillé comme conseiller. Il n'a jamais touché aucun salaire »,* expliquait son service de presse.

JUSQU'EN MARS 2000

Pourtant, le directeur actuel de la SPAG, Markus Rese, contacté au téléphone, nous a, le même jour, expliqué que Vladimir Poutine y avait travaillé quelques années comme consultant – jusqu'en mars 2000 –, aux côtés du Pétersbourgeois Guerman Gref, devenu ministre du développement économique et du commerce. *« Il s'agissait d'une fonction non rémunérée, une sorte de parrainage »*, s'empressait de préciser M. Rese.

Mardi 23 mai, le site internet de la SPAG indiquait qu'en prévision de sa prestation de serment, M. Poutine avait abandonné ses fonctions. Le lendemain, l'information disparut du site. Rien ne permet aujourd'hui d'évaluer le rôle exact de Vladimir Poutine au sein de la société allemande. Mais l'un de ses proches, Vladimir Smirnov, y occupe une position de tout premier plan, dirigeant, depuis 1994, deux filiales (à 100 %) pétersbourgeoises de la SPAG : Znamenskaïa et Inform-Future. M. Smirnov expliquait récemment avoir fait la connaissance de Vladimir Poutine, en 1991 à Francfort. Depuis, les deux hommes sont intimes et passent leurs vacances ensemble, en famille, au bord du lac Ladoga.

En 1994, alors que Vladimir Poutine est le numéro deux de Saint-Pétersbourg, contrôlant les investissements étrangers, la société Znamenskaïa devient le maître d'œuvre d'un projet de centre commercial au cœur de la ville historique. En août 1998, M. Ritter, aujourd'hui en prison, rencontre à ce sujet Vladimir Smirnov. Un communiqué de la municipalité indique alors que la construction doit être achevée en 2001 et qu'elle nécessite des investissements étrangers de 80 à 100 millions de dollars. La SPAG affirme sur son site qu'elle a obtenu le statut de seule société étrangère habilitée à récolter des investissements pour les grands projets immobiliers de la ville.

Mais à Saint-Pétersbourg, le proche du président russe est surtout connu comme étant le directeur général de la *« Compagnie pétersbourgeoise du pétrole »* ou PTK, qui détient un quasi-monopole sur la vente d'essence, l'un des secteurs les plus criminalisés de la ville.

Depuis juillet 1998, M. Smirnov travaille avec Vladimir Koumarine, alias *« Koum »*, devenu Vladimir Barsoukov depuis qu'il est officiellement vice-président de la PTK. Identifié par la police russe comme le chef du gang criminel de Tambov, il fut emprisonné de 1990 à 1993 pour racket. Selon la Commission fédérale russe de surveillance des titres, le supposé parrain de la mafia de Tambov, était, en novembre 1999, l'un des quatre membres du directoire de Znamenskaïa. Interrogé sur ce point, Markus Rese, le directeur de la SPAG, affirme, lui, n'avoir *« jamais entendu parler de M. Barsoukov »*.

Agathe Duparc (avec Vladimir Ivanidze)

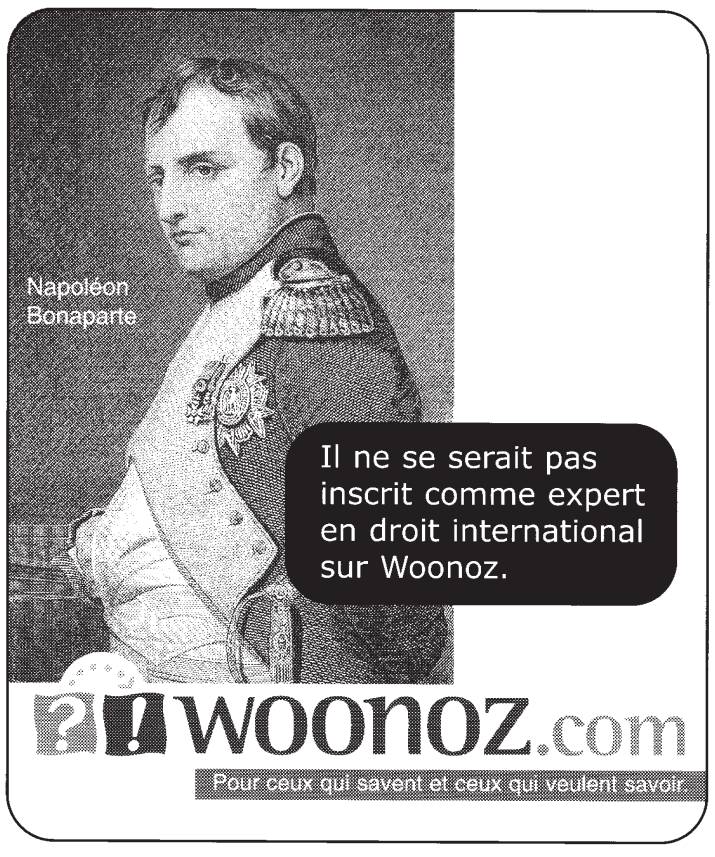

Feu vert du Congrès américain à la normalisation des relations commerciales avec la Chine

Une défaite pour la coalition antimondialisation de Seattle

La Chambre des représentants a adopté, mercredi 24 mai à Washington, la loi sur la normalisation des relations commerciales avec la Chine par un vote plus confortable qu'attendu. Le Sénat examinera, à son tour, en juin ce projet de loi qui remplace la clause de la nation la plus favorisée, par laquelle le Congrès américain réexaminait, chaque année, ses relations commerciales avec la Chine.

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Le président Clinton a entamé son premier mandat, en 1993, en arrachant la victoire de l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain) au Congrès, et c'est en imposant un autre accord de libre-échange, avec la Chine cette fois, qu'il termine son deuxième mandat : l'adoption, mercredi 24 mai par la Chambre des représentants, de la loi de normalisation des relations commerciales avec la Chine permet au président sortant de laisser son empreinte sur ce qu'il considère comme une composante essentielle du succès économique américain, la libéralisation des échanges. Le vote, qui s'annonçait si serré que personne n'osait en prédire l'issue, a finalement débouché, après deux jours de débats passionnés, sur une majorité plus confortable que prévu de 237 voix contre 197 et rapproche un peu plus la Chine de l'adhésion à l'OMC, d'ici à la fin de l'année.

Aussitôt après l'adoption du projet de loi sur les « relations commerciales normales permanentes », selon l'appellation officielle, M. Clinton a salué *« ce pas historique pour la poursuite de la prospérité américaine, pour les réformes en Chine et pour la paix dans le monde. A ce stade du développement de la Chine, la politique de la main tendue aura une influence plus positive que celle du poing fermé »*. Le président s'était dépensé sans compter ces dernières semaines pour assurer le passage du texte, travaillant au corps les élus démocrates récalcitrants, mettant sur pied, à la Maison Blanche, une cellule de crise pour organiser le succès de l'opération et mobilisant jusqu'à Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, venu lui prêter main forte il y a une semaine en déclarant à ses côtés qu'un vote positif aurait *« des implications profondes pour le système d'échanges du monde libre et pour le potentiel de croissance à long terme de l'économie américaine »*.

Le débat sur la normalisation des relations commerciales avec Pékin a tourné, au Congrès, au débat sur la mondialisation, son rôle dans la nouvelle économie et ses effets sur la main-d'œuvre chinoise d'un côté, américaine de l'autre. Malgré les efforts de M. Clinton visant à présenter cet accord comme une affaire de sécurité nationale afin de le rendre plus attrayant aux yeux des républicains, la fracture s'est faite au sein de la mouvance démocrate plutôt qu'entre républicains et démocrates. Outre la Maison Blanche, ce sont les syndicats et les milieux d'affaires qui ont fait le lobbying le plus intense auprès du Congrès, les syndicats pour dénoncer l'accord et les milieux d'affaires pour plaider en sa faveur.

UNE IMPROBABLE COALITION

La grande confédération syndicale AFL-CIO, qui s'était déjà battue contre l'Alena en 1993 et a manifesté contre l'OMC à Seattle en novembre dernier, a mené là une des plus grosses campagnes qu'elle ait jamais orchestrées pour tenter de convaincre les élus démocrates que cet accord non seulement ne permettrait pas d'amélioration des droits de l'homme en Chine mais entraînerait la disparition de nombreux emplois américains au profit d'une main-d'œuvre chinoise exploitée. En face, les milieux d'affaires américains, soucieux de ne pas abandonner le marché chinois à l'Europe et au Japon, ont misé encore plus gros, organisant une campagne publicitaire de 10 millions de dollars, montant des opérations de soutien sur Internet et faisant miroiter aux élus des contributions financières, un argument convaincant en cette année électorale.

C'est donc finalement une improbable coalition de la Maison Blanche, des dirigeants républicains et des milieux d'affaires qui a imposé l'accord. Avec une nouvelle venue, par rapport à la coalition qui avait soutenu l'Alena en 1993 : l'industrie des nouvelles technologies qui, très attirée par la perspective d'ouverture d'un marché de 1,25 milliard de personnes, a mis tout son poids dans la balance. Le candidat républicain à la Maison Blanche, George W. Bush, est, lui aussi, vigoureusement intervenu pour défendre le libre-échange : cet accord commercial, a-t-il expliqué lors d'une réunion électorale tenue dans les ateliers de Boeing, *« n'est pas une affaire républicaine ou démocrate, c'est une affaire américaine. C'est le fruit de treize ans d'efforts de trois administrations successives. On ne peut pas se permettre de défaire cela »*. De fait, les élus républicains ont été beaucoup plus nombreux que les démocrates à voter le texte.

Reflet des cas de conscience que ce sujet a posés aux démocrates, obligés de choisir entre leurs inquiétudes sur les droits de l'homme et les libertés religieuses en Chine et le souci de ne pas paraître en retrait sur la mondialisation, le vice-président Al Gore, qui bénéficie du soutien de l'AFL-CIO pour sa candidature à la Maison Blanche, a dû assurer un délicat numéro d'équilibriste, en soutenant la normalisation des relations commerciales avec la Chine mais de la manière la plus discrète possible. Pour les syndicats, qui, dans l'euphorie de Seattle, avaient fait de l'échec de cette normalisation l'un de leurs objectifs prioritaires, la défaite est cinglante.

Sylvie Kauffmann

Les droits de l'homme présents dans le texte adopté

Outre des mesures spécifiques contre l'entrée massive et soudaine de produits chinois sur le marché américain, et l'obligation de vérifier si Pékin respecte ses obligations dans le cadre de l'OMC, le texte prévoit plusieurs innovations, destinées à veiller au respect des droits de l'homme par leur partenaire commercial :

● **La mise en place** d'une commission de surveillance des droits de l'homme en Chine. Composée de 9 membres issus de chaque Chambre, plus cinq personnes nommées par le président, elle devra rendre un rapport annuel à la Chambre des représentants.

● **La création** d'un groupe de travail chargé d'enquêter sur les allégations de travail forcé dans la fabrication de produits chinois.

● **L'octroi** d'une aide technique et financière à la Chine pour l'aider à intégrer dans sa législation certaines normes internationales en matière de droit du travail.

Attentat mystérieux à Tunis contre Riad Ben Fadhel

Vif émoi dans les milieux de l'opposition

ANCIEN rédacteur de l'édition arabe du *Monde diplomatique*, Riad Ben Fadhel a été grièvement blessé mardi matin 23 mai, à Carthage, dans la banlieue de Tunis. *« Il était un peu plus de 6 heures du matin. J'étais en voiture et je m'apprêtais à quitter mon domicile lorsqu'un véhicule s'est approché m'obligeant à ralentir. L'un des deux occupants m'a crié en arabe dialectal "chien de traître". J'ai ensuite ressenti une vive douleur au bas du cou tandis que mes agresseurs s'enfuyaient »*, a raconté au *Monde*, jeudi matin, l'ancien journaliste qui a été transporté dans une clinique et placé en réanimation. M. Ben Fadhel, trente-neuf ans, s'y trouvait encore jeudi matin, mais ses jours ne seraient pas en danger.

Tue par les médias locaux, la tentative de meurtre a suscité un émoi indéniable dans les milieux de l'opposition, car, trois jours &newlin;auparavant, l'ancien journaliste, reconverti dans la communication, avait signé dans les colonnes du *Monde* un article nuancé mais au total peu amène pour le chef de l'Etat. *« Il est temps,* écrivait-il, *de donner au pays un nouvel élan et de répondre aux aspirations diffuses d'une jeunesse lycéenne et étudiante sans repères et sans projet* (*Le Monde* daté du dimanche 21-lundi 22 mai). » L'article se poursuivait par un appel au président Ben Ali à ne pas chercher à se maintenir au pouvoir. La Tunisie *« a besoin d'un New Deal, d'autant plus que l'hypothèse islamiste a été écartée. Ben Ali* (...)*, dont le mandat est constitutionnellement le dernier, a le devoir de préparer le passage de relais »*, écrivait M. Ben Fadhel avant de conclure : *« Il le faut, pour que soit enfin démenti "le syndrome de Carthage"* (où se trouve le palais présidentiel)*, auquel avait déjà succombé Bourguiba. »*

Pour troublante que soit la coïncidence, aucun indice ne permet en l'état actuel d'établir un lien quelconque entre la publication de l'article dans *Le Monde* et la tentative d'assassinat – d'autant que le régime a jusqu'ici évité d'attenter à la vie de ses opposants laïques. *« Je ne crois pas que l'ordre de me tuer est venu de très haut,* nous a indiqué M. Ben Fadhel. *Depuis trois mois, il règne en Tunisie une ambiance détestable qui a pu conduire certaines personnes à faire un excès de zèle. »*

M. Ben Fadhel – dont le père était ambassadeur et le grand-père un ami intime du président Bourguiba – n'intervenait guère dans la vie politique de son pays depuis des années. Il préférait se consacrer au développement de son agence de communication, Impact Media. D'où l'hypothèse, invérifiable, d'un règlement de compte ou d'une affaire strictement privée.

GESTE D'APAISEMENT DU POUVOIR

A noter, par ailleurs, que le pouvoir a fait un geste d'apaisement en direction de l'opposition laïque en permettant à deux de ses représentants de récupérer leurs passeports confisqués depuis des années. Il s'agit de Moustapha Ben Jaafar, secrétaire général du Forum démocratique (une association non reconnue), et de Moncef Marzouki, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH).

Florence Beaugé et Jean-Pierre Tuquoi

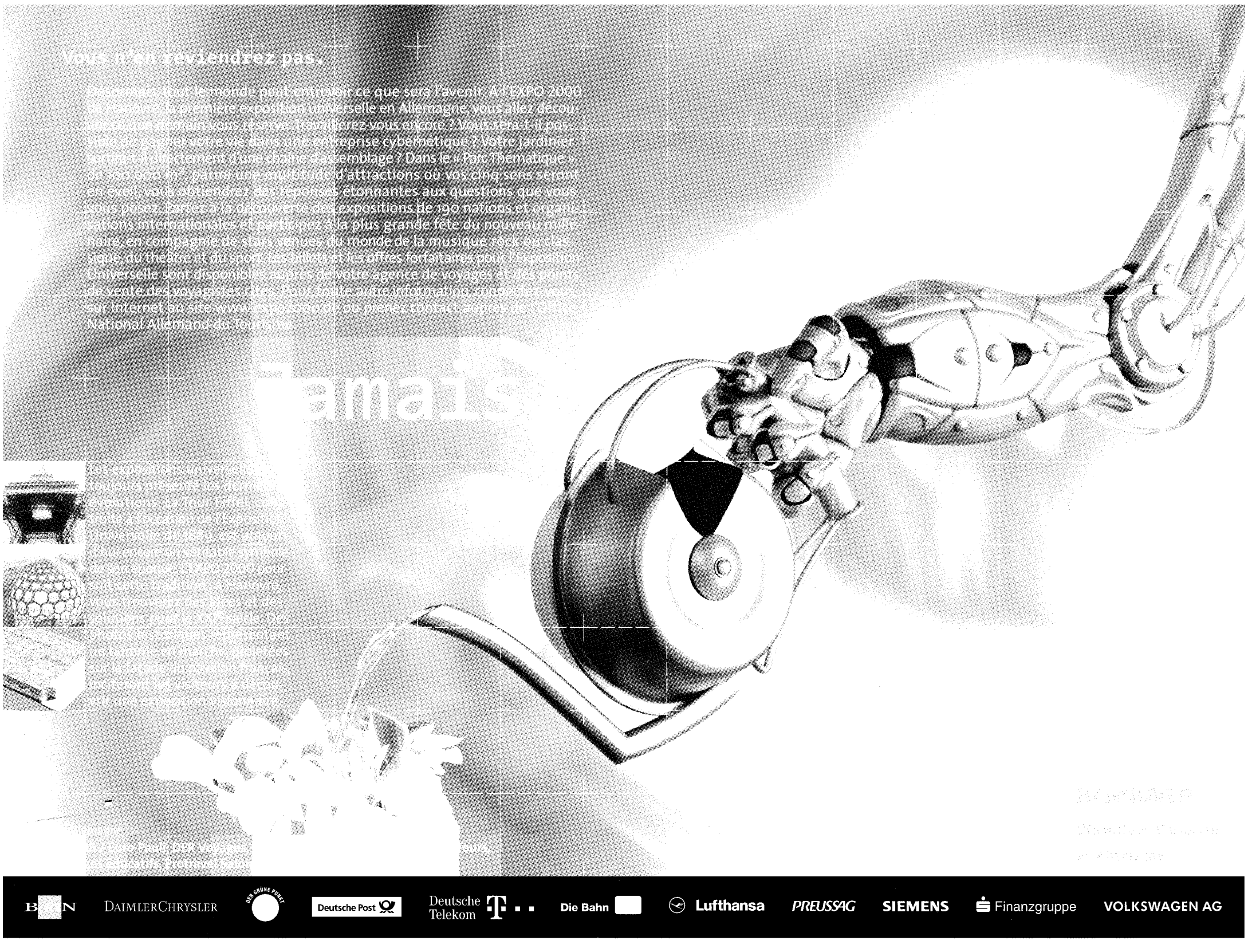

SOCIAL **Le patronat et les syndicats sont parvenus à un accord, mercredi 24 mai, sur le cadre général de la future convention d'assurance-chômage. Le Medef estime avoir fait accepter par ses interlocuteurs sa conception d'une indemnisation plus incitative à la reprise d'un emploi, tandis que les syndicats se félicitent d'avoir éliminé le « contrat d'aide au retour à l'emploi » préconisé par le patronat. ● LA CONVENTION proprement dite, qui doit prendre la suite de celle en vigueur jusqu'au 30 juin, va être négociée de nouveau, le 31 mai, par les partenaires sociaux. ● LES SYNDICATS se sont employés à définir et à conserver une position commune, alors que la CFDT s'était initialement distinguée de ses partenaires en acceptant la base de discussion proposée par le Medef. Celui-ci met en avant les « mots-clés » qu'il a imposés dans le texte de l'accord.**

Syndicats et patronat amorcent un compromis sur l'assurance-chômage

Les discussions sur la future convention de l'Unedic ont débouché, mercredi 24 mai, sur un préambule accepté par l'ensemble des partenaires. Les confédérations se félicitent d'avoir, par leur unité, fait reculer le Medef, lequel se prévaut des évolutions qu'il leur a fait accepter

DENIS KESSLER, le numéro deux du Medef, truffe désormais ses phrases, non plus d'anglais, mais de locutions latines. *« In situ »*, donc, les partenaires sociaux, réunis mercredi 24 mai au siège du patronat, sont parvenus à un premier texte de compromis sur l'avenir de l'Unedic. Après huit heures de négociations, ce qui pourrait être le préambule en six points de la future convention d'assurance-chômage a été approuvé par l'ensemble des participants. *« Nous étions venus pour faire sortir du bois le Medef. C'est fait ! »*, s'est réjoui Michel Jalmain, secrétaire confédéral de la CFDT.

Les syndicats, ayant fait front en commun, se sont bruyamment félicités de *« cette unité retrouvée »* qui, dans leur esprit, a permis de faire *« reculer »* le patronat. En réalité, chacun a dû composer. Les modalités concrètes du nouveau système n'ont pas été abordées. A la différence des négociations traditionnelles, les partenaires sociaux se sont d'abord attachés à définir noir sur blanc le « cadrage » politique.

Le patronat et les syndicats ne sont pratiquement jamais restés face à face dans la salle de travail. D'interminables suspensions de séance se sont succédé pour examiner trois textes. Le premier a été remis en début de journée par le Medef. Il affirme notamment que *« les partenaires sociaux* (...) *sont les acteurs les plus compétents pour adapter leurs régimes de protection sociale »*. Il évoque également *« des droits et devoirs individuels »* pour les demandeurs d'emploi à travers des *« contrats »*. Il stipule que le futur dispositif *« doit conjuguer étroitement l'indemnisation* [des chômeurs] *et l'aide active au retour à l'emploi »*. Enfin, il réclame *« des pouvoirs publics qu'ils mobilisent les moyens dont ils disposent pour contribuer à la réussite de cette nouvelle démarche »*.

Tous ces termes seront soigneusement élagués par les syndicats qui, après s'être concertés à huis clos, rédigent une contre-proposition. Pour ne pas être complètement liés par la logique de « refondation sociale » du Medef, ils tiennent à titrer leur document sur un classique *« renouvellement de la convention assurance-chômage »*.

Sur les relations avec l'Etat, en particulier, ils adoucissent considérablement les choses et *« proposent que de nouveaux partenariats soient recherchés par la concertation avec les pouvoirs publics »*. Pour le reste, le canevas de la première version est simplement aménagé. Ainsi, les « droits et devoirs » persistent, mais ils ne sont plus *« individuels »*. Le terme *« conventions d'aide au retour à l'emploi »* se substitue aux contrats. Il ne s'agit plus de bâtir une nouvelle Unedic, mais *« de renforcer les missions du régime d'assurance-chômage en conciliant l'amélioration des conditions d'indemnisation et la priorité de retour à l'emploi »*. Leur modèle n'est pas le contrat d'aide au retour à l'emploi (CARE), mais les conventions de conversion nées, en 1986, au lendemain de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Aujourd'hui, ces conventions fonctionnent toujours sur la base du volontariat – 95 000 demandeurs d'emploi y ont souscrit en 1999 – et proposent pendant six mois un bilan de compétence et une formation, le bénéficiaire conservant près de 75 % de son dernier salaire.

Au siège du Medef, les discussions reprennent de plus belle. En fin d'après-midi, le troisième texte est prêt. Il résulte d'un savant dosage. Le Medef, par la voix de M. Kessler, comptabilise les *« mots-clés »* qui importent à ses yeux. Le texte final ne pose plus les bases d'un *« renouvellement »*, mais bien d'une *« nouvelle convention »* d'assurance-chômage. Surtout, il conserve la notion de *« droits et devoirs »* et souligne que les relations chômeurs-Unedic relèvent d'une *« contractualisation »*. *« Pour moi, contractualisation signifie bien un engagement individuel »*, explique M. Kessler.

« Nous sommes sortis du système destructeur du CARE », estime en revanche Jacqueline Lazarre, de la CGT. *« Ce n'est pas la logique du contrat individuel qui est retenue. Nous sommes bien dans un dispositif collectif qui offre des garanties collectives »*, renchérit M. Jalmain.

> La référence à l'« amélioration » de l'indemnisation a disparu. Les syndicats doivent se contenter d'un engagement sur son « évolution »

Pour éviter que les conventions d'aide au retour à l'emploi ne soient obligatoires et coercitives, les syndicats ont trouvé un argument imparable. *« Pour s'attaquer au noyau dur des 1,2 million de chômeurs, si l'on suit le Medef, il faudrait un entretien individuel tous les quinze jours. Cela impliquerait que cent mille personnes soient convoquées quotidiennement. A raison de dix entretiens maximum dans la journée par agent, il faudrait recruter près de dix mille personnes »*, s'amuse Jean-Claude Quentin, de FO. *« C'est irréaliste »*, jubile son homologue de la CFTC, Michel Coquillion. Le patronat, touché au vif, ironise en privé sur les propositions de la CGT, dont le coût, chiffré par l'Unedic, atteindrait 240 milliards de francs.

Dans le texte final, l'accent est mis sur le *« retour à l'emploi »* avant l'indemnisation. Dans la bagarre, les syndicats ont perdu la référence à l'*« amélioration »* de cette indemnisation et doivent se contenter d'un engagement sur son *« évolution »*. En échange d'une revalorisation des allocations, le patronat exigeait en effet une baisse des cotisations. Malgré tout, les cinq confédérations ont le sentiment d'avoir remporté une victoire.

La mise en musique des principes généraux adoptés mercredi soir, mais pas encore signés, doit faire l'objet d'une rencontre le 31 mai. C'est alors que chacun devra sortir vraiment du bois.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

La CGT appelle à manifester samedi

La CGT a appelé à une manifestation régionale, samedi 27 mai, à Paris, de la place de la République à la place Saint-Augustin. Ce même jour, plusieurs manifestations dans les régions seront organisées, après une semaine d'action entamée le 22 mai. Objectif : *« que les salariés, les privés d'emploi, les retraités pèsent plus fortement dans les négociations avec le Medef ou les choix gouvernementaux »*, explique la Confédération dans un communiqué.

La CGT a recensé une quarantaine de départements où devraient être organisées des manifestations, samedi. Dans certains cas – notamment dans l'Ain, les Ardennes, la Corrèze, le Maine-et-Loire, les Pyrénées-Orientales –, la FSU et la CFDT se joindront à la centrale. Dans d'autres – comme dans le Gers –, c'est FO qui lui apportera son soutien. Mercredi 24 mai, la CGT avait déployé une banderole devant le siège parisien du Medef, protégé par des barrières et placé sous la surveillance de CRS.

« Promouvoir des conventions d'aide au retour à l'emploi »

Voici les principaux extraits du préambule relatif à la future convention d'assurance-chômage sur lequel les partenaires sociaux se sont accordés, mercredi 24 mai :

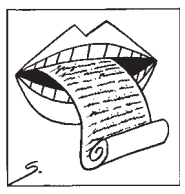

VERBATIM

Les partenaires sociaux, employeurs et organisations syndicales de salariés, réaffirment leur engagement de maintenir un dispositif paritaire d'indemnisation des salariés privés d'emploi, comme ils le font depuis 1958, et leur volonté de l'adapter aux évolutions technologiques, économiques, sociales et démographiques.

Dans un contexte marqué par une reprise d'activité créatrice d'emplois et par un recul sensible du chômage, ils réaffirment la nécessité de promouvoir un nouveau dispositif incitatif à la reprise d'emploi prenant notamment en compte les situations particulières des jeunes en difficulté et des chômeurs de longue durée.

Les partenaires sociaux, responsables de la gestion de l'assurance-chômage, considèrent qu'ils sont les acteurs les plus compétents pour définir les solutions les mieux adaptées aux problèmes posés par la situation de l'emploi. *[Ils]* réaffirment leur attachement à la politique contractuelle et au paritarisme *(...)*. *[Ils]* considèrent qu'il s'agit de renforcer les missions du régime d'assurance-chômage en conciliant la priorité de retour à l'emploi et l'évolution des conditions d'indemnisation.

Garants du contrat collectif qui génère des droits et des devoirs, les partenaires sociaux souhaitent promouvoir des conventions d'aide au retour à l'emploi définissant les engagements réciproques du système d'indemnisation et des demandeurs d'emploi. *(...)*

Les nouveaux dispositifs *(...)* ne trouveront leur totale portée que grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs dans cette démarche, ce qui suppose également un engagement fort et volontariste des branches professionnelles et des entreprises.

Les partenaires sociaux proposent que de nouvelles relations soient établies par la concertation avec les pouvoirs publics pour contribuer à la réussite de cette nouvelle démarche pour l'emploi.

Un accord qui préserve les chances de la « refondation sociale »

CELA fait songer au « un, deux, trois, soleil ! » que l'on pratique dans les cours d'école. Le temps de se retourner et hop !, les positions des uns et des autres ont bougé et se figent dans un équilibre plus ou moins stable. Dans les délicates négociations engagées depuis plusieurs semaines sur la réforme de l'assurance-chômage, tout le monde est désormais entré dans le jeu : la CFDT a « recadré » son discours, FO s'est rapprochée de l'axe central du terrain, la CGT a décidé de ne pas rester en dehors. Pour le moment, personne n'est éliminé ; c'est, en soi, un petit événement.

ANALYSE

> Aucune centrale ne peut prendre le risque de signer seule et le Medef sait que la portée en serait amoindrie

Les confédérations syndicales ont toutes procédé, en effet, à des réajustements pour apparaître sur la même ligne à l'ouverture de la discussion, mercredi 24 mai. *« Ce n'est pas si fréquent »*, se réjouissait Jean-Claude Quentin, chef de la délégation FO. La CFDT est à l'origine de ce mouvement général, mais pas tout à fait volontairement. Sa secrétaire générale, Nicole Notat, s'était beaucoup avancée, jeudi 18 mai, lorsque, présentant ses propositions en matière d'assurance-chômage, elle avait dit *« chiche ! »* au fameux contrat d'aide au retour à l'emploi – le CARE –, proposé par le Medef, *« pour permettre aux chômeurs d'accéder à de nouveaux droits »*.

Cette position déstabilise alors les partenaires syndicaux de la CFDT. La CGT est confrontée à la colère de ses comités de chômeurs. FO, dont le dirigeant, Marc Blondel, vient de comparer l'esprit du CARE à celui du *« STO »*, semble près de sortir du jeu. La CFTC, qui, comme la CFDT, plaide pour un renforcement des politiques actives de l'emploi, trouve que la centrale de Mme Notat va un peu trop vite, un peu trop loin. De son côté, le Medef laisse clairement entendre que, faute d'accord sur l'avenir de l'assurance-chômage, le 30 juin, les autres chantiers de la « refondation sociale » s'arrêteront immédiatement et que, pour conclure sur l'Unedic, une seule signature pourrait lui suffire. Tous les regards se tournent vers la CFDT.

GÉRER L'« UNITÉ »

Pour éviter le piège, les rencontres bilatérales se multiplient durant tout le week – end. Le 20 mai, Michel Jalmain (CFDT) qui a déjà vu Michel Coquillion (CFTC), s'entretient longuement avec Jean-Claude Quentin (FO). Craignant d'être marginalisée, la centrale de M. Blondel plaide sans plus attendre pour un compromis minimum sur la généralisation des conventions de conversion, en lieu et place du CARE.

Le 22 mai, les responsables de FO, de la CGC et de la CFTC se donnent rendez-vous. La CFDT a déjà infléchi son discours : Mme Notat suggère désormais que le CARE constitue un *« bonus »* pour les chômeurs qui y souscriraient sur la base du volontariat, formule qui se rapproche de celle des conventions de conversion. Mercredi, enfin, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, annonce, sur RFI, qu'il est favorable à un accord *« dès lors que la situation des chômeurs est améliorée »*.

Pour le Medef, cette unité syndicale est plus délicate à « gérer », mais elle n'est pas forcément un obstacle. L'organisation patronale sait qu'une seule signature sur une nouvelle convention Unedic en affaiblirait considérablement la portée. Sans compter qu'un tel cas de figure est fort peu probable, aucune centrale ne pouvant risquer de s'engager seule sur un texte qui susciterait de fortes réserves chez ses homologues.

En revanche, si l'organisation patronale parvenait à un accord avec plusieurs confédérations, sans abandonner l'essentiel de ses prétentions, son chantier de la « refondation sociale » s'en trouverait renforcé. *« L'image de Denis Kessler est en jeu. S'il pouvait gagner l'aura d'un grand négociateur, même en reculant, il n'aurait pas perdu au change »*, analyse FO, qui a longuement exposé cette thèse au conseiller social du Medef, Bernard Boisson. La délégation cédétiste, elle, s'est livrée, dans les couloirs du Medef, à un lent et patient travail de pédagogie vis-à-vis de la presse pour expliquer ses positions.

Le « restons groupés » a prévalu. Résistera-t-il à la séance du 31 mai ?

I. M. et C. M.

L'indice italien n'a qu'à bien se tenir!

Les performances passées mentionnées ne préjugent pas des résultats futurs.

Oyster Italian Opportunities

+243.23%

Performance du 14/05/97 au 15/05/00.
Fonds coté en EURO.

Indice de référence MSCI ITALY pour la même période: +126.39%

BAN QUE SYZ &CO

OYSTER

L'autre Sicav

Banque SYZ & CO ■ Genève
Tél: (+41 22) 819 09 05 ■ Fax: (+41 22) 310 09 80 ■ E-mail: OysterTeam@syzbank.ch ■ **www.oyster.lu**

La croissance enregistrée au premier trimestre ne tient pas ses promesses

Les prévisionnistes maintiennent leurs objectifs

« BLIP » : en langage d'économiste, ce terme, emprunté au vocabulaire anglais, signifie accident de parcours, sans gravité, qui n'a aucune raison de se répéter. C'est à ce mot qu'ont aujourd'hui recours les conjoncturistes de l'Insee pour qualifier les comptes du premier trimestre, publiés jeudi 25 mai : le produit intérieur brut a progressé de 0,7 %, alors que les dernières prévisions de l'Insee (31 mars) annonçaient un chiffre de 0,9 %.

« C'est un peu moins bien que ce qu'on espérait », confirme Michel Devilliers de l'Insee. *« C'est du côté de la production industrielle qu'est venue la faiblesse. Elle a moins progressé que prévu sans que les raisons en soient très claires »*, poursuit-il. Et d'invoquer un probable effet « tempête ». Ou encore le bogue de l'an 2000 : *« Fin 1999, les entreprises qui craignaient le bogue ont constitué des stocks, qu'elles ont liquidés au début de l'année »*, développe-t-on à Bercy. Les stocks ont contribué négativement à la croissance du premier trimestre, à hauteur de moins 0,1 point. Ils atteignent aujourd'hui des niveaux historiquement bas, comme le montre la dernière enquête de l'Insee auprès des chefs d'entreprise. Ils devraient donc augmenter de nouveau à l'avenir.

INDICATEURS BIEN ORIENTÉS

« Notre diagnostic de fond n'est pas pour autant changé. La croissance reste sur un rythme supérieur à 3,5 % », considère M. Devilliers. La demande n'a, en tout cas, rien perdu de sa vigueur. La consommation des ménages reste très favorablement orientée : elle a progressé de 0,8 % sur les trois premiers mois de l'année. Automobiles, ordinateurs, téléphones mobiles restent toujours aussi prisés. Les achats de logement ont également bondi (+ 2,1 %). Au total, la demande intérieure a contribué à la croissance à hauteur de 0,7 point. Autre moteur, les exportations, stimulées par la reprise de nos voisins et la relative faiblesse de l'euro, enregistrent une hausse de 2,3 % et restent dynamiques. Parallèlement, les importations, répondant à une forte demande intérieure, ont aussi considérablement augmenté (+ 2,4 %). Au total, le commerce extérieur a été neutre en termes de croissance au premier trimestre.

A Bercy comme à l'Insee, on voit donc l'avenir en rose. La prévision gouvernementale d'une croissance de 3,6 % pour 2000 n'a pour l'instant aucune raison de ne pas être validée par les faits. L'environnement international est porteur. Et les créations d'emplois – qui augmentent les revenus des ménages, les incitent à consommer et leur redonnent confiance – portent à l'optimisme. Pour le seul premier trimestre, plus de 140 000 personnes ont trouvé un travail. Le taux de chômage devrait bientôt passer sous la barre des 10 %. Certains économistes font valoir que la France se heurtera bientôt à son chômage structurel, en dessous duquel les entreprises n'arrivent plus à embaucher. Ici ou là, des goulets d'étranglement sont apparus dans certains secteurs, comme l'automobile, l'informatique ou le bâtiment.

Le gouvernement n'est pas insensible à ces arguments : sa réflexion sur les « trappes à inactivité », c'est-à-dire les mécanismes qui inciteraient des chômeurs à ne pas reprendre un travail même quand c'est possible, s'inscrit dans cette logique. Le niveau de chômage structurel n'est pas connu de manière précise. Selon les estimations, il serait compris entre 8 % et 10 %. Le gouvernement, qui prévoit 400 000 créations d'emplois cette année, retient probablement le bas de cette fourchette. Ce n'est pas non plus en 2001 qu'il s'attend à ce que la croissance bute sur l'emploi, même s'il prévoit que le nombre d'emplois créés diminuera (250 000 pour une croissance de 3 %). *« En 2000, les accords 35 heures signés en masse à la fin de l'an dernier devraient créer 130 000 emplois. Cette montée en régime ne se renouvellera pas en 2001 »*, explique-t-on à Bercy.

Virginie Malingre

Le Sénat demande un budget rectificatif pour la Sécurité sociale

POUR les sénateurs de l'opposition, le *« triomphalisme »* n'est pas justifié : le retour à l'équilibre financier de la Sécurité sociale annoncé par Martine Aubry, lundi 22 mai, reste très *« instable »*. Mercredi 24 mai, en présentant les conclusions d'une mission de contrôle sur l'application des lois de financement de la Sécurité sociale, le sénateur RPR de l'Isère, Charles Descours, n'a pas mâché ses mots. *« La ministre a certes bénéficié d'une amélioration de la conjoncture. Mais les prélèvements obligatoires ont augmenté et les dérapages des dépenses de santé continuent de façon terrible ! »*, s'est-il insurgé.

Sur la base de ce rapport, l'opposition envisage de réclamer, de nouveau, une loi de finances rectificative pour la Sécurité sociale, comme il en existe une pour le budget de l'Etat.

QUESTIONS SANS RÉPONSE

Une première tentative en ce sens avait déjà eu lieu, il y a quelques mois, soutenue par Jacques Chirac, lors de l'annulation par le Conseil constitutionnel, en décembre 1999, des 7 milliards de francs de ressources escomptés par le gouvernement pour financer les allègements de charge sociales liées aux 35 heures. Cette fois, c'est le protocole d'accord signé entre le gouvernement et les syndicats de personnels hospitaliers, le 14 mars, qui est en cause. *« Les mesures prises représentent globalement plusieurs milliards de francs supplémentaires »*, estime M. Descours, qui affirme *« avoir eu un mal de chien à obtenir des réponses du ministère »*. Ces accords devraient entraîner, explique-t-il, 1,8 milliard de francs en plus pour la branche maladie, dont au moins un milliard affectera l'objectif national des dépenses de santé voté par le Parlement (658,3 milliards de francs en 2000).

Pour la commission des affaires sociales du Sénat, ces mesures justifient donc une révision de la loi de financement de la Sécurité sociale. Si cette demande n'a jamais été formulée depuis l'existence de ces lois, créées par le plan Juppé en 1996, c'est *« parce que les comptes sociaux n'ont pas l'expérience des comptes de l'Etat »*. *« Mme Aubry nous répond qu'on ne peut pas réviser un budget en fonction d'une épidémie de grippe, ce en quoi nous sommes d'accord. Mais là, il s'agit d'éléments décidés en cours de route par le gouvernement, ce qui est tout à fait différent. Ils n'ont pas été discutés »*, souligne M. Descours. Pour bien montrer sa détermination, le sénateur confie qu'il étudie les moyens d'attaquer en Conseil d'Etat les décrets qui découleront des accords hospitaliers.

Ce n'est pas tout. Les sénateurs de droite redoutent aussi *« une remise en cause de l'équilibre de la branche famille »*, alors que la partie de la majoration de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) restant à la charge à l'Etat (5,5 milliards de francs) ne figure pas dans le projet dans le collectif budgétaire. Enfin, ils critiquent l'application de la couverture maladie universelle (CMU) et *« s'étonnent de trouver moins de monde que prévu »* dans le dispositif.

Isabelle Mandraud

Le Plan recommande à l'Etat-patron d'adopter une gestion prévisionnelle de l'emploi

Le ministère annonce l'installation de l'Observatoire de l'emploi public « début juillet »

Dans le cadre de ses travaux sur la gestion de l'emploi public, le Commissariat général au Plan a présenté, mercredi 24 mai, un rapport, réalisé par Serge Vallemont, qui entend rompre avec les conceptions *« inapplicables »* en vigueur jusqu'à présent. Contre une approche *« centralisée et perfectionniste »*, cette étude fait l'éloge de la *« rusticité »*, du *« dialogue social »* et de la *« gestion de proximité »*.

COMMENT améliorer la gestion du personnel dans les administrations ? Depuis dix ans, les rapports succèdent aux discours sur la nécessité de développer de nouvelles méthodes de gestion – fondées sur les compétences des agents et non plus seulement sur leur grade ou leur ancienneté –, sans qu'aucune réforme n'ait jusqu'à présent vu le jour. *« La France est le pays qui a le mieux analysé son administration »*, commente Serge Vallemont, auteur d'un rapport sur « la gestion dynamique de la fonction publique », rédigé dans le cadre des travaux du Plan sur l'emploi public (*Le Monde* du 24 mars) et présenté mercredi 24 mai. *« Le problème est de passer à l'acte »*, résume-t-il.

Alors que, d'ici à 2012, 45 % des agents de l'Etat, soit plus de 800 000 personnes, sont censées partir à la retraite, la mise en place d'une gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPE) dans l'administration est *« plus nécessaire que jamais »*, estime M. Vallemont, pour qui les marges de manœuvre ainsi dégagées doivent être mises à profit pour rendre le service public plus efficace, afin de répondre aux nouveaux besoins des usagers comme aux attentes des fonctionnaires.

Fort de son expérience d'ancien directeur du personnel au ministère de l'équipement, M. Vallemont propose pour cela une méthode *« rustique »* mais *« rapidement opérationnelle »*, qui entend rompre radicalement avec la conception *« inapplicable »* d'une gestion prévisionnelle *« hypercentralisée et perfectionniste »*.

Au regard des pratiques en vigueur, la « méthode Vallemont » repose sur quelques notions simples : pour être efficace, explique-t-il, la gestion du personnel doit être déconcentrée, elle doit *« partir du terrain en s'appuyant sur les connaissances et les motivations des agents »*. Déconcentrer ne veut pas dire *« laisser les responsables locaux faire n'importe quoi »*, ajoute-t-il : la GPE doit faire l'objet d'un pilotage central, fondé sur l'analyse des résultats *« et non plus sur des contrôles tatillons »*. Enfin, l'apprentissage sur le terrain de cette fonction *« stratégique »* par les chefs du personnel doit être progressive et menée en concertation avec les syndicats.

Pour mettre en pratique ces trois notions, le Plan insiste tout d'abord sur la nécessité de bien connaître les ressources humaines existantes, effectifs et compétences. Il préconise à cette fin la création d'une petite équipe de spécialistes, invitée à aller passer quelques semaines dans chaque ministère pour favoriser le recueil de ces informations et leur utilisation au niveau central.

DÉCONCENTRER LES MOYENS

Appelée à se professionnaliser, cette équipe pourrait à terme servir de noyau opérationnel à l'Observatoire de l'emploi public, créé en juillet 1999, et dont le ministère de la fonction publique a annoncé, mercredi 24 mai, l'installation *« début juillet »*. Celui-ci aurait notamment pour mission de conseiller le premier ministre dans ses arbitrages sur les redéploiements d'effectifs et de déterminer les missions qui pourraient être sous-traitées par le secteur privé. *« La gestion prévisionnelle doit s'appuyer sur la masse salariale, sur les emplois existants et non plus sur les emplois budgétaires »*, insiste M. Vallemont.

La GPE doit enfin mobiliser les trois variables d'action dont dispose la fonction publique – le recrutement, la formation, la mobilité –, pour lui permettre de réagir rapidement aux évolutions. Pour sortir du *« moule »* des concours administratifs, le Plan préconise la professionnalisation des méthodes de recrutement, qui pourraient se faire sur titre, avec intégration en milieu de corps ou prise en compte du passé professionnel. Le Plan propose de déconcentrer les moyens alloués à la formation et de réduire les freins financiers et statutaires à la mobilité des agents. Il suggère même qu'à terme les enveloppes financières puissent être gérées par les responsables locaux qui en sont les utilisateurs, par le biais de contrats avec leur ministère de tutelle.

Alexandre Garcia

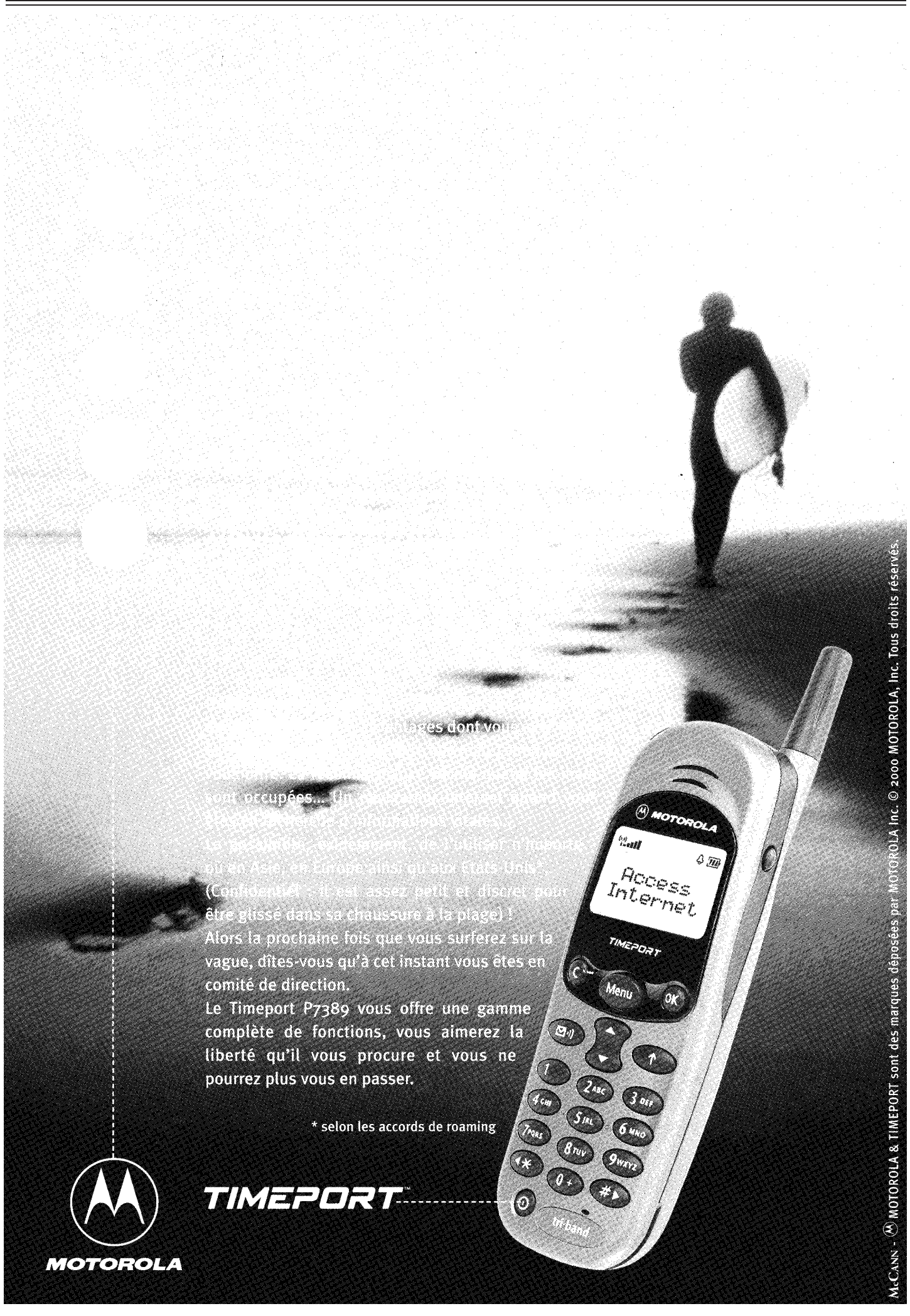

Quinquennat : M. Chirac a reçu M. Pasqua à l'Elysée

Selon un sondage CSA, une majorité de Français ne s'intéressent pas encore au débat mais voteraient « oui » au référendum

DANS L'ATTENTE d'une déclaration de Jacques Chirac sur le quinquennat, prévue en milieu de semaine prochaine, le débat se poursuit dans les partis. Contrairement à ses habitudes, le RPR a diffusé, mercredi 24 mai, un communiqué annonçant que son bureau politique s'était prononcé en faveur de la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans *« dans la mesure où la réforme se limiterait à cette seule modification »*. Cette révision *« suppose de passer par un projet de loi »* avant la consultation des Français *« dans les meilleurs délais »*, précise le communiqué, selon lequel *« le président de la République est seul maître de la décision »*.

M. Chirac, qui continue ses *« consultations »*, a reçu mercredi à l'Elysée Charles Pasqua, président du RPF, et Georges Sarre, président du MDC. L'ancien ministre de l'intérieur a renouvelé ses critiques à l'égard du quinquennat, *« une sorte de gadget »*, a-t-il indiqué. *« J'ai le sentiment que tout ça devrait être réglé cette année, de toute façon »*, a déclaré M. Pasqua. M. Sarre s'est prononcé, pour sa part, en faveur de la réduction de la durée du mandat présidentiel et du renforcement du pouvoir des assemblées, *« notamment l'Assemblée nationale »*.

UN SITE DE « VGE »

Quant à Valéry Giscard d'Estaing, qui a été à l'origine de ce débat, il a annoncé, mercredi, l'ouverture de son site « quinquennat.com ». Les trois premières lettres publiées sur le forum du site sont très consensuelles : *« bravo »*, *« enfin »*, et *« bonne idée »*.

S'il agite les responsables politiques, le débat sur le quinquennat préoccupe encore bien peu l'opinion. Selon un sondage CSA, publié jeudi dans *Le Parisien*, 51 % des personnes interrogées (contre 49 %) se déclarent peu ou pas intéressées du tout par ce débat mais 74 % d'entre elles indiquent qu'elles voteraient *« oui »* à un référendum sur le quinquennat (17 % *« non »*, et 9 % qui ne se prononcent pas). Selon 50 % des sondés, ce débat profite davantage à M. Jospin qu'à M. Chirac.

Daniel Cohn-Bendit s'engage dans la campagne des municipales à Paris

Le député européen s'est engagé à soutenir le candidat socialiste au second tour

Daniel Cohn-Bendit participera au lancement de la campagne municipale des Verts à Paris, mardi 30 mai. Mercredi, il s'est engagé à soutenir le socialiste Bertrand Delanoë au second tour. Le député européen sillonne le continent pour défendre l'idée européenne. En France, il dialogue avec les responsables de droite comme de gauche. En juin, il débattra avec François Bayrou des institutions européennes.

MERCREDI 24 mai, Daniel Cohn-Bendit a posé son sac de voyage à Paris. *« Quand je lui ai demandé de venir soutenir ma campagne, il a instantanément répondu présent. J'espère qu'on va s'amuser ! »* Yves Contassot, candidat des Verts pour les municipales de 2001 à Paris, habituellement un brin austère, ne cache pas sa joie de voir le député européen jouer les locomotives dans la campagne des écologistes, qu'ils lanceront mardi 30 mai. Mercredi, toutefois, c'est pour Bertrand Delanoë, le candidat socialiste, que « Dany » s'est déplacé, dans le rôle du « Monsieur bons offices » de la gauche parisienne. Un peu en panne de figures médiatiques, bloqué dans son dialogue avec les Verts qui ne démordent pas de leur autonomie au premier tour, M. Delanoë avait prévu avec le député européen une rencontre discrète. Elle s'est transformée en scéance de photos sur le perron de l'Hôtel de Ville pour annoncer que PS et Verts réfléchissent à un texte et à un meeting commun avant le premier tour. *« Les Parisiens ne veulent pas passer d'un sytème RPR à un système PS. Les Verts en seront garants. Mais pour construire cette alliance à gauche au second tour, il faut afficher les choses avant »*, explique « Dany ». *« A partir du moment où tout est clair sur le programme, je suis prêt à m'engager pour que Delanoë gagne avec les Verts. Nous serons indépendants au premier tour, unis au second »*, ajoute-t-il.

Les deux hommes ont aussi évoqué, entre eux, l'idée d'un ambassadeur pour porter les ambitions de Paris en Europe. Le député européen s'y verrait bien, *« ou quelqu'un comme Delors »*.

L'Europe, objet de passion pour l'ancien leader de Mai 68, qui est en passe de devenir le *go between* le plus actif de la politique internationale. Mardi, il était à Berlin avec deux ministres des affaires étrangères, l'Allemand Joschka Fischer, hérault de l'Europe fédérale, et le Polonais Bronislav Gemerek pour défendre l'idée d'une constitution européenne. Le 20 juin, il sera à Rome avec Walter Veltroni, secrétaire italien des Démocrates de gauche (ex-PCI), et Massimo Cacciari, philosophe et maire démissionnaire de Venise, pour débattre, encore, de la construction européenne. A la mi-juin, il promet, à Strasbourg, une conférence de presse commune avec le président de l'UDF, François Bayrou. *« Nous sommes d'accord sur les institutions européennes, il faut avancer là-dessus. Cela n'empêche pas d'avoir des divergences de fond sur le social ou l'immigration »*, justifie-t-il.

> Le danger, il le sait, c'est de « donner le vertige », mais, en ce moment, il se sent « très bien dans [sa] peau et dans [son] rôle »

« Aujourd'hui, il n'y a pas assez de débat à gauche. On doit faire face à des problèmes que l'on ne résout pas en fonction d'une appartenance politique », argumente le député européen, qui a engagé une tournée en Europe pour défendre sa « Troisième gauche verte » (TGV). En Espagne, après deux débats à Madrid et à Barcelone, il a publié son texte avec un député européen espagnol et en a déjà vendu 15 000 exemplaires.

Infatigable, il croisait le fer, lundi 22 mai, sur sa « TGV » avec son ami Henri Weber, à l'invitation d'Olivier Duhamel et de son club proeuropéen, le REVE. *« Ce n'est pas un texte refondateur, ses défis sont d'anciennes questions »*, critiquait le sénateur socialiste. *« Vous êtes en pleine contradiction au PS, sur l'Europe, Jospin fait la danse du scalp et n'a aucune vision d'avenir »*, rétorquait « Dany ».

On lui reproche ses contacts répétés avec le centre et la droite ? *« Pourquoi aurais-je dit non à Madelin pour ses "passeports pour la liberté", à partir du moment où c'est une bonne idée ? »* Ses contacts avec Alain Juppé et Jacques Toubon pour réfléchir aux institutions européennes ? *« Je leur ai dit ma très grande prudence par rapport au cumul des mandats, par exemple premier ministre et maire d'une grande ville. Juppé m'a dit : "Je vous promets, jamais plus !". »*

Le danger, il le sait c'est de *« donner le vertige »*, mais en ce moment, il se sent *« très bien dans* [sa] *peau et dans* [son] *rôle »*, car Dany Cohn-Bendit sait aussi *« rester au calme »*. Il plonge la main dans son sac et en extirpe un livre du Bosniaque Dzevad Karahasan qui a pour cadre Sarajevo. *« Ça parle de l'impossibilité de partir et de l'impossibilité de rester. Un roman extraordinaire »*.

Béatrice Gurrey

Mme de Panafieu à la commission d'investiture

Daniel-Georges Courtois, conseiller régional d'Ile-de-France, proche de Philippe Séguin, et l'ex-candidate à la Mairie de Paris, Françoise de Panafieu, ont été élus, mercredi 24 mai, délégués du comité départemental de la fédération RPR de Paris. Ils siégeront, à ce titre, au comité politique du RPR, qui doit entériner, samedi 27 mai, le choix du député des Vosges comme candidat à la Mairie de Paris.

Egalement candidat au poste de délégué, Jean-François Legaret, adjoint au maire de Paris, Jean Tiberi, chargé des finances, et maire du 1er arrondissement, a été battu. L'échec de ce « tibériste », considéré comme plutôt mesuré, mesure la perte d'influence du maire de Paris au sein de la fédération. Enfin, Nicole Catala, députée de Paris, proche de M. Séguin, mais actuellement en conflit avec ce dernier pour la direction de la liste dans le 14e arrondissement, a été réélue à la présidence du comité départemental.

L'irréductible « village » bourgeois du 16e suscite les convoitises

***« LE 16e** est un arrondissement de gens de qualité. »* Claude Fain, chirurgien-dentiste de l'avenue Victor-Hugo, ne tarit pas d'éloges sur ceux qui, comme lui, habitent le *« village »* le plus bourgeois de la capitale, *« le Bobigny de la droite »*, selon l'expression du président de la fédération UDF de Paris, Didier Bariani, lui-même élu du populaire 20e. Ainsi le maire du 16e, Pierre-Christian Taittinger (DL), est-il un *« homme d'exception »* qui, à soixante-quatorze ans, espère bien briguer un nouveau mandat en 2001. Certes, comme le souligne M. Fain, *« les instances nationales en décideront peut-être autrement, mais ce serait dommage»*.

Paul-Loup Sulitzer et Gérard Lenorman, eux, sont des *« gens merveilleux »*. Le 21 février, l'écrivain et le chanteur, *« amis intimes »* de M. Fain – qui garde encore un souvenir ému des *« boums »* auxquelles il a participé, adolescent, avec M. Sulitzer –, ont poussé l'amabilité jusqu'à se rendre au siège national de l'UDF, rue de l'Université. Ce jour-là, M. Fain est devenu le nouveau responsable de l'UDF dans le 16e arrondissement. *Exit* Colette Talmon, centriste d'un âge respectable, qui occupait cette fonction depuis une dizaine d'années : la commission de recours, qu'elle avait saisie, a rejeté son récit d'un vote troublé, selon elle, par une *« ruée vers les urnes »* et une *« dispersion de bulletins de vote »*. M. Fain est membre du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), lointain héritier des giscardiens et formation dont le président, Hervé de Charette, conserve une autonomie relative au sein de l'UDF. Conseiller régional, député, maire, M. de Charette dispose d'une solide implantation en Maine-et-Loire. Il n'en est pas moins, lui aussi, un *« homme de grande qualité »*, comme le souligne M. Fain.

CONFÉRENCE

La preuve, lorsque M. de Charette avait répondu à l'invitation de M. Taittinger de donner, à la mairie du 16e arrondissement, une conférence sur le processus de paix au Proche-Orient, chacun avait imaginé qu'il venait en repérage. *« Il a toutes les qualités pour plaire à l'électorat du 16e. Un ancien ministre des affaires étrangères ne détonnerait pas dans cet arrondissement »*, estime Olivier Mousson, qui fait équipe avec M. Fain. *« On ne peut rien contre les bruits qui courent »*, constate Eric Hélard, qui est à la fois attaché parlementaire de M. de Charette et président du PPDF Paris.

L'ancien ministre était présent à la convention de l'UDF Paris, le 18 mai. Au président de la fédération, M. Bariani, qui s'étonnait de sa présence, M. de Charette s'est borné à répondre : *« Je ne suis pas invité, mais sache que je ne me désintéresse pas de Paris. »* Entre gens de qualité, point n'est besoin, à ce stade, d'en dire davantage.

Jean-Baptiste de Montvalon

La Tribune Standard & Poor's

Cette année encore, notre exigence de résultats a donné des résultats.

Pour votre plus grand bénéfice.

2000
- **Victoire du Meilleur Promoteur de plus de 10 fonds** sur 1 an,
- **Victoire du Meilleur Promoteur de plus de 10 fonds** sur 5 ans,
- **Victoire du Meilleur Promoteur de plus de 10 fonds** sur 10 ans,
- **Victoire du Meilleur Fonds dans la catégorie Actions USA** sur 5 ans.

1998 **Victoire du meilleur fonds de la catégorie Actions USA** (fonds : DWS US Aktien Typ O) sur 1 an.

1997 **Victoire du Meilleur Promoteur** sur 5 ans.

Osez la gestion privée,
contactez-nous dès maintenant

www.deutschebank.fr

THE SALES MACHINE - RCS Nanterre B422-834-333-000-29 - Photos : Marzenti

BORDEAUX - LILLE - LYON - MARSEILLE - NANTES - NICE - PARIS - TOULOUSE

La droite refuse à la ministre de la justice un consensus sur la présomption d'innocence

L'opposition n'a pas voté, en séance publique, le texte qu'elle avait approuvé en commission

La discussion et le vote, à l'Assemblée nationale, du texte élaboré en commission mixte paritaire Assemblée-Sénat sur la présomption d'innocence ont réservé une déception à la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. Bien qu'approuvé à l'unanimité de la commission, l'opposition, en séance publique, l'a critiqué et a refusé de le voter : les groupes RPR, UDF et DL se sont abstenus sur ce texte, qui doit revenir au Sénat le 30 mai.

MOINS d'une semaine après l'accord unanime de la commission mixte paritaire (sept députés et autant de sénateurs) sur le projet de loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes (*Le Monde* du 20 mai) présenté par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, la droite a surpris, mercredi 24 mai, à l'Assemblée nationale, en s'abstenant lors du vote final et en fustigeant la *« satisfaction ampoulée »* du gouvernement. Seule la majorité a approuvé un texte qui devrait être définitivement adopté, le 30 mai, au Sénat.

Dans l'après-midi, les responsables socialistes se félicitaient par avance de l'adoption à la quasi-unanimité, dans la même journée, de deux textes : la prestation compensatoire en cas de divorce et, surtout, la présomption d'innocence, un des volets de la grande réforme de la justice que Mme Guigou aurait aimé mener à bien. Ce texte, profondément modifié au cours des navettes entre le Palais-Bourbon et le Palais du Luxembourg, est une *« coproduction gouvernement-Assemblée-Sénat »*, pour reprendre son expression. Il limite les possibilités de détention provisoire (34,8 % des 53 000 détenus), favorise les libérations conditionnelles (dont le nombre n'a cessé de baisser), instaure un appel tournant pour les verdicts des cours d'assises, introduit l'enregistrement audiovisuel des gardes à vue des mineurs (à partir de l'été 2001) et autorise l'avocat à la première heure de garde à vue.

« C'est une étape capitale dans l'histoire de notre procédure pénale », avait affirmé la ministre de la justice dans l'Hémicycle. *« Je ne comprends pas que l'on mégote sur des réformes importantes pour des raisons politiciennes*, confiait-elle, un peu plus tard, dans les couloirs. *Ces mesures auraient pu faire, en d'autres temps, l'objet de quatre grandes lois. »*

La libération conditionnelle ? Robert Badinter s'apprêtait à déposer un projet en 1983, mais François Mitterrand lui avait demandé de le retirer après un triple meurtre commis par un détenu ayant bénéficié d'une telle libération. L'appel des verdicts d'assises ? *« Cela n'allait pas de soi, car on remet en question la décision des jurés, incarnation du peuple souverain qui s'exprime »*, rappelle Mme Guigou. La limitation du nombre de détentions provisoires ? La France rejoint les autres pays européens, plus respectueux des droits des prévenus.

VOLONTÉ D'EN DÉCOUDRE

La désignation de Patrick Devedjian comme orateur du groupe RPR était le signe, selon la garde des sceaux, de la volonté de la droite d'en découdre, même si nombre de ses amendements avaient été retenus au cours des débats. Le député des Hauts-de-Seine, bien que membre de la commission qui avait approuvé le texte, ne s'est pas privé d'attaquer le gouvernement. *« Comme il y a loin de la coupe aux lèvres !*, a-t-il ironisé. *La satisfaction de soi-même, souvent sentencieuse, ne réussit pas à cacher la pauvreté de la réforme. »* Le porte-parole du RPR a dit son regret qu'on n'ait pas introduit la présence de l'avocat durant toute la garde à vue et que, dans les faits, le juge d'instruction reste tout puissant, malgré la création d'un *« juge des libertés et de la détention »*. *« La montagne a accouché d'une souris »*, a-t-il conclu.

« Non, madame, ce n'est pas un grand texte historique », avait déjà lancé Philippe Houillon au nom du groupe Démocratie libérale, regrettant, en particulier, que cette réforme soit *« encore en retrait par rapport aux dispositions du droit européen »*. Le gouvernement *« est passé à côté de la grande réforme dont notre procédure pénale a besoin »*, a conclu le député du Val-d'Oise. Au nom de l'UDF, Emile Blessig (Bas-Rhin) a observé que, malgré des *« aspects indubitablement positifs »*, le texte n'allait pas assez loin, notamment pour limiter les pouvoirs du juge d'instruction.

Défendant, au contraire, ce qu'elle considère comme *« un grand texte de libertés publiques »*, Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) a dénoncé *« la pauvreté de l'argumentaire »* de la droite, notamment celle de M. Devedjian. Les réformes que le gouvernement mène dans le domaine de la justice ont bien du mal à passer à droite, même si elles ont parfois fait l'objet d'un consensus sur le fond. Après la volte-face du RPR sur la proposition de loi précisant la responsabilité pénale des décideurs publics *(lire ci-dessous)*, l'abstention de la droite sur la présomption d'innocence en est une nouvelle illustration. Mme Guigou se dit toujours *« prête »*, néanmoins, à reprendre ses projets de réforme, notamment celle du lien chancellerie-parquet, afin d'instituer une *« véritable séparation »* entre le pouvoir politique et la justice.

Jean-Michel Bezat

Elisabeth Guigou sonde politiques et associations sur la responsabilité pénale des décideurs publics

LE GOUVERNEMENT a décidé de remettre sur le métier la proposition de loi tendant à préciser la responsabilité pénale des décideurs publics en cas de délit non intentionnel, qui devait être définitivement adopté, le 30 mai, après un vote favorable du Sénat. Après la décision de Lionel Jospin de retirer ce texte de l'ordre du jour du Parlement (*Le Monde* du 25 mai), Elisabeth Guigou a immédiatement engagé des consultations sur une *« réforme nécessaire »* qui, assure-t-elle, *« n'est pas enterrée »*.

La garde des sceaux veut, dans un premier temps, rassurer les personnes victimes de la négligence, des erreurs ou des fautes d'élus, de décideurs publics ou de simples citoyens sur les intentions du gouvernement. Ce texte *« n'organise en aucun cas l'impunité »*, a-t-elle souligné, mercredi 24 mai, en recevant les représentants d'associations (hémophiles, transfusés, victimes de l'amiante, accidentés du travail ou de la route...), qui réclamaient le gel du texte. Le projet qui a été voté par les députés est, selon elle *« équilibré »* et permet de *« concilier une meilleure définition de la responsabilité pénale pour les délits non intentionnels et le respect absolu de la protection des droits des victimes »*.

DES DOMAINES SENSIBLES

Comme elle l'avait fait au Sénat, puis à l'Assemblée, Mme Guigou a précisé que la répression ne doit pas faiblir dans des domaines aussi sensibles que les atteintes à l'environnement, la violence routière, les entorses au droit du travail ou la santé publique. Elle a annoncé qu'elle poursuivrait les consultations avec les associations dans le cadre d'un groupe de travail qui se réunira dès la semaine prochaine à la chancellerie. Elle est même disposée, si nécessaire, à peaufiner l'article 1 de la proposition de loi, qui reformule l'article 121-3 du code pénal sur les délits non intentionnels.

Le second objectif de la ministre de la justice est d'obtenir un *« large consensus politique »* autour de cette réforme. Il passe par une *« clarification »* de la position de la droite qui, selon elle, *« joue un double jeu »* : à l'initiative de cette proposition au Sénat, l'ensemble de l'opposition (RPR, UDF, DL) s'est finalement abstenue lors du vote de l'Assemblée nationale, non sans avoir essayé, en commission puis au cours des débats, de renforcer la protection des élus contre les poursuites pénales.

La semaine prochaine, Mme Guigou va recevoir l'ensemble des présidents des groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat. Elle attend, notamment, les explications de Jean-Louis Debré, président du groupe RPR au Palais-Bourbon, qui avait été à l'origine de l'abstention de la droite.

J.-M. B.

La justice tranchera au fond le litige au sein du RPF

LE TRIBUNAL des référés de Nanterre (Hauts-de-Seine), saisi par quarante secrétaires départementaux du Rassemblement pour la France (RPF), a *« interdit »*, mercredi 24 mai, à Charles Pasqua de *« comptabiliser »* les réponses des adhérents du RPF au référendum lancé le 19 mai et qui doit prendre fin le 30, *« jusqu'à ce qu'il soit mis fin au litige par décision du juge du fond éventuellement saisi, ou par tout autre mode de règlement du conflit »*.

Le juge n'ordonne pas l'annulation des opérations de vote, comme le demandaient les plaignants, mais il relève que *« la régularité du référendum en cours est sérieusement contestable »*. M. Pasqua a indiqué qu'il a *« chargé ses conseils de saisir le juge du fond »* et, qu'en attendant, la consultation des adhérents *« se poursuit normalement »*. – *(Corresp.)*

Le RPR, l'UDF et DL tentent de s'entendre à Lyon

CE N'EST PAS encore l'union, ce n'est plus la division : les présidents des fédérations du Rhône de l'UDF, Michel Mercier, du RPR, Michel Forien, et de Démocratie libérale, Bernard Perrut, ont annoncé, mercredi 24 mai, après une réunion à Paris, la création d'un *« comité permanent de l'union de l'opposition républicaine »* en vue des élections cantonales et municipales de mars 2001. Les trois partis se sont mis d'accord pour présenter des candidatures et des listes communes sauf... à Lyon, où les stratégies d'Henry Chabert (RPR) et de M. Mercier, tous deux candidats déclarés, divergent. Concurrencés par le « tandem » formé par les dissidents Christian Philip (UDF) et Jean-Michel Dubernard (RPR), les deux hommes ont cependant jeté les bases d'une alliance pour le second tour.

Le RPR et M. Chabert sont favorables à la constitution de deux listes au premier tour afin d'offrir *« le moins d'espace possible à Charles Millon »* et de laisser les électeurs départager l'UDF et le RPR. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **DIVORCE : l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité,** en deuxième lecture, mercredi 24 mai, la proposition de loi sur la prestation compensatoire en cas de divorce. Le texte, qui vise à favoriser le versement de la prestation sous forme de capital et qui assouplit les conditions de révision de la rente, devrait être définitivement adopté d'ici au 1er juillet, selon le rapporteur Alain Vidalies (PS, Landes).

■ **SONDAGE : la cote de popularité de Jacques Chirac gagne 4 points en mai et celle de Lionel Jospin 3 points,** selon le dernier sondage réalisé par Louis-Harris, du 19 au 20 mai auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié par *Valeurs actuelles* (daté 26 mai). Le président de la République recueille 66 % d'opinions favorables, contre 29 % d'opinions contraires. Le premier ministre recueille 62 % d'opinions positives contre 34 % de négatives.

■ **MUNICIPALES : Brice Lalonde, président de Génération écologie, a présenté,** mercredi 24 mai, les « animateurs » de son parti dans les arrondissements parisiens en vue de la campagne municipale. Il a indiqué qu'il *« ira discuter »* avec Philippe Séguin si celui-ci est intéressé.

■ **MUTUALITÉ : le conseil d'administration de la mutualité française a approuvé à l'unanimité,** mercredi 24 mai, les *« grandes orientations »* de l'avant-projet de loi de réforme du code de la mutualité. Elle a jugé *« avoir obtenu satisfaction de la part du gouvernement sur des points essentiels »*.

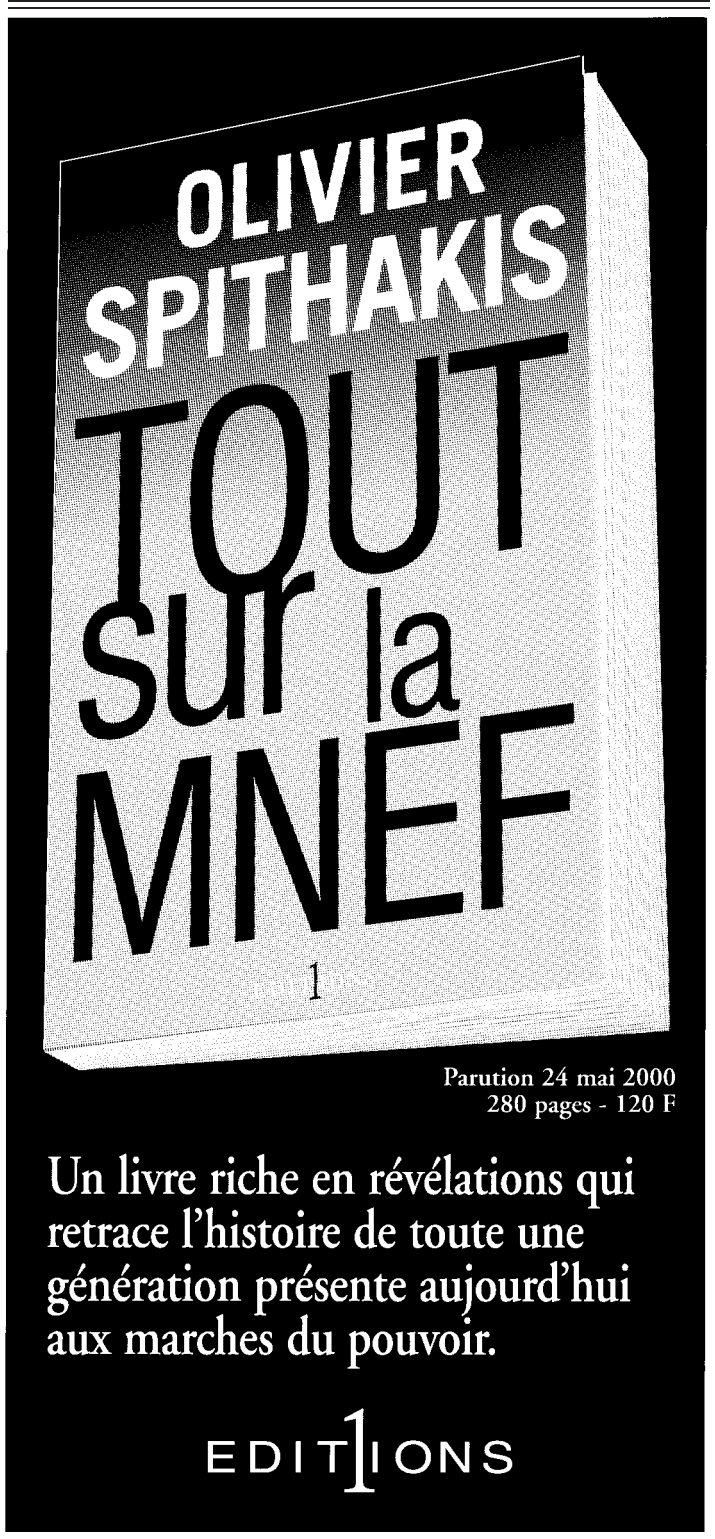

Parution 24 mai 2000
280 pages - 120 F
Un livre riche en révélations qui retrace l'histoire de toute une génération présente aujourd'hui aux marches du pouvoir.
EDITIONS 1

LÉONARD DE VINCI PÔLE UNIVERSITAIRE
3ème cycle
INGÉNIERIE ET NÉGOCIATION COMMERCIALES INTERENTREPRISES
Pour devenir
Ingénieur d'affaires/ Chef de produits "b to b"
Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA, DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 2000
Formation d'octobre 2000 à septembre 2001 dont 6 mois de mission en entreprise.
www.devinci.fr/inci
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

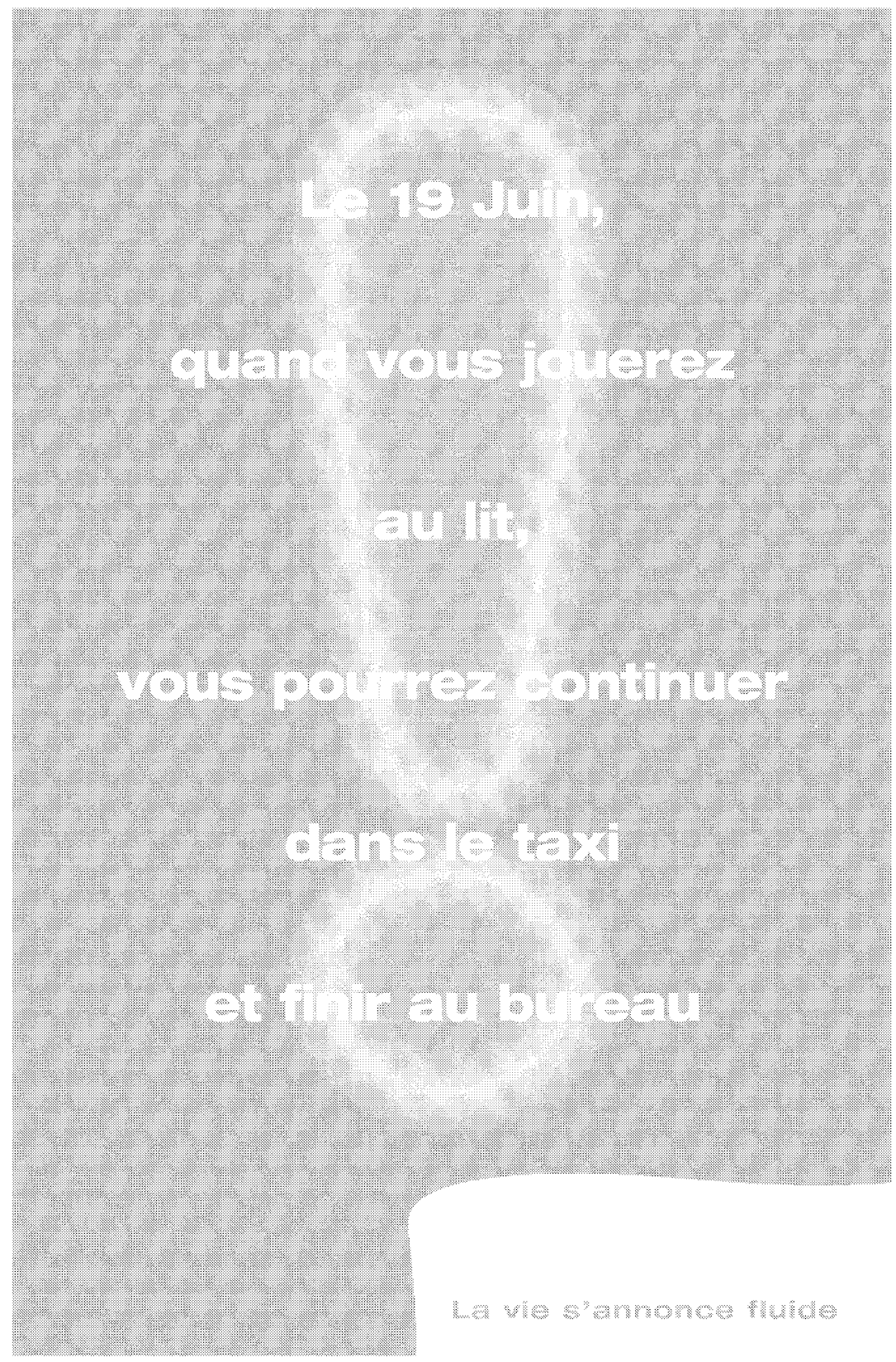

SAVOIRS **Le premier marché mondial de l'éducation, de la formation et du savoir, s'est ouvert, mercredi 24 mai, à Vancouver, au Canada, en présence de 3 000 professionnels venus de 56 pays. ● CETTE RÉUNION a pour but de *« favoriser le développement des transactions commerciales »* dans le domaine des savoir-faire éducatifs. Ce marché devrait représenter 90 milliards de francs en 2005. ● CE « BUSINESS ÉDUCATIF » comprend la formation de cadres, le montage d'instituts universitaires de technologie à l'étranger, la conception de l'enseignement à distance ou la fabrication de CD-ROM. ● EDUFRANCE, un groupement d'intérêt public financé par les ministères de l'éducation nationale et des affaires étrangères, est chargé de promouvoir le système éducatif français à l'étranger. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)***

Le premier marché mondial de l'éducation s'est ouvert à Vancouver

Création de systèmes d'enseignement à distance, installation d'universités à l'étranger, vente de CD-ROM, formation de cadres : 56 pays se pressent à ce Salon destiné à « favoriser le développement de transactions commerciales » en matière de savoir-faire éducatifs

VANCOUVER (Canada)
de notre envoyée spéciale

Brandissant des pancartes affirmant que *« les élèves sont des citoyens, pas des consommateurs »*, que *« l'éducation publique n'est pas à vendre »* ou encore que *« ce sont les esprits qu'il faut développer, pas le marché »*, des dizaines de personnes manifestaient, mercredi 24 mai, devant le Centre des conventions de Vancouver (Canada) alors que s'ouvrait le premier World education market (marché mondial de l'éducation), de la formation et du savoir. Cet intitulé aux accents de globalisation et de libéralisme désigne un centre où vont se presser, du mercredi 24 mai au samedi 27 mai, quelque trois mille professionnels venus de 56 pays et représentant 458 organismes publics ou privés.

Dans les allées de ce marché, ministères et universités côtoient opérateurs de télécommunication, éditeurs de produits multimédia, fournisseurs et concepteurs de produits en ligne, entreprises audiovisuelles et organismes de télé-enseignement... Loin derrière le Canada et les Etats-Unis, la France figure à la troisième place des pays représentés à ce nouveau rendez-vous. Au pavillon français, l'agence Edufrance (*lire ci-dessous*) abrite six universités (Bordeaux, Caen, Toulouse-I, Montpellier-II, Picardie, Paris-III), trois écoles de commerce (Grenoble, La Rochelle, Clermont-Ferrand), Sciences-po Paris, le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et le Centre international d'études pédagogiques (CIEP). Grand absent : le Centre national d'enseignement à distance (CNED) pourtant au cœur du sujet. Plus loin, des éditeurs, tels que Bayard Presse et Hachette, ont fait le voyage ainsi que la Cinquième ou des start-up comme Studi.com.

« Nous sommes venus pour voir et comprendre », explique François Blamont, directeur général d'Edufrance, qui reconnaît que l'offre française, notamment en matière d'enseignement à distance, n'est pas à l'échelle du monde. Alors qu'aux Etats-Unis, les universités mettent des milliers de cours en ligne, la France tente de faire collaborer ses établissements d'enseignement supérieur pour développer des formations à distance.

DEMANDE SOCIALE

« Le débat franco-français sur secteur public et privé est dépassé, considère François Blamont. *L'enjeu est de faire monter en modernisme et en qualité le service public et de labelliser ce qui se fait de bien dans le privé. Les ennemis d'Edufrance, ce sont les profs qui estiment que l'enseignement doit être 100 % public. »* Tous les contrats quadriennaux signés entre l'Etat et les universités ont désormais un volet nouvelles technologies de l'information et de la communication. Mais, regrette Françoise Thibault, chargée de mission à la sous-direction de la technologie au ministère de la recherche, *« il y a trop de demandes sur les équipements et pas assez sur les formations et les projets pédagogiques »*. Pourtant, *« l'intérêt de la formation à distance est de répondre à une demande sociale et de changer l'université en termes d'ingénierie éducative »*, ajoute-t-elle. Cette nécessité de développer l'enseignement via le Web suppose une formation des personnels universitaires et une redéfinition du service et de la carrière des professeurs. L'enseignant peut être amené à produire des ressources multimédia et à faire du tutorat en ligne. *« Ce domaine est un défi pour les universités. Il faut faire attention à ne pas laisser passer le train »*, prévient le Canadien Claude Lavoie de l'Open Learning Agency.

D'autant que le risque de voir se multiplier sur le Web des cours, voire des cursus complets proposés par des entreprises privées ou des établissements étrangers, existe. La start-up française Studi-.com propose depuis moins d'un an un service de formation tutorée sur Internet en langues, bureautique et comptabilité, pour l'heure destiné aux besoins de formation continue des personnels des grandes entreprises. Mais Studi-.com ne cache pas qu'elle souhaite *« attaquer le marché grand public en développant, avec des partenaires privés, le soutien scolaire »*. *« Ce service sera réservé à ceux qui pourront se le payer,* concède Daniel Purlich, directeur du marketing et de l'international de Studi.com. *Il faut faire attention à ce que la formation sur Internet n'engendre pas le même processus d'hégémonie américaine que celui constaté dans la télévision et le cinéma. »*

Face au risque d'uniformisation et de marchandisation de la formation, le ministère de l'éducation nationale doit à la fois défendre le service public d'enseignement et assurer un rayonnement culturel à l'international. Pour l'ancien ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, la France devait éviter deux travers : l'attitude du *« nostalgique grincheux »* qui essaie de *« construire des lignes Maginot artificielles pour s'opposer à l'inévitable évolution technologique du monde »* et celle du *« petit débrouillard libéral »* qui accepte *« la logique du libéralisme intégral en se contentant de chercher à s'adapter individuellement, au mieux, au modernisme »*. Il proposait alors de *« chercher à maîtriser cette évolution, à l'organiser, à l'humaniser, pour le profit du plus grand nombre »*. Encore un dossier « chaud » sur lequel Jack Lang devra se prononcer car ce marché devrait devenir un rendez-vous annuel.

Sandrine Blanchard

Un marché de 90 milliards de dollars en 2005

Créé et organisé par Reed Midem – qui a déjà à son actif le MIP-TV, le MIPCOM ou le MIDEM –, le World education market (WEM) a pour objectif de *« favoriser le développement de transactions commerciales »* dans le domaine des contenus, des services et des savoir-faire éducatifs.

***« A l'heure où nous entrons dans la société de la connaissance, force est de constater que l'éducation entre dans l'ère de la mondialisation. L'émergence d'économies qui priment l'accès au savoir et l'arrivée d'une large gamme de nouvelles technologies au service de l'apprentissage en sont les moteurs »*, notent les organisateurs. Le chiffre d'affaires de ce nouveau marché devrait s'élever à plus de 90 milliards de dollars en 2005 (environ autant d'euros).**

Du « marché de l'étudiant mobile » aux universités clés en main

***« NOUS SOMMES** des truites d'eau douce face à des requins. »* Un directeur de grande école décrit ainsi l'état d'esprit des établissements d'enseignement supérieur face au *« marché mondial »* de l'éducation. Ce marché, appréhendé de façon quasi industrielle par les Anglo-Saxons, commence à peine à devenir, sous cet aspect mercantile, une réalité pour les Français. Les étudiants étrangers sont l'objet de toutes les sollicitations, mais aussi les enseignants, dont le prix s'envole.

L'activité internationale des écoles et des universités reste, en dehors des innombrables conventions d'échange gratuit signées avec des institutions étrangères, très dispersée. Elle vise d'abord à prendre une part du *« marché de l'étudiant mobile »*. Estimé à 350 milliards de francs dans le monde, il permet aux champions de la catégorie, les Australiens, de financer leur éducation supérieure : payant des droits de scolarité plus élevés que les nationaux, les étudiants étrangers apportent au pays un milliard de dollars. Les Français, attachés à la gratuité des cursus, vendent cependant, eux aussi, des formations de troisième cycle : MBA, mastères en tous genres, dont les frais de scolarité peuvent atteindre 150 000 francs par an. Autre *« segment »*, la formation continue de cadres, enjeu d'une compétition naissante où les établissements deviennent des prestataires de services concurrents d'entités privées. Ainsi, une journée de formation se rémunère de quelques milliers à 200 000 francs par jour.

Les Français développent, enfin, l'ingénierie de formation, activité souvent sponsorisée par de grands organismes internationaux comme la Banque mondiale ou la Commission européenne. La France décroche 350 millions de francs sur les 6 milliards alloués par ces grands organismes à l'éducation (*lire ci-dessous*). Dans ce cadre, des IUT (Institut universitaire de technologie) ont été montés dès le début des années 80 au Venezuela, en Pologne ou au Vietnam, une cinquantaine de premiers cycles d'universités ont été délocalisés, et un consortium bâtit l'Université française d'Egypte. La chambre de commerce de Paris a ouvert en 1996 l'Ecole supérieure des affaires de Beyrouth : 65 millions de francs ont été investis sur cinq ans, en partenariat avec le gouvernement libanais, son homologue français et des entreprises. Avec 250 étudiants en troisième cycle, l'école s'autofinance déjà. Son directeur note qu'elle draine, parmi ses étudiants, 80 % d'anciens élèves de l'université américaine, sa concurrente sur place.

STRATÉGIE DE NICHE

Internet suscite des espoirs nouveaux, bien que les réalisations soient encore embryonnaires. La Conférence des présidents d'université s'apprête à constituer un groupement d'intérêt public pour l'enseignement à distance. Sans attendre, l'université Henri-Poincaré de Nancy vient de créer un cours complet de maintenance industrielle *« en ligne »* qu'elle vient de vendre à une homologue privée en Belgique. Deux millions de francs ont été nécessaires pour monter huit modules de 32 heures, vendus 5 000 francs pièce. *« On espère être rentable »*, indique Marc Gabriel, son responsable. La petite Ecole supérieure de commerce de Pau, quant à elle, a créé un MBA en ligne en 1997. *« Un investissement lourd dans une stratégie de niche »*, souligne son directeur, Philippe Lafontaine. Ce dernier a débauché un professeur de la Virtual On Line University du Missouri, et recruté cinq nouveaux enseignants. Il accueille deux promotions annuelles de 12 étudiants étrangers, chacun aquittant 14 000 dollars (environ autant d'euros) de frais de scolarité.

« Nous sommes dans des rapports de force inégaux », reconnaît Didier Jourdan, son homologue de l'ESC Montpellier, qui vient d'investir 2,5 millions de francs dans un *« bachelor »* (bac + 3) en ligne, en coopération avec la Southern University d'Adelaïde (Australie). Le *« retour sur investissement est prévu dans les cinq prochaines années. Mais le premier retour, ce sera déjà de ne pas disparaître »*. Pour ce programme, qui accueille 200 étudiants des deux pays, quinze mois ont été nécessaires pour convaincre les Australiens de bâtir un cursus dont la moitié du temps se déroule en France et en français. Même négociation sur le montant des frais de scolarité : 80 000 francs proposés par les Australiens, 40 000 au final. En échange, la sup de co devra promouvoir en Europe un mastère australien spécialisé dans le marketing du vin.

Face à leurs concurrents, dont certains vendent leurs diplômes sur des télévisions par satellite aux heures de grande écoute, les Français comptent trouver leur force dans l'union, pour pallier la faiblesse de leurs moyens humains et financiers : alliances écoles-universités et réseaux de pairs se multiplient. Pour l'heure, ces efforts, qui visent à apporter aux établissements de nouveaux savoirs et à leur assurer des débouchés supplémentaires, ne génèrent pas de ressources significatives. *« Nous ne sommes pas dans la logique australienne, à financer nos programmes en France par la formation d'étrangers »*, souligne le directeur international d'HEC.

« INVESTISSEMENT MARKETING »

L'activité internationale apporterait actuellement au mieux 1 % à 2 % des ressources des universités, estime-t-on à la Conférence des présidents d'université. Même analyse du côté des formations d'ingénieurs. L'Ecole nationale des ponts et chaussées, qui, comme d'autres, a ouvert aux étrangers plusieurs mastères spécialisés, avoue qu'elle *« va consentir un investissement marketing »* pour mieux les développer. Elle en attend *« un léger excédent »*. *« On ne va pas chercher la manne,* affirme Claude Moreau, responsable de la formation continue de l'Université technologique de Compiègne, malgré d'ambitieux projets en matière de formation à distance. *« Nous sommes actifs mais restons marqués par notre culture de service public. Nous n'avons pas admis encore que la formation est un business. »*

Nathalie Guibert

Edufrance tente de vendre l'école à la française

POUR EDUFRANCE, l'heure de vérité sonnera en 2001. La pertinence de l'agence créée en novembre 1998 pourra se mesurer : aura-t-elle contribué à accroître le nombre d'étudiants étrangers en France (130 000 aujourd'hui, 300 000 de plus attendus) ? Aura-t-elle réussi à placer l'Hexagone en bonne place dans le *« commerce mondialisé de l'esprit »* dont parlait Claude Allègre ? Pourra-t-elle, alors, voler de ses propres ailes et quitter la forme d'un groupement d'intérêt public ?

Les polémiques des débuts, nourries par le parcours contesté de son directeur général, François Blamont, venu du secteur privé *(Le Monde* du 6 juillet 1999), se sont tues. Chacun s'accorde à penser que la création d'Edufrance s'imposait. *« Il ne s'agit pas de vendre au sens propre, mais de regrouper les forces du système éducatif pour les promouvoir, contre une offensive libérale qui nous inquiète »*, insiste-t-on au ministère de l'éducation nationale.

« DU TEMPS-PROFESSEUR »

Eviter de voir les meilleurs étudiants happés par les pays anglo-saxons, assurer une présence politique et garantir des retombées économiques : *« Nous devons marquer notre territoire sur le plan éducatif comme on le faisait avant sur le plan militaire »*, tonne Christian Vuillez, directeur de la formation de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Pour ce dernier, auteur en 1999 d'un rapport sur « la compétitivité éducative internationale de la France », l'agence est un tremplin.

Mais la *« vitrine »* manque de moyens. Edufrance est dotée d'un budget de 17,2 millions de francs, abondé par les ministères de l'éducation nationale et des affaires étrangères. Trois fois moins que son homologue d'outre-Manche, le British Council. L'agence regroupe 138 adhérents, universités, grandes écoles ou Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), et affiche un chiffre d'affaires de 36 MF (65 MF prévus en 2001) : 80 % proviennent de la vente de contenus pédagogiques, 20 % de la vente de maîtrise d'œuvre sur des projets internationaux. Quand Edufrance décroche un marché, la manne est reversée aux établissements, moyennant une commission de 8 % prélevée par l'agence. Pour attirer les étudiants, Edufrance développe des services pratiques et tient des stands dans une quinzaine de Salons internationaux. Son catalogue comprend une centaine de cursus dédiés aux étrangers, de la médecine à la gestion. Tarif de ce cursus : 60 000 francs par an en moyenne.

François Blamont estime que des *« marchés considérables »* s'ouvrent à Edufrance : production de CD-ROM, montage de nouvelles universités ou d'écoles professionnelles, enseignement à distance. Ce dernier lui permet déjà de se targuer d'une réussite : l'université de la Méditerranée, à Marseille, vient d'emporter un appel d'offre de 5 millions de francs pour préparer les bases de l'enseignement à distance scientifique des trois universités ivoiriennes. Le projet d'une cyber-université, montée par le pôle universitaire de Toulouse à Bengalor en Inde, est à l'étude. Dans un autre domaine, la gestation de l'université privée de gestion du Caire est jugée encourageante : sur ce projet de 150 MF, Edufrance a *« placé »* sept établissements d'enseignement supérieur, avec l'espoir que chacun, à terme, *« vendra en direct du temps-professeur »*.

Quelques ratées démontrent que l'essentiel reste à faire. L'appel d'offre lancé par le gouvernement indonésien pour bâtir son système d'école maternelle, portant sur 70 MF, a été remporté par les Anglais. *« C'est tout un dispositif qui manque »*, juge un directeur d'école. Dans les universités, malgré les pôles européens, les compétences manquent. En outre, *« on ne luttera pas contre des fondations américaines capables de mettre 100 millions de dollars d'un coup sur la table »*, estime François Blamont. De plus, *« nous n'avons pas la culture des Anglo-Saxons et beaucoup d'acteurs de l'enseignement ont peur de dire qu'ils gagnent de l'argent. Universités et écoles elles-mêmes n'y croient pas toujours. Nous en sommes aux balbutiements »*, concède-t-il.

La qualité plutôt que la quantité, donc. Reste, dans cette partie qui bouleverse les réputations établies dans l'Hexagone, à organiser la concurrence franco-française. *« Edufrance va se trouver de plus en plus dans la position de défendre des programmes très différents, propres aux établissements. Nous souhaitons les réguler,* précise Jacques Gelas, à la Conférence des directeurs d'écoles et de formations d'ingénieurs. *Nous sommes concurrents, mais si nous n'y allons pas de façon regroupée, nous seront perdants. »*

N. G.

Le Code des assurances augmenté de près de 300 pages

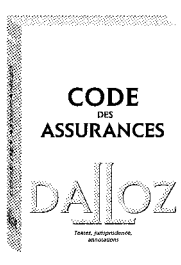

NOTRE

Une pétition lancée par le professeur Mattei s'oppose aux brevets sur les gènes humains

Parmi les signataires, deux Prix Nobel de médecine, Me Varaut, Jacques Testard et Boris Cyrulnik

Jean-François Mattei, député européen et député (DL), et Wolfgang Wodarg, député (SPD) allemand, ont lancé une pétition s'opposant à l'attribution de brevets sur le génome humain. Ce texte a recueilli les signatures des Prix Nobel de médecine Jean Dausset et François Jacob, de l'avocat Jean-Marc Varaut, de l'ancien ministre de la justice Jean Foyer, du biologiste Jacques Testart et l'ethnologue Boris Cyrulnik.

LANCÉE il y a un mois par le professeur Jean-François Mattei, spécialiste de génétique et député (DL) des Bouches-du-Rhône, ainsi que par le docteur Wolfgang Wodarg, député allemand (SPD), la pétition visant à s'opposer à une directive européenne permettant une appropriation directe des séquences du patrimoine héréditaire (génome) de l'espèce humaine réunit aujourd'hui de multiples signatures.

Au bas de ce texte, rédigé par ces deux médecins qui sont aussi délégués auprès de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, figurent les signatures de personnalités aussi différentes que les professeurs Jean Dausset et François Jacob, tous deux Prix Nobel de médecine, l'avocat Jean-Marc Varaut, l'ancien ministre de la justice Jean Foyer, le président de la Croix-Rouge, Marc Gentilini, le biologiste Jacques Testart, l'ethnologue Boris Cyrulnik, le metteur en scène Marcel Maréchal ou les professeurs François Gros et Françoise Héritier-Augé.

De nombreuses associations et institutions sont également présentes, parmi lesquelles la Confédération paysanne de José Bové, les Mutuelles de France, l'Ordre national des médecins, la Ligue des droits de l'homme, la Croix-Rouge et *60 millions de consommateurs*/UFC-Que choisir. « Une telle hétérogénéité ne doit en aucune manière surprendre, explique le professeur Mattei. *Nous réunissons ici des gens qui sont certes d'horizons très différents mais qui ont en commun une même conception de l'homme et de l'humanisme. Tous considèrent que l'homme, y compris dans sa plus petite partie qu'est le gène, ne saurait faire l'objet de commerce, que ce commerce soit direct ou indirect.* »

UN MORATOIRE IMMÉDIAT

L'objectif de cette pétition est d'obtenir un « *moratoire immédiat* » concernant la transposition, dans les pays de l'Union, d'une directive européenne concernant les conditions de brevetabilité des fragments du génome humain.

Cette directive dispose en substance qu'un gène humain est brevetable s'il est séparé du corps humain. « *Or, pour qu'il puisse être identifié, ce gène doit, précisément, être isolé du corps dont il provient*, souligne le professeur Mattei. *En fait, après avoir proclamé les grands principes éthiques, ce texte permet par la petite porte de les bafouer. Une telle présentation est habile mais artificielle et contradictoire. Cette directive est à contre-courant des textes internationaux de bioéthique signés par la France. Ceux qui l'ont rédigée ont cédé aux pressions de l'Office européen des brevets, qui a déjà décidé qu'un élément naturel isolé de son milieu devenait brevetable. Si elle devait être appliquée en l'état, elle conduirait inexorablement à la confiscation du savoir génétique.* »

Considérant que la directive est « *mal rédigée* » et qu'elle comprend « *des alinéas contradictoires* », les signataires demandent la renégociation de ce texte qui, selon eux, devrait permettre de breveter non pas le vivant lui-même mais la seule technologie qui en résulte.

Les auteurs de cette pétition espèrent que l'adoption d'un moratoire permettra d'ouvrir largement, à l'échelon européen, un débat public sur une question qui « *met en jeu l'avenir de tout homme* ». La liste des signatures sera close en septembre. Elle sera alors transmise au président de la République et au premier ministre, à un moment où la France présidera l'Union européenne.

ENJEUX FINANCIERS

Cette initiative survient aussi à un moment où les entreprises internationales de séquençage du génome humain arrivent au terme de leur première étape ; à un moment aussi où les engagements financiers dans ce domaine n'ont jamais été aussi grands, les multinationales pharmaceutiques espérant trouver dans l'analyse de la structure du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine de quoi forger de nouveaux et puissants outils médicaux de diagnostic et de traitement.

Jean-Yves Nau

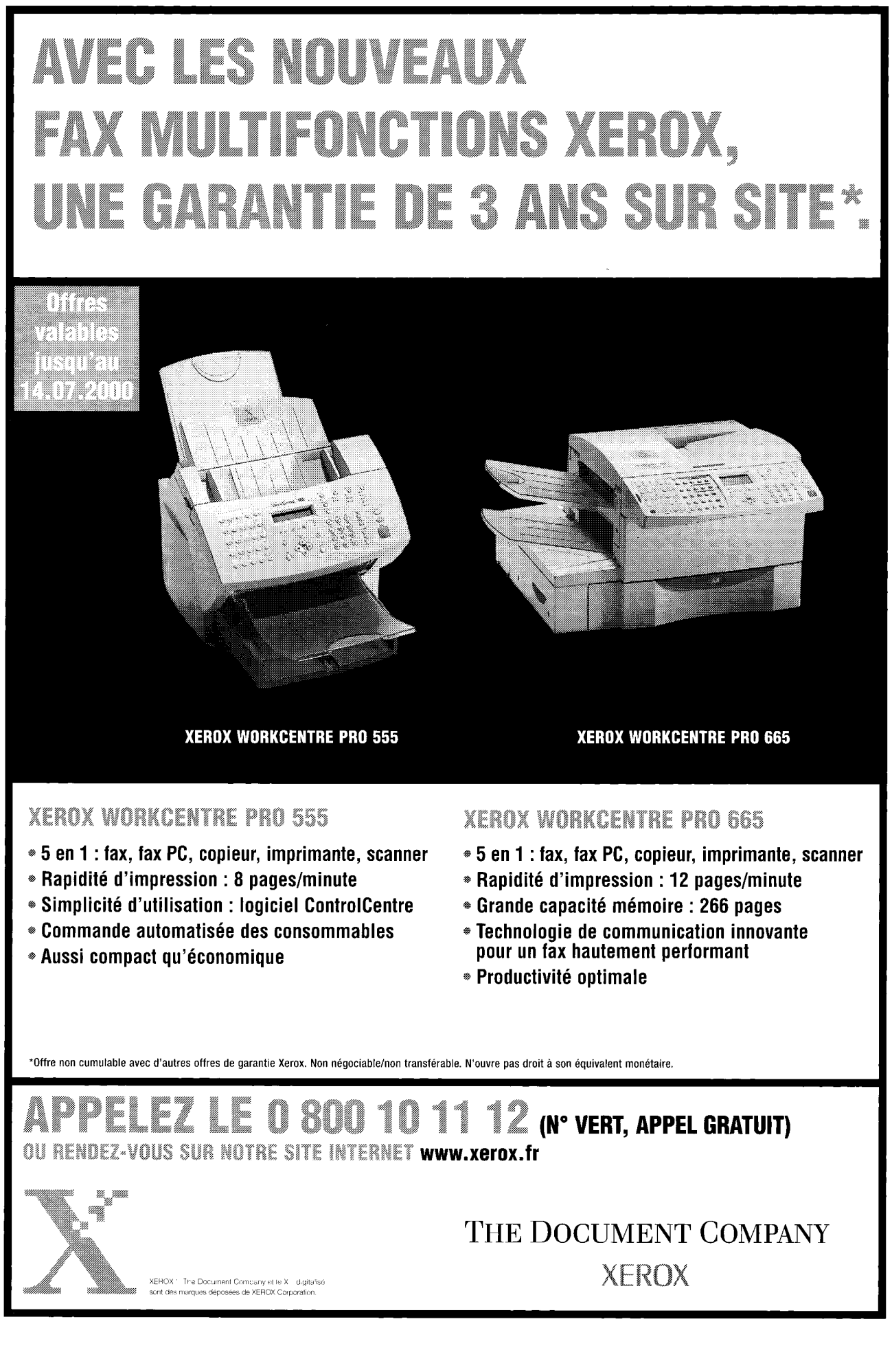

En 1999, les demandes d'asile territorial satisfaites sont restées faibles

Les associations critiquent le gouvernement

LORS de la publication du rapport au Parlement, en décembre 1999, sur « Les titres de séjour des étrangers en France en 1998 », le nombre des demandes d'asile territorial accordées avait surpris par sa faiblesse. Sur les 1 400 demandes déposées, 8 avaient été satisfaites. Les chiffres de 1999 semblent confirmer cette tendance. Selon la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ), 389 titres ont été délivrés, pour 6 984 dossiers déposés – dont 6 239 ont été traités. Soit un taux d'accord de 6,1 %. Ces chiffres sont inférieurs à ceux enregistrés en 1993 et en 1994, lorsque Charles Pasqua organisait la régularisation – sans véritable cadre légal – de nombreux Algériens. Le gouvernement de Lionel Jospin avait pourtant affiché sa volonté de régler un certain nombre de dossiers qui ne trouvaient pas de solution dans l'asile conventionnel.

En décembre, lors de la publication des premières statistiques d'application de cette nouvelle procédure, le ministère de l'intérieur avait justifié ce « *faible taux* » d'accord – 3,6 % pour 1998 – par le retard pris dans l'examen des demandes, dû au traitement prioritaire des dossiers déposés dans le cadre de la circulaire de régularisation de juin 1997. Le rapport de la Place Beauvau pronostiquait alors une hausse du taux de cinq points pour l'année 1999. Les chiffres définitifs communiqués aujourd'hui en sont loin.

Les associations soupçonnent le gouvernement de conditionner l'octroi de l'asile territorial aux relations diplomatiques souhaitées avec le pays d'origine du demandeur. Alors que le ministère admet que 73 % des demandes émanent d'Algériens, le taux d'acceptation pour ces dossiers reste aussi faible que pour les requérants d'autres nationalités. Le nombre de dossiers en attente dans les tiroirs des associations le confirme. Le Collectif d'entraide et de solidarité des Algériens de France (Cesaf), constitué en octobre 1998 pour défendre la cause des Algériens persécutés, a ainsi déposé 150 demandes d'asile territorial, dont 2 seulement ont reçu une réponse favorable. La Cimade en a déposé 200, sans résultat. Au Gisti, à Paris, 40 dossiers sont en souffrance depuis des mois.

Dans son dossier, Nora M., journaliste, militante syndicale et féministe, raconte comment, après avoir reçu plusieurs menaces écrites, elle vit surgir chez elle deux « *terroristes* » armés de couteaux. Elle fut blessée et assure n'avoir eu la vie sauve qu'en se faisant passer pour morte. Sollicitant l'asile territorial à la préfecture de Paris, elle reçut une invitation à quitter le territoire en septembre 1999. Sadia F., gynécologue en Kabylie, explique qu'elle recevait quotidiennement des menaces. Des militants islamistes l'auraient agressée avec une hache à son domicile. Arrivée en France en décembre 1996, elle a vu sa demande d'asile rejetée en janvier 1999 par la préfecture de Nanterre ; un arrêté de reconduite à la frontière lui a été adressé au mois de mars suivant.

« PAS DE PREUVES »

Toufik M., ancien policier algérien, réside en France sans autorisation de séjour, « *malgré six ans de démarches pour obtenir une protection* ». Selon son récit, le policier et sa famille étaient l'objet de menaces physiques du GIA. Lorsqu'un commando s'est présenté à sa porte, il était absent ; son frère a été tué. Il s'est embarqué pour Paris en janvier 1994 ; sa femme, son fils, sa mère et sa sœur l'ont rejoint. En quatre mois, sa mère et sa sœur ont obtenu l'asile territorial. Lui attend une réponse depuis deux ans. Quant à son épouse, la préfecture de Bobigny lui a notifié une invitation à quitter le territoire. « *Tous nos dossiers émanent de médecins, ingénieurs, universitaires ou journalistes, composés à 70 % de femmes, victimes de persécutions et de menaces qui les ont fait abandonner des situations professionnelles établies et souvent leur famille*, déclare un responsable du Cesaf. *La seule réponse que leur opposent les préfectures, c'est : "Pas de preuves". Mais comment apporter la preuve de menaces téléphoniques, de l'envoi d'un bout de tissu mortuaire ou d'un flacon de parfum utilisé pour embaumer les morts ?* »

« DÉCOURAGER LES GENS »

Aux termes de la loi, l'octroi de l'asile territorial est tranché par le ministère de l'intérieur après avis du ministère des affaires étrangères. Le demandeur doit rédiger un récit « *circonstancié* » des faits et apporter des justificatifs des menaces alléguées. Ce sont ensuite des agents de la préfecture – souvent peu au fait des situations politiques des pays concernés – qui instruisent le dossier. Cette procédure est sévèrement critiquée par les associations. « *C'est une politique d'ensemble qui consiste à décourager les gens* », déplore Pierre Gallucci, de la Cimade. « *Vous pouvez être blessé, avoir des certificats de décès de la famille, on doute toujours de votre parole. C'est à croire que tant qu'on n'a pas le bourreau sous le bras, aucune preuve n'est recevable !* », témoigne Jean-Pierre Alaux, du Gisti.

Lors des débats parlementaires, Jean-Pierre Chevènement avait précisé que cette forme d'asile ne serait accordée que « *dans des conditions compatibles avec les intérêts du pays* », intérêts qu'il définissait comme « *politiques, diplomatiques, économiques, culturels, stratégiques* ». « *Ces conditions nous avaient fait craindre que les décisions soient prises pour d'autres raisons que la seule nécessité de protéger une personne en danger*, se souvient Patrick Delouvin, d'Amnesty International. *Les chiffres nous ont donné raison.* » Les responsables du Cesaf s'estiment « *victimes des relations bilatérales entre la France et l'Algérie* ». « *Le discours ambiant dit que ça va mieux en Algérie, mais il n'y a aucun fait tangible* », assure Xavier Creac'h, du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR).

Le ministère de l'intérieur, lui, conteste appliquer une sévérité excessive. « *Nous faisons un effort d'homogénéité de traitement des dossiers*, assure-t-on à la DLPAJ. *Il appartient aux associations de nous faire remonter les informations sur les agissements des préfectures.* » Au cours des derniers mois, le ministère de l'intérieur a néanmoins refusé l'asile territorial à quelque 40 Algériens recommandés par l'Ofpra et la Commission de recours des réfugiés.

Sylvia Zappi

Une protection pour les étrangers menacés

La loi du 11 mai 1998 sur l'immigration a institué l'asile territorial pour l'étranger dont *« la vie est menacée dans son pays »* ou qui est exposé *« à des traitements contraires à l'article 3 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales »* – qui prohibe les traitements inhumains et dégradants. L'objectif était de protéger les étrangers menacés dans leurs pays mais n'entrant pas dans la définition des réfugiés telle que l'applique l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) : celui-ci limite le bénéfice de la Convention de Genève aux victimes de persécutions par les autorités étatiques. L'asile territorial avait été conçu sur mesure pour les ressortissants algériens en fuite. Jusqu'alors, à la suite d'un télégramme adressé aux préfectures en 1993 par Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, cette catégorie d'étrangers menacés pouvait bénéficier d'un droit de séjour temporaire. Entre 1993 et 1995, 3 000 personnes ont bénéficié de cette procédure.

Le tribunal suprême du Portugal accepte d'extrader Sid Ahmed Rezala

Il est soupçonné d'être le « tueur des trains » responsable de trois meurtres

Le tribunal suprême de justice du Portugal a donné son accord, mercredi 24 mai, à l'extradition vers la France de Sid Ahmed Rezala. Il est soupçonné d'être le *« tueur des trains »* responsable de trois meurtres, en 1999. Un dernier examen juridique formel pourrait repousser son retour en France au mois de septembre. La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a exprimé son *« sentiment de soulagement et de joie »*.

SID AHMED REZALA devrait être prochainement extradé vers la France. Le Tribunal suprême de justice du Portugal a en effet donné droit, mercredi 24 mai, à la demande française d'extradition du jeune homme, soupçonné des meurtres de trois jeunes femmes, en 1999. Aussitôt connue, la décision de la justice portugaise a été annoncée dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale par Elisabeth Guigou, provoquant les applaudissements des députés. La ministre de la justice a exprimé son *« sentiment de soulagement et de joie »*, estimant que *« compte tenu de l'horreur des crimes qui sont reprochés à Sid Ahmed Rezala, il faut qu'il soit jugé en France »*.

La décision du Tribunal suprême de justice de Portugal met un point d'arrêt à la polémique sur les conditions de son extradition (*Le Monde* du 17 mai). Recherché pour le meurtre d'une étudiante anglaise, Isabelle Peak, le 13 octobre 1999, dans le train Limoges-Paris, pour celui de Corinne Caillaux, une mère de famille, dans le train Calais-Vintimille, le 13 décembre 1999, et pour le meurtre d'Emilie Bazin, dont le corps a été découvert le 17 décembre 1999 dans une cave d'Amiens, Sid Ahmed Rezala a été interpellé le 11 janvier, dans une commune voisine de Lisbonne, et placé sous écrou extraditionnel. La France avait alors relayé la demande d'extradition, formulée par les juges d'instruction chargés des trois meurtres, et basée sur la qualification d'*« homicide volontaire »*. Les deux pays étant liés par la Convention européenne d'extradition de 1957, la France se devait de respecter les conditions posées par le Portugal pour obtenir l'extradition de Sid Ahmed Rezala. La Constitution et la loi portugaise disposent en effet qu'il n'y a pas d'extradition si le pays demandeur applique la peine capitale ou une *« peine à caractère perpétuelle ou de durée indéfinie »*.

Sid Ahmed Rezala s'étant opposé, le 9 février, à son extradition, c'est au tribunal de Relaçao de Lisbonne (l'équivalant d'une cour d'appel en France) qu'il est revenu d'examiner, en première instance, la demande française. Constatant que l'extradition avait été formulée pour *« homicide volontaire »*, passible non de la perpétuité mais de trente ans de réclusion, le tribunal a estimé, le 14 mars, que les conditions posées par la loi portugaise étaient remplies. Il a donc donné droit à la demande française.

Les avocats du jeune homme ayant formé un recours contre cette décision, la demande française a été soumise au Tribunal suprême, l'équivalent de la Cour de cassation française. Entre-temps, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, avait envoyé un nouveau courrier à son homologue portugais, reçu le 28 avril. Dans cette lettre, la garde des sceaux s'était, au nom de la France, une nouvelle fois engagée à *« respecter les termes de la Convention européenne d'extradition »*. Soit, en l'espèce, à ne pas appliquer la peine perpétuelle en cas de condamnation de Sid Ahmed Rezala. Après avoir ajourné sa décision, pour une raison de procédure, le Tribunal suprême a jugé ces engagements suffisants et confirmé, mercredi 24 mai, la décision d'extradition.

PRINCIPE DE SPÉCIALITÉ

Le Tribunal suprême étant la dernière juridiction habilitée à se prononcer, sur le fond, sur la demande d'extradition, rien ne devrait plus s'opposer au retour du jeune homme en France. Ses avocats devraient décider, dans les dix jours, s'ils introduisent ou non un ultime recours devant le Tribunal constitutionnel du Portugal, afin qu'il vérifie la conformité de la décision d'extradition avec la Constitution du pays. Mais cette procédure, formelle, ne peut aboutir à une remise en cause de l'accord d'extradition. Le Tribunal constitutionnel ayant 90 jours pour se prononcer, la remise à la France de Sid Ahmed Rezala pourrait donc être repoussée jusqu'à septembre.

Une fois les recours définitivement épuisés – la loi portugaise n'impose pas d'autorisation gouvernementale d'extradition, comme en France –, les agents de l'administration pénitentiaire française pourront se rendre à Lisbonne afin de ramener le jeune homme et de l'incarcérer en France. L'enquête menée par les cinq juges d'instruction pourra alors continuer, dans les limites de l'autorisation d'extradition accordée par le Portugal. Le droit international impose en effet que l'extradé ne peut être jugé que pour l'infraction qui a motivé l'extradition : ce *« principe de spécialité »* suppose, dans le cas de Sid Ahmed Rezala, qu'il ne puisse être poursuivi et jugé que pour la qualification d'homicide volontaire.

Ainsi, si, au cours de l'enquête, un juge d'instruction souhaitait requalifier les faits en assassinat, passible de la perpétuité, il serait dans l'obligation de demander une extension de l'autorisation d'extradition au Portugal. S'il s'en abstenait, sa décision risquerait d'être sanctionnée par la Cour de cassation, au nom du droit international, qui prime sur la loi interne.

Cécile Prieur

Le procès de Roland Dumas devrait être reporté

La santé de l'ancien ministre et le calendrier judiciaire repoussent l'audience à janvier 2001

LE SUSPENSE n'est plus qu'artificiel. De toute évidence, le procès de Roland Dumas devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris ne s'ouvrira pas à la date prévue – le 19 juin –, mais devrait être reporté au mois de janvier 2001. Les raisons de cet ajournement, désormais présenté comme une certitude dans les milieux judiciaires, tiennent à la fois à la santé de l'ancien président du Conseil constitutionnel et à la surcharge du calendrier des affaires à juger par la juridiction parisienne. *« M. Dumas ne comparaîtra pas à la date fixée, parce qu'il ne sera pas en mesure de le faire »*, a confirmé au *Monde*, mercredi 24 mai, l'un de ses avocats.

Les défenseurs de M. Dumas, Mes Jean-René Farthouat et François Tosi, avaient écrit, le 28 avril, à la présidente de la 11e chambre, Sophie Portier, pour solliciter le renvoi de l'audience. Leur requête se fondait sur trois certificats médicaux attestant l'incompatibilité de l'état de santé de M. Dumas avec la tenue d'un procès censé durer au moins deux semaines. Poursuivi pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »* au terme de l'enquête relative aux fonds perçus par son ancienne compagne parisienne, Christine Deviers-Joncour, alors *« chargée de mission »* auprès du groupe Elf-Aquitaine, l'ancien ministre des affaires étrangères, dont la convalescence paraît devoir se prolonger, a subi une opération chirurgicale à la hanche le 4 mars.

Le chirurgien de Pessac (Gironde) qui l'a opéré lui a délivré, le 25 avril, un certificat ordonnant une *« incapacité temporaire de quatre-vingt-dix jours »*. Un autre médecin a estimé que son état restait *« précaire et préoccupant »*, soulignant que *« sa concentration* [était] *également affectée »*. *« A court et moyen terme,* concluait-il, *M. Dumas n'est pas médicalement apte à se présenter devant un tribunal. »* Le professeur Michel Bodkier, vice-président de la compagnie nationale des médecins-experts, a lui aussi préconisé une indisponibilité de quatre-vingt-dix jours, précisant que *« la station debout prolongée lui* [était] *pénible, voire impossible »*, et invoquant une *« asthénie physique et psychique »* du patient qui, estime-t-on de source judiciaire, *« nuirait indéniablement à la qualité de sa défense »*.

Aussi l'acceptation par le tribunal de la demande de report formée par l'ancien ministre n'est-elle plus désormais considérée comme une hypothèse, mais comme une certitude. Le 14 mars, Mme Portier avait annoncé les dates du procès en précisant que ce calendrier restait suspendu à l'état de santé de M. Dumas (*Le Monde* du 16 mars). Un autre des six prévenus, André Tarallo, ancien dirigeant du groupe Elf, a été hospitalisé dans l'intervalle. Son indisponibilité pourrait conduire à l'examen ultérieur de son cas par les juges, sans empêcher la tenue du procès, dont il n'est pas considéré comme un protagoniste essentiel. Cette solution étant écartée pour M. Dumas, le choix de l'ajournement est donc acquis. Mais il ne peut être annoncé officiellement, puisque cette décision incombe à la juridiction et non à la seule présidente ; or les trois magistrats qui composent la 11e chambre ne pourront valablement en délibérer avant l'audience du 19 juin. Le scénario le plus probable veut donc qu'à l'ouverture des débats le tribunal fasse droit à la requête de M. Dumas. Le parquet ne s'y opposera pas, mais pourrait requérir une nouvelle expertise, afin de vérifier l'état de santé du prévenu.

LE DOSSIER DES STATUETTES

Rien ne devrait en théorie s'opposer à la comparution de M. Dumas dès septembre. Mais l'accumulation des *« audiences lourdes »* à la rentrée n'a pas permis, à ce jour, de dégager une période de deux ou trois semaines pour organiser ce procès avant la fin de l'année. De sorte que les prévenus devraient être jugés en janvier 2001. Ce délai imprévu aura, pour M. Dumas, un inconvénient : il permettra la jonction de ce dossier avec celui de l'achat, par Mme Deviers-Joncour, en 1990, de statuettes antiques, dont l'instruction a été achevée entre-temps. Payées avec de l'argent extrait des caisses du groupe Elf, ces statuettes avaient été – au moins en partie – offertes à M. Dumas. Instruit séparément, cet épisode viendra s'ajouter aux autres pour alimenter l'accusation contre l'ancien ministre.

Hervé Gattegno

Quatre ex-dirigeants d'une filiale du Crédit lyonnais condamnés

LA COUR D'APPEL de Paris a condamné, mercredi 24 mai, quatre anciens dirigeants d'une filiale du Crédit lyonnais, la banque Saga. Marc Petit, ancien président, a été condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis et à une amende de 2,5 millions de francs pour *« abus de biens sociaux et abus de crédit »*. Visé par un mandat de dépôt, il a été arrêté à l'audience. Philippe Peret, directeur général de l'établissement bancaire, a été condamné pour les mêmes chefs à quatre ans de prison dont trente mois avec sursis et 2 millions de francs d'amende. Le conseiller de la direction générale, Christian Pays, a écopé d'une peine de trois ans d'emprisonnement dont deux avec sursis pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »* et d'une amende de 1,5 million de francs. Enfin, André Beladina, avocat et conseiller fiscal de la banque, a été condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis et 2 millions de francs d'amende. MM. Peret, Pays et Beladina, absents lors de l'audience, font l'objet d'un mandat d'amener. Ils sont, par ailleurs, condamnés à verser, solidairement, au titre des dommages et intérêts, 322 millions de francs, au Consortium de réalisation (CDR), partie civile dans cette affaire.

INTERMÉDIAIRES FICTIFS

Cet arrêt constitue la sanction judiciaire la plus sévère que les tribunaux ait jamais prononcée depuis le début de l'affaire du Lyonnais. Les pratiques suspectes de la banque Saga, entre 1989 et 1992, avaient donné lieu à l'ouverture de plusieurs informations judiciaires à l'automne 1992. Une des enquêtes, conduite par le juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto, avait démontré que MM. Petit et Peret, avec l'aide des MM. Pays et Beladina, avaient profité de leurs fonctions pour effectuer des opérations financières à leur seul profit et au détriment de la banque.

En 1989 et 1990, sous l'impulsion de MM. Pays et Beladina, MM. Petit et Peret ont orienté la banque vers le financement de six avions, de type Falcon et Citation, destinés à être exploités outre-mer dans le cadre des avantages fiscaux accordés par la loi Pons. Conçu pour la clientèle de la banque, ce montage a, de fait, surtout profité à ses concepteurs qui détenaient des participations dans les structures chargées d'acheter les avions. MM. Petit et Peret ont en outre été condamnés pour avoir joué un rôle d'intermédiaires fictifs entre la MACIF et Altus, lors de la prise de contrôle, en 1990, par Altus finance, filiale du Crédit lyonnais, de la banque Saga. Dans cette opération, ils ont gagné 117,3 millions de francs sans apporter de fonds. Enfin, le 28 mars 1991, la banque Saga avait acquis quatre contrats d'assurance-vie pour un montant unitaire de 100 millions de francs. Émis aux noms de MM. Petit et Peret, et prévus en théorie pour la clientèle de la banque, ils avaient surtout profité aux dirigeants de la banque.

Jacques Follorou

Sept personnes vaccinées contre l'hépatite B vont être indemnisées

SEPT PERSONNES ayant été vaccinées contre l'hépatite virale de type B et ayant, par la suite, souffert de troubles dus à des lésions auto-immunes ou démyélinisantes (comme des poussées de sclérose en plaques) vont être indemnisées par les pouvoirs publics. L'information, publiée par *Le Parisien* du 25 mai, est confirmée par la Direction générale de la santé (DGS). Il s'agit dans tous les cas de professionnels de la santé chez lesquels, pour des raisons réglementaires, cette vaccination est obligatoire. La DGS précise que cette décision d'indemnisation s'est fondée sur les conclusions de la commission de règlement amiable des accidents vaccinaux. Aucune donnée scientifique nouvelle ne permet toutefois de conclure à une dangerosité spécifique du vaccin contre l'hépatite B ni à un lien de causalité entre cette vaccination et les troubles observés. En toute hypothèse, sur la base des dernières données épidémiologiques (*Le Monde* du 8 mars), les autorités sanitaires recommandent toujours cette vaccination chez les adultes exposés, les préadolescents et les nourrissons.

L'association contre les myopathies exclue du Comité de la Charte

LE COMITÉ DE LA CHARTE, chargé de veiller à la transparence de l'utilisation des dons, a indiqué, jeudi 25 mai, avoir exclu de ses rangs l'Association française contre les myopathies (AFM). Le président du Comité, qui compte 51 associations et fondations collectant chacune plus de 3 millions de francs de dons par an, a déclaré à l'AFP que l'AFM avait *« refusé de laisser entrer les contrôleurs »*. Co-organisatrice du Téléthon, l'AFM a collecté 468 millions de francs en 1999. *« J'ai prévenu Bernard Barataud, président de l'AFM, de la décision du conseil d'administration de sortir l'AFM du Comité de la Charte dont elle était l'un des fondateurs, mais il nous a répondu par sa démission »,* a expliqué le président du Comité.

■ **ÉDUCATION : le SNES a estimé, mercredi 24 mai, que 100 000 enseignants devront être recrutés dans le second degré** d'ici à six ans, afin de lutter contre la grande difficulté scolaire, de baisser les effectifs dans les classes de ZEP et de favoriser le travail en équipe. Cette évaluation s'inscrit dans la perspective des discussions qui doivent s'ouvrir début juin sur le plan pluriannuel de programmation des recrutements, promis par le premier ministre.

Les grandes villes ont du mal à se désintoxiquer de la voiture

Les plans de déplacements urbains prévus par la loi Lepage pour diminuer la circulation et réduire les pollutions tardent à se mettre en place. Un bilan rendu public jeudi 25 mai montre que la plupart des agglomérations visées ne sont pas prêtes, un an et demi après l'échéance théorique

NICE
de notre correspondant

Le centre-ville s'asphyxie, mais Nice ne parvient pas à se désintoxiquer de la voiture. Le plan de déplacements urbains (PDU), prévu, comme dans les autres grandes villes, par la loi Lepage sur l'air adoptée en 1996 pour limiter les pollutions urbaines *(lire ci-dessous)*, devra révolutionner les mentalités. Coincée entre mer et collines, Nice cumule les handicaps. Les bus, dont la vitesse moyenne est de 10 km/h, ne représentent que 11 % des déplacements, contre 83 % pour la voiture. Non seulement l'urbanisme n'a jamais été pensé en fonction de l'accroissement du trafic, mais une voie rapide, l'autoroute urbaine sud, passe en plein milieu de la ville. La gratuité de l'A8, qui permettrait de détourner une partie de ce trafic à l'extérieur de la ville, ne semble pas pour demain. De toute façon, la circulation sur cette autoroute est déjà proche de la saturation...

Le PDU est prêt. La procédure d'enquête d'utilité publique doit être recommencée pour des raisons réglementaires, mais le document devrait être adopté par le conseil municipal à l'automne. La mairie articule son plan autour de la création du tramway, dont la première phase vient d'être adoptée par le conseil municipal. Le tramway circulera sur rail, le long d'un axe sud-nord, de l'opulente promenade des Anglais vers les quartiers populaires. La municipalité privilégie la rentabilité de l'investissement. *« Sur cet axe sud-nord, nous sommes sûrs que le tramway sera utilisé. En revanche, sur l'axe est-ouest, il y a 162 000 déplacements par jour avec, de part et d'autre, quatorze voies d'accès. Donc les gens continueront à utiliser leur voiture »,* explique Dominique Monleau, conseiller municipal délégué aux transports et à la circulation.

Le tracé du tramway et son efficacité contre la voiture sont contestés par les défenseurs de l'environnement. *« Il y a concurrence entre le tramway et la voiture, plutôt que transfert,* explique Jean-Raymond Vinciguerra, représentant de la Fédération régionale de l'environnement (FARE-sud). *On aurait trouvé plus logique le parcours est-ouest, qui représente le trafic le plus important. La ligne prévue passe à 300 mètres de la gare, ne va pas à l'aéroport et ne prend pas en compte le port, pour lequel le maire a un projet de développement. »* Guy Marimot, conseiller municipal Vert, doute également de l'utilité du PDU tel qu'il est conçu : *« On crée une diagonale pour éviter que le tramway emprunte l'avenue Borriglione, qui monte vers le nord de la cité. C'est une erreur ; le tramway doit justement être un obstacle à la voiture. On facilite l'entrée des autos dans la ville en prévoyant le prolongement de la voie rapide et l'utilisation des parkings dans le centre. »*

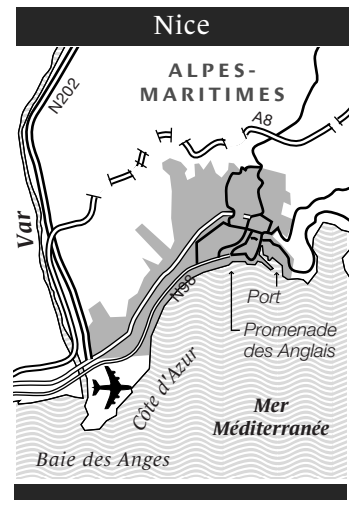

La desserte est-ouest est prévue dans la seconde phase, envisagée à partir de 2005. Dans un premier temps, cet axe bénéficiera de 11 kilomètres de ligne de bus en site propre. Quant à la gare, les quais devront être prolongés de 300 mètres, avec un trottoir roulant pour faire la liaison avec le tramway.

PRISE DE CONSCIENCE

A moins d'un an des élections municipales, la ville est-elle décidée à rendre la vie dure à l'automobile ? Le laxisme vis-à-vis du stationnement en double file, qui engorge les rues, permet de s'interroger. Le maire, Jacques Peyrat (RPR), est intervenu à plusieurs reprises, pour prôner l'indulgence, en expliquant que le commerce ne pourrait plus vivre si l'on sanctionnait le stationnement sauvage. *« Nous encourageons l'utilisation des parkings souterrains en augmentant le tarif des horodateurs et en diminuant celui en sous-sol,* répond M. Monleau, qui insiste également sur la place réservée aux vélos. *Nous créons 26 kilomètres de pistes cyclables. Elles seront en site propre, protégées par des bornes et pas seulement par un marquage au sol. »*

La préfecture des Alpes-Maritimes soumet la prolongation de la voie rapide à l'existence d'une réelle offre alternative à la voiture, grâce, en particulier, au tramway. Au terme de la première enquête d'utilité publique sur le PDU, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable. La préfecture insiste toutefois sur la nécessité de mettre en place un dispositif d'évaluation pour suivre sur la ville les effets du PDU. M. Monleau n'est pas mécontent de devoir s'y plier : *« Il y a une prise de conscience des Niçois. Ils vont accepter plus facilement un changement dans leurs habitudes. »* L'adjoint au maire et les écologistes sont en effet d'accord sur un constat : la Côte d'Azur vit à l'ère préhistorique en matière de transport collectif. Le PDU pourra-t-il changer les choses ? *« Il sera impossible de mettre en application toutes ses dispositions,* dit M. Monleau. *Sur dix à quinze ans, son coût peut être estimé à 3 ou 4 milliards de francs. Toutes les communes qui auront leur PDU pourront demander des subventions à l'Etat.* [Il conviendrait d']*en faire un pour un million d'habitants, raisonner en district et non pas ville par ville. »*

Le manque de cohérence entre les différentes communes qui se jouxtent le long du littoral est une difficulté majeure. *« Lors des discussions pour la directive territoriale d'aménagement* [DTA]*, nous n'avons jamais pu aborder le problème des transports niçois, comme si la ville bénéficiait d'une forme d'extraterritorialité »*, assure M. Vinciguerra. La DTA, pilotée par l'Etat, recommande de regrouper les syndicats de transports en commun. Il y a sur le littoral douze autorités organisatrices de transports urbains. La logique serait d'en avoir trois, autant que de schémas directeurs d'urbanisme.

Jean-Pierre Laborde

L'émergence d'une nouvelle culture, malgré les insuffisances et les incohérences

ENCORE RATÉ. A quelques semaines de la date-butoir du 30 juin, seule une minorité d'agglomérations de plus de cent mille habitants sera en conformité avec la loi sur l'air, qui les oblige à élaborer un plan de déplacements urbains (PDU). Selon le dernier bilan réalisé par le Groupement des autorités responsables de transport (GART) et le Centre d'étude sur les réseaux, les transports et l'urbanisme (Certu), rendu public jeudi 25 mai, seules Lyon, Clermont-Ferrand, Orléans, Saint-Etienne et Grenoble ont à ce jour adopté leur PDU, qui doit réduire la circulation automobile et donner la priorité aux transports publics, afin d'améliorer la qualité de l'air en ville. Le projet de l'agglomération bordelaise devrait en outre être adopté sans difficulté le 26 mai.

Une trentaine d'agglomérations, proches du but, ne devraient dépasser le délai que de quelques semaines. Une trentaine d'autres sont, à des degrés divers, encore loin d'avoir finalisé leurs projets. Pour la troisième fois depuis la mise en œuvre de la loi, le 30 décembre 1996, le délai, initialement fixé au 31 décembre 1998, devra être repoussé. Selon des dispositions contenues dans le projet de loi sur la solidarité et le renouvellement urbains (SRU) présenté par Jean-Claude Gayssot, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 21 mars et voté le 19 mai par le Sénat, le préfet pourra décider au cas par cas s'il doit se substituer à l'agglomération défaillante.

Plus préoccupant encore, la plupart des plans étudiés par le GART et le Certu, dont celui de Nice *(lire ci-dessus)*, ne répondent pas strictement aux objectifs de la loi sur l'air. Les transports collectifs, le vélo et la marche en sortent certes gagnants. Pratiquement tous préconisent leur développement, même si rien ne permet encore de distinguer les bonnes intentions des projets véritables. En revanche, un des principaux objectifs du texte, la réduction du trafic automobile, est souvent ignoré ou détourné. *« Les objectifs de diminution du trafic affichés sont très ambitieux, voire irréalistes, mais les mesures contraignantes qui permettraient d'atteindre ces résultats ne sont pas prises »*, constate Béatrice Vésillier, du Certu.

La plupart des plans prévoient, au contraire, la construction de nouvelles infrastructures routières, en particulier des rocades de contournement, qui permettront de diminuer le trafic en centre-ville, mais pas la pollution de l'air. Au mieux, elle sera déplacée ; au pis, augmentée. *« Certains élus ont de la peine à dominer leur schizophrénie »*, ironise Christian Garnier, urbaniste et administrateur de France Nature Environnement (FNE). Ainsi, à Grenoble, les élus souhaitent réduire la place de la voiture en ville par la création de nouvelles lignes de transport en commun en site propre et la suppression de huit cents places de parking... tout en prévoyant d'achever le bouclement de la rocade par la construction d'un tunnel routier qui augmenterait la capacité de trafic automobile.

La réduction du nombre de places de parking suscite aussi des réticences. Seules Grenoble, Nancy, Lyon et Strasbourg affichent clairement l'objectif de restreindre leur offre. Il est vrai que les commerçants des centres-villes et les acteurs économiques locaux sont en général favorables à la voiture. Tout comme les automobilistes-électeurs, qui ne rêvent que de trafic fluide et de places de parkings abondantes.

« Il est très difficile d'évaluer les conséquences sur l'environnement de certains plans », admet Pascale Pècheur, secrétaire générale du GART. *« On s'achemine vers des documents de qualité inégale »*, renchérit-on au cabinet de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet.

> « Les objectifs affichés sont très ambitieux, mais les mesures contraignantes ne sont pas prises »

« Le raisonnement de certains plans est mauvais, explique Jean Lafont, conseiller de Mme Voynet. *La construction de nouvelles infrastructures entraîne le développement de l'urbanisation périphérique, qui augmente les besoins de déplacements. »* Pour M. Lafont, le remède pourrait donc être *« pire que le mal ». « Des PDU qui ne repondraient pas aux objectifs de la loi pourraient donner matière à contentieux et annulation »*, continue-t-il.

Moins alarmiste, Mme Vésillier, au Certu, craint que *« les problèmes actuels ne continuent à se poser, malgré les investissements lourds réalisés ».* Malgré tout, au GART et au Certu, comme chez les associations de défense de l'environnement, on se félicite que cette première génération de PDU ait été l'occasion d'une prise de conscience et constitue les prémices d'une nouvelle culture des déplacements. L'impact de ces plans devrait surtout se faire sentir dans l'hypercentre des villes. *« Le centre est un enjeu symbolique,* reconnaît M. Garnier. *Le véritable enjeu quantitatif se situe à la périphérie. Il devra être traité dans la prochaine génération de PDU. »* Tout comme la question du trafic de marchandises, qui occupe 20 % de l'espace de la voirie urbaine.

Gaëlle Dupont

Les prochaines échéances électorales risquent de freiner encore l'ardeur des retardataires

BÉTHUNE (Pas-de-Calais) figure tout en bas du classement des villes censées se conformer à la loi sur l'air avant le 30 juin. Le plan de déplacements urbains (PDU) du district de l'Artois est bloqué au stade de l'« étude prédiagnostic » depuis mai 1999. Déjà terriblement en retard sur le calendrier d'élaboration de leur PDU, les élus ont finalement renoncé à aller au-delà de cette première étude, pour privilégier la réorganisation de l'intercommunalité : les structures sont trop nombreuses dans ce district, qui regroupe 39 communes pour une population de 150 000 habitants.

La future communauté d'agglomération ne devrait pas voir le jour avant plusieurs mois et le PDU n'est donc plus d'actualité. *« De toute façon, l'environnement n'a jamais été une préoccupation pour les élus de ce secteur »*, regrette Dominique Plancke, vice-président (Verts) de la région Nord - Pas-de-Calais, chargé des transports. L'élu regrette qu'aucune sanction ne soit prévue en cas de retard dans l'élaboration des PDU : *« Les maires peuvent être pointés du doigt, mais ils savent pertinemment que le préfet ne se substituera jamais à eux. »*

A l'autre bout de la France, Pau et Perpignan, autres lanternes rouges du classement, se retranchent derrière les mêmes arguments : l'intercommunalité balbutiante freinerait l'avancée des PDU. Mais la culture de l'automobile y est dominante et les élus ne semblent pas pressés de se conformer à la loi sur l'air. Les Perpignanais aiment circuler en voiture, même s'ils doivent perdre du temps dans les embouteillages. Le pont Arago, à l'entrée nord de la ville, enregistre un trafic quotidien de 70 000 véhicules. L'absence d'autorité d'agglomération et des conflits anciens entre communes empêchent la réflexion d'avancer, malgré l'intervention du préfet, qui a organisé des réunions entre les communes concernées. A Pau, la part de la voiture dans les déplacements s'élève à 66 %. Selon les enquêtes préparatoires, le vélo et la marche sont en baisse dans une agglomération où l'on ne connaît pas, cependant, de pics de pollution. *« A vrai dire, si ça traîne un peu sur Pau, c'est parce que les problèmes de circulation n'y sont pas encore très aigus »*, constate Elisabeth Belobre, responsable des Verts.

Le calendrier électoral devrait encore freiner l'élaboration des PDU chez les retardataires : bon nombre d'élus n'oseront pas s'aventurer sur le terrain glissant de la place de la voiture en ville à l'approche des municipales de 2001.

Jean-Claude Marre (à Perpignan), Claire Mesureur (à Arras) et Michel Garicoix (à Bayonne)

Monsieur le Maire,
votre piscine municipale est-elle sans risque ?

Selon une étude rendue récemment publique par une association de parents de victimes (*) il y aurait chaque année en France **70 à 80 noyades mortelles dans les piscines municipales, soit 1 à 2 morts chaque semaine.** Ainsi, malgré toute la vigilance et le professionnalisme des Maîtres Nageurs, l'accident survient encore trop souvent.

A l'heure où vos concitoyens vous réclament toujours plus de sécurité, la haute technologie offre aujourd'hui une réponse : **le Système Poséidon est le premier système au monde d'aide à la prévention des noyades en piscines publiques.**

Plusieurs élus ont déjà équipé leur municipalité et en ont témoigné dans les médias : placé au service des Maîtres Nageurs, le Système Poséidon réduit considérablement le risque de noyade et répond à la demande de sécurité des usagers.

Nous pouvons rendre votre piscine municipale plus sûre

N'attendez-pas, renseignez-vous au :
0 800 95 92 92
www.poseidon.fr

Poséidon
Surveillance Assistée par Ordinateur pour l'Aide à la Prévention des noyades
3, rue Nationale, 92100 Boulogne

(*) ANPAP (Association Nationale pour la Prévention des Accidents en Piscine) – www.anpap.org - 01 46 10 41 36

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le général d'armée aérienne Jean-Pierre Job a été nommé, par le conseil des ministres de mercredi 24 mai, chef d'état-major de l'armée de l'air, au départ, prévu pour le 2 juillet, du général d'armée aérienne Jean Rannou, qui aura atteint, la veille, la limite d'âge de son rang.

[Né le 2 décembre 1943 à Fresnes-lès-Reims (Marne), ancien élève de l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence, Jean-Pierre Job a notamment commandé l'escadron Normandie-Niemen (1976-1980), la 3e escadre de chasse (1981-1983), la base aérienne d'Orange (1987-1989), avant d'être chargé de l'opération « Epervier » au Tchad en 1989-1990. Il sera chargé, en 1990-1991, d'installer, puis de commander la base française d'Al Asha (Arabie saoudite) d'où il conduira les raids aériens contre l'Irak. Chef du bureau « espace » à l'état-major des armées entre 1992 et 1994, il devient, après 1995, chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle qui, depuis Creil (Oise), a pour mission de monter les opérations dans lesquelles sont engagées des forces françaises sous les ordres du chef d'état-major des armées. Major général de l'état-major des armées en avril 1998, le général Jean-Pierre Job était inspecteur général des armées depuis septembre 1999.]

Le conseil des ministres de mercredi 24 mai a également approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **TERRE.** Sont promus général de brigade, les colonels **Jean-Paul Hamon** (nommé directeur régional du matériel en région terre Nord-Ouest à Rouen), **Alain Tartinville** (nommé adjoint au général commandant l'état-major de force numéro 4 à Limoges), **Henri Desrousseaux de Médrano**, **Michel Ménard**, **Jean-François Estadieu**, **Pierre-Emmanuel Coste** et **Eric Boss**.

Sont nommés : chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de division **Jacques Faidherbe** ; inspecteur de la fonction « mêlée » à l'inspection de l'armée de terre, le général de division **Michel Stouff** ; inspecteur de la fonction « appuis » à l'inspection de l'armée de terre, le général de division **Daniel Clée** ; inspecteur de la fonction « commandement et renseignement » à l'inspection de l'armée de terre, le général de division **Allain Repplinger** ; inspecteur de la fonction « logistique-information » à l'inspection de l'armée de terre, le général de division **Jean-Marc Renucci** ; inspecteur de la fonction « administration, budget, infrastructure » à l'inspection de l'armée de terre, le général de division **Jacques Lair** ; commandant l'état-major de force numéro 4 à Limoges, le général de brigade **Henri Ollion** ; sous-chef d'état-major « systèmes d'information et de communication » à l'état-major de l'armée de terre, le général de brigade **Alain Mark** ; adjoint au général commandant l'état-major de force numéro 4 à Limoges, le général de brigade **Rémy Gaussères** ; chef de la division « organisation et logistique » à l'état-major des armées, le général de brigade **Jean-Pierre Bansard** ; directeur central adjoint du matériel, le général de brigade **Bernard Féron** ; directeur régional du génie en région Terre Ile-de-France, le général de brigade **Claude Turrel**.

● **AIR.** Sont élevés au rang et à l'appellation : de général d'armée arienne, le général de corps aérien **Gérard Resnier**, nommé inspecteur général des armées ; de général de corps aérien, les généraux de division aérienne **Gérard Saucles** et **Bernard Guével** (nommé commandant la région aérienne Atlantique à Bordeaux).

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne **Pierre André** ; général de brigade aérienne, les colonels **Marc Bottine**, **Pierre Niclot**, **Martial Imberti** (nommé chef de la division « monde et moyens » de l'état-major des armées), **Paul Hartweck** (nommé commandant l'école interarmées du renseignement et des études linguistiques) et **Jean-Louis Cougnon** (nommé directeur technique de la région aérienne Sud, à Bordeaux) ; commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne **Pierre Clouzot** (nommé directeur central du commissariat de l'air).

Sont nommés : commandant la défense aérienne et les opérations aériennes, le général de division aérienne **Michel Fouquet** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de corps aérien **Claude Bigot** ; adjoint au sous-chef d'état-major « relations internationales » de l'état-major des armées, le général de brigade aérienne **Patrick Felten** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée l'air, le général de brigade aérienne **Bernard Libat**.

● **MARINE.** Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral **Jean Moulin**, nommé commandant la force d'action navale à Toulon.

Est promu vice-amiral, le contre-amiral **Amaury Pourcher de Ruellé du Chéné** (nommé commandant supérieur des forces armées de Polynésie, commandant le centre d'expérimentations du Pacifique et commandant la zone maritime océan Pacifique).

Sont nommés : sous-chef d'état-major « relations internationales » à l'état-major des armées, le vice-amiral **Alain Coldefy** ; chef de la division « Euratlantique » à l'état-major des armées, le contre-amiral **Thierry d'Arbonneau** ; adjoint au chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle, le contre-amiral **Raymond Besson** ; directeur adjoint de la direction centrale du commissariat de la marine, le commissaire général **Régis Vignat** ; commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique, le contre-amiral **Edouard Scott de Martinville** ; commandant l'arrondissement maritime de Cherbourg et préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, le contre-amiral **Laurent Merer** ; inspecteur des armements nucléaires, le contre-amiral **Michel Brière**.

● **CONTRÔLE GÉNÉRAL.** Est nommé chef du groupe de contrôle des forces et organismes de soutien, le contrôleur général des armées **Jean-Pierre Charpentier**.

Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées **Pierre Séguin**.

● **GENDARMERIE.** Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division **Jean-Claude Gillot** (nommé secrétaire général du conseil supérieur de la réserve militaire).

Est nommé adjoint au général commandant la région de gendarmerie Atlantique et la circonscription de gendarmerie de Bordeaux, le général de brigade **Robert Pigeyre**.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Après la réorganisation de l'administration centrale du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le conseil des ministres du mercredi 24 mai a décidé plusieurs nominations : **Thierry Wahl** a été nommé à la tête de la nouvelle direction générale de l'administration, des finances et des affaires internationales qui succède à la direction générale de l'administration et du développement dirigée depuis juillet 1996 par Jean-Luc Laurent ; **Dominique Bureau** a été nommé à la tête de la nouvelle direction des études économiques et de l'évaluation environementale ; **Bernard Baudot, Philippe Vesseron** et **Marie-Odile Guth** ont été respectivement confirmés comme directeur de l'eau, directeur de la prévention des pollutions et des risques et directrice de la nature et des paysages.

[Né le 2 février 1957 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), **Thierry Wahl** est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a occupé diverses fonctions à la direction du Trésor (1982-1993), avant d'être détaché à l'inspection des finances en juin 1993. Nommé conseiller au cabinet de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, en juin 1997, Thierry Wahl était directeur adjoint du cabinet de Mme Voynet depuis janvier 1998.]

[Né le 30 mai 1956, **Dominique Bureau** est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Il a fait l'essentiel de sa carrière à la direction de la prévision au ministère de l'économie (1980-1985, 1986-1988 et 1992-1997) et a été aussi conseiller technique aux cabinets de Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports ferroviaires, puis ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, puis de Charles Josselin, secrétaire d'Etat chargé des transports (1985-1986). Depuis août 1997, Dominique Bureau était membre du Conseil d'analyse économique.]

ECONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE

Bernard Pêcheur, conseiller d'Etat, a été nommé secrétaire général du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, lors du conseil des ministres du mercredi 24 mai. Il sera chargé de coordonner l'administration du ministère et d'assurer en particulier le suivi de la réforme de Bercy lancée par Laurent Fabius le 28 avril.

[Né le 7 décembre 1950 à Fontainebleau (Seine-et-Marne), Bernard Pêcheur est titulaire d'une maîtrise de droit public, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1974-1976). Il a été notamment conseiller technique, puis directeur adjoint du cabinet de Laurent Fabius au ministère de l'industrie et de la recherche (1982-1984) et a suivi Laurent Fabius, devenu premier ministre, comme conseiller technique (1984-1985), avant d'être nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat au tour extérieur en novembre 1985. Conseiller social auprès de François Mitterrand à l'Elysée (1988-1989), puis directeur général de l'administration et de la fonction publique au ministère de la fonction publique et du Plan (1989-1993), il réintègre ensuite le Conseil d'Etat. Conseiller d'Etat depuis novembre 1997, Bernard Pêcheur a été nommé président de l'Ecole nationale supérieure de la police en octobre 1998 et également président de l'Institut national d'études démographiques en mars 1999.]

OUTRE-MER

François Garde a été nommé administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises lors du conseil des ministres de mercredi 24 mai.

[Né le 13 octobre 1959 au Cannet-Rocheville (Alpes-Maritimes), François Garde est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1982-1984). D'abord détaché dans des fonctions de sous-préfet (1984-1991), puis secrétaire général adjoint pour les affaires administratives auprès du délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie au ministère des départements et territoires d'outre-mer (1991-1996), il est devenu conseiller au tribunal administratif de Besançon (1996-1998), avant d'être nommé conseiller technique de Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, en janvier 1998. Depuis avril 1999, François Garde est à nouveau conseiller au tribunal administratif de Besançon.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 24 mai sont publiés :

● **Aéronautique :** un arrêté fixant les modalités du regroupement dans EADS (European Aeronautic, Defence and Space Company) des activités du français Aerospatiale Matra, de l'allemand DASA et de l'espagnol CASA, ainsi que l'avis favorable de la commission des participations et des transferts.

● **Ministère de l'économie :** un décret fixant les attributions du secrétaire général du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

● **Nouvelle-Calédonie :** deux décrets relatifs à l'organisation et à la convocation des élections au congrès et aux assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie.

● **Conseil de l'emploi :** un décret portant nomination du président et des membres du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale. Jacques Delors est nommé président.

Au *Journal officiel* du jeudi 25 mai sont publiés :

● **Centrale nucléaire :** un décret relatif à la mise à l'arrêt définitif et au démantèlement de l'usine de fabrication de combustible nucléaire exploitée par la société franco-belge de fabrication de combustible, à Pierrelatte, dans la Drôme.

● **Impôts :** un décret portant création du statut d'emploi de délégué interrégional des impôts et suppression du statut d'emploi de directeur régional des impôts.

AVIS D'EXPERT
Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens.
Il suffit de l'appeler, il vient, estime
GRATUITEMENT
Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.
Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.
135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marianne et **Guillaume ANQUETIL**
laissent à
Jean et **Clémentine**

la joie d'annoncer la naissance de

Iris,

le 13 mai 2000.

53, avenue de Saint-Ouen,
75017 Paris.

– Avignon. Mona Vale (Australie).

Jacques et **Camille VISSIÈRE**

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Maxime,

chez **Antoine** et **Catherine LAVAL.**

Charlotte RAAB DE MIRANDA
et
Manuel DE MIRANDA

laissent à **Inès**

la joie d'annoncer la naissance de

Oscar,

le 14 mai 2000.

70, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

Mariages

– Cugand. New York. Washington. Istanbul.

Nihal ALTAN
et
Grégoire BONNET

se marient ce 26 mai 2000, à Istanbul (Turquie).

De la part de

Roger et Monique Bonnet,
Nantes.
Claire Bonnet,
Grenoble.
Xavier et Bérengère Bonnet,
Washington.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Décès

– La famille et les amis de

Marguerite LANDRAU,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier,

ont la tristesse de faire part de son décès, le 22 avril 2000, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Un culte d'action de grâce a été présidé par Mme le Pasteur de l'Eglise réformée.

3, rue Dufayet,
16100 Cognac.

– Le docteur André Maman,
son époux,
Ses enfants, leurs épouses,
Son petit-fils,
Les familles Charbit, Siksik et Maman,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine MAMAN,
née **CHARBIT,**

survenu le mardi 23 mai 2000.

Les obsèques ont lieu ce jeudi 25 mai, à 16 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

18, rue de Fontenay,
94300 Vincennes.

Georges SANTROT,
1911-2000

– Papi Georges,

Tu nous a quittés trop brusquement, en homme libre, au matin du 17 mai. Un peu l'âme de ta famille, tes amis, ton quartier, tu vas tant nous manquer...

Quand nous chanterons le temps des cerises...

Elisabeth Dauger et Jacques Santrot, leurs familles, leurs proches.

17, rue Marx-Dormoy,
87000 Limoges.

Remerciements

– Nina Beskow,

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection que vous lui avez témoignées lors du décès de

Gisèle FREUND,

vous adresse ses sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Le 26 mai 1999,

Olivier RÉLA,
vingt-sept ans,
X93 - Sciences-Po,

nous quittait.

– Le 26 mai 1982,

Charles PAPIERNIK

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Séminaires

– Université d'été sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah pour les professeurs des lycées et collèges, toutes disciplines confondues, **du 9 au 13 juillet 2000,** à Paris, avec des intervenants de différents pays. Avec le soutien de l'APHG, de la Fondation Jacob Buchman et de la région Ile-de-France.
Renseignements et inscriptions :
Centre de documentation juive contemporaine : 01-42-77-44-72.

Conférences

Mardi 30 mai 2000, à 18 heures, conférence du professeur Maurice Vaïsse : « Drôle de guerre et sanglant revers : 1939-1940 ».
Mairie du 7e arrondissement, 116, rue de Grenelle.
Inscriptions : 01-45-51-07-07.

Michel Butor à l'Enssib
Conférence le 5 juin 2000, à 17 heures, sur le thème « Ecrire avec les peintres ». Exposition de ses livres d'artistes jusqu'au 5 juin.
Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 17-21, boulevard du 11-Novembre-1918, 69100 Villeurbanne.
Tél. : 04-72-44-43-43.

Communications diverses

– **Béatrice Thiriet,** compositeur, cherche choristes amateurs ou professionnels bénévoles pour la création d'un oratorio sur les lettres d'Algérie publiées dans *Le Monde*, les 3, 17 et 18 juin 2000, à Paris.
Contact : Andy Production,
1, rue des Bois,
92410 Ville-d'Avray.
Tél. : 01-47-50-96-02.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail: carnet@mondepub.fr.

LES ENJEUX DES MUNICIPALES À PARIS
A découvrir de toute urgence tous les matins de cette semaine, dans le journal de 8H00
The Ad Store
Bordeaux 92.2 • Lille 88.2 • Lyon 96.5 • Marseille 100.9 • Toulouse 103.1 • et dans plus de 82 villes en France. Toutes les autres fréquences sur www.radioclassique.com et au 08 36 68 12 80 (2,23 F/mn – 0,34 €/mn). Egalement en numérique sur Canalsatellite, TPS, et le réseau câblé.
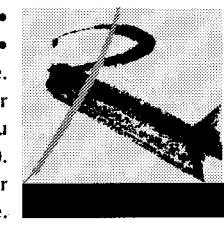
RADIO 101.1 CLASSIQUE
Paris - Ile-de-France

HORIZONS

REPORTAGE

Scènes de fuite au Liban sud

LA débâcle de l'Armée du Liban sud (ALS), consommée en moins de trois jours, a pris tout le monde par surprise : Ehoud Barak, qui, quelques instants avant les premières désertions massives des miliciens alliés d'Israël, assurait encore que ses plans de retrait du Liban demeuraient inchangés ; les services de renseignement israéliens, qui, aveugles à l'impopularité d'une milice chassée de ses quartiers par les coups de l'ennemi autant que par son isolement croissant, n'ont pu anticiper l'événement ; l'ONU, dont l'émissaire spécial avait à peine terminé la rédaction de son rapport, prudent comme il se doit, qu'il lui fallait recommencer sa mission dans une réalité totalement changée.

Mardi 23 mai, la résultante de ces imprévoyances répétées se presse aux points de passage ouverts entre le Liban et Israël, fuyant les vengeances redoutées ou la justice promise. Ces réfugiés-là ne sont guère différents des autres : des enfants insouciants, des vieillards résignés, des femmes, jeunes encore, qui semblent porter sur leurs épaules le destin de la famille. En une heure, ils ont empilé quelques affaires dans leurs voitures et se sont rués vers la frontière. Combien sont-ils à y attendre qu'Israël, qui tente de vérifier qu'aucun « terroriste » ne s'est glissé parmi eux, leur ouvre ses portes ?

Avi est israélien et attend lui aussi, depuis le matin, sur le parking de Rosh Hanikra. Dans la nuit, il a été prévenu d'avoir à se rendre avec son bus dans la petite localité frontalière du bord de mer. Pourquoi lui et pas un autre ? Il ne sait pas. Le hasard, sans doute. Lorsque ce sera son tour, il passera *« de l'autre côté »*, chargera une cinquantaine de réfugiés et filera à toute allure vers Tibérias, où les attend un camp de transit. En attendant, Avi somnole, affalé sur les deux sièges avant, lève à demi la tête lorsqu'on lui parle, puis retombe dans sa sieste. Un soldat a pris sa place sur le siège du conducteur et tripote les manettes du véhicule. Il aimerait bien avoir sa tête dans le journal, mais il n'arrive pas à convaincre les photographes qui battent la semelle aux alentours d'appuyer sur le déclic.

« Depuis hier soir, quarante bus sont passés », affirme un des chauffeurs, soit quelque deux mille réfugiés. Un nombre indéterminé d'autobus a rejoint d'autres points de passage disséminés sur plusieurs dizaines de kilomètres le long de la frontière. Là, les soldats écartent résolument les questions des visiteurs.

A Rosh Hanikra, une large grille surveillée par des soldats barre les accès vers les bus, où les réfugiés embarquent à l'abri des regards. Placée sur un tréteau par les membres d'un kibboutz voisin, une pancarte dérisoire souhaite, en hébreu et en arabe, la bienvenue *« aux soldats de l'ALS et à leur famille »*. *« J'ai honte,* murmure un soldat de faction devant la grille. *C'est à cause de nous qu'ils fuient. »* Il a une trentaine d'années, et une période douloureuse se termine pour lui comme pour des générations d'Israéliens qui ont fait leur service ou leur réserve au Liban. Peut-être – il ne le dit pas – est-il content que son pays se soit dégagé de ce bourbier, mais le malaise domine. Il affirme avoir vu des réfugiés qui, passant la frontière, ont ouvert la fenêtre de leur bus et jeté en pleurant les clés de leur maison dans la mer.

En vingt-deux ans d'occupation, des liens s'étaient tissés entre le nord d'Israël et le sud du Liban. Chaque matin, plusieurs milliers de Libanais passaient la frontière pour aller travailler en Israël. Un frère, un fils ou un cousin enrôlé sous la bannière du général Lahad leur procuraient ce privilège qui faisait tourner l'économie d'une région et permettait à la milice de se financer : le permis de passage en Israël donnait droit à une redevance prélevée par l'ALS. Ce monde-là n'est plus et, tels des naufragés rejetés pas la mer, ceux qui le faisaient fonctionner s'entassent maintenant devant les grilles qui les sauveront du Hezbollah vainqueur.

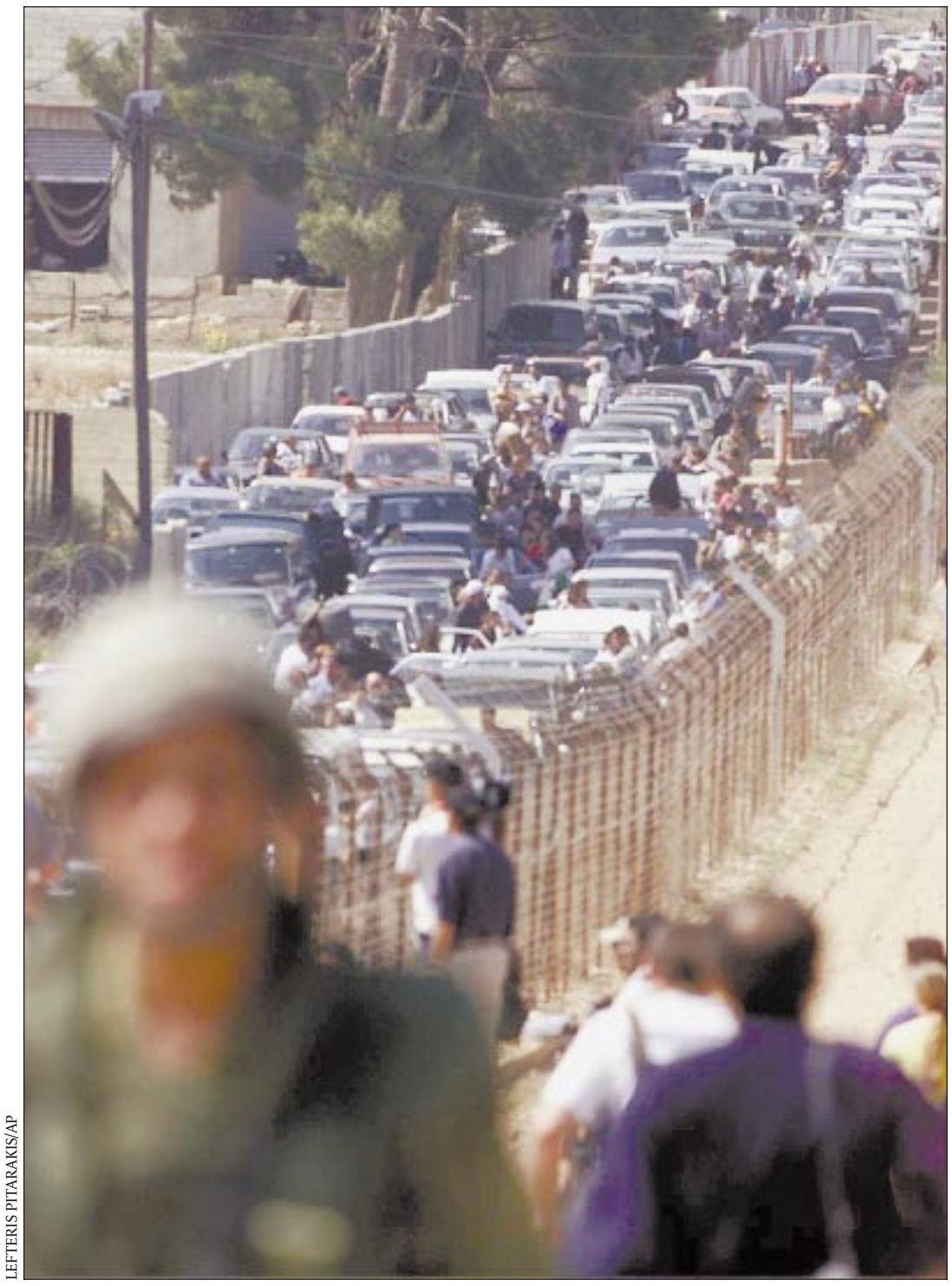

LEFTERIS PITARAKIS/AP

Des centaines de Libanais attendent au poste-frontière de Métoula pour passer en Israël, mardi 23 mai.

Ils partent. Femmes, enfants, vieillards : craignant de s'exposer à d'éventuelles représailles, ces Libanais qui avaient pactisé avec les Israéliens quittent leur pays. Notre envoyé spécial, Georges Marion, raconte la fuite désordonnée aux passages frontaliers qui a suivi la débâcle de l'Armée du Liban sud

A Métoula, au point de passage que les militaires israéliens ont surnommé la « porte de Fatima », ils sont des milliers à être arrivés le matin même, dans une de ces voitures laissées derrière eux, longue procession de Mercedes et de BMW poussiéreuses engorgées dans un embouteillage définitif. Soldats, curieux, journalistes, policiers en uniforme ou en civil s'agitent dans un bourg où les véhicules blindés côtoient les voitures particulières. Les baraques à sandwiches font des affaires en or. Voyageurs inattendus dans leurs habits traditionnels, trois notables druzes submergés de paquets tentent vainement de passer la frontière... dans le sens inverse de celui de la foule. Le désordre est manifeste ; paternel, un colonel israélien explique aux journalistes que malgré les difficultés – *« prévisibles »* – tout se passe bien.

Les réfugiés ont traversé un premier contrôle, où leur nom a été vérifié et où ils ont rendu leurs armes. Le cou ceint d'une carte d'identification frappée des drapeaux israéliens et libanais, ils attendent maintenant de passer les contrôles suivants. Tenus à distance, leurs amis israéliens venus au devant d'eux les encouragent. *« Tu me téléphones dès que tu passes »*, intime celle-ci à une femme d'âge mûr. Puis, le doigt tendu vers les maisons du Liban : *« Mieux vaut être ici sans maison mais vivante que là-bas avec maison mais morte. »* L'autre hoche la tête d'un acquiescement fragile. *« Ma maman travaillait pour cette dame »*, explique une jeune fille, dans un français timide appris à l'école chrétienne.

TRENTE mètres plus loin, cependant, les pillards sont déjà à l'œuvre, mettant la main, dans une quasi-impunité, sur les autoradios et les valises restées dans les coffres des voitures immobilisées. Parfois, ils trouvent une arme qu'ils dissimulent prestement. Placide, une patrouille de la police militaire observe sans intervenir. Surgit un officier qui se saisit rudement d'un voleur, gamin penaud abandonné par ses complices. La patrouille militaire n'intervient toujours pas. Brusquement, éclate une fusillade jetant tout le monde à terre et déclenchant une riposte désordonnée des soldats. L'échange durera plus d'une heure et une réfugiée y perdra la vie. Personne ne sait encore d'où ni pourquoi sont partis les premiers coups de feu.

A quelques centaines de mètres de là, les fermiers de Métoula, coquette localité de montagne de deux mille habitants, se sont rassemblés devant l'hôtel de ville, dévidant une énième discussion sur l'avenir sombre de la région. Le médecin, Itzhak Elner, s'est joint à eux. En cette fin de soirée, ce n'est pas l'économie qui le bouleverse mais le sort des réfugiés qu'il a vus s'entasser devant les grilles du poste-frontière, attendant que les portes s'ouvrent. Une vision insupportable qui lui rappelle le sort des juifs pourchassés pendant la guerre, *« lorsque aucune frontière ne s'ouvrait devant eux »*. Il pleure sans se cacher, empreint d'un irrépressible sentiment de culpabilité. *« Nous n'avons rien fait pour ces gens ; on aurait dû les accueillir sans leur imposer ce contrôle. On s'est mal conduit avec eux, on les a trahis. Ils sont morts pour nous, ils nous faisaient confiance. En tant que juifs nous devrions avoir honte. »* Un voisin approuve gravement, avoue lui aussi sa honte. Il en est convaincu, son pays devra de nouveau entrer au Liban, *« car ici seule compte la force »*.

Il y a encore trois mois, le maire de Métoula, Jacob Katz, ancien militaire de carrière reconverti dans les agrumes et la politique, voyait l'avenir avec confiance. L'économie locale était solide, le tourisme florissant et, miracle de l'immigration russe et d'un anneau de vitesse tout neuf, sa ville, espérait-il, pourrait devenir le premier centre de patinage du Moyen-Orient ! L'avenir est bien plus sombre aujourd'hui, assure Amir Meltzer, le maire adjoint. Les fermiers vont devoir aller chercher ailleurs qu'au Liban leurs journaliers pour travailler dans leurs vergers – les paysans thaïs sont très recherchés – et, surtout, personne ne sait ce qu'apportera le voisinage avec un Liban sud désormais quadrillé par le Hezbollah.

Rien de plus peureux qu'un touriste. Depuis six semaines, la région est marquée par leur absence. Le Hezbollah, qui envoyait parfois quelques katiouchas par-dessus la zone occupée par Israël, est maintenant à portée d'un mauvais fusil, en mesure de tirer directement dans les habitations. Le fera-t-il ? Dans les maisons toutes neuves du quartier de Har Zvia, face au soleil couchant et à une vue époustouflante sur les premiers contreforts du Chouf, il n'y a personne qui ne se pose la question. Ils s'étaient installés ici pour la qualité exceptionnelle de la vie, assurés de pouvoir louer à bon prix les chambres d'hôte qu'ils avaient installées en s'endettant lourdement. Les voilà désormais avec le Hezbollah à leur porte, propriétaires d'une maison invendable dans une région magnifique mais économiquement sinistrée. Certains n'y résistent déjà plus. *« Quand dans un couple l'un veut à toute force partir et l'autre rester, le divorce n'est pas loin »*, explique le maire adjoint, qui est aussi avocat.

Deux cent soixante-dix personnes vivent au kibboutz Misgav Am. D'ici, un oiseau ne vole pas trois kilomètres pour atteindre Métoulla. Et il en parcourt encore moins pour rejoindre le village libanais de Taïbeh, dont la chute inattendue aux mains du Hezbollah, le 21 mai, a enclenché l'irrésistible effet de dominos qui a conduit à l'éclatement final. D'un promontoire installé non loin d'une batterie, les habitants de Misgav Am ont pu tout observer sans même l'aide de jumelles. Trois jours plus tard, la frontière, jusque-là toute théorique, est désormais sous leur nez, et le promontoire en cours d'installation ne sera peut-être jamais le point de vue touristique exceptionnel dont le kibboutz avait lancé les travaux.

En avril 1980, cinq combattants palestiniens venus du Liban s'étaient infiltrés dans le dortoir du kibboutz, où ils avaient pris en otage les enfants qui y dormaient. Le secrétaire du kibboutz, un bébé et un soldat en étaient morts, de même que les cinq Palestiniens tués lors de l'assaut. Dans la conscience collective de Misgav Am, où la trace du drame est restée vive, la *« réalité nouvelle »*, ainsi que la nomme M. Barak, suscite une inextinguible angoisse. *« Je suis responsable de trois enfants, je ne pourrai pas rester si cela tourne mal »*, avoue Ranan Rubinsky, le secrétaire du kibboutz. Comme beaucoup de ses concitoyens, il pense qu'Israël n'aurait jamais dû *« jouer avec la politique libanaise »* et salue le retrait de Tsahal. Mais l'affaire ne lui dit cependant rien qui vaille.

LA frontière n'est toujours pas dotée de ces équipements électroniques censés la sécuriser. *« Tout est allé trop vite. »* Un nouveau poste militaire est en voie d'installation derrière le kibboutz, maintenant placé entre celui-ci et le Liban. *« Le Hezbollah a promis de ne pas s'attaquer aux cibles civiles*, commente Ranan Rubinsky, *mais, s'il rate son coup en visant les militaires, c'est nous qui prenons. »* Une probabilité sérieuse car, selon Ranan Rubinsky, *« le Hezbollah ne veut pas Misgav Am, il veut Jérusalem. Et nous sommes placés sur sa route »*. Cette conviction est si forte que, il y a quelques jours, les habitants de Misgav Am sont descendus dans la rue pour demander plus d'aide de la part du gouvernement. Des pneus ont été brûlés et il y a eu quelques frictions avec la police, phénomène rare de la part de kibboutzniks peu habitués à manifester contre un premier ministre pour lequel, dans tout le pays, ils ont très majoritairement voté.

« Nous n'avons rien fait pour ces gens ; on aurait dû les accueillir sans leur imposer ce contrôle. On s'est mal conduit avec eux, on les a trahis. En tant que juifs nous devrions avoir honte »

Itzhak Elner, médecin israélien

Hanita, autre kibboutz de gauche situé au-dessus de Rosh Hanikra et de la mer, n'a pas recouru à de telles extrémités. Mais, ce mardi, ses habitants sont dans les abris après qu'une volée de katiouchas est tombée sur la région. Le responsable économique du kibboutz, Yaacov Kariv, n'épargne guère l'imprévoyance gouvernementale. Le renforcement de la frontière n'est toujours pas terminé : la route qui la longe n'est pas asphaltée, les appareils de détection électronique n'ont pas été livrés, et le sentier qui doit courir tout au long pour repérer les traces n'est toujours pas sablé.

Ici aussi, dans les années 70, il y a eu des infiltrations sanglantes. Théoriquement, on devrait s'y réjouir du départ du Liban mais, pour le moment, l'incertitude domine. *« On ne sait pas ce qui nous attend »*, commente Yaacov Kariv, arrivé d'Algérie en 1961. *Pour lutter contre les infiltrations, il va nous falloir reprendre nos armes. A mon âge, je me vois mal remonter la garde. »*

Ce qui faisait l'ordinaire des localités juives disséminées dans tout le pays était depuis longtemps abandonné. Recommencer la période pionnière ? *« Nous avons changé, le pays a changé et, plus que tout, la solidarité qui nous unissait tous s'est dissoute. Il y a une énorme différence entre les quelque cent soixante-dix mille habitants de la frontière et les autres. »* La période glorieuse est bien terminée et les Israéliens, lassés, aspirent au repos.

Georges Marion

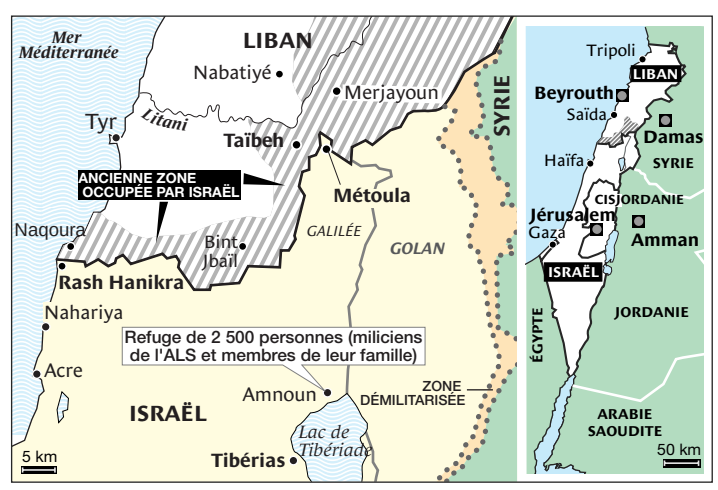

Philippines : la guerre oubliée de Mindanao

LA CRISE DES OTAGES étrangers dans l'extrême sud-ouest des Philippines a occulté une dégradation très nette de la situation dans le centre de la grande île de Mindanao, région où chrétiens et musulmans sont souvent étroitement mêlés. Un repli, le 15 mai, des forces du Front Moro islamique de libération (FMIL), après deux semaines de combats, pourrait permettre une reprise de négociations qui traînent depuis des années. Mais, entre-temps, le bilan des affrontements entre les forces armées philippines et le FMIL, mouvement insurgé, est lourd et augure mal de l'avenir.

Selon des sources officielles, plus de 400 000 personnes, sont désormais regroupées dans 85 centres d'évacuation. Le 9 mai, le ministère de la défense a publié un premier bilan des pertes militaires : 81 soldats morts, 468 blessés, 21 disparus. Les victimes dans les rangs du FMIL se compteraient également par dizaines. Les destructions sont importantes.

C'est dans la province de Maguindanao, non loin du port de Cotabato, que les combats les plus violents ont eu lieu. L'armée a attaqué le camp Aboubakar, à proximité de la route qui relie ce port à l'ensemble aéroportuaire de General-Santos, sur la côte méridionale de Mindanao. Le camp Aboubakar est le quartier général du FMIL, une insurrection qui regroupe quelque quinze mille combattants. L'armée a utilisé l'aviation, des hélicoptères, de l'artillerie mais n'a pas réussi à occuper le camp.

Même si les négociations reprennent assez rapidement, l'avenir du Sud philippin demeure sombre. Pour mettre fin aux rébellions de musulmans, Manille a élaboré, au fil des décennies, le cadre d'une autonomie dans lequel ils pourraient évoluer plus librement. Le dernier accord en date a été passé en 1996 avec le Front Moro de libération nationale (FMLN), alors la rébellion la plus importante. Aux termes de cet accord, une Région autonome pour les musulmans de Mindanao (ARMM), dont la capitale est Cotabato, a été créée et englobe quatre provinces.

CITOYENS DE SECONDE ZONE

Mais cet accord n'a pas été entériné par le FMIL, une branche dissidente du FMNL. L'accord devait permettre le retour à la paix et le développement d'une région au fort potentiel mais appauvrie par une guerre de vingt-quatre ans et qui a fait, avant la paix de 1996, 120 000 victimes. Les projets de développement prévus ne se sont réalisés qu'en partie, de l'argent a été détourné et, du coup, les aides étrangères ne se sont guère manifestées. La déception l'a emporté et un bon nombre de militants du FMNL ont commencé à rejoindre le FMIL.

Plus récemment, alors que des négociations entre Manille et le FMIL ne donnaient aucun résultat, les deux camps en présence ont commencé à renforcer leurs positions respectives. Ces derniers mois, des attaques ont eu lieu et le FMIL a fini par prendre l'initiative de rompre les négociations. Lorsqu'il a proposé de les reprendre, le gouvernement lui a demandé de déposer les armes et a fait l'amalgame entre ce Front et les bandits du groupe Abu Sayyaf, dont le FMIL a, à plusieurs reprises, catégoriquement condamné les méthodes.

Que veulent les quelque sept millions de musulmans des Philippines ? Se sentant citoyens de seconde zone – ce qui n'est pas entièrement faux –, ils n'en sont pas moins devenus des Philippins. Ils se disent séparatistes, indépendantistes mais, en fait, rêvent d'abord de pouvoir gérer leurs propres affaires selon la loi musulmane. Ils ne revendiquent plus l'ensemble de Mindanao – leur terre ancestrale, où les immigrés chrétiens sont désormais nettement majoritaires – mais l'ouest de cette grande île ainsi que l'île de Basilan et les petits archipels adjacents des Sulu, dont fait partie Jolo, et de Tawi Tawi. Beaucoup sont favorables à la création d'une réelle fédération. Mais une fédération laïque peut-elle compter un ou plusieurs Etats musulmans, même si ces derniers ne regroupent que 10 % de la population ?

DES MILICES RÉACTIVÉES

Dans le reste des Philippines, qui comptent plus de 80 % de chrétiens, l'opinion a tendance à considérer les musulmans comme des ingrats qui ne sont jamais satisfaits. Mais les Eglises, protestante comme catholique, et une bonne partie de la classe politique estiment qu'il n'y a pas de solution militaire et que la seule issue est le dialogue. Voilà cinq siècles que les musulmans se battent pour leur reconnaissance et il n'y a pas de raison que les insurrections cessent, disent-elles, en demandant au gouvernement de reprendre les négociations. Certains experts jugent que l'armée a les moyens de prendre le camp Aboubakar mais qu'elle risquerait, en le faisant, de favoriser une guérilla dispersée, faite de commandos semi-autonomes, donc difficile à contrer. Le cas échéant, le gouvernement serait alors privé d'interlocuteur valable en cas de négociations.

Le président Joseph Estrada, dont la popularité est déclinante, se retrouve dans une situation délicate. De véritables négociations ne pourraient aboutir que si elles reprenaient sur des bases plus saines. Il aurait besoin, à l'appui, d'un décollage de l'ARMM. D'un autre côté, la perspective d'un long conflit fait peur. Déjà, les anciennes milices, chrétiennes comme musulmanes, sont en voie de réactivation à Mindanao, dans une région où la contrebande des armes est florissante.

Jean-Claude Pomonti

Mode d'emploi *par Leiter*

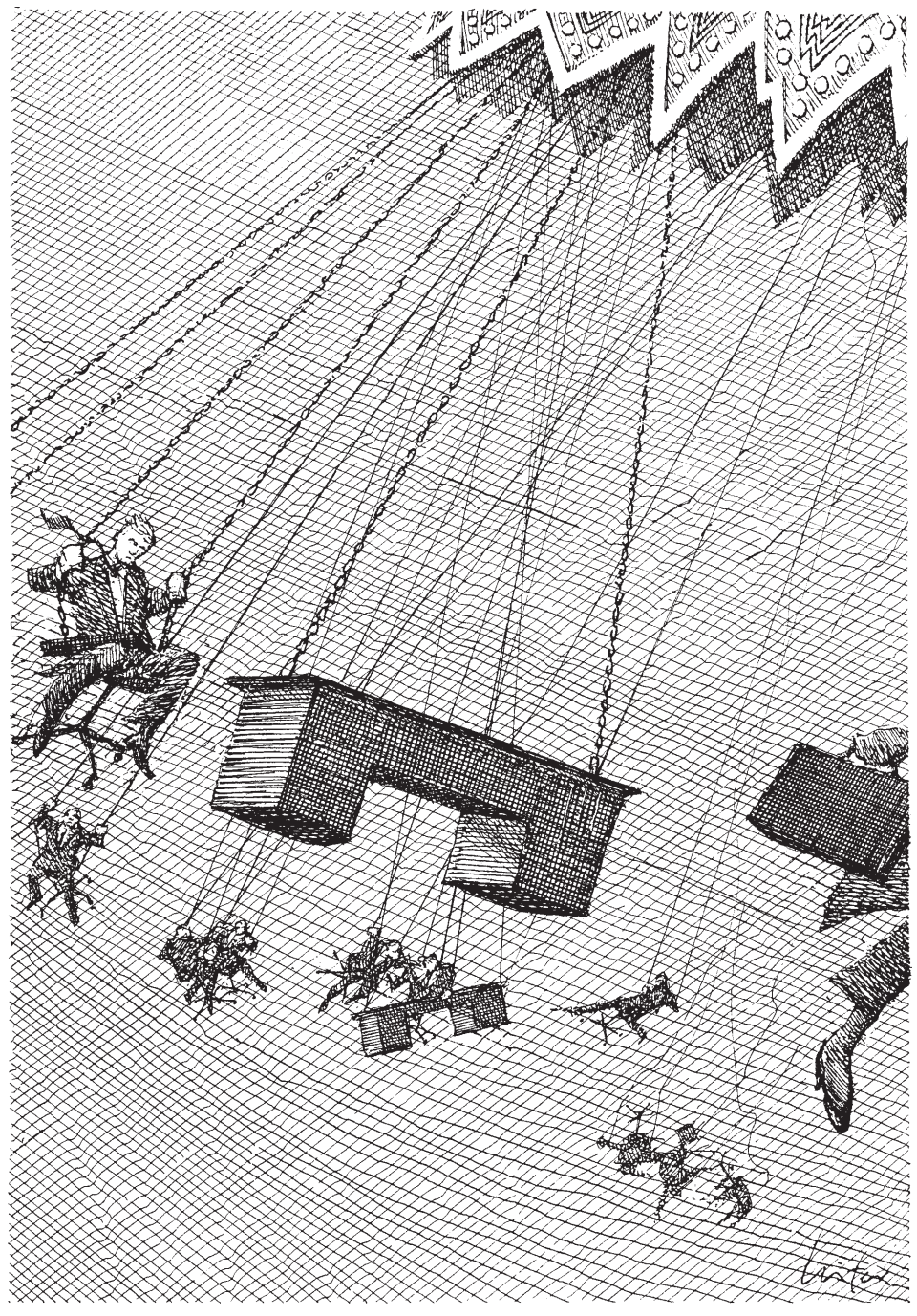

L'Etat et la Corse face au cas Colonna

Suite de la première page

Le manque de cohérence entre les différents services de police et de gendarmerie a retardé les progrès des investigations. Les cafouillages survenus lors de l'interpellation du commando assassin ont par la suite permis à Yvan Colonna de prendre la fuite alors que les policiers avaient disposé de plus d'une journée pour préparer son arrestation.

L'impéritie des autorités s'est également illustrée, à la fin de l'automne 1999, lors de la publication des rapports des deux commissions parlementaires sur le fonctionnement des services de sécurité en Corse. Députés et sénateurs avaient consacré une partie de leurs travaux à la fuite d'Yvan Colonna. Les débats se sont en fait résumés à une série de règlements de comptes : policiers s'accusant mutuellement de négligence voire de complicité avec les nationalistes, magistrats assurant que la presse avait entravé leur travail, ou encore députés de tous bords fustigeant ici l'aveuglement du ministre de l'intérieur, là les dérives de certains policiers. L'affaire Colonna s'est alors résumée à une foire d'empoigne entre responsables publics tentant de s'exonérer de leurs propres bévues.

Aujourd'hui, en dépit d'un meilleur fonctionnement des services de police, l'Etat se heurte à une absence de résultat. Si, comme certains en avancent l'hypothèse, Yvan Colonna a bénéficié, dans sa fuite, de moyens et de protections fournis par d'anciens réseaux nationalistes, ses complices éventuels ne semblent jusqu'ici avoir laissé aucune trace, malgré l'ampleur des moyens dont disposent les personnes chargées de le retrouver. A ce jour, les enquêteurs n'affichent qu'une certitude : l'homme qui leur a échappé à Cargèse n'aurait pas quitté la Corse.

GÊNE DES NATIONALISTES

Le cas Yvan Colonna a aussi déstabilisé le camp nationaliste. La composition du commando, entièrement formé de nationalistes, ainsi que les aveux qu'ils ont livrés à la police, ont pris de court une partie du mouvement qui privilégiait jusqu'alors une piste barbouzarde, voire semi-mafieuse. Les réactions des leaders nationalistes ont alors surpris. Selon eux, il faudrait distinguer l'assassinat et ses auteurs. Ainsi a-t-on pu entendre que l'assassinat du préfet était condamnable mais que ceux qui en étaient responsables ne le seraient point. Les tenants de cette analyse la justifiaient par une lecture politique des rapports entre l'Etat et la Corse. Les membres du commando ne seraient, selon eux, que les fruits irresponsables d'un conflit vieux de vingt-cinq ans et qui aurait pris un tournant radical. Un an plus tard, le propos reste inchangé.

Pourtant, à ce jour, les nationalistes ne présentent pas Yvan Colonna comme l'étendard de leur action. Si des membres de cette mouvance politique peuvent éventuellement lui apporter un soutien logistique et si une large partie du mouvement lui accorde un quitus politique, le symbole qu'il constitue est absent des débats et des propos tenus par les leaders nationalistes. L'heure est au compromis. Le dialogue instauré, au mois de décembre 1999, par Lionel Jospin avec les élus corses, dont des nationalistes, a conduit ces derniers à faire l'impasse sur des revendications historiques telles que la reconnaissance du peuple corse ou la « corsisation » des emplois mais également à taire la question de l'amnistie des prisonniers et des personnes recherchées. Réclamée par une grande partie de la mouvance nationaliste, qui la considère comme le corollaire incontournable du processus de paix, l'amnistie est à ce jour absente des débats. Et le sort réservé à Yvan Colonna et à ses camarades constitue une forme de tabou.

Si le premier ministre a d'ores et déjà, pour sa part, indiqué devant l'Assemblée nationale que les crimes de sang ne pourraient bénéficier d'aucune mesure d'amnistie, les responsables des mouvements nationalistes se sont uniquement engagés à ne pas en faire un préalable aux discussions en cours. Pour autant, ils reposeront, à terme, la question de la libération des prisonniers et de l'abandon des poursuites visant les personnes recherchées. Les nationalistes n'ont, pour l'instant, pas distingué les crimes de sang des autres infractions dans le cas d'une éventuelle amnistie. De même qu'ils n'ont pas exclu formellement d'intégrer Yvan Colonna et les assassins du préfet Erignac à la liste des éventuels amnistiés.

Dans l'éventualité d'un échec des négociations, le fugitif le plus célèbre de France – avec Alfred Sirven, l'homme de l'affaire Elf – pourrait jouer, pour sa part, un rôle plus important au sein du mouvement nationaliste. Une radicalisation des rapports avec l'Etat le ferait apparaître comme le symbole naturel d'une lutte frontale avec les autorités. De la situation marginale dans laquelle il se trouve aujourd'hui, il pourrait dès lors prétendre peser sur une partie de la clandestinité.

Jacques Follorou

RECTIFICATIF

Chili-Cameroun

L'article sur le procès intenté à Nantes par l'Association culturelle des Camerounais de Loire-Atlantique à la Fédération internationale de football, publié en « une » dans *Le Monde* du 18 mai, comportait plusieurs erreurs. Le match Chili-Cameroun, qui s'est soldé par un match nul (un but partout), n'était pas un huitième de finale de la Coupe du monde mais un match de poule. L'égalisation camerounaise est intervenue à la 56e minute de jeu et non à quatre minutes de la fin du temps réglementaire comme indiqué par erreur. Enfin, les deux buts refusés par l'arbitre l'ont été avant que les Camerounais soient réduits à neuf par deux expulsions.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'école et le marché

La mondialisation des échanges n'épargnant aucun secteur de la société, voici qu'à leur tour l'éducation et la formation entrent dans le grand jeu du commerce international. La culture, à travers la télévision et le cinéma notamment, en dépit des rudes batailles pour « l'exception culturelle », était déjà présente dans la compétition. Désormais, les savoirs n'y échappent plus. Le premier « marché mondial de l'éducation », qui vient de s'ouvrir à Vancouver, au Canada – non loin de Seattle, aux Etats-Unis, où eut lieu, fin 1999, une mémorable session de l'Organisation mondiale du commerce –, en administre la preuve. Trois mille professionnels venus de cinquante-six pays y conduisent pendant quatre jours une série de *« transactions commerciales »* dans le domaine des savoir-faire éducatifs, comme d'autres débattent, en d'autres enceintes, d'échange de biens et de marchandises.

Le rapprochement avec Seattle n'est pas que géographique. Ce n'est pas un hasard si, à Vancouver, des manifestants ont défilé, à l'ouverture de la rencontre, pour affirmer que *« les élèves sont des citoyens, pas des consommateurs »*, ou que *« l'éducation publique n'est pas à vendre »*. Ils étaient moins nombreux qu'à Seattle, mais non moins déterminés à fustiger l'ultralibéralisme et la « marchandisation » du monde . La mise en concurrence des « produits » éducatifs – qui vont des équipements aux programmes, des maternelles aux IUT, des CD-ROM aux projets pédagogiques – leur apparaît contraire au principe de la gratuité de l'accès au savoir.

Pourtant les savoirs ont un prix et leur diffusion est un enjeu de la « diversité culturelle ». Jadis les grandes nations imposaient leur culture, leurs techniques, leurs valeurs par l'intermédiaire de leurs militaires et de leurs missionnaires. Désormais le rayonnement passe par d'autres méthodes, plus pacifiques, même si la puissance reste un atout décisif. Les Etats-Unis et le Canada ont pris, en ce domaine comme en d'autres, une avance certaine, avec, il est vrai, l'atout d'une langue dominante, l'anglais. Il est évidemment souhaitable que le cercle des compétiteurs s'élargisse et que chacun puisse défendre ses chances. De ce point de vue, la France n'est pas la plus mal placée, qui peut se flatter d'une expérience et d'une richesse éducatives indiscutables. Edufrance, l'agence créée en 1998 par Claude Allègre, ne manque pas d'ambitions, même si ses moyens sont encore insuffisants. Les Français savent qu'ils ne sont pas en mesure de concurrencer sérieusement les Anglo-Saxons non seulement pour des raisons financières, mais aussi parce que cette approche commerciale suscite en France des réserves. Mais ils tentent précisément de faire de ce handicap un avantage en « vendant » leur différence et en opposant la qualité à la quantité.

On comprend que les responsables éducatifs se sentent quelquefois obligés de suivre le mouvement pour ne pas laisser aux Anglo-Saxons le monopole de ce marché naissant. Pour autant, l'éducation – la transmission des savoirs, de la culture et de la curiosité, tout simplement – ne saurait être réduite à une marchandise.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un progrès vers l'unification occidentale

LE RETOUR à la liberté des échanges entre les pays membres de l'OECE et la convertibilité de leurs monnaies sont deux problèmes-clés dont dépend, pour une large part, l'unification économique de l'Europe. Ils sont intimement liés. Tout état membre de l'OECE devrait pouvoir acheter le produit qui lui plaît dans le pays participant qui lui plaît avec la monnaie européenne qui lui plaît.

Un commerce multilatéral suppose l'existence d'un mécanisme de paiements multilatéraux, et inversement. La réalisation de ces deux objectifs s'est heurtée jusqu'ici à de grandes difficultés, dont les principales venaient de la Grande-Bretagne. Il faut donc se féliciter que des progrès sérieux aient été faits vers la réconciliation de la zone sterling et du continent.

La réconciliation des thèses britannique et continentale ne porte jusqu'à présent que sur l'utilisation des livres accumulées. Mais cette question est fondamentale, si bien que l'accord de principe qui vient d'être réalisé est réellement important, en dépit de son caractère limité. Il a toujours été reconnu en effet que l'existence de fortes balances sterling freinait le retour de la livre à la pleine convertibilité.

Le revirement britannique sur le problème de l'Union européenne des paiements permet d'espérer que l'on a abandonné à Londres le dogme de l'inconvertibilité du sterling et celui du bilatérisme. Le réalisme doit l'emporter sur la doctrine. Les obstacles qu'il a fallu surmonter pour arriver à un compromis limité montrent malheureusement que l'union économique entre le continent et la zone sterling ne sera pas facile.

(26 mai 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Comprendre ce que parler veut dire

par Alain Bentolila

LES seules questions qui comptent vraiment pour l'avenir linguistique d'un enfant sont les suivantes : comment l'aider à découvrir les finalités du langage ? Comment l'amener à comprendre ce que parler veut dire ? A y bien réfléchir, c'est à ces questions que l'école doit répondre en priorité car, en matière d'apprentissage du langage, la quête du « pourquoi ? » prend toujours le pas sur la recherche du « comment ? » Un enfant ne cherchera à s'emparer des moyens que propose la langue (précision des mots, organisation des phrases...) que s'il voit se dessiner au loin et peu à peu prendre forme les enjeux du langage, c'est-à-dire s'il parvient à imaginer ce qu'il peut attendre du risque de parole.

Un enfant n'apprend pas le langage en grandissant ; c'est au contraire le langage qui le fait grandir. Je ne crois pas que le langage se développe à partir d'aptitudes inscrites dans le génome, dont certaines seraient présentes dès la naissance et d'autres programmées pour apparaître à mesure du développement cérébral. Quand Noam Chomsky affirme le caractère inné du langage sur la base d'une structure grammaticale commune à toutes les langues, il confond des résultats induits par sa propre méthode d'analyse avec une identité réelle d'organisation que sont loin de révéler les descriptions objectives des langues du monde. C'est pourtant sur la base contestable de ses travaux que de plus en plus de pédiatres, neurologues et biologistes affirment en chœur que les phases d'acquisition du langage sont programmées et qu'un enfant les atteindra successivement pour peu que son développement cérébral soit normal et que son entourage ne l'en dissuade pas.

On voit bien vers quoi nous mène un tel courant de pensée. Si les phases de l'acquisition du langage sont d'avance programmées, quelles responsabilités reste-t-il aux parents et aux enseignants, sinon celle de fournir un volume suffisant de discours que la machine cérébrale va progressivement analyser ?

Un enfant, lorsqu'il conquiert le langage, reproduit en quelques années le parcours que les premiers « hommes parleurs » ont mis infiniment de temps à tracer. C'est dans leurs pas qu'il met les siens, ce sont les mêmes impasses dont il s'échappe, c'est la même ambition qui le porte. Chaque enfant balbutiant ses premiers mots célèbre le projet de l'homme d'imposer par le verbe sa pensée au monde. Créateur bien plus qu'imitateur, découvreur plutôt que suiveur, il construit sa langue et ne reproduit pas celle des autres.

Bien sûr, il s'appuie sur le modèle d'une langue constituée, mais ce modèle, il ne le décalque pas, il le comprend dans ses finalités et ses mécanismes. Il n'obéit pas à une programmation génétique, il répond par son intelligence créatrice à l'appel ancestral du verbe. Dans cette quête, il devra être accompagné de médiateurs à la fois bienveillants et exigeants qui éclaireront son chemin, lui désigneront les voies sans issue, l'inciteront à repousser avec courage les limites confortables de la connivence et de la proximité.

Le tout jeune enfant effectue en effet ses premiers pas linguistiques dans un cercle étroit de familiarité et d'extrême connivence. Il s'adresse alors à des personnes qui n'ont d'yeux que pour lui ; il désigne par ses premiers mots des êtres et des objets qui sont directement visibles. Sa parole n'est alors qu'une sorte de geste verbal qui vient désigner ce que les yeux perçoivent. Pour confirmer ce dont la réalité atteste l'existence, des moyens linguistiques très limités suffisent, et cela tombe bien, car de moyens, il en a fort peu.

L'essentiel de l'apprentissage va consister à quitter ce cocon douillet, dans lequel tout est déjà su (ou vu) avant même d'être dit, pour commencer une longue marche, parfois douloureuse, vers la distance et l'inconnu. Sortir du pré carré de la familiarité et de la connivence pour s'adresser à ceux que l'on connaît moins pour leur dire des choses qu'ils ignorent, tel est le vrai défi de l'apprentissage de la langue.

Ce défi, un enfant ne pourra le relever tout seul ; il aura besoin de médiateurs attentifs, patients et fermes qui l'aideront à analyser ses échecs et à les transformer en conquêtes nouvelles ; ils lui rappelleront sans cesse qu'au jeu du langage, c'est l'étranger qui est son partenaire privilégié et l'étrange son sujet d'élection. C'est la volonté de repousser progressivement les limites du connu qui constitue le véritable moteur de l'acquisition du langage.

C'est en effet pour élargir le cercle de ceux à qui il s'adresse et celui des sujets qu'il ose aborder qu'un jeune enfant consentira des efforts pour acquérir un vocabulaire plus riche, des structures plus complexes. Autrement, à quoi bon ! On ne se dote pas de moyens puissants si l'on n'a nulle intention de conquête. C'est bien cette intention qui donne un sens aux acquisitions linguistiques. Cette démarche lucide et volontaire, guidée par des adultes attentifs, n'a que peu de chose à voir avec une quelconque programmation neuro-cognitive. Elle se dessine et s'affirme à mesure que se dévoilent les promesses d'accéder au pouvoir que la langue confère à ceux qui ont la chance de la maîtriser.

A cette maîtrise du langage bien des enfants n'accéderont pas. Je n'aborderai pas les graves problèmes d'aphasie, qui relèvent nécessairement d'équipes spécialisées. Ce qui m'intéresse ici, ce sont les enfants qui ont un développement cérébral normal, qui ne souffrent d'aucun trouble psychologique sévère et qui, pour autant, sont en situation d'insécurité linguistique dès que s'imposent à eux la distance et une moindre prévisibilité. Ce sont des enfants qui, à quatre ou cinq ans, ne savent « parler qu'à vue ». L'absence de ce dont ils parlent, l'absence de celui à qui ils parlent les inquiètent, rendent leur parole hésitante et les incitent souvent à garder un silence prudent.

Sur la base contestable des travaux de Noam Chomsky, de plus en plus de pédiatres, neurologues et biologistes affirment en chœur que les phases d'acquisition du langage sont programmées et qu'un enfant les atteindra successivement pour peu que son développement cérébral soit normal

C'est à eux que l'école doit apprendre non pas à parler, mais à comprendre ce que parler veut dire. A ces enfants qui ont souffert d'un sérieux déficit de médiation familiale, l'école doit faire découvrir que les efforts qu'elle exige pour enrichir leur vocabulaire actif, pour rendre plus précises leurs structures grammaticales, servent réellement à chacun d'entre eux dans et en dehors de l'établissement scolaire. Ingurgiter des listes de mots nouveaux ou répéter des tableaux de conjugaison ne conduit pas à une maîtrise responsable de la langue ; cela permet juste d'éviter une punition.

En matière de langue comme dans d'autres domaines, un élève ne consentira un effort soutenu que s'il a une conscience claire du bénéfice qu'il va personnellement en tirer. En d'autres termes, il doit pouvoir identifier la nature du « retour sur investissement intellectuel » qu'il est en droit d'attendre. Pour bien des élèves, c'est à l'école et seulement à l'école qu'ils pourront vivre les situations qui mettront en évidence le pouvoir que donnent la force des mots et la précision des phrases ; pouvoir sur les autres, mais aussi prise mieux affirmée sur le monde : sans espoir de pouvoir linguistique accru, il n'est pas d'apprentissage responsable.

Mais l'école est bien mal conçue pour faire prendre conscience à tous les enfants de ce que parler veut dire. Cette ambition pédagogique questionne plus que toute autre l'école dans ses pratiques, son organisation et les moyens qui lui sont attribués. Il ne suffit pas de souligner la nécessité d'une plus juste distribution de la maîtrise de la langue ; il ne suffit pas d'y exhorter des maîtres qui sont tous conscients que l'insécurité linguistique nourrit les inégalités les plus criantes et scelle précocement les destins scolaires. Il faut comprendre que la pédagogie de la langue orale est la plus difficile et la plus exigeante qui soit. Sa mise en œuvre nécessaire de la maternelle au collège exige que soient prises des mesures concrètes et fortes.

En tout premier lieu, il faut comprendre que l'on ne peut pas « travailler » sur la langue orale avec plus de cinq ou six élèves si l'on veut que les essais de chacun soient examinés avec autant de bienveillance que d'exigence. Cette ambition pédagogique implique aussi que la formation initiale et continue des maîtres fasse une place importante à la réflexion théorique et pratique sur les enjeux et les mécanismes du langage.

Enfin, on ne pourra distribuer équitablement le pouvoir linguistique que si l'établissement scolaire devient un lieu de véritable échange, de concertation et d'entraide entre enseignants, mais aussi avec les parents et notamment ceux appartenant à d'autres cultures et à d'autres langues. Tout cela ne doit pas être exceptionnel, lié à des initiatives remarquables mais isolées ; cela doit devenir le quotidien d'une équipe pédagogique. Il faut donc des décisions et des moyens à la hauteur d'un défi qui conditionne la démocratisation de l'école : faire en sorte qu'aucun élève ne porte sur la langue le regard inquiet qu'on lève vers un ciel où l'orage menace.

Alain Bentolila *est professeur de linguistique générale à l'université Sorbonne-Paris V.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Mauvaises graisses

Partisan et défenseur de la construction européenne, quelle ne fut pas mon incompréhension devant la décision de la Commission européenne autorisant l'ajout de 5 % de graisse végétale dans la composition du chocolat.

Il est curieux de constater que la Commission prétende installer une économie libérale en se débarrassant de ses « mauvaises graisses » (services publics, administrations...), quand, dans le même temps, celle-ci mène une longue bataille (vingt ans !) pour en mettre dans cette délicate pâte nommée chocolat (...).

Cette décision est prise au mépris du consommateur comme à celui des pays producteurs de cacao. Seuls vainqueurs, et c'est dans l'air du temps, les grands groupes agroalimentaires, qui verront là un substantiel profit à l'horizon sans aucun investissement à réaliser.

Quant à moi, je repars à mes tablettes, avec de plus en plus de doutes sur mes convictions premières et mon élan sur la construction de l'Europe. Il semblerait que l'Europe des citoyens n'est plus (si elle l'a jamais été). Vive l'Europe des marchands !

Bernard Paul
Cagnes-sur-Mer
(Alpes-Maritimes)

Filiation

Le droit pour chaque enfant à connaître sa filiation et à ne pas subir de discrimination en raison de ses origines progresse irrésistiblement en France (...).

Ce qui me trouble, c'est que nul n'évoque un statut à la fois discriminatoire et attentatoire à la connaissance des origines : le sort de l'enfant né de relations incestueuses. L'article 334-10 du code civil prévoit en effet que, *« s'il existe entre les père et mère de l'enfant naturel un des empêchements à mariage prévus pour cause de parenté, la filiation étant déjà établie à l'égard de l'un, il est interdit d'établir la filiation à l'égard de l'autre »*. Concrètement, l'enfant issu du viol d'une gamine par son père mais aussi celui qui est le fruit consenti d'un frère et d'une sœur majeurs se voient interdire le droit élémentaire de se prévaloir d'une double filiation, voire de la connaître.

C'est archaïque autant que triste, et parfaitement contraire à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, laquelle Cour de Strasbourg vient précisément, par une décision Mazurek du 1er février 2000, de condamner la France en raison du statut discriminatoire de l'enfant adultérin lésé sur le plan successoral (...).

Laurent Ben Kemoun
Riom (Puy-de-Dôme)

Qui a encore peur de la Syrie ?

par Antoine Basbous

QUE de situations, qualifiées de désespérées, ont fini par trouver une issue heureuse, à l'exception de celle du Liban occupé, qui s'est enfoncé dans la guerre et la misère, depuis un quart de siècle ! Ne serait-il pas arrivé, le moment où il pourrait renaître de ses cendres et retrouver son passé d'oasis de liberté et de prospérité dans ce Levant dont il fut jadis la Suisse ?

Le retrait israélien, événement majeur, conséquence de l'unique défaite infligée à Tsahal par une guérilla arabe, peut préluder au desserrement de l'étau qui étrangle le pays du Cèdre depuis une génération. Le condominium syro-israélien de fait qui a été parrainé par Henry Kissinger en 1976 perd sa raison d'être. Rien ne justifie plus le maintien de l'occupation syrienne, dont le fait accompli n'a été légalisé qu'*a posteriori*. En outre, les appels solennels au régime syrien de retirer ses troupes, lancés par les gouvernements des présidents Sarkis, en 1982, et Gemayel, en 1983, sont restés vains.

Après la signature de la paix avec Israël par les principaux pays arabes sunnites et la disparition de l'URSS, les positions syriennes sont profondément fragilisées. Damas, isolé et désargenté, a abandonné la course aux armements. Il souffre d'un grave déséquilibre des forces.

La crise relative à la succession qui s'est emparée de la famille Assad – le président baasiste tend à instaurer un pouvoir dynastique – et la dégradation des conditions économiques qui a entraîné plus d'un million de Syriens à coloniser le Liban (3,5 millions d'habitants), ont fini par affaiblir considérablement la Syrie, qui continue à vivre à l'écart du progrès technologique, synonyme de libéralisme et de liberté. Damas est d'autant plus vulnérable qu'il a beaucoup d'agissements terroristes à se faire pardonner, commis directement ou par une pléiade de groupes inféodés. Toute nouvelle crise pourrait servir de prétexte pour visiter les vieux dossiers du terrorisme et des prises d'otages réalisés au Liban. Cela devrait être d'autant plus dissuasif que, depuis une décennie, trois pays arabes ont déjà été frappés par des embargos plus ou moins sévères et deux Etats, jadis protégés par Moscou, ont subi les foudres de coalitions internationales.

En dépit de ses capacités de nuisance, mille fois éprouvés au cours des dernières décennies, qui a encore peur de la Syrie ?

Qui peut contredire aujourd'hui l'analyse d'Alain Richard quand il déclare que la Syrie rejette toute solution susceptible de remettre en cause sa domination sur le Liban, quand bien même elle lui restituerait le Golan ? Ce discours, qui rompt avec la langue de bois diplomatique, reflète une indiscutable réalité. Il est largement partagé au Liban et dans les pays arabes, en dépit des apparences d'unanimisme affichées par les dirigeants libanais qui doivent leurs fonctions, leur pouvoir et leurs richesses à leurs « parrains » syriens. En bons caméléons, la plupart de ces hommes politiques libanais étaient « abonnés » auprès d'autres puissances. Ils peuvent changer d'allégeance comme de chemise. Leurs homologues des pays de l'Est les ont précédés dans cette pratique.

> Le rétablissement du Liban dans le plein exercice de sa souveraineté exige aussi le retrait de l'armée syrienne, et l'organisation d'élections libres

Evidemment, le retour de la paix, de la liberté et de la prospérité au Liban ne sera pas de tout repos. Après tant d'épreuves, les morceaux de la mosaïque libanaise ne seront pas faciles à recoller. Mais ce ne sera faisable qu'à la condition que les deux principaux Etats qui attisaient les divisions dans un pays prédisposé arrêtent leur œuvre destructrice.

La communauté internationale, qui se dépense sans compter pour sortir honorablement Israël du guêpier libanais et assurer la sécurité des habitants de la Galilée, devrait se pencher aussi sur le droit des Libanais à la sécurité, à la liberté et à l'indépendance. Le rétablissement de ce pays dans le plein exercice de sa souveraineté exige, outre le retrait israélien, celui de l'armée syrienne, la reconnaissance diplomatique de Beyrouth par Damas, l'abrogation des traités léonins concédés par les représentants complaisants d'un Etat occupé et l'organisation d'élections libres sous l'égide de l'ONU pour que les Libanais puissent enfin désigner leurs représentants authentiques, stoppant ainsi le glissement vers un Etat policier. Le Liban a été l'otage des forces régionales – l'OLP, Israël et la Syrie. Le temps est venu pour lui de ne plus être sacrifié sur l'autel des causes d'autrui, même s'il s'agit des « frères ».

Antoine Basbous *est directeur de l'Observatoire des pays arabes.*

Tolérance zéro sur les routes

par André Grjebine

APRÈS chaque week-end prolongé, commentateurs et responsables politiques se répandent en lamentations sur le nombre de tués sur les routes. On annonce des mesures d'une *« extrême sévérité »* pour les jours suivants. Puis tout reprend son cours, en attendant l'annonce d'un nouveau « week-end meurtrier ». Il serait peut-être temps de s'interroger sur cette sinistre fatalité qui fait que les routes françaises sont parmi les plus meurtrières d'Europe. En 1999, il y a eu en France 144 tués pour un million d'habitants contre 93 en Allemagne, 88 aux Pays-bas, 60 en Suède, 58 au Royaume-Uni. En fait, la mortalité routière n'est que la partie la plus visible d'une spécificité française, notamment par rapport aux pays nordiques : le non-respect généralisé des lois et règlements.

Toutes les sociétés se situent sur une échelle qui va de la prédominance de la loi de la jungle à celle du respect du contrat social défini par des instances démocratiquement élues et accepté par tous. La situation de chaque pays sur cette échelle est fonction de son consensus social et de la marginalisation d'une partie plus ou moins importante de sa population. Plus un individu se sent étranger, sinon rejeté de la société dans laquelle il vit, plus il ressent son impuissance à influer d'une manière ou d'une autre sur la vie collective, plus il va ignorer les règles de vie collective et tenter d'acquérir des signes extérieurs de puissance, par exemple en achetant un pistolet aux Etats-Unis, une voiture au moteur « dopé » ou un pitbull qu'il va dresser pour le rendre plus agressif en France.

La manière de conduire et le respect du code de la route constituent probablement un bon indicateur du consensus social, voire du développement démocratique d'un pays. Il n'est que de comparer le comportement moyen des conducteurs en Russie ou dans des pays latino-américains ou africains avec celui des conducteurs dans les pays nordiques.

Dans les pays où le consensus social est le plus développé, chacun tend à observer les lois, quitte à militer pour leur modification si elles paraissent inadéquates. Cette observation « stricte » nous paraît souvent excessive et quelque peu étrange. Ainsi sommes-nous agacés qu'en Norvège les automobilistes « se traînent » à 50 km/h quand la vitesse est limitée à ce seuil ou que les piétons attendent pour traverser que le feu soit au vert pour eux.

La domination de la loi de la jungle peut prendre des configurations très variées. Elle peut être figée par la reconnaissance générale d'un rapport de force permanent. C'est ce qui se passe dans les régimes totalitaires. Elle peut au contraire être fonction de rapports de force individuels mouvants qui se révèlent dans une situation donnée. C'était le cas de l'Amérique décrite par les westerns. La Russie est sans doute en train de passer du premier au second cas de figure. Dès lors que, dans une société, la loi du plus fort prime sur la loi démocratique, chacun va tenter d'en bénéficier à son avantage, en tant que membre d'une corporation ou à titre individuel. D'où les manifestations souvent illégales de caractère corporatiste : barrage de routes par les routiers, agressions contre des préfectures ou des députés par des organisations de paysans ou de chasseurs, etc.

Parallèlement, sur le plan individuel, chacun tend à considérer que la loi ne s'applique pas à son cas particulier pour autant qu'il espère échapper à toute sanction. L'un dépasse la vitesse autorisée sous prétexte qu'il conduit mieux que les autres et ne provoque jamais d'accident, quitte à faire des appels de phare pour que les importuns dégagent au plus vite le passage sur sa route ; l'autre se gare systématiquement sur le trottoir ; le troisième se faufile en zigzaguant entre les files de voitures, le quatrième conduit tout en utilisant son téléphone portable, etc.

La répression de ces comportements n'est généralement pas fonction du degré de violation des lois, mais plutôt de la capacité de nuisance (ou de la puissance électorale) de la corporation qu'il s'agit d'affronter. Si l'Etat s'en trouve bien évidemment affaibli, les fonctionnaires chargés en principe d'appliquer la loi peuvent y trouver avantage dans la mesure où l'arbitraire renforce leur pouvoir. L'Etat a d'autant plus de mal à réprimer ces agissements que, dans un contexte de mépris des lois, il ne peut se prévaloir de la défense du contrat social.

Pour s'attaquer à cet état de fait, la première difficulté – conceptuelle – réside dans la confusion de deux situations foncièrement différentes. L'obéissance aveugle à la hiérarchie, le refuge derrière le règlement – si stupide soit-il – sont certainement à prohiber. Il n'en reste pas moins que la démocratie suppose l'acceptation par tous du contrat social qui régit les relations entre citoyens. Dans les pays démocratiques, le respect de la loi, et donc la répression de comportements délictueux, doivent être perçus comme des fondements de la démocratie. Il n'appartient pas à chacun de décider s'il lui agrée ou non de respecter la loi.

Les pouvoirs publics doivent d'abord donner le sentiment à tous que désormais « force va rester à la loi » et qu'ils vont donc tout faire pour rétablir l'Etat de droit, c'est-à-dire qu'il ne s'agit plus d'intervenir pour défendre les privilèges de certains, mais pour rétablir l'égalité de tous devant la loi.

> La manière de conduire et le respect du code de la route constituent un bon indicateur du consensus social, voire du développement démocratique d'un pays

Dans cette optique, un plan national de lutte contre l'insécurité devrait être mis en œuvre. Il s'agit de l'une des principales préoccupations des Français. Un gouvernement qui en ferait une priorité pourrait donc compter sur le soutien de la population, à condition de délivrer un message explicite et de prendre des mesures concrètes, en s'appuyant sur l'opinion publique pour combattre toute forme de « criminalité au quotidien », qu'elle soit le fait d'individus ou de groupes corporatistes.

Renforcer drastiquement la sécurité sur les routes constituerait le premier volet de ce plan. On ne saurait se contenter éternellement de discours ou de mesures ponctuelles, quand la vie de près de 10 000 personnes par an est en jeu. Sans même parler des drames humains que les accidents de la route représentent, leurs conséquences économiques, à elles seules, suffisent à justifier d'importantes dépenses visant à les empêcher. On peut donner comme exemple la formation de brigades policières spécialisées chargées de verbaliser, à partir de voitures banalisées, les infractions dangereuses (changements de file intempestifs, non respect des distances de sécurité, etc.)qui échappent aux radars et aux policiers postés aux bords des routes. On connaît les résultats spectaculaires obtenus à New York dans la lutte contre l'insécurité par une politique de « tolérance zéro ». On peut espérer qu'il pourrait en être de même en France face à ce problème plus dramatique encore.

André Grjebine *est directeur de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques (Centre d'études et de recherches internationales).*

FINANCE **L'indice de la Bourse américaine du Nasdaq a terminé en hausse de 3,35 %, mercredi 24 mai, après avoir abandonné près de 4 % en milieu de journée. ● CETTE SÉANCE illustre la très grande volatilité que connaissent depuis plusieurs semaines les marchés boursiers, où les fortes baisses succèdent à d'importantes hausses. ● LA CONJONCTURE, incertaine sur le plan macroéconomique et monétaire, explique cette nervosité. ● LES VARIATIONS de cours sont particulièrement fortes pour les actions des sociétés de la nouvelle économie. Les opérateurs éprouvent des difficultés pour les évaluer avec précision. ● LA MONDIALISATION des marchés financiers, l'augmentation des volumes et la présence croissante des investisseurs particuliers nourrissent aussi la volatilité. ● LES ENTREPRISES, comme Usinor, s'inquiètent des mouvements de plus en plus violents que subissent leurs titres.**

Les marchés boursiers victimes d'une volatilité sans précédent

Après avoir perdu près de 4 % en séance, le Nasdaq américain a terminé en hausse de plus de 3 %, mercredi 24 mai. Depuis plusieurs semaines, les actions connaissent des fluctuations de très grande ampleur, en raison d'incertitudes conjoncturelles et d'évolutions structurelles

LES BAROMÈTRES boursiers deviendraient-ils fous ? Après avoir perdu près de 6 % lors de la séance du mardi 23 mai, l'indice Nasdaq de la Bourse américaine a bondi de 3,35 % mercredi pour terminer à 3270,61 points, après une séance fort mouvementée. L'indice, qui retrace l'évolution des valeurs de la nouvelle économie, s'effritait de 0,30 % au début de la séance, il chutait de 3,85 % trois heures et demie après, pour se reprendre ensuite. Ces mouvements de yo-yo, jadis exceptionnels, sont devenus depuis plusieurs semaines le lot quotidien des boursiers, qui doivent s'habituer à ce jeu de montagnes russes.

Depuis la seconde quinzaine d'avril, les sautes d'humeur du Nasdaq, sa volatilité, comme l'appellent les spécialistes de la Bourse, est à des niveaux historiquement élevés. Fin avril, la volatilité de l'indice Nasdaq était 5,7 fois plus forte que sa moyenne historique, note Bernard Godement, le chef économiste de Finacor. *« Un tel niveau de volatilité n'a jamais été observé sur le Nasdaq, à l'exception du krach d'octobre 1987. Une analyse rétrospective encore plus longue montre qu'il n'existe pas d'autre exemple de volatilité à ce niveau depuis le début des années 70 »*, remarque-t-il.

« LE PRIX DU DOUTE »

A Paris, la part des séances où l'indice CAC 40 varie de plus de 2 % s'élève à 23 % depuis le début de l'année, contre 16 % en 1999, selon des calculs effectués par ParisBourse.

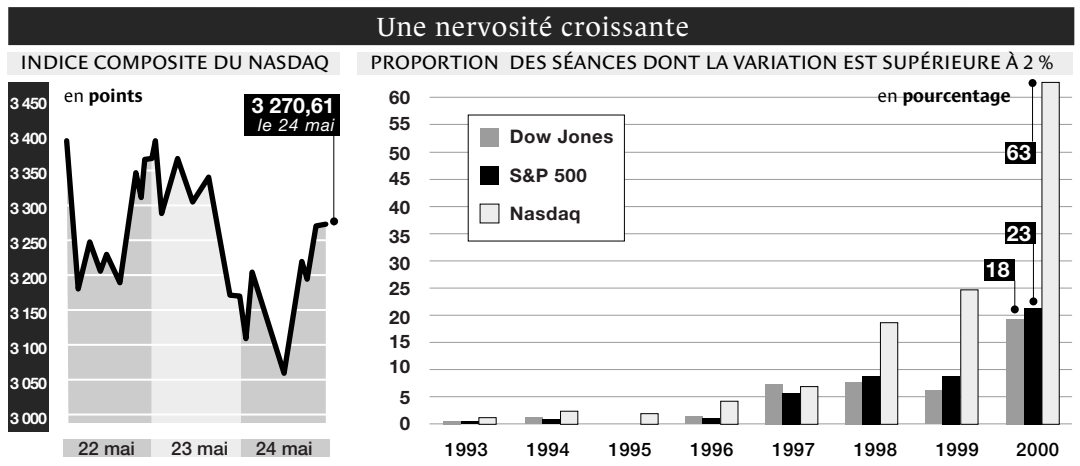

Les variations des indices boursiers américains n'ont cessé, au cours des dernières semaines de s'amplifier. Certains y voient un signe annonciateur d'un krach.

Jusqu'à présent, la nervosité des marchés correspondait à des chocs externes, souvent de nature politique ou macroéconomique. Les marchés s'étaient ainsi emballés lors de l'invasion du Koweït, en août 1990, la crise financière asiatique début 1998 ou encore la faillite du très réputé fonds spéculatif Long Term Capital Management, à la fin 1998. Rien de tel ces derniers mois. Les raisons des brusques variations de l'indice Nasdaq et de l'ensemble des indices des grandes places boursières sont multiples. Cette volatilité *« traduit le prix du doute »*, souligne Guillaume Hannebelle, responsable de l'activité warrants pour la France à la Citibank. La conjoncture actuelle perturbe la visibilité des investisseurs sur l'évolution des marchés.

Sur le plan macroéconomique tout d'abord, la publication successive d'indicateurs contradictoires sur les prix, la productivité ou l'évolution du marché de l'emploi aux Etats-Unis ne permet pas d'avoir une vision claire sur la possibilité d'une résurgence de l'inflation. Chaque chiffre publié est le prétexte d'une brusque correction ou d'une forte hausse de la Bourse, selon qu'il confirme ou non la dérive des prix. Il alimente les spéculations sur l'attitude de la Réserve fédérale américaine (Fed) pour prévenir une réapparition de l'inflation.

Le trouble est d'ailleurs entretenu par la Fed elle-même. William McDonough, président de la banque de réserve fédérale de New York, reconnaissait jeudi 18 mai que la Fed n'est pas encore sûre que la politique de hausse des taux menée depuis près d'un an ait suffi à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande.

Toutefois, si elle peut s'expliquer pour des raisons macroéconomiques, la volatilité des marchés n'est pas identique selon les actions. *« En France, l'augmentation de la volatilité de l'indice CAC 40 s'explique par le poids pris par les valeurs technologiques dans le calcul de cet indicateur »*, note Pierre Séquié, directeur de la recherche et du développement chez Sinopia. Les variations de cours sont particulièrement fortes pour les actions des sociétés de la nouvelle économie. *« Si les investisseurs sont convaincus de la mutation induite par la généralisation d'Internet, il n'existe pas de consensus sur la valorisation des sociétés du secteur »*, note M. Hannebelle. Alors que les sociétés deviennent de plus en plus en plus transparentes sur la marche de leurs affaires et que les moyens de télécommunications permettent une diffusion immédiate et planétaire de l'information, les boursiers réagissent ainsi à chaque chiffre ou déclaration.

VARIATIONS BRUSQUES

Les sociétés de la nouvelle économie arrivent en Bourse à un stade plus précoce de leur développement, sans les références habituelles qui permettent aux investisseurs de se faire une idée précise de leur prix. Les valorisations de ces sociétés sont donc basées sur des espoirs plutôt que sur les performances réalisées. Il suffit que la moindre nouvelle confirme les anticipations des uns ou des autres (bonnes ou mauvaises) pour que les cours des valeurs de secteur de la technologie, des médias ou des télécommunications (TMT) enregistrent de brusques variations.

Les analystes de la société de Bourse EIFB notent ainsi que la volatilité des valeurs technologiques françaises a été multipliée par six depuis quatre mois, atteignant des niveaux jamais observés. Du coup, en attendant que les investisseurs intègrent la donne de la nouvelle technologie, ils tâtonnent. Ils vont tester des *« supports »*, rebondissant dessus, puis allant retrouver les plus bas. Par contagion, la volatilité sur les valeurs TMT touche des sociétés plus traditionnelles. La cote de ces titres augmente de façon inversement proportionnelle à celle de ceux de la nouvelle économie, servant de valeurs refuges.

Enfin, les à-coups sur les marchés sont d'autant plus forts que les volumes échangés en Bourse augmentent. Du côté des investisseurs professionnels, *« la mondialisation des portefeuilles boursiers contribue à augmenter la volatilité des marchés »*, estime Jean-Michel Stark, de la Banque Worms. Ces mouvements sont également amplifiés par l'engouement des particuliers dont profite la Bourse depuis plusieurs mois en France et plusieurs années aux Etats-Unis. La monté en puissance des *day traders,* ces particuliers connectés en permanence à la Bourse et qui profitent de la moindre hausse (ou baisse) pour vendre (ou acheter) des titres. A la Bourse, la part des ordres provenant des courtiers en ligne utilisés par cette nouvelle race de spéculateurs augmente. Selon les derniers chiffres de l'association Brokers on line, leur poids ne cesse de progresser. En avril, ils représentaient près de 24 % (contre juste 21 % en mars) des ordres exécutés et enregistrés par ParisBourse.

Reste à savoir si cette forte volatilité va se poursuivre. Les accès de nervosité des marchés étaient, jusqu'à présent, brefs, quelques semaines au maximum. La durée de ce phénomène inquiète certains observateurs. Pour eux, elle ne préfigure rien de bon.

Joël Morio

Un instrument mathématique essentiel aux investisseurs pour évaluer les risques

OUTIL mathématique essentiel de la gestion financière moderne – que celle-ci s'effectue à titre d'investissement à long terme ou de spéculation à très court terme –, instrument de base des marchés d'options et, notamment du calcul de la valeur des stock-options, la notion de volatilité aide les opérateurs de marché à tenter d'anticiper l'évolution future des cours. Elle mesure le risque qu'une obligation, une action ou un indice boursier connaissent dans les prochains mois d'importantes fluctuations.

De façon schématique, si un titre a eu dans le passé une forte volatilité, il est probable que ses cours connaissent à l'avenir des variations de grande ampleur. Si, au contraire, il présente une volatilité faible, il est probable que ses cours enregistreront des mouvements réduits. De la même façon, selon un principe bien connu des assureurs, la probabilité qu'une personne qui a eu dix accidents de voiture en ait un nouveau est supérieure à celle d'une personne n'en ayant jamais eu. Cette méthode de prévision et d'extrapolation du comportement futur à partir des données passées explique que l'on parle de volatilité *« historique »*.

Cherchant à aller au-delà de l'aspect intuitif, facile à appréhender – une action volatile est une action dont les cours bougent beaucoup –, les financiers se sont proposés de calculer de façon plus précise la volatilité, de quantifier le risque qu'une action s'écarte de son cours théorique. La méthode la plus utilisée est l'écart-type, qui, en statistique, est égal *« à la racine carrée de la somme des carrés des écarts à la moyenne »*. Par exemple, si une action a une volatilité, un écart-type, de 6 % – et en supposant que le marché boursier suit une loi dite de Laplace-Gauss –, il y a 38,3 % de chances pour que son cours évolue dans une fourchette comprise entre – 3 % et + 3 % (un demi-écart-type), il y a 68,3 % de chances pour qu'il soit compris entre – 6 % et + 6 % (un écart-type) et 95 % pour qu'il se situe entre – 12 % et + 12 % (deux écarts-types).

Pierre-Antoine Delhommais

TROIS QUESTIONS À...

ROBERT HUDRY

1 Le cours d'Usinor a perdu 15 % en deux jours (mardi 23 et mercredi 24 mai). En tant que directeur général du groupe, comment réagissez-vous devant une telle volatilité ?

Les cours de groupes sidérurgiques ont toujours été volatils et ils le resteront. Par nature, nous sommes dans des métiers cycliques. De plus, le manque de flexibilité de l'offre dans notre secteur a des incidences importantes sur les prix et donc sur les marges : cela accentue les variations. Le marché connaît tout cela et raisonne par anticipation, amplifiant les fluctuations. C'est pourquoi notre titre est destiné à des investisseurs institutionnels. Ils ne doivent pas perdre leur sang-froid au moindre mouvement.

D'autant que la mondialisation de l'information accélère les changements. C'est ce qui se passe en ce moment. L'annonce d'un retournement de conjoncture de l'acier aux Etats-Unis par une banque d'investissement a eu un effet d'amplification sur tout le secteur, même en Europe où la situation est très différente de celle des Etats-Unis. Il n'y a pas le moindre signal chez nous d'un ralentissement. Nos résultats s'annoncent historiquement élevés. Mais le marché est moutonnier : il vend.

2 Avez-vous les moyens de vous faire entendre par le marché ?

Je passe le quart de mon temps avec les institutionnels. Les investisseurs anglo-saxons sont les premiers actionnaires d'Usinor : ils « font » son cours. Ils sont soumis à des pressions très fortes de rentabilité. Ils ont des milliers de participations à gérer et doivent arbitrer très rapidement. Ils se décident souvent à partir de critères simplifiés. Ils suivent le mouvement. Durant cette période de fébrilité, ils oublient les fondamentaux des groupes. Par la suite, ils les redécouvrent.

3 La volatilité de vos cours influence-t-elle votre gestion ?

Compte tenu de la variation de notre action, le coût de notre capital est affecté d'un facteur de risque. Le prix de financement de nos actifs est plus élevé que dans d'autres secteurs. Nous devons dégager des rentabilités de 10 % à 12 % en moyenne sur le cycle. Nous pensons qu'il est possible d'atteindre ces niveaux après notre travail de recentrage.

Propos recueillis par Martine Orange

Yves Barsalou, trente-cinq ans de diplomatie du terroir

Marc Bué lui succède à la présidence de la Caisse nationale du Crédit agricole

DANS LE GROUPE Crédit agricole, chaque salarié, chaque administrateur de caisse, a une anecdote sympathique sur Yves Barsalou. Preuve que tout en exerçant des responsabilités au plus haut niveau de la banque verte, ce viticulteur devenu banquier par le syndicalisme agricole a su rester à l'écoute. Devenu administrateur de la caisse locale de Bizanet en 1964, il a fait son entrée au comité central de la Fédération nationale de Crédit agricole (FNCA), la tête politique de la banque, en 1974. Pendant douze ans, à partir de 1988, il a occupé la présidence de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA), la tête opérationnelle du groupe. A soixante-sept ans, il vient juste de céder ce poste à Marc Bué, soixante et un ans, agriculteur du Pas-de-Calais, recevant à cette occasion un amical hommage du président de la République, Jacques Chirac, dont il est politiquement proche.

PORTRAIT

Viticulteur, banquier, militant, il est aussi supporteur de l'équipe de France de rugby

Hyperactif, Yves Barsalou n'a jamais boudé une assemblée générale de caisse locale, toujours prêt à animer ces réunions annuelles et à y faire passer, de son accent rocailleux du Languedoc, des messages sans appel. Infatigable, il peut traverser la France d'est en ouest et du nord au sud plusieurs fois par semaine avant d'enchainer sur un voyage à l'étranger, épuisant ses collaborateurs. Comment fait-il ? Il dort peu, n'hésitant pas à s'accorder une petite sieste réparatrice au beau milieu d'une réunion. Plus étonnant, il voyage sans bagages. *« Il y a toujours quelqu'un qui connaît sa taille de chemise et de costume... »*, avoue son directeur de cabinet, Jean-Luc Pothet. Tout le reste, il l'a en mémoire. Il peut appeler sa secrétaire pour lui demander de passer une quinzaine de coups de téléphone — du garde-champêtre de Bizanet, son village, au conseiller du ministre de l'économie – en lui donnant leurs numéros directs.

Il a joué un rôle exceptionnel et fédérateur au Crédit agricole. En se battant contre l'Etat, tout d'abord, jusqu'à obtenir la privatisation de la Caisse nationale, rachetée par les caisses régionales en 1987. Il a nommé le premier directeur général de la CNCA non désigné par l'Etat et non énarque, Lucien Douroux. Naviguant avec aisance du monde paysan à l'*establishment* des affaires, il est parvenu à concilier, avec un naturel inimitable, les contradictions entre mutualisme et logique d'entreprise.

UN PHYSIQUE DE PREMIÈRE LIGNE

Sous sa présidence, le Crédit agricole est devenu l'une des premières banques mondiales, l'une des plus riches en capitaux propres. Toujours là pour arrondir les angles, il a su faire travailler des patrons de caisses à très forte personnalité et des directeurs généraux aussi peu conciliants que Philippe Jaffré et Lucien Douroux. Avec ce dernier, il a su faire accepter à la Fédération des révolutions comme la croissance externe dans la banque d'affaires, avec l'achat d'Indosuez, ou dans le crédit à la consommation, avec Sofinco, deux sociétés reprises au groupe Suez. Il n'aura pas eu le temps de savourer la dernière réforme pour laquelle il a obtenu à l'arraché un consensus : la cotation en Bourse du Crédit agricole. Il laisse cette tâche difficile à son successeur et à son directeur général actuel, Jean Laurent. A eux de gérer ce dossier puis celui encore plus délicat du Crédit lyonnais dont le Crédit agricole a pris 10 %. A eux aussi de faire émerger de nouvelles personnalités au sein de la banque verte. Car Lucien Douroux et Yves Barsalou n'ont guère laissé de place à la relève.

S'il a quitté l'école à dix-sept ans, pour rejoindre l'exploitation viticole familiale, le Mas d'Aumède (20 hectares de vigne dans l'Aude), Yves Barsalou n'en a pas moins ses réseaux. Ce ne sont bien sûr ni les anciens de l'ENA ni ceux de polytechnique, mais ses amis du vins et du rugby. Il jouait trois quart-centre avec un physique de première ligne.

Parallèlement à sa carrière bancaire, celui qui se surnomme lui-même le *« vieil indien des Corbières »* a construit le deuxième groupe viticole français (2,3 milliards de francs de chiffre d'affaires). Il a créé la coopérative du Val d'Orbieu, qui a acquis le domaine de Listel avec l'aide du Crédit agricole. Plus tard, elle a pris le contrôle du deuxième négociant bordelais, Cordier, acheté à Suez. Sa dernière acquisition en date, le domaine d'Aussière, a été faite avec Eric de Rothschild.

D'INNOMBRABLES RELATIONS

Il a surtout marqué le milieu viticole en se battant sans répit pour le développement de la qualité du vin des Corbières, élargissant son rôle à tout le Languedoc-Roussillon. Précurseur, il n'a pas toujours été bien perçu par la profession... qui lui rend pourtant hommage aujourd'hui. Son combat viticole n'est pas fini. Il a entrepris de construire une force fédérée pour promouvoir les vins de Méditerranée. Lui qui maîtrise l'espagnol (à défaut de l'anglais), lui à qui le rugbyman Diego Dominguez demande conseil avant d'acheter des vignobles en Argentine, lui qui a reçu la plus prestigieuse décoration chilienne, sait que la concurrence est redoutable.

Tout au long de son parcours de viticulteur, de banquier, de militant, de notable (il est membre du conseil de surveillance de *Midi libre*) et de supporteur de l'équipe de France de rugby, il s'est fait d'innombrables relations. Le 19 avril, lorsque Laurent Fabius l'a élevé au rang de Commandeur de la Légion d'honneur, décoration qu'avait demandée pour lui Dominique Strauss-Kahn, une foule compacte de têtes connues se pressait : des associés gérants de Lazard, des patrons de grands groupes, assez de rugbymen célèbres pour former une équipe, plusieurs anciens ministres de l'agriculture de droite comme de gauche... Sur tous ces personnages, M. Barsalou a lui aussi sa petite anecdote.

Florence Bal et Sophie Fay

Les chemins de fer italiens se réforment pour affronter la libéralisation du rail

L'entreprise publique reste très déficitaire

Les vénérables chemins de fer italiens vivent depuis 1996 une véritable révolution. Sous la houlette de Giancarlo Cimoli, un dirigeant venu du privé, l'entreprise est réorganisée en quatre divisions et s'apprête à séparer la gestion des infrastructures et celle du trafic. Dans quelques mois, des entreprises privées devraient obtenir des licences et lui faire concurrence. Ces réformes inquiètent les syndicats.

MILAN
correspondance

Les chemins de fer italiens (Ferrovie dello Stato – FS), engagés dans une profonde mutation depuis 1996, s'apprêtent à vivre un nouveau tournant de leur histoire : l'arrivée de la concurrence. Le ministre des transports, Pier Luigi Bersani, a accordé, mercredi 24 mai, une licence pour l'activité de transport ferroviaire à ITF, branche des chemins de fer publics. Une simple licence, et non plus une concession : dans les prochains mois, des sociétés privées devraient pouvoir opérer dans les mêmes conditions, mettant fin au monopole des Ferrovie dello Stato.

La signature de la licence *« ouvre concrètement le processus graduel de libéralisation du secteur ferroviaire »*, a expliqué le ministère dans un communiqué, soulignant que *« d'autres opérateurs ont également demandé des licences »* et que leur dossier est en cours d'examen. Parmi eux figurerait notamment une société intéressée au transport de marchandises par le tunnel du Brenner. Le processus de libéralisation, qui fait l'objet d'un projet de loi présenté ces jours derniers au Parlement, reste pour le moment largement conditionné par... les FS elles-mêmes. Chaque société qui voudra opérer sur le réseau italien devra recevoir un certificat de sécurité, délivré par la division Infrastructures de la société publique. Et ce sont les FS qui décideront de la gestion du trafic, concédant les tranches horaires aux trains privés. L'actuel management des Ferrovie dello Stato – le président Claudio Dematté et l'administrateur délégué Giancarlo Cimoli – semble cependant bien décidé à emboîter le pas au ministre et à ne pas faire obstacle au processus d'ouverture.

Les deux managers sont du reste les artisans du début du redressement de ce qui était, voilà quelques années, la plus sinistrée des entreprises d'Etat. Lorsque M. Cimoli arrive aux commandes, en 1996, son prédécesseur est sous le coup d'une enquête judiciaire. Les FS vont mal : les pertes sont considérables, l'entreprise publique est pratiquement paralysée par une tradition de « cogestion » avec les nombreux syndicats, et les partis politiques multiplient les interférences. La reprise en main est drastique : M. Cimoli reprend le contrôle de la gestion au risque de heurter les syndicats, remplace les dirigeants touchés par l'opération « Mani pulite » (« Mains propres »), cède une soixantaine de sociétés diversifiées qui n'ont rien à voir avec les chemins de fer, relance les investissements pour moderniser le réseau.

En juillet 1998, directives européennes obligent, démarre le processus de partage de l'entreprise en plusieurs divisions, avec la naissance de celle qui gère les infrastructures. Près d'un an plus tard et après une longue lutte contre les syndicats, ce sont les trois divisions de transports qui voient le jour : l'une pour le transport local, l'autre pour les trains moyenne et longue distance, la troisième pour les marchandises. Le processus sera complété cette année : ITF – le nom est encore provisoire –, regroupant les trois divisions de transport, est en cours de constitution en tant que société. La société de gestion des infrastructures sera créée d'ici quelques mois. Les FS se sont également tournées vers l'international, nouant une alliance avec les chemins de fer suisses : une joint-venture 50-50, baptisée Cargo SI, naîtra le 1er octobre pour gérer tout le trafic marchandises des deux groupes.

> Il faudra réduire le coût du travail, encore supérieur de 20 % à celui des autres pays européens

L'entreprise publique est décidée à valoriser son patrimoine : elle a cédé en janvier une part de 40 % de sa filiale Grandi Stazioni – qui gère les activités commerciales des treize plus grandes gares du pays – à un consortium comprenant notamment Benetton et Pirelli.

Les FS continuent cependant à faire face à deux problèmes majeurs. Le premier est économique. Malgré la restructuration, les pertes ont continué à s'accumuler. Il faut cependant souligner que l'Etat réduit fortement, d'année en année, ses contributions à l'entreprise publique. En 1997, le groupe atteint son record : plus de 3,6 milliards d'euros de pertes ! Le bilan 1999, qui n'est encore pas formellement rédigé, prévoit un déficit de près de 1,55 milliard d'euros. Le retour à l'équilibre pour la société de transport n'est pas prévu avant 2003, et sera atteint plus tard encore par la société gérant l'infrastructure.

Le deuxième point noir est social. Les FS emploient aujourd'hui 112 000 personnes, contre environ 200 000 en 1990. L'entreprise subit aujourd'hui les conséquences d'années de largesses. Le coût du travail a augmenté de 67 % entre 1990 et 1996 et les promotions à tout crin ont complètement déséquilibré la pyramide, transformant les FS en une armée de généraux. M. Cimoli a été clair : il faudra réduire le coût du travail, encore supérieur de 20 % à celui des autres pays européens. La direction pense en fait que les FS pourraient fonctionner avec moins de 100 000 personnes, mais n'est pas crispée sur un chiffre précis de suppressions d'emplois.

Un accord préliminaire, signé en novembre 1999 avec les syndicats et le gouvernement, établit un mécanisme compliqué qui permettra à terme de faire baisser les salaires. En pratique, une partie du salaire sera prise en charge par un fonds spécial, et les nouveaux embauchés n'en bénéficieront pas. L'accord n'a pas pour autant ramené la paix sociale : les syndicats autonomes regroupés dans la fédération de l'Orsa, les plus combatifs, ne l'ont pas signé et continuent à mener leurs batailles, à coups de grèves dont les usagers font les frais.

MM. Dematté et Cimoli n'ont donc pas encore atteint pleinement leur objectif de faire des FS une entreprise normale. Paradoxalement, la libéralisation pourrait leur donner un coup de main : au sein des FS, on ne cache pas que l'arrivée de la concurrence, si elle risque de créer des problèmes dans un premier temps, pourrait bien être le seul moyen de faire évoluer les mentalités du personnel...

Marie-Noëlle Terrisse

PROFIL

UN MANAGER VENU DU PRIVÉ

En nommant Giancarlo Cimoli, en octobre 1996, au poste d'administrateur délégué des Ferrovie dello Stato, le gouvernement italien (alors dirigé par Romano Prodi) a imposé une nette rupture avec la gestion précédente. Après le règne du flamboyant président Lorenzo Necci, tombé sous le coup d'enquêtes judiciaires, l'Etat italien souhaitait mettre à la tête de l'entreprise publique un manager venu du privé, plus discret et plus efficace. Le gouvernement essuie plusieurs refus polis avant de se tourner vers celui qui est alors l'administrateur délégué d'Edison, la filiale énergie du groupe Montedison : un homme sans étiquette politique, doté d'une réputation de « dur » et d'un parcours sans faute.

M. Cimoli, âgé aujourd'hui de soixante et un ans, est ingénieur chimiste de formation. Il a réalisé l'essentiel de sa carrière dans la chimie et l'énergie. En 1985, il prend son premier poste d'administrateur délégué, à Montefibre (fibres synthétiques). Après un passage au secteur énergie du groupe Montedison, on le retrouve, entre fin 1988 et mi-1991, au poste de directeur général d'Enimont, la joint-venture dans la chimie entre Montedison et le groupe pétrolier public ENI. Mais c'est surtout à Edison, où il arrive en 1991, que M. Cimoli se fait remarquer. Malgré la tempête qui secoue le groupe Montedison-Ferruzzi en 1993 – l'empire de Raul Gardini est abattu par une tempête judiciaire et financière –, il réussit à faire prospérer la filiale et sera l'un des artisans de la restructuration du groupe.

Prêt à se remettre en jeu en acceptant, voilà plus de trois ans, le pari le plus audacieux d'une carrière somme toute tranquille, M. Cimoli a donné la preuve de son courage. Il reste à voir si la remise en ordre qu'il a imposée aux Ferrovie dello Stato sera suffisante pour permettre à l'entreprise publique de tenir sous le choc de la libéralisation.

M.-N. T.

Fronde des concessionnaires de Nissan en France

Le réseau de distribution proteste contre les conditions du rapprochement avec Renault

LA RÉVOLTE gronde au sein du réseau de concessionnaires de Nissan en France. Une centaine d'entre eux, soit la moitié du réseau, vont assigner le 5 juin Nissan France devant le tribunal de commerce de Versailles. Le groupement des concessionnaires reproche à son importateur la modification unilatérale du contrat qui les lie, notamment en diminuant leur marge et en supprimant certaines primes.

Cet épisode judiciaire intervient dans le contexte d'une restructuration profonde de la distribution de Renault et Nissan en Europe. Dans le cadre de leur alliance, les deux constructeurs automobiles ont décidé de regrouper leurs réseaux de distribution sur le Vieux Continent afin d'améliorer leurs parts de marché et leur rentabilité (*Le Monde* du 16 mai). Il s'agit en particulier de s'appuyer sur des distributeurs communs qui auront sous leur coupe plusieurs concessions Renault et Nissan. En France, au regard du poids respectif des deux constructeurs, cette réorganisation devrait conduire dans l'immense majorité des cas au rachat des concessions Nissan par Renault.

MARGES EN BAISSE

Pour accompagner la restructuration, Nissan France a décidé cette année de réviser à la baisse les marges de ses concessionnaires d'un à deux points, de supprimer les primes liées au chiffre d'affaires, tout en fixant un objectif de doublement des ventes. *« Avec ces décisions, notre rentabilité va se dégrader, ce qui va permettre à Renault de mettre la main sur le réseau Nissan à bon prix »*, proteste un concessionnaire Nissan. *« Les négociations devraient se faire sur la base d'un an de marge brute,* explique-t-il, *la valorisation des concessions va donc être directement affectée. »* Chez Nissan France, on rétorque que la baisse des marges devrait être compensée par l'augmentation des volumes. *« Je comprend les craintes suscitées par la restructuration du réseau, mais nous n'aurions aucun intérêt à faire baisser la rentabilité de notre réseau »*, se défend Vincent de Laurens, directeur général de Nissan France. *« Nous avons toujours été ouverts aux négociations pour régler des inquiétudes légitimes. Nous avons proposé de faire le point en milieu d'année, quitte à modifier les conditions si la situation de nos concessionnaires se dégradait. »*

Mais, depuis plusieurs semaines, le dialogue est rompu. Des dissensions au sein du groupement des concessionnaires, dont la présidente vient de quitter ses fonctions, ont alourdi le climat. Dans le même temps, la décision de Nissan France d'accorder aux salariés et aux retraités de Renault la possibilité d'acheter des Nissan dans des conditions avantageuses (depuis février, ils ont la possibilité d'acquérir tous les quatre mois deux véhicules de marque Nissan avec des remises allant jusqu'à 16 %) a contribué un peu plus au mécontentement général. Certains concessionnaires, craignant que cette pratique crée un canal parallèle de distribution, ont décidé de saisir la direction européenne de la concurrence. *« Là encore, nous avons proposé des mesures d'indemnisation si la rentabilité de nos concessionnaires était mise en danger »*, souligne M. de Laurens. Quoi qu'il en soit, le malaise s'est installé dans le réseau. *« Nissan France est en train de se mettre à la botte de Renault, bien au-delà de ce qu'on lui demandait »*, lâche un concessionnaire.

Stéphane Lauer

La Cogema à la recherche d'un deuxième métier

ANTICIPANT une stagnation de l'activité nucléaire dans le monde, Anne Lauvergeon, la présidente de la Cogema, a annoncé, mercredi 24 mai, *« être à la recherche d'un deuxième métier »*. Cette démarche du leader mondial du combustible s'inspire de celle menée par Framatome qui, voilà quelques années, s'est lancé dans la connectique. Par ces acquisitions successives, le groupe français s'est hissé au deuxième rang mondial du secteur et sa nouvelle activité pèse autant que la construction de réacteurs nucléaires et les services.

« La perspective d'un chiffre d'affaires stable et une rentabilité dépendant essentiellement des efforts en matière de coûts n'est pas enthousiasmante », explique l'ancienne sherpa de François Mitterrand à l'Elysée. *« Dans un groupe à la culture de pionniers, cela reviendrait à gérer des usines. Ce n'est pas vraiment stimulant. »*

Pour cela, le groupe dispose de 37 milliards de francs destinés à financer le démantèlement futur des installations du groupe. Ce *« trésor de guerre »* est investi dans des sociétés industrielles comme Framatome et dans des fonds communs de placement. De plus, la Cogema a un endettement nul, ce qui lui donne une forte capacité d'emprunt. Ce projet a reçu l'accord des actionnaires, tant public (l'Etat détient 82 % via CEA Industrie et l'Erap) que privés (TotalFina et Technip). *« Je ne connais pas moi-même encore ce métier mais nous nous sommes donné dix-huit mois pour faire des choix »*, affirme la PDG.

DES « BUSINESS UNITS » CONTRE LES BARONNIES

Des consultations internes ont donc été engagées, et quatre contraintes fixées : *« Etre sur un secteur en croissance, avoir des marges satisfaisantes, posséder une empathie avec notre premier métier, le nucléaire, et ne pas entrer en concurrence avec nos clients qui sont les électriciens, donc se situer hors énergie. »*

Dix mois après sa prise de fonctions, Mme Lauvergeon a décidé de réorganiser les structures de direction pour les rendre *« plus réactives »*. Dès le 1er juin, une nouvelle organisation comprendra onze *« business units »* (ou centres de résultats), regroupées elles-mêmes au sein de quatre pôles : mines-chimie, enrichissement, combustible retraitement, services. L'ancienne organisation *« favorisait les baronnies et ne permettait pas d'optimiser les relations entre les différentes entités »*.

Parmi les projets, la Cogema est candidate au remplacement de son concurrent britannique BNFL, pour le *« nettoyage »* d'un site nucléaire à Hanford aux Etats-Unis. Le département américain de l'énergie (DOE) a redemandé des propositions, suite au doublement du devis déposé par le britannique, passé de 6 à 12 milliards de dollars. La firme française a aussi déposé une offre pour la reprise de tout ou partie des 66 % d'Urenco, société spécialisée dans l'enrichissement de l'uranium qui est détenue par l'Etat néerlandais (33 %) et deux électriciens allemands, PreussenElektra et Veba, qui ont décidé de se désengager. BNFL, déjà actionnaire à 33 % d'Urenco, est aussi candidat. *« Nous n'avons pas la volonté d'être majoritaire »*, estime Mme Lauvergeon, qui voit des synergies possibles avec les activités d'enrichissement effectuées à Eurodif.

Dominique Gallois

Verdict rapide contre Microsoft

LA JUSTICE américaine a apparemment décidé d'en finir rapidement avec la procédure antitrust engagée il y a deux ans contre Microsoft. A la surprise générale, le juge Thomas Penfield Jackson a demandé, mercredi 24 mai, au département de la justice de lui faire vendredi une dernière proposition concernant le démantèlement du numéro un mondial des logiciels. Le groupe fondé par Bill Gates a été reconnu coupable, le 3 avril, par le juge d'avoir abusé de sa position dominante dans les systèmes d'exploitation pour micro-ordinateurs. Il devra répondre au début de la semaine prochaine aux dernières demandes de l'administration américaine et des dix-sept Etats associés à sa plainte.

A l'issue de quatre heures d'audience visant à déterminer quelles sanctions pourraient restaurer la concurrence dans l'industrie des logiciels, le juge Jackson a refusé d'accorder un délai supplémentaire à Microsoft pour préparer sa défense. La nouvelle proposition de sanction du département de la justice pourrait consister en un démantèlement de Microsoft en trois parties et non pas deux, comme réclamé jusqu'alors. Le juge Jackson a évoqué mercredi cette possibilité à plusieurs reprises. *« Les effets d'une division en deux pourraient être de créer deux monopoles séparés »*, a souligné le magistrat. Kevin O'Connor, l'avocat des plaignants, a répondu que la scission en deux augmentera la concurrence en créant une société spécialisée dans les systèmes d'exploitation et une autre dans les applications. Cette dernière *« serait naturellement incitée »* à rendre ses programmes compatibles avec les systèmes d'exploitation rivaux de ceux de Microsoft (Windows). Mais le juge a souligné l'intérêt de placer dans une troisième société le logiciel de navigation sur Internet (Internet Explorer) de Microsoft.

L'avocat de la firme de Seattle a annoncé son intention de faire appel de toute décision de démantèlement. Les regards sont déjà tournés vers les trois juges de la cour d'appel qui seront désignés de façon aléatoire... par un ordinateur fonctionnant sous Windows. – *(AFP, Bloomberg.)*

L'australien Packer mène une stratégie de bulldozer dans les médias

A la tête d'un vaste empire audiovisuel, le groupe Packer multiplie ses acquisitions dans tous les secteurs de l'économie et accorde sa priorité au multimédia. Après avoir pactisé avec la famille Murdoch, il n'exclut pas des alliances internationales dans la communication

SYDNEY
de notre envoyé spécial

Au hit-parade des chefs d'entreprise australiens qui font parler d'eux, il n'y a pas que Rupert Murdoch et sa progéniture. Depuis quelques mois, l'autre magnat des médias de l'île-continent, Kerry Packer, et son fils James suivent de près le fondateur de News Corporation. Non pas par goût immodéré de la publicité – l'homme le plus riche d'Australie et son héritier ne donnent jamais d'entretiens – mais parce qu'ils achètent. Des entreprises de médias, de loisirs et d'Internet mais aussi des casinos, des cinémas, des mines, des charges de courtage financier. Sans cesse à l'affût, le mystérieux groupe privé Consolidated Press Holdings (CPH) est sur tous les coups ou presque, et se répand aujourd'hui au-delà de sa base de départ en Asie et aux Etats-Unis. Un parcours spectaculaire d'une famille mythique partie de peu : une chaîne de télévision, Channel 9, et une poignée de magazines.

« Une société d'investissement globale dans les médias » : c'est ainsi que le directeur général adjoint de CPH, Ashok Jacobs, qualifie le holding diversifié du clan Packer. Admirateur de longue date de la dynastie américaine Bass, qui fait gérer ses participations dans des sociétés cotées par des surdoués de la finance, Kerry Packer est allé chercher à Wall Street ce jeune blanc-bec brillantissime spécialiste des fusions-acquisitions à la hussarde. Une révolution dans un groupe de presse familial fondé en 1933 par Sir Frank Packer, ancien chercheur d'or, dont les cadres au sommet de la hiérarchie sont souvent là depuis des lustres. Les experts ne cachent pas leur admiration devant le savoir-faire du *« mercenaire »* des Packer, comme l'appelle le quotidien financier *Australian Financial Review*. *« M. Ashok est un tacticien plutôt qu'un stratège. Il lui est aussi difficile de résister à un deal qu'à un requin de rester insensible à l'appel du sang. Il n'y a pas de vision stratégique. Les Packer lui ont donné carte blanche tant qu'il ne surpaie pas. Le clan n'aime pas les placements risqués »*, dit l'un d'eux.

Le plus beau c'est que malgré cette boulimie d'achats (10 milliards de francs dépensés en six mois), le groupe conserve une structure financière très solide et une trésorerie abondante qui en fait le chouchou des banquiers de Central District, le quartier des affaires de Sydney. Autre atout, la concentration du pouvoir de décision au QG de Park Street facilite la prise de décision au sein d'un empire audiovisuel qui continue d'être dirigé comme une PME.

Première clé de l'essor de cet impérieux groupe : Internet. Par l'intermédiaire de la compagnie e-corp qui contrôle le joyau de la couronne, Ninemsn, premier portail d'Australie, un partenariat à 50-50 a été conclu avec Microsoft. La création, il y a un an de cette start-up permet de créer des synergies de contenu avec Channel 9 et les magazines. Une sorte d'AOL-Time Warner à l'échelle australienne...

Ensuite, l'ogre des affaires a enterré la hache de guerre avec son grand rival, Rupert Murdoch, comme l'attestent leurs prises de participation conjointes dans le téléphone et la télévision à péage. Vache à lait du groupe, Channel 9 a accentué sa domination sur les retransmissions de manifestations sportives via l'exclusivité du rugby à treize et du cricket, deux religions dans l'hémisphère Sud. La chaîne est également numéro un de l'information grâce au recrutement, à prix d'or, de stars du petit écran. Enfin, avec le soutien du premier ministre conservateur, Kerry s'est joué de la loi interdisant le contrôle à la fois d'une station de télévision et d'un quotidien dans un même Etat. Le groupe Fairfax, éditeur du prestigieux *Sydney Morning Herald* et ennemi juré des Packer, a été ainsi englobé dans sa sphère d'influence.

« Pour rester concurrentiel, un opérateur local comme nous doit désormais se battre à l'échelle internationale. Le marché local est trop petit » : comme l'indique James Packer, la consolidation du noyau australien est allée de pair avec un développement international prudent. CPH s'est récemment répandu en Asie via Internet, les télécoms et les magazines et aux Etats-Unis par le truchement d'une prise de participation dans un petit studio d'Hollywood. Pour conserver sa puissance, Kerry Packer était devenu le champion du protectionnisme xénophobe afin de protéger les profits tirés d'un quasi-monopole télévisuel. Plus ouvert, plus sensible aux sirènes de la mondialisation, James réclame la libéralisation du marché australien de la communication qui reste fermé aux intérêts étrangers. *« Le groupe est conscient que vu l'énormité des sommes en jeu dans Internet, il pourrait avoir besoin un jour d'un associé voire d'un actionnaire étranger »*, estime un expert.

DÉVELOPPEMENT TOUS AZIMUTS

Ce vaste conglomérat est également présent dans la finance et l'industrie : gestion de fortune et capital-risque, bétail, élevages de pur-sang et de poneys, conserveries de viande, mines d'or, transport maritime, immobilier de bureau, etc. Une vaste palette de secteurs destinés à protéger les revenus contre les retournements de la conjoncture médiatique. Ce développement tous azimuts souligne la grande marge de manœuvre de ce groupe privé qui n'a de comptes à rendre à personne.

Mais ce ratissage conduit inévitablement à bien des interrogations. La performance de Foxtel, la chaîne de télévision payante, souffre des intérêts divergents des trois associés – Packer, Murdoch et l'opérateur téléphonique Telstra. Une percée commerciale de Foxtel se ferait immanquablement aux dépens de Channel 9. Par ailleurs, la faible rentabilité des magazines féminins du groupe nourrit les rumeurs de cession prochaine de l'activité historique du groupe.

Avec James Packer, Kerry Packer, soixante-deux ans, que l'on dit en mauvaise santé s'est donné un héritier à son image de « pitbull », selon ses inconditionnels. Sous la houlette de ce jeune homme pressé, le clan pourra-t-il conserver demain sa puissance ? Mais en troquant son habit de mousquetaire des médias australiens pour celui, plus controversé, de mercenaire planétaire, l'héritier saute la barrière invisible qui le propulse dans l'univers implacable des mastodontes internationaux.

Marc Roche

La relève des dynasties

A l'instar de Kerry Packer, d'autres entrepreneurs australiens de renom ont confié d'importantes responsabilités à leur progéniture. Lachlan Murdoch, fils aîné et dauphin attitré de Rupert Murdoch, est responsable des intérêts australiens et de l'imprimerie aux Etats-Unis. Son jeune frère, James, est directeur de News Corp pour l'Asie. Responsable des programmes du bouquet britannique BskyB, Elizabeth doit quitter prochainement le groupe pour lancer sa propre start-up.

Le jeune David Lowry gère les centres commerciaux américains du groupe paternel. Les trois enfants de Solomon Lew, fondateur des grands magasins Coles Meyer, se sont lancés dans la mode, la chaussure et le jouet. Quant à Anthony Pratt, il a pris la succession de son père à la tête du holding industriel.

James, un héritier sans diplôme qui s'impose progressivement

SYDNEY
de notre envoyé spécial

Un « Aussie » (australien plus vrai que nature) : James Packer, trente-deux ans, fils unique de Kerry Packer, apparaît comme la quintessence de ce pays-continent, immense et sauvage. Bourru, jurant sans cesse, cet autodidacte aux mains d'étrangleur ressemble davantage à un tondeur de moutons de l'arrière-pays qu'à un industriel bon chic bon genre de Sydney à l'anglais châtié. Tout dans le parcours de ce gosse de riche moulé au pensionnat chic de Cranbrook fait de lui une figure emblématique de cette contrée d'aventuriers. Comme le montre son goût des sports rudes, en particulier le polo, qu'il pratique plusieurs fois par semaine depuis l'enfance en compagnie du paternel dans la résidence familiale de Bellevue Hill.

PORTRAIT
A 32 ans, le fils unique de Kerry Packer a une réputation de play-boy baroudeur et bourru

A la sortie du lycée, où il s'était révélé nul en classe, Jamie travaille comme rancher dans l'exploitation familiale des Territoires du Nord, au cœur rouge du bush. Il entre ensuite dans le groupe, où il s'initie aux arcanes du business. Mais les bolides et la compagnie des jolies filles et des belles femmes, les folles parties de Bondi Beach où il réside, intéressent davantage le beau gosse au profil de sombre séducteur que le marketing ou la finance. Les salons des faubourgs Est s'étranglent d'indignation quand ce baroudeur qui ne lit jamais de livres proclame : *« l'Australie est un pays de philistins et j'en suis fier. »*

Quand Kerry Packer échappe de peu à la mort lors de son arrêt cardiaque en 1990, le play-boy doit se ranger : finies les virées en boîte, les nuits blanches, l'alcool. Nommé directeur général en 1996, il se fait appeler James, et non plus Jamie, et épouse à la va-vite Jodie, mannequin de maillots de bain rencontré aux sports d'hiver.

SANS CHARISME, MAIS TENACE

Secrètement, beaucoup parmi les vieux briscards attendaient l'héritier sans diplôme au tournant. Allait-il assumer ? Le fils de famille énigmatique, qui a du mal à communiquer ses émotions, sait se comporter en self-made man. Sans charisme, mais avec ténacité, le jeune brasseur d'affaires s'impose en veillant à ce que rien ne lui échappe. Fidèle en cela au credo du clan martelé par Kerry : *« Je me moque qu'on m'aime ou pas. J'ai quelque chose à accomplir, donc il faut être féroce. »* Il assoit son pouvoir en travaillant avec un staff choisi et... un bataillon de juristes. Contre l'avis de Kerry, indécrottable partisan de la vieille économie, James s'est fait l'architecte du développement du multimédia, secteur dans lequel CPH aujourd'hui mène la danse.

Mais l'heure est moins à l'intimidation des concurrents qu'à la collaboration. Témoin son rapprochement avec Lachlan Murdoch. Malgré l'inimitié que se portent son père et Rupert Murdoch, James a signé avec le fils aîné du fondateur de News Corporation un cessez-le-feu dans la ruineuse guerre du rugby. Après tout, James ne partage-t-il pas la même date de naissance, le 8 novembre, avec Murdoch Junior ?

M. R.

L'empire CPH

Consolidated Press Holdings est l'actionnaire de référence avec 37 % du capital de Publishing and Broadcasting (PBL), le groupe de médias et de loisirs coté en Bourse dont la capitalisation est estimée à 6,43 milliards de dollars australiens (4 milliards d'euros). PBL contrôle :

- Channel 9 (première chaîne de télévision commerciale).
- Australian Consolidated Press, numéro un de la presse magazine *(Women's Weekly, Woman's Day, Dolly, Cleo, Cosmopolitan* et *the Bulletin*).
- Crown Casino.
- Foxtel (25 %), télévision payante.
- Fox Sports Australia (50 %).
- Sky News (33 %), télévision.
- One.Tel (19,8 %).
- PBL Online-Internet (comprenant Ninemsn, entreprise détenue à 50-50 avec Microsoft).
- Wizard Mortage Corp (25 %), finance.
- La chaîne de cinéma Hoyt.
- FXF Trust (30 %).
- John Fairfax (14,9 %), édition, journaux.
- Station de ski de Perisher Blue en Nouvelle-Galles du Sud (73 %).
- Elevage de pur-sang, poney pour le polo, conserveries de viandes, immobilier (MTM Funds Management qui gère notamment le Stadium Australia de Homebush construit pour les Jeux olympiques).

Affaire Multimania : l'Union des étudiants juifs déboutée

LA PREMIÈRE CHAMBRE civile du tribunal de grande instance (TGI) de Nanterre (Hauts-de-Seine) a débouté mercredi 24 mai l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) qui demandait la condamnation du portail Internet Multimania pour avoir hébergé le site baptisé NSDAP (Nationalsozialistische deutsche arbeiterpartei, nom allemand du parti nazi), contenant, selon l'UEJF, des textes *« hallucinants de haine raciste »* contenant des textes racistes.

Le tribunal a jugé la demande mal fondée et a condamné l'UEJF aux dépens. Les juges ont estimé *« qu'aucune obligation légale n'existe dans le domaine à la charge du fournisseur d'hébergement »* d'avoir à rechercher l'identité de l'auteur du site. Le tribunal avance également que la preuve n'a pas été faite que Multimania – un site dit « de communauté », qui permet aux internautes de créer leurs propres pages et de fournir l'accès à d'autres sites –, ait fait preuve de *« négligence »* dans la détection du site incriminé.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Max Armanet, quarante-trois ans, a été nommé directeur de la rédaction de *La Vie*.** Ancien journaliste à *Libération* et, depuis 1990, chargé des suppléments et hors-série du *Nouvel Observateur,* par ailleurs producteur d'émissions télévisées, il devrait succéder à Dominique Gerbaud, démissionnaire (*Le Monde* du 22 janvier). Il sera chargé de préparer une nouvelle formule de l'hebdomadaire confronté à l'érosion de sa diffusion (228 330 exemplaires en 1999). Sa nomination reste soumise au vote de la rédaction.

■ ***Hit and News,* le magazine « des années collège » du groupe Hachette Filipacchi Medias** (HFM) cesse sa parution après neuf numéros. Hebdomadaire devenu bimensuel au début du mois de mai, il n'a pas dépassé le seuil de 100 000 exemplaires diffusés alors que l'objectif était fixé à 200 000.

La suppression de certaines stations de radio FIP est entérinée

LES INCONDITIONNELS de FIP ne pouvaient pas laisser passer le conseil d'administration de Radio France, qui a approuvé, mercredi 24 mai, le « Plan bleu » du PDG, Jean-Marie Cavada, sans manifester, une nouvelle fois, leur opposition. En effet, ce réaménagement des réseaux entraîne la fermeture de six des neuf stations de FIP (*Le Monde* du 25 février).

Arborant des tee-shirts *« Sauvez FIP »*, les représentants des comités de soutien à FIP étaient réunis à deux pas de la Maison ronde ; à Lille, Lyon et Nantes, des mouvements de grève empêchaient la diffusion des programmes locaux. *« Cela fait sept mois que nous menons une lutte absurde car tout le monde nous dit que FIP est une radio merveilleuse, mais la décision de la supprimer est maintenue »*, rappelle François Pecqueur, coordinateur national des comités de soutien. Depuis novembre, à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz et Nice, où les FIP vont notamment laisser la place au Mouv', la radio destinée aux jeunes adultes, les « accros » de FIP n'ont pas ménagé leurs efforts. De manifestations en pétitions, ils ont alerté tous les milieux susceptibles d'être concernés par la suppression de cette antenne ou de les soutenir dans leur combat.

Certains professionnels du disque sont ainsi venus en renfort. *« En diffusant tous les styles de musique, FIP permet à tous les artistes d'être représentés et d'échapper au formatage musical des autres stations »*, souligne un représentant de l'Union des producteurs indépendants (UPI).

SOUTIENS POLITIQUES

Les acteurs culturels locaux sont, eux aussi, particulièrement intéressés au maintien des FIP qui parrainent et soutiennent leurs spectacles. *« Il existe entre FIP et nous un partenariat naturel qui ne peut pas exister avec les radios locales dans la mesure où leurs auditeurs sont moins friands de manifestations artistiques et culturelles que ceux de FIP »*, constate l'organisateur d'un festival de jazz à Lille. Sollicités dans leurs bastions, les responsables politiques n'ont pas non plus été en reste. Et les comités de soutien se targuent d'avoir recueilli les signatures de 150 personnalités politiques de tous bords, qui se sont chargées de répercuter leurs doléances auprès du ministère de la culture, de Radio France et du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Ainsi les échanges téléphoniques entre Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, et Jean-Marc Ayrault (PS), député et maire de Nantes, ont permis aux Nantais d'apprendre que leur FIP sera peut-être sauvée. Car, si Radio France entend toujours récupérer la fréquence de FIP pour y installer Le Mouv', elle envisage de transférer sur Nantes une fréquence inutilisée à Angers sur laquelle pourrait être diffusée FIP. Une demande a été faite en ce sens, début mai, au CSA. Il est probable que Jean-Marie Cavada y reviendra, mardi 6 juin, lorsqu'il plaidera devant l'instance de régulation pour défendre les aménagements de fréquence que suppose l'application du « Plan bleu ».

Evidemment, les défenseurs de FIP rêvent que la bonne surprise de Nantes se reproduise ailleurs. Mais la direction de Radio France ne leur laisse aucun espoir.

Françoise Chirot (avec Dominique Luneau à Nantes)

Chaque mardi avec
Le Monde
DATÉ MERCREDI
retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

Alain Joly, Président d'Air Liquide,
répond à vos questions **en direct sur Internet**
le **lundi 29 mai 2000 à partir de 18h00.**
www.airliquide.com
AIR LIQUIDE
Posez vos questions dès maintenant sur : *questions@alforum.com*

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **VEBA : pour obtenir le feu vert de la Commission européenne** pour sa fusion avec Viag, le conglomérat énergétique allemand Veba a annoncé, jeudi 25 mai, qu'il cédera ses parts dans les groupes d'électricité HEW, VEW, Bewag et dans l'entreprise d'électricité est-allemande Veag.

● **SANOFI-SYNTHÉLABO : le groupe pharmaceutique français a annoncé** mercredi 24 mai, au cours de sa première assemblée générale, qu'il cherchait à se renforcer sur le marché américain. La croissance de son résultat net devrait être supérieure à 20 % pour l'exercice 2000.

● **BASS : le groupe britannique de loisir et d'hôtellerie** a confirmé, jeudi, qu'il était en discussion avec un ou des repreneurs potentiels pour son activité brasserie.

SERVICES

● **AÉROPORTS DE PARIS : deux avions sont entrés en collision sur une piste de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle,** jeudi, peu avant trois heures du matin. Le copilote de l'un des appareils, un cargo de la compagnie britannique Stream Line, a été tué. Aucun des 150 passagers du second avion, un MD89 d'Air Liberté à destination de Madrid, n'a été blessé. Une enquête a été ouverte par le parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

● **FRANCE TÉLÉCOM :** dans le cadre du décroisement des participations avec Deutsche Telekom (DT), le groupe français a annoncé, jeudi, l'acquisition de la part de DT dans l'opérateur britannique MetroHoldings, pour 82 millions de francs. Il cède à DT sa participation de 50 % dans le suisse Multilink, pour 211 millions de francs. Par ailleurs, France Télécom négocierait auprès de Vodafone le rachat d'Orange, opérateur mobile britannique, pour un montant proche de 45 milliards de dollars.

● **BOUYGUES TÉLÉCOM : la filiale de télécommunication du groupe Bouygues** a conclu un protocole d'accord pour une collaboration technique sur l'UMTS avec l'équipementier téléphonique Nortel Networks.

● **UNITED AIRLINES : la première compagnie aérienne américaine a confirmé, mercredi**, le rachat de US Airways pour 11,6 milliards de dollars (*Le Monde* du 25 mai). La nouvelle compagnie (26,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires) portera le nom d'United Airlines et emploiera 146 000 salariés.

● **SAIRGROUP : la maison mère de Swissair s'est déclarée mercredi** *« sérieusement préoccupée »* par la résiliation au 31 mai 2001 d'un accord avec l'Allemagne lui permettant de survoler le territoire allemand pour atteindre l'aéroport de Zurich-Kloten, première plate-forme de correspondance de la compagnie.

● **LECLERC : Michel-Edouard Leclerc, co-PDG du groupe, a déclaré jeudi sur France-Inter** être intéressé par les 8 hypermarchés et 26 supermarchés que Carrefour doit céder après sa fusion avec Promodès (*Le Monde* du 25 mai).

FINANCE

● **LIVRET A : le président du groupe Caisses d'Epargne,** Charles Milhaud, s'est prononcé mercredi pour un relèvement du taux de rémunération du livret A, que le gouvernement a fixé depuis août 1999 à 2,25 %.

● **BANQUES SUISSES : les banquiers suisses** pourraient accepter le principe d'une taxation des fortunes étrangères, une idée formulée lors d'un séminaire organisé à Berne par l'Association des banquiers suisses.

RÉSULTATS

■ **MITSUBISHI MOTORS : le quatrième constructeur automobile japonais,** passé sous le contrôle de DaimlerChrysler, a enregistré sur l'exercice 1999-2000 une perte nette de 23,33 milliards de yens (237,7 millions d'euros), contre un bénéfice net de 5,67 milliards de yen un an plus tôt. Son chiffre d'affaires a reculé de 5,1 %, à 3 334,9 milliards de yen.

■ **NIPPON STEEL : le numéro un japonais de l'acier** a dégagé au terme de l'exercice 1999-2000 un bénéfice net consolidé de 11,2 milliards de yens (114,3 millions d'euros), en baisse de 2,6 %. Son chiffre d'affaires a reculé de 2,8 %, à 2 680,6 milliards de yens.

EUROPE

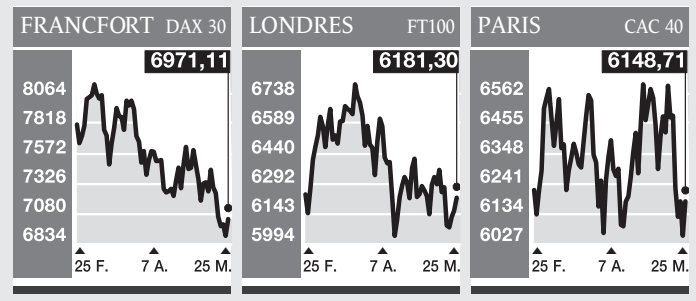

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 25/05	Var. % 24/05	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	**5012,33**	2,21	2,20
EUROPE	STOXX 50	**4817,84**	2,33	1,59
EUROPE	EURO STOXX 324	**414,88**	2,16	– 0,32
EUROPE	**STOXX 653**	**373,58**	1,94	– 1,56
PARIS	CAC 40	**6148,71**	2,02	3,20
PARIS	MIDCAC	**2497,11**	3,08	9,37
PARIS	SBF 120	**4142,19**	2,30	2,21
PARIS	SBF 250	**3869,69**	2,01	1,54
PARIS	SECOND MARCHÉ	**2705,55**	0,47	11,03
AMSTERDAM	AEX	**647,20**	0,74	– 3,61
BRUXELLES	BEL 20	**2901,23**	0,01	– 13,15
FRANCFORT	DAX 30	**6971,11**	1,99	0,19
LONDRES	FTSE 100	**6181,30**	1,02	– 10,81
MADRID	STOCK EXCHANGE	**10564,60**	2,15	– 9,25
MILAN	MIBTEL 30	**44941,00**	1,76	4,54
ZURICH	SPI	**7887,60**	0,53	4,19

AMÉRIQUES

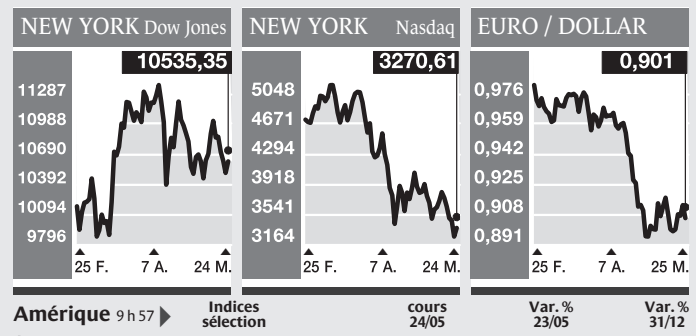

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 24/05	Var. % 23/05	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	**10535,35**	1,08	– 8,37
ÉTATS-UNIS	S&P 500	**1399,05**	1,83	– 4,78
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	**3270,61**	3,35	– 19,63
TORONTO	TSE INDEX	**9144,16**	1,75	8,68
SAO PAULO	BOVESPA	**14166,40**	4,26	– 17,11
MEXICO	BOLSA	**315,90**	3,13	– 21,34
BUENOS AIRES	MERVAL	**445,60**	4,57	– 19,05
SANTIAGO	IPSA GENERAL	**100,49**	0,35	– 29,73
CARACAS	CAPITAL GENERAL	**6833,54**	3,65	26,13

ASIE - PACIFIQUE

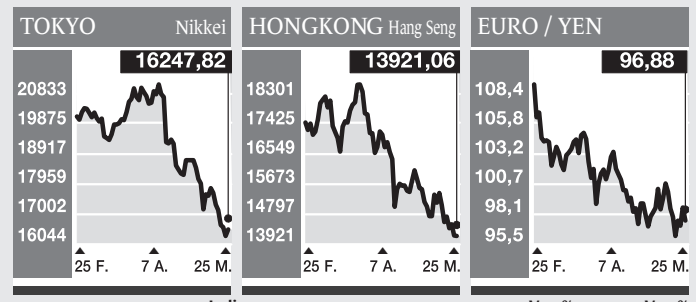

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 25/05	Var. % 24/05	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	**16247,82**	1,27	– 14,19
HONGKONG	HANG SENG	**13921,06**	– 0,09	– 17,93
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	**1870,03**	– 0,10	– 24,58
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	**88,57**	3,25	– 31,88
SYDNEY	ALL ORDINARIES	**2979,80**	0,26	– 5,48
BANGKOK	SET	**21,92**	– 1,75	– 36,90
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	**4019,03**	2,17	– 19,71
WELLINGTON	NZSE-40	**1979,44**	0,26	– 10,30

ÉCONOMIE

L'inflation ralentit en avril en France

LES PRIX à la consommation en France sont restés stables en avril par rapport à mars et leur progression sur un an s'est limitée à 1,3 %, contre 1,5 % le mois précédent, selon les chiffres définitifs publiés mercredi 24 mai par l'Insee. Ces chiffres sont conformes aux données provisoires publiées par l'institut des statistiques le 12 mai.
La stabilité des prix résulte de la décrue en avril des prix du pétrole après l'accord des pays producteurs intervenu fin mars, des tarifs des télécommunications et des prix de produits manufacturés. Mais cette décrue a été compensée par la hausse des prix de l'alimentation et de l'habillement et les augmentations saisonnières des prix des transports aériens, explique l'Insee.

■ **GRANDE-BRETAGNE :** le pays a enregistré un déficit commercial de 1,87 milliard de livres (3,08 milliards d'euros) en mars, après un déficit de 2,201 milliards de livres en février, a annoncé mercredi l'Office des statistiques nationales (ONS). En avril, le déficit avec les pays non membres de l'Union européenne a atteint 2,32 milliards de livres contre 1,76 milliard en mars.

■ **La croissance du produit intérieur brut** (PIB) britannique pour le premier trimestre a été révisée à 0,5 % et à 3,1 % en glissement annuel, selon une deuxième estimation publiée mercredi par l'Office des statistiques nationales (ONS). Les économistes prévoyaient des taux de croissance de respectivement 0,5 % et 3 %.

■ **ALLEMAGNE : la vente aux enchères des licences de téléphonie mobile UMTS** en Allemagne pourrait rapporter *« nettement plus »* de 38 milliards d'euros au gouvernement allemand, estime la Bundesbank (« Buba ») dans son rapport mensuel de mai paru mercredi. Grâce à cette opération, le budget fédéral allemand pourrait être excédentaire cette année, estime la banque. Sans les licences UMTS, le budget fédéral afficherait un déficit stable à environ 1,1 % du produit intérieur brut. La Buba estime que l'excédent devrait être utilisé pour payer les intérêts de la dette qui a progressé à 715 milliards d'euros fin 1999, contre 276,10 milliards d'euros fin 1990.

■ **PORTUGAL : la croissance du produit intérieur brut devrait atteindre 2,75 à 3,25 % en 2000,** après 3 % en 1999, selon une étude de la Banque du Portugal sur les perspectives de l'économie portugaise publiée mercredi. La composition de la croissance sera plus équilibrée entre demande interne et externe que dans un passé récent, souligne la Banque centrale. Les exportations seront tirées par l'amélioration de l'environnemnt économique international et de la demande extérieure, tandis que la demande intérieure devrait croître à un rythme moins élevé qu'en 1999.

■ **Le ministre portugais des finances, Joaquim Pina Moura, a confirmé** mercredi que le déficit public du Portugal atteindrait comme prévu 1,5 % du produit intérieur brut en 2000. En 1999, le déficit des administrations publiques avait atteint 2 % du PIB.

■ **ÉTATS-UNIS : l'économie américaine demeure saine, malgré la chute du prix des actions** qui a conduit le marché du Nasdaq à une correction de près de 37 % par rapport à son record de mars, a estimé mercredi le secrétaire américain au Trésor, Larry Summers, lors d'un entretien à la télévision. *« Je pense que nous pouvons être très heureux de la force des fondamentaux de l'économie américaine, disposant d'excédents budgétaires importants et d'un dynamisme prodigieux du secteur des technologies »*, a déclaré M. Summers lors d'une interview à ABC Television.

■ **ÉTATS-UNIS/CHINE : la Chambre des représentants américaine a approuvé, mercredi, un projet de loi normalisant les relations commerciales entre Washington et Pékin,** offrant une victoire majeure au président Bill Clinton *(lire p. 5)*. Les représentants américains ont donné leur feu vert à ce projet de loi controversé par 237 voix contre 197. En approuvant le projet de loi, qui doit encore être soumis au Sénat début juin, le Congrès mettra fin à une procédure qui, depuis près de vingt ans, l'obligeait à un vote annuel, toujours favorable, sur le statut commercial de la Chine.

■ **JAPON : l'excédent commercial a augmenté de 10,3 % en avril** par rapport à la même période de 1999, surfant sur un boom des exportations de hautes technologies et d'automobiles vers les voisins d'Asie et les Etats-Unis. Le solde des échanges du Japon avec le reste du monde s'est établi à 10,7 milliards de dollars, un niveau meilleur que prévu par les analystes, grâce à une progression plus forte des exportations que des importations, a indiqué le ministère des finances.

VALEUR DU JOUR

ThyssenKrupp dans la tourmente de la sidérurgie

RAREMENT ThyssenKrupp avait connu un tel décrochage. L'action du groupe allemand a perdu, mercredi 24 mai, 16,1 %, pour terminer à 19,39 euros. La Bourse a voulu sanctionner les résultats publiés le jour même et jugés décevants. Le groupe a annoncé pour le premier semestre une hausse de 96 % de son bénéfice avant impôt, à 366 millions d'euros : les analystes tablaient sur un résultat de 500 millions. Le marché s'est aussi inquiété des comptes en demi-teinte de l'activité sidérurgique du groupe, notamment dans les produits inoxydables.
Mais n'est-ce pas un prétexte ? Depuis deux jours, toutes les valeurs sidérurgiques européennes subissent un coup de grisou. L'action Usinor a perdu 15 % en deux jours, l'espagnol Acerinox a baissé de 8,85 % mercredi. Seul le britannique Corus (ex-British Steel) a résisté à la tourmente, bien qu'il soit affecté par la hausse de la livre.
Une étude de l'institution financière Lehman Brothers, parue mardi, semble à l'origine de ce mouvement baissier. Constatant une certaine mollesse des prix de l'acier aux Etats-Unis, l'analyste du secteur en a déduit qu'il pouvait s'agir des premiers signes du retournement de cycle et a révisé à la baisse ses prévisions de résultats de tous les grands groupes sidérurgiques américains. Dans la foulée, de nombreux investisseurs ont choisi

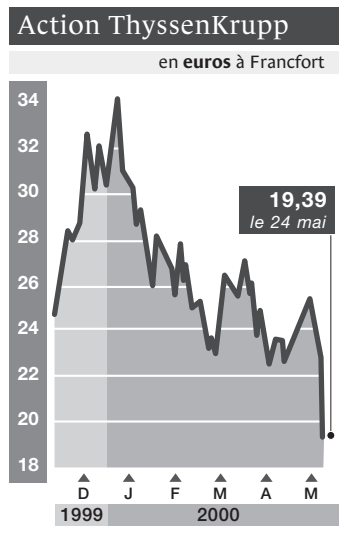

de se désengager et ont aussi vendu une partie de leurs participations dans les groupes européens.
De nombreux analystes européens jugent cette correction injustifiée : la situation du marché de l'acier de part et d'autre de l'Atlantique est très différente. Aux Etats-Unis, les sidérurgistes connaissent une très bonne activité et des prix très élevés depuis plusieurs années. En Europe, l'acier sort juste de la crise. Les prix, qui étaient tombés de 30 % à 40 % en 1999, sont en train de se redresser. Compte tenu de la très forte demande, de nouvelles hausses devraient être annoncées pour le troisième trimestre. Portés par cette conjoncture, les sidérurgistes européens s'attendent à des résultats exceptionnellement bons cette année. Reste à convaincre le marché.

Martine Orange

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 gagnait 2,13 %, à 6 155,27 points, jeudi 25 mai en milieu de journée. Le baromètre des grandes valeurs françaises avait terminé, mercredi, dernière séance du mois boursier de mai, sur une perte de 1,98 %, à 6 027,10 points. Sur cette liquidation, le CAC 40 a abandonné 2,25 %. Mercredi, le volume des échanges pour l'ensemble du marché des actions françaises s'était élevé à 7,35 milliards d'euros, soit 48,2 milliards de francs, proche du record du 30 mars dernier, avec 7,6 milliards d'euros.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX progressait de 1,76 %, à 6 954,84 points, jeudi à la miséance. Francfort avait reculé, mercredi, de 1,34 %, à 6 834,88 points. Le Neuer Markt, le Nouveau marché de Francfort, avait perdu, de son côté, 6,22 %.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres gagnait 0,95 %, à 6 176,80 points, jeudi à la mi-journée. Mercredi, la Bourse de Londres avait terminé en hausse, de 0,52 %, à 6 118,6 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé sur une hausse de 1,3 %, jeudi, grâce à une nette remontée la veille de Wall Street. L'indice de référence Nikkei 225 a fini à 16 247,82 points.

NEW YORK

LES VALEURS américaines se sont ressaisies en fin de séance, mercredi 24 mai, soutenues par Intel, qui fait partie de l'indice Dow Jones comme de l'indice Nasdaq Composite. Ce dernier, symbole des valeurs technologiques, a terminé en hausse pour la première fois depuis plus d'une semaine *(lire p. 20)*. Il a progressé de 3,35 %, à 3 270,61 points. Le Dow Jones des grandes valeurs industrielles a, lui, gagné 1,08 %, à 10 535,35 points. Enfin, le Standard & Poor's 500 s'est apprécié de 1,83 %, à 1 399,05 points. Le volume des échanges a été fourni : plus de 1,1 milliard d'actions ont été négociées à la Bourse de New York.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en baisse, dans les premiers échanges, jeudi 25 mai. Evoluant à l'inverse du prix, le taux d'intérêt de l'emprunt du Trésor français à dix ans progressait mécaniquement à 5,48 %. Sur le marché obligataire américain mercredi, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans avait progressé légèrement, à 6,45 %, contre 6,44 % la veille.

MONNAIES

L'EURO était relativement stable, jeudi matin, à 0,9034 dollar, dans l'attente de la réunion de la Banque centrale européenne. Le billet vert était très légèrement orienté à la hausse contre le yen, s'échangeant à 107,81 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	24/05
COURONNE DANOISE.	7,4574
COUR. NORVÉGIENNE	8,2745
COUR. SUÉDOISE	8,3320
COURONNE TCHÈQUE	36,3220
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5908
DOLLAR CANADIEN	1,3714
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0097
DRACHME GRECQUE	336,9700
FLORINT HONGROIS	259,6500
ZLOTY POLONAIS	4,1023

Cours de change croisés

25/05 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,93136	0,90190	0,13749	1,47605	0,57874
YEN	107,37000	.....	96,88000	14,76500	158,55000	62,18500
EURO	1,10877	1,03220	.....	0,15245	1,63680	0,64185
FRANC	7,27310	6,77085	6,55957	.....	10,73545	4,20985
LIVRE	0,67748	0,63070	0,61095	0,09315	.....	0,39220
FRANC SUISSE	1,72790	1,60815	1,55795	0,23750	2,54980	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/05	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,90	4,15	5,47	5,67
ALLEMAGNE	4,01	4,40	5,30	5,53
GDE-BRETAG.	6	6,14	5,40	4,57
ITALIE	4,01	4,34	5,70	5,98
JAPON	0,07	0,04	1,70	2,27
ÉTATS-UNIS	6,47	5,91	6,46	6,19
SUISSE	1,62	3,02	4,17	4,51
PAYS-BAS	3,96	4,34	5,46	5,64

Matières premières

En dollars	Cours 24/05	Var. % 23/05
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1824	– 0,22
ALUMINIUM 3 MOIS	1504,50	– 0,36
PLOMB 3 MOIS	434,50	– 0,57
ETAIN 3 MOIS	5435	– 0,09
ZINC 3 MOIS	1182	– 0,34
NICKEL 3 MOIS	10180	– 0,39
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,01	– 0,50
PLATINE A TERME	143423,50	+ 3,51
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	280,25	+ 0,27
MAIS (CHICAGO)	234,25	– 0,32
SOJA TOURTEAU (CHG.)	178,10	– 0,56
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	850	+ 1,92
CAFÉ (LONDRES)	935	– 1,06
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 12 h 30	Volume 25/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 2000	75773,00	86,03	85,98
Euribor 3 mois			
JUIN 2000	43	95,47	95,48

Pétrole

En dollars	Cours 24/05	Var. % 23/05
BRENT (LONDRES)	28,61	....
WTI (NEW YORK)	30,01	+ 0,27
LIGHT SWEET CRUDE	29,89	+ 2,19

Or

En euros	Cours 24/05	Var % 23/05
OR FIN KILO BARRE	9600	....
OR FIN LINGOT	9710	+ 0,31
ONCE D'OR (LO) $	273,70	– 10,84
PIÈCE FRANCE 20 F	55,20	– 1,08
PIÈCE SUISSE 20 F	55,20	+ 0,18
PIÈCE UNION LAT. 20	55,20	– 0,90
PIÈCE 10 DOLLARS US	201	+ 0,50
PIÈCE 20 DOLLARS US	400	+ 1,78
PIÈCE 50 PESOS MEX.	362	– 0,47

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Dans le secteur des médias, le groupe britannique **Carlton Communications** a gagné, mercredi 24 mai, 2,42 % après avoir annoncé une forte croissance de ses recettes publicitaires au premier trimestre et une hausse de 4 % de son bénéfice imposable. Le groupe a également fait part de la création d'une coentreprise de 250 millions d'euros dans Internet et la télévision avec TF 1, Kirch, Mediaset et Telecinco.

● Parmi les valeurs du secteur automobile, **BMW** a progressé, mercredi, de 4,72 %, à 32,15 euros. Le constructeur a annoncé la signature de l'accord final de vente du fabricant britannique de véhicules tout-terrain Land Rover à l'américain Ford pour 3 milliards d'euros.

● Le cours de Bourse du groupe agroalimentaire **Cadbury Schweppes** a gagné 11 pence, mercredi, pour clôturer à 450,75 pence. La société a indiqué qu'elle se préparait à racheter les activités en France de Kraft dans le chewing-gum et les bonbons.

● Le titre du voyagiste **ebookers-.com**, coté sur le *Neuer Markt*, le Nouveau Marché de la Bourse de Francfort, a bondi, mercredi, de 17,89 %, après l'annonce d'une alliance avec France Télécom, qui lui permettra de proposer ses services aux 1,3 million d'abonnés à Wanadoo, le fournisseur d'accès du groupe français.

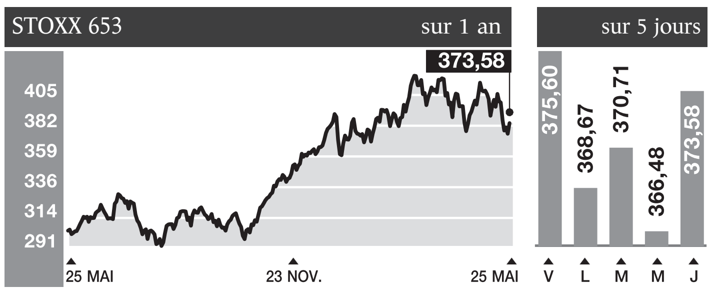

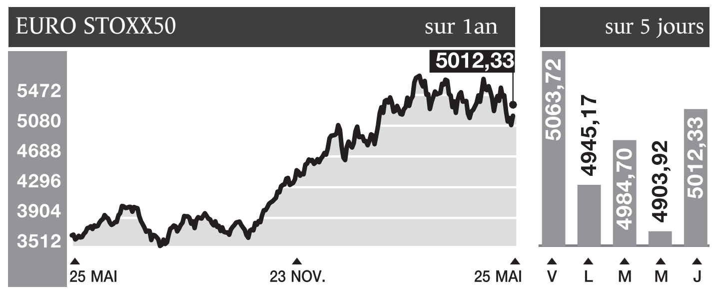

25/05 12 h 56 ▶	Code pays	Cours en euros	% Var. 24/05

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	30,60	+ 0,79
BASF AG	BE★	47,20	− 1,26
BMW	DE★	32,20	+ 0,47
CONTINENTAL AG	DE★	19,40	+ 0,52
DAIMLERCHRYSLER	DE★	61,15	+ 0,08
FIAT	IT★	27,09	+ 0,67
FIAT PRIV.	IT★	17,30	+ 0,29
MICHELIN /RM	FR★	38,12	− 0,99
PEUGEOT	FR★	223	+ 1,83
PIRELLI	IT★	2,78	+ 2,21
RENAULT	FR★	53	+ 3,92
VALEO /RM	FR★	60	+ 1,18
VOLKSWAGEN	DE★	43,90	− 0,23
▶ DJ E STOXX AUTO P		232,31	+ 1,02

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	14,53	+ 3,82
ABN AMRO HOLDIN	NL★	22,41	....
ALL & LEICS	GB	9,76	− 1,47
ALLIED IRISH BA	GB	16,63	+ 0,29
ALPHA BANK	GR	64,99	+ 0,74
B PINTO MAYOR R	PT★	23,80	+ 0,55
BANK AUSTRIA AG	AT★	50,85	+ 0,22
BANK OF IRELAND	GB	11,35	+ 0,14
BANK OF PIRAEUS	GR	20,68	+ 0,50
BK OF SCOTLAND	GB	10,24	+ 1,77
BANKINTER R	ES★	50	− 0,50
BARCLAYS PLC	GB	27,98	− 0,58
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	66,20	+ 1,85
BCA AG.MANTOVAN	IT★	8,10	....
BCA FIDEURAM	IT★	15,85	+ 0,06
BCA INTESA	IT★	4,14	+ 2,48
BCA LOMBARDA	IT★	9,14	+ 0,44
MONTE PASCHI SI	IT★	3,56	+ 0,85
BCA P.BERG.-C.V	IT★	19,27	− 0,67
BCA P.MILANO	IT★	6,77	− 1,17
B.P.VERONA E S.	IT★	10,53	− 1,22
BCA ROMA	IT★	1,18	+ 0,85
BBVA R	ES★	14,45	+ 2,05
ESPIRITO SANTO	PT★	24,83	− 0,28
BCO POPULAR ESP	ES★	32,25	+ 0,47
BCO PORT ATLANT	PT★	4,14	+ 0,98
BCP R	PT★	5,26	+ 0,19
BIPOP CARIRE	IT★	101,50	....
BNL	IT★	3,53	+ 2,32
BNP /RM	FR★	96,50	+ 2,17
BSCH R	ES★	10,44	+ 2,96
CCF /RM	FR★	152,50	+ 0,53
CHRISTIANIA BK	NO	5,58	+ 0,65
COMIT	IT★	5,21	+ 1,96
COMM.BANK OF GR	GR	56,10	− 0,34
COMMERZBANK	DE★	39,25	+ 1,03
CREDIT LYONNAIS	FR★	46,75	+ 2,75
DEN DANSKE BK	DK	129,40	+ 1,05
DNB HOLDING -A-	NO	3,87	− 1,23
DEUTSCHE BANK N	DE★	81,55	+ 2
DEXIA	BE★	148,40	+ 0,68
DRESDNER BANK N	DE★	42,05	+ 3,83
EFG EUROBANK	GR	29,71	− 2,82
ERGO BANK	GR	20,95	− 1,40
ERSTE BANK	AT★	44,65	+ 0,09
FOERENINGSSB A	SE	15,66	− 0,76
HALIFAX GROUP	GB	10,58	+ 1,87
HSBC HLDG	GB	11,71	− 0,69
IONIAN BK REG.S	GR	40,80	....
KBC BANCASSURAN	BE★	44,85	+ 0,97
LLOYDS TSB	GB	11,61	− 0,14
MERITA	FI★	5,72	....
NAT BANK GREECE	GR	49,31	− 0,03
NATEXIS BQ POP.	FR★	74,30	+ 1,71
NATL WESTM BK	GB	21,67	....
NORDIC BALTIC H	SE	6,96	+ 0,87
ROLO BANCA 1473	IT★	18,58	+ 1,53
ROYAL BK SCOTL	GB	17,88	− 0,09
SAN PAOLO IMI	IT★	15,78	+ 1,68
S-E-BANKEN -A-	SE	11,94	+ 0,51
STANDARD CHARTE	GB	14,40	− 0,56
STE GENERAL-A-/	FR★	64	+ 0,79
SV HANDBK -A-	SE	15,36	− 1,54
SWEDISH MATCH	SE	3,41	− 0,35
UBS REG	CH	278,12	....
UNICREDITO ITAL	IT★	4,81	+ 0,42
UNIDANMARK -A-	DK	85,82	− 0,78
XIOSBANK	GR	20,18	− 1,45
▶ DJ E STOXX BANK P		317,14	+ 1,28

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES★	38,50	+ 1,32
ALUMINIUM GREEC	GR	41,84	− 2,08
ANGLO AMERICAN	GB	46,55	− 1,48
ARJO WIGGINS AP	GB	4,09	....
ASSIDOMAEN AB	SE	17,76	....
BEKAERT	BE★	54,90	− 1,79
BILLITON	GB	3,94	− 1,22
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	41,04	− 0,39
BUNZL PLC	GB	5,08	+ 0,64
CORUS GROUP	GB	1,52	− 1,05
ELVAL	GR	7,97	+ 0,19
ISPAT INTERNATI	NL★	12	+ 13,21
JOHNSON MATTHEY	GB	12,81	− 0,38
MAYR-MELNHOF KA	AT★	52,40	....
METSAE-SERLA -B	FI★	8,90	....
HOLMEN -B-	SE	25,32	− 0,24
OUTOKUMPU	FI★	12	....
PECHINEY-A-	FR★	45	+ 0,67
RAUTARUUKKI K	FI★	5,35	+ 0,94
RIO TINTO	GB	16,59	− 3,58
SIDENOR	GR	9,30	− 1,57
SILVER & BARYTE	GR	33,27	+ 3,94
SMURFIT JEFFERS	GB	2,19	− 0,74
STORA ENSO -A-	FI★	11	+ 2,33
STORA ENSO -R-	FI★	10,55	− 3,03
SVENSKA CELLULO	SE	21,42	+ 0,28
THYSSEN KRUPP	DE★	19,60	+ 1,03
UNION MINIERE	BE★	39,04	− 0,91
UPM-KYMMENE COR	FI★	27,80	− 0,71
USINOR	FR★	12,45	+ 5,51
VIOHALCO	GR	13,12	− 2,75
VOEST-ALPINE ST	AT★	30,76	+ 0,26
▶ DJ E STOXX BASI P		175,94	+ 0,99

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR★	148,40	− 0,87
AKZO NOBEL NV	NL★	45,10	− 4,04
BASF AG	DE★	47,20	− 1,26
BAYER AG	DE★	43,10	− 0,69
BOC GROUP PLC	GB	15,26	+ 1,84
CELANESE N	DE★	19,90	− 0,75
CIBA SPEC CHEM	CH	67,61	− 0,24
CLARIANT N	CH	405,34	− 0,94
DEGUSSA-HUELS	DE★	33,85	+ 1,65
DSM	NL★	38,70	+ 0,52
EMS-CHEM HOLD A	CH	4820,66	....
ICI	GB	8,78	+ 1,69
KEMIRA	FI★	5,77	+ 4,91
LAPORTE	GB	8,55	+ 0,19
LONZA GRP N	CH	546,64	− 0,47
RHODIA	FR★	19,30	− 1,98
SOLVAY	BE★	74,75	+ 1,49
TESSENDERLO CHE	BE★	42,50	+ 0,35
▶ DJ E STOXX CHEM P		365,14	− 0,56

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR★	44,77	+ 5,07
CHRISTIAN DIOR	FR★	251,50	− 1,37
D'IETEREN SA	BE★	277,30	− 0,04
GAZ ET EAUX /RM	FR★	60,35	+ 4,05
GBL	BE★	263,50	− 0,19
GEVAERT	BE★	39,02	− 1,22
HAGEMEYER NV	NL★	24,71	+ 1,06
INCHCAPE	GB	4,23	− 0,76
INVESTOR -A-	SE	14,58	....
INVESTOR -B-	SE	14,82	....
MYTILINEOS	GR	11,13	+ 0,67
NORSK HYDRO	NO	41,45	− 1,44
UNAXIS HLDG N	CH	247,11	+ 1,44
ORKLA -A-	NO	17,70	+ 0,34
SONAE SGPS	PT★	42,59	+ 2,01
TOMKINS	GB	3,26	− 0,99
VEBA AG	DE★	58,10	+ 0,87
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR★	3,22	− 0,62
BRITISH TELECOM	GB	14,66	+ 1,46
CABLE & WIRELES	GB	15,88	+ 7,58
DEUTSCHE TELEKO	DE★	59,80	+ 4,64
ENERGIS	GB	33,30	+ 5,66
EQUANT NV	DE★	40	....
EUROPOLITAN HLD	SE	14,46	+ 3,43
FRANCE TELECOM	FR★	137	+ 5,06
HELLENIC TELE (	GR	27,29	− 0,54
KONINKLIJKE KPN	NL★	88,60	+ 4,42
MANNESMANN N	DE★	265	+ 7,29
PANAFON HELLENI	GR	12,57	+ 0,83
PORTUGAL TELECO	PT★	10,66	+ 3,39
SONERA	FI★	44,70	+ 6,43
SWISSCOM N	CH	358,67	+ 1,81
TELE DANMARK -B	DK	75,09	+ 0,90
TELECEL	PT★	16,47	+ 1,98
TELECOM ITALIA	IT★	13,64	+ 4,28
TELECOM ITALIA	IT★	6,28	+ 1,62
TELEFONICA	ES★	21,18	+ 5,11
TIM	IT★	10,75	+ 0,84
VODAFONE AIRTOU	GB	4,61	+ 7,58
E.BISCOM	IT★	158,50	+ 5,81
LIBERTEL NV	NL★	16,95	+ 6,60
▶ DJ E STOXX TCOM P		1032,05	+ 4,57

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	36,48	+ 4,59
AKTOR SA	GR	15,97	− 0,46
UPONOR -A-	FI★	19,49	+ 5,35
AUMAR R	ES★	16,04	− 1,11
ACESA R	ES★	9,90	− 0,50
BLUE CIRCLE IND	GB	6,76	− 0,24
BOUYGUES /RM	FR★	583,50	+ 9,07
BPB	GB	5,71	+ 0,57
BUZZI UNICEM	IT★	9,50	+ 0,11
CIMPOR R	PT★	15,88	+ 1,47
COLAS /RM	FR★	204	+ 4,62
GRUPO DRAGADOS	ES★	8,13	+ 1,25
FCC	ES★	23,85	− 0,21
GROUPE GTM	FR★	94,50	+ 8,37
HANSON PLC	GB	8,08	− 0,80
HEIDELBERGER ZE	DE★	65,65	+ 1,31
HELL.TECHNODO.R	GR	25,67	+ 2,37
HERACLES GENL R	GR	25,97	− 0,11
HOCHTIEF ESSEN	DE★	33,60	+ 1,82
HOLDERBANK FINA	CH	1342,63	+ 0,43
IMERYS /RM	FR★	138,50	+ 2,97
ITALCEMENTI	IT★	10,22	....
LAFARGE /RM	FR★	90,70	+ 4,01
MICHANIKI REG.	GR	10,09	+ 2,72
PILKINGTON PLC	GB	1,25	....
RMC GROUP PLC	GB	13,20	+ 1,75
SAINT GOBAIN /R	FR★	156,80	+ 1,29
SKANSKA -B-	SE	40,93	− 0,73
TAYLOR WOODROW	GB	2,53	+ 0,65
TECHNIP /RM	FR★	115,50	+ 1,49
TITAN CEMENT RE	GR	43,62	− 2,65
WIENERB BAUSTOF	AT★	24,20	+ 0,04
WILLIAMS	GB	5,97	+ 1,66
FERROVIAL AGROM	ES★	6,98	+ 2,05
▶ DJ E STOXX CNST P		222,28	+ 3,25

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR★	45,39	+ 0,53
ADIDAS-SALOMON	DE★	62,50	+ 2,46
AIR FCE	FR★	16	+ 3,90
AIRTOURS PLC	GB	4,88	− 0,33
ALITALIA	IT★	2,11	+ 0,48
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	14,80	+ 1,58
AUTOGRILL	IT★	11,26	+ 1,90
BANG & OLUFSEN	DK	35,54	− 1,12
BENETTON GROUP	IT★	2,09	+ 0,48
BRITISH AIRWAYS	GB	5,74	− 2,75
BULGARI	IT★	12,21	+ 2,01
CLUB MED. /RM	FR★	127,40	+ 0,87
COMPASS GRP	GB	12,02	+ 2,49
DT.LUFTHANSA N	DE★	26,65	− 1,26
ELECTROLUX -B-	SE	19,56	+ 1,24
EM.TV & MERCHAN	DE★	71,50	+ 7,20
EMI GROUP	GB	8,92	− 0,18
EURO DISNEY /RM	FR★	0,80	+ 6,67
GRANADA GROUP	GB	9,41	+ 2,47
HERMES INTL	FR★	143,90	+ 3,90
HPI	IT★	1,23	+ 0,82
KLM	NL★	25,30	− 3,44
HILTON GROUP	GB	3,83	+ 1,72
LVMH / RM	FR★	444,70	− 0,51
MOULINEX /RM	FR★	6,34	+ 3,09
PERSIMMON PLC	GB	3,16	+ 1,04
PREUSSAG AG	DE★	38,80	+ 0,78
RANK GROUP	GB	2,35	....
SAIRGROUP N	CH	201,39	+ 0,32
SAS DANMARK A/S	DK	9,72	− 0,68
SEB /RM	FR★	65	+ 4,50
SODEXHO ALLIANC	FR★	171	+ 0,59
THE SWATCH GRP	CH	1237,77	− 0,46
THE SWATCH GRP	CH	259,57	− 0,49
VOLVO -A-	SE	24,60	+ 0,49
VOLVO -B-	SE	25,56	+ 0,71
WW/WW UK UNITS	IR★	1,06	....
WILSON BOWDEN	GB	9,76	− 1,31
WOLFORD AG	AT★	33,69	+ 0,87
▶ DJ E STOXX CYC GO P		180,62	+ 2,20

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	44,64	+ 0,18
AVENTIS /RM	FR★	67,75	− 2,52
GLAXO WELLCOME	GB	31,76	− 1,76
NOVARTIS N	CH	1611,79	+ 1,37
NOVO NORDISK B	DK	180,36	+ 0,37
ORION B	FI★	23,40	− 0,64
ROCHE HOLDING	CH	12978,71	+ 1,45
ROCHE HOLDING G	CH	11373,95	....
SANOFI SYNTHELA	FR★	46	− 1,60
SCHERING AG	DE★	162	− 1,52
SMITHKLINE BEEC	GB	14,14	− 2,24
UCB	BE★	38,40	− 0,39
QIAGEN NV	NL★	....	....
BB BIOTECH	CH	917,46	− 1,24
▶ DJ E STOXX HEAL		445,88	− 1,54

ÉNERGIE

BG	GB	5,43	....
BP AMOCO	GB	9,62	− 1
BURMAH CASTROL	GB	26,76	....
CEPSA	ES★	9,62	+ 0,63
DORDTSCHE PETRO	NL★	54,05	+ 0,09
ENI	IT★	5,97	+ 0,84
ENTERPRISE OIL	GB	7,85	− 0,21
LASMO	GB	1,98	+ 1,67
OMV AG	AT★	92,85	+ 1,51
PETROLEUM GEO-S	NO	18,43	+ 3,04
REPSOL	ES★	22,17	+ 0,14
ROYAL DUTCH CO	NL★	66,70	− 0,97
SAIPEM	IT★	5,41	+ 1,12
SHELL TRANSP	GB	8,81	− 2,16
TOTAL FINA ELF/	FR★	159,90	+ 2,11
COFLEXIP /RM	FR★	118,50	+ 2,78
▶ DJ E STOXX ENGY P		350,50	+ 0,14

(Publicité)
Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	18,15	+ 4,48
ALMANIJ	BE★	42,33	+ 0,76
ALPHA FINANCE	GR	58,76	....
AMVESCAP	GB	13,43	+ 3,50
BPI R	PT★	3,57	− 0,56
BRITISH LAND CO	GB	7,38	+ 1,11
CANARY WHARF GR	GB	5,86	− 0,28
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,97	....
CLOSE BROS GRP	GB	14,11	− 0,68
COBEPA	BE★	60	+ 1,10
COMPART	IT★	1,36	+ 0,74
CONSORS DISC-BR	DE★	92	+ 3,66
CORP FIN ALBA	ES★	26,67	− 0,15
CS GROUP N	CH	214,50	− 0,74
EURAFRANCE /RM	FR★	460	+ 4,31
FORTIS (B)	BE★	29,40	− 2,33
FORTIS (NL)	NL★	29,45	− 2,81
GECINA /RM	FR★	110,30	+ 2,80
HAMMERSON	GB	6,73	− 1,43
ING GROEP	NL★	64	− 1,17
REALDANMARK	DK	35,54	− 1,12
LAND SECURITIES	GB	13,41	− 0,12
LIBERTY INTL	GB	7,10	− 1,13
MEDIOBANCA	IT★	9,12	+ 0,55
MEPC PLC	GB	7,27	− 0,88
METROVACESA	ES★	19	....
PROVIDENT FIN	GB	11,65	+ 0,70
RODAMCO CONT. E	NL★	39,80	+ 1,53
RODAMCO NORTH A	NL★	42,05	− 0,36
SCHRODERS PLC	GB	19,87	....
SIMCO N /RM	FR★	76,85	+ 0,26
SLOUGH ESTATES	GB	5,99	....
UNIBAIL /RM	FR★	143	+ 0,35
VALLEHERMOSO	ES★	7,07	+ 0,86
WCM BETEILIGUNG	DE★	30	− 0,83
WOOLWICH PLC	GB	4,77	....
DIREKT ANLAGE B	DE★	40,40	+ 7,02
▶ DJ E STOXX FINS P		259,89	− 0,72

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,66	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,36	+ 4,13
BASS	GB	12,38	− 0,91
BBAG OE BRAU-BE	AT★	40	+ 0,13
BRAU-UNION	AT★	44	+ 0,73
CADBURY SCHWEPP	GB	7,30	+ 0,22
CARLSBERG -B-	DK	35,27	+ 3,95
CARLSBERG AS -A	DK	33,52	+ 3,31
DANISCO	DK	37,41	+ 2,57
DANONE /RM	FR★	277,40	+ 0,69
DELTA HOLDINGS	GR	17,87	+ 1,18
DIAGEO	GB	9,25	− 1,04
ELAIS OLEAGINOU	GR	25,42	− 0,29
ERID.BEGH.SAY /	FR★	101,80	+ 3,04
HEINEKEN HOLD.N	NL★	37,90	− 2,70
HELLENIC BOTTLI	GR	17,51	− 1,67
HELLENIC SUGAR	GR	15,30	− 10,35
KERRY GRP-A-	GB	22,30	+ 0,36
MONTEDISON	IT★	1,78	− 1,11
NESTLE N	CH	2132,86	− 0,12
KONINKLIJKE NUM	NL★	44,85	− 2,50
PARMALAT	IT★	1,34	+ 1,52
PERNOD RICARD /	FR★	57,85	+ 2,39
RAISIO GRP -V-	FI★	2,19	+ 1,86
SCOTT & NEWCAST	GB	9,31	+ 1,06
SOUTH AFRICAN B	GB	6,33	....
TATE & LYLE	GB	4,18	+ 1,18
UNIGATE PLC	GB	4,95	....
UNILEVER	NL★	57,95	+ 2,48
UNILEVER	GB	7,62	− 1,26
WHITBREAD	GB	9,36	+ 1,76
COCA-COLA BEVER	GB	1,88	+ 0,87
▶ DJ E STOXX F & BV P		231,58	+ 0,31

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	134,74	+ 0,96
ADECCO N	CH	884,21	+ 0,51
ALSTOM	FR★	28,70	− 3,11
ALUSUISSE LON G	CH	671,31	+ 0,10
ASSA ABLOY-B-	SE	20,40	+ 2,41
ASSOC BR PORTS	GB	4,79	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24	+ 0,50
ATLAS COPCO -B-	SE	23,16	− 0,52
ATTICA ENTR SA	GR	12,66	+ 0,35
BAA	GB	7,95	+ 0,41
BBA GROUP PLC	GB	7,06	− 1,14
BRISA AUTO-ESTR	PT★	7,94	− 0,50
CAPITA GRP	GB	20,89	+ 2,06
CMG	GB	63,91	....
COOKSON GROUP P	GB	3,36	+ 0,98
DAMPSKIBS -A-	DK	10191,22	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11331,03	+ 1,20
DAMSKIBS SVEND	DK	15555,02	+ 2,65
ELECTROCOMPONEN	GB	10,53	− 0,92
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,09	+ 2,83
FINNLINES	FI★	19	− 2,31
FKI	GB	3,39	+ 1,95
FLS IND.B	DK	17,57	+ 1,55
FLUGHAFEN WIEN	AT★	35,65	....
GKN	GB	14,97	− 1,70
HALKOR	GR	6,26	+ 1,44
HAYS	GB	6,41	+ 1,28
HEIDELBERGER DR	DE★	64,90	+ 1,56
HUHTAMAEKI VAN	FI★	33,99	+ 0,56
IFIL	IT★	8,18	+ 2,38
IMI PLC	GB	4,59	+ 1,43
IND.VAERDEN -A-	SE	25,32	+ 1,93
ISS INTL SERV-B	DK	70,80	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	72,41	+ 0,93
KONE B	FI★	64,20	+ 0,31
LEGRAND /RM	FR★	229,50	+ 4,32
LINDE AG	DE★	44,50	− 0,67
MAN AG	DE★	38,80	+ 0,78
MG TECHNOLOGIES	DE★	16,92	+ 2,86
METRA A	FI★	19	....
METSO	FI★	14,70	− 0,68
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,91	....
NETCOM -B-	SE	70,21	+ 2,63
EXEL	GB	5,81	+ 8,48
NKT HOLDING	DK	157,56	− 0,84
OCEAN GROUP	GB	20,03	+ 1,23
PARTEK	FI★	13,30	+ 0,76
PENINS.ORIENT.S	GB	10,87	+ 1,82
PREMIER FARNELL	GB	7,46	+ 3,37
RAILTRACK	GB	14,34	+ 0,34
RANDSTAD HOLDIN	NL★	43,60	− 0,91
RATIN -A-	DK	77,10	− 0,86
RATIN -B-	DK	79,12	+ 0,85
RENTOKIL INITIA	GB	2,30	+ 1,43
REXAM	GB	4,02	+ 1,22
REXEL /RM	FR★	76,20	+ 2,28
RHI AG	AT★	24,65	− 1
RIETER HLDG N	CH	690,49	+ 1,98
SANDVIK -A-	SE	24,36	....
SANDVIK -B-	SE	24,30	....
SAURER ARBON N	CH	608,66	− 2,86
SCHNEIDER ELECT	FR★	75,90	+ 1,07
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	1,93	− 2,46
SECURITAS -B-	SE	24,96	+ 4
SHANKS GROUP	GB	2,87	− 3,28
SIDEL /RM	FR★	78,20	+ 2,62
INVENSYS	GB	4,67	− 1,03
SKF -B-	SE	21,12	− 0,28
SOPHUS BEREND -	DK	19,44	− 0,68
SULZER FRAT.SA1	CH	742,92	+ 1,48
T.I.GROUP PLC	GB	6,49	+ 0,76
TOMRA SYSTEMS	NO	24,05	+ 1,53
VA TECHNOLOGIE	AT★	60,10	....
VEDIOR NV	NL★	12,70	+ 4,10
CDB WEB TECH IN	IT★	11,39	+ 7,45
CIR	IT★	3,15	− 0,63
FALCK	DK	164,27	− 1,21
▶ DJ E STOXX IND GO P		563,20	+ 1,65

ASSURANCES

AEGON NV	NL★	80,05	− 0,06
AEGIS GROUP	GB	2,42	+ 1,36
AGF /RM	FR★	56,10	+ 0,09
ALLEANZA ASS	IT★	12,10	+ 0,08
ALLIANZ N	DE★	368	+ 1,38
ALLIED ZURICH	GB	12,15	+ 1,49
ASR VERZEKERING	NL★	54,85	+ 1,01
AXA /RM	FR★	149,50	+ 2,40
BALOISE HLDG N	CH	1000,58	− 0,13
BRITANNIC	GB	14,84	+ 0,22
CGU	GB	15,98	− 1,89
CNP ASSURANCES	FR★	33,11	− 2,50
CORP MAPFRE R	ES★	15,01	− 1,25
ERGO VERSICHERU	DE★	111,20	+ 1
ETHNIKI GEN INS	GR	33,83	....
CODAN	DK	72,41	+ 2,78
FORTIS (B)	BE★	29,40	− 2,33
GENERALI ASS	IT★	32,25	+ 0,94
GENERALI HLD VI	AT★	155	+ 1,64
INTERAM HELLEN	GR	24,25	− 1,80
IRISH LIFE & PE	GB	8,84	− 0,91
FONDIARIA ASS	IT★	5,01	− 1,76
LEGAL & GENERAL	GB	2,63	− 2,99
MEDIOLANUM	IT★	16,01	+ 2,50
MUENCH RUECKVER	DE★	290	+ 3,20
NORWICH UNION	GB	7,62	− 2,49
POHJOLA YHTYMAE	FI★	62,50	+ 0,64
PRUDENTIAL	GB	15,82	+ 0,21
RAS	IT★	10,93	+ 1,20
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,33	+ 0,26
SAMPO -A-	FI★	47	− 1,05
SWISS RE N	CH	2075,31	+ 0,03
SEGUROS MUNDIAL	PT★	59,40	....
SKANDIA INSURAN	SE	26,22	+ 5,56
STOREBRAND	NO	7,07	....
SUN LF & PROV H	GB	8,03	....
SWISS LIFE REG	CH	620,16	− 0,21
TOPDANMARK	DK	20,11	....
ZURICH ALLIED N	CH	535,77	+ 1,70
EULER	FR★	53,80	+ 0,56
▶ DJ E STOXX INSU P		400,13	+ 1,54

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	19,40	+ 4,27
CANAL PLUS /RM	FR★	177,40	+ 6,35
CARLTON COMMUNI	GB	12,17	− 1,45
ELSEVIER	NL★	10,26	+ 2,09
EMAP PLC	GB	17,58	+ 0,09
DAILY MAIL & GE	GB	27,58	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	12,40	+ 1,47
HAVAS ADVERTISI	FR★	428	+ 6,73
INDP NEWS AND M	IR★	8,50	+ 0,59
LAGARDERE SCA N	FR★	64,65	+ 8,11
MEDIASET	IT★	15,90	+ 2,91
PEARSON	GB	28,06	+ 5,10
REED INTERNATIO	GB	6,94	+ 0,23
REUTERS GROUP	GB	14,83	+ 5,18
TELEWEST COMM.	GB	4,14	+ 9,44
TF1	FR★	675	+ 12,50
UNITED NEWS & M	GB	13,22	+ 0,74
UNITED PAN-EURO	NL★	236	....
VNU	NL★	53,40	+ 5,74
WOLTERS KLUWER	NL★	27,91	− 0,78
WPP GROUP	GB	12,85	+ 2,33
▶ DJ E STOXX MEDIA P		485,41	+ 5,73

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	28,75	− 3,33
ALTADIS -A-	ES★	16,20	− 0,86
ATHENS MEDICAL	GR	14,99	+ 1,10
AVIS EUROPE	GB	3,24	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	39	+ 2,23
BEIERSDORF AG	DE★	85,05	+ 2,35
BIC /RM	FR★	49	+ 2,73
BRIT AMER TOBAC	GB	6,68	− 1,67
CASINO GP /RM	FR★	94,30	− 3,03
CFR UNITS -A-	CH	2685,25	− 0,59
DELHAIZE	BE★	62	− 0,56
ESSILOR INTL /R	FR★	301	+ 2,03
COLRUYT	BE★	43,25	....
FREESERVE	GB	7,36	....
FRESENIUS MED C	DE★	85	− 2,52
GALLAHER GRP	GB	5,89	....
GIB	BE★	32,50	− 0,91
IMPERIAL TOBACC	GB	9,80	− 0,98
JERONIMO MARTIN	PT★	18,19	+ 1,06
KESKO -B-	FI★	11,20	+ 1,82
L'OREAL /RM	FR★	793	+ 0,63
MORRISON SUPERM	GB	2,43	+ 1,35
HENKEL KGAA VZ	DE★	62	....
RECKITT BENCKIS	GB	12,25	− 3,21
SAFEWAY	GB	3,97	....
SAINSBURY J. PL	GB	5,64	+ 0,29
SMITH & NEPHEW	GB	2,85	....
STAGECOACH HLDG	GB	0,96	− 1,67
TERRA NETWORKS	ES★	52,60	+ 3,34
TESCO PLC	GB	3,37	− 0,95
TNT POST GROEP	NL★	26,23	− 2,53
INTC/CLFP WT 01	DE★	....	....
WORLD ONLINE IN	NL★	11,50	+ 5,02
▶ DJ E STOXX N CY G P		480,75	− 0,30

COMMERCE DISTRIBUTION

BOOTS CO PLC	GB	9,36	− 0,52
BUHRMANN NV	NL★	31,30	+ 5,03
CARREFOUR /RM	FR★	74,30	− 0,67
CASTO.DUBOIS /R	FR★	256,30	+ 5,65
CENTROS COMER P	ES★	13,86	+ 1,54
CONTINENTE	ES★	18,16	+ 2,54
DIXONS GROUP PL	GB	20,03	....
GEHE AG	DE★	34,10	+ 0,29
GREAT UNIV STOR	GB	6,83	+ 0,48
GUCCI GROUP	NL★	96	+ 4,46
HENNES & MAURIT	SE	27	+ 2,27
KARSTADT QUELLE	DE★	34	....
KINGFISHER	GB	9,86	− 2,09
MARKS & SPENCER	GB	4,12	− 2,31
METRO	DE★	37,15	− 0,13
NEXT PLC	GB	9,99	+ 2,67
PINAULT PRINT./	FR★	220,80	+ 0,78
VALORA HLDG N	CH	294,10	− 0,43
VENDEX KBB NV	NL★	18,94	− 1,35
W.H SMITH	GB	6,18	− 1,04
WOLSELEY PLC	GB	5,50	....
AVA ALLG HAND.G	DE★	620	+ 0,81
▶ DJ E STOXX RETL P		374,30	+ 1,04

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR★	21,03	− 0,57
ALCATEL /RM	FR★	52	+ 4,88
ALTEC SA REG.	GR	16,32	+ 3,58
ASM LITHOGRAPHY	NL★	106	....
BAAN COMPANY	NL★	2,16	+ 34,16
BARCO	BE★	117,10	+ 0,09
SPIRENT	GB	17,44	....
BAE SYSTEMS	GB	6,76	− 5,01
CAB & WIRE COMM	GB	14,24	....
CAP GEMINI /RM	FR★	182,40	+ 5,43
COLT TELECOM NE	GB	32,60	+ 12,42
DASSAULT SYST./	FR★	68	+ 5,92
ERICSSON -B-	SE	20,64	+ 4,88
FINMECCANICA	IT★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	7,02	− 0,85
GETRONICS	NL★	60,85	....
GN GREAT NORDIC	DK	85,15	+ 2,42
INTRACOM R	GR	42,47	− 1,31
LOGICA	GB	26,59	+ 4,93
MISYS	GB	8,43	+ 3,17
NOKIA	FI★	52,85	+ 6,12
NYCOMED AMERSHA	GB	8,78	....
OCE	NL★	14,65	− 0,34
OLIVETTI	IT★	3,47	+ 0,29
PHILIPS	NL★	162,90	....
ROLLS ROYCE	GB	4,06	− 4,21
SAGE GRP	GB	9,59	+ 8,84
SAGEM	FR★	3300	....
SAP AG	DE★	468,50	+ 1,87
SAP VZ	DE★	578	+ 3,49
SEMA GROUP	GB	13,11	+ 7,88
SIEMENS AG N	DE★	148	+ 1,72
SMITHS IND PLC	GB	13,61	− 0,47
STMICROELEC SIC	FR★	62,30	+ 7,41
TECNOST	IT★	3,69	+ 2,22
THOMSON CSF /RM	FR★	38,91	+ 2,34
TIETOENATOR	FI★	39	+ 0,52
WILLIAM DEMANT	DK	159,30	....
INFINEON TECHNO	DE★	66	+ 3,77
BOOKHAM TECHNOL	GB	47,90	+ 0,44
FINMATICA	IT★	61,70	+ 4,14
BULL	FR★	8,92	+ 8,12
COMPTEL	FI★	15,20	+ 3,68
DIALOG SEMICOND	GB	....	....
F-SECURE	FI★	8,25	− 6,78
▶ DJ E STOXX TECH P		927,85	+ 4,92

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT★	4,08	+ 5,15
ANGLIAN WATER	GB	8,92	− 0,54
BRITISH ENERGY	GB	2,03	+ 2,46
CENTRICA	GB	3,80	+ 1,30
EDISON	IT★	9,65	+ 1,47
ELECTRABEL	BE★	257,50	+ 1,38
ELECTRIC PORTUG	PT★	19,39	....
ENDESA	ES★	23,85	− 0,91
ENEL	IT★	4,76	+ 3,25
EVN	AT★	123,50	+ 0,72
FORTUM	FI★	4,05	....
GAS NATURAL SDG	ES★	18,61	+ 0,32
IBERDROLA	ES★	13,79	− 0,22
ITALGAS	IT★	4,40	− 0,23
NATIONAL GRID G	GB	8,50	+ 2,34
NATIONAL POWER	GB	5,58	− 1,71
OESTERR ELEKTR	AT★	106,61	− 1,29
POWERGEN	GB	7,49	+ 0,22
SCOTTISH POWER	GB	8,84	− 2,50
SEVERN TRENT	GB	10,49	+ 1,89
SUEZ LYON EAUX/	FR★	179	− 1,59
SYDKRAFT -A-	SE	17,88	+ 0,68
SYDKRAFT -C-	SE	17,76	....
THAMES WATER	GB	13,22	+ 1,49
FENOSA	ES★	20,15	− 0,20
UNITED UTILITIE	GB	10,64	+ 3,31
VIAG	DE★	22,70	+ 1,34
VIVENDI/RM	FR★	106	+ 2,91
▶ DJ E STOXX PO SUP P		354,53	+ 1,22

EURO NOUVEAU MARCHÉ

25/05 12 h 56 ▶	Cours en euros	% Var. 24/05

AMSTERDAM

AIRSPRAY NV	18,40	+ 2,51
ANTONOV	0,89	+ 3,49
C/TAC	8,40	+ 1,82
CARDIO CONTROL	5,25	− 0,94
CSS	23,90	....
HITT NV	6,10	+ 2,52
INNOCONCEPTS NV	20,65	− 0,72
NEDGRAPHICS HOLD	25,25	+ 1
SOPHEON	8,50	+ 3,03
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,74	....
RING ROSA WT	0,03	....
UCC GROEP NV	17,70	− 1,94

BRUXELLES

ARTHUR	11,30	....
ENVIPCO HLD CT	1	....
FARDEM BELGIUM B	22,15	....
INTERNOC HLD	2,10	+ 5
INTL BRACHYTHER B	12	....
LINK SOFTWARE B	9	....
PAYTON PLANAR	1,40	− 3,45
ACCENTIS	8	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	181	− 4,23
AIXTRON	263	+ 3,14
AUGUSTA TECHNOLOGIE	101	+ 3,91
BB BIOTECH ZT-D	93,50	− 0,43
BB MEDTECH ZT-D	13,20	− 1,49
BERTRANDT AG	14	− 1,75
BETA SYSTEMS SOFTWA	9,28	− 2,32
CE COMPUTER EQUIPME	144	− 1,37
CE CONSUMER ELECTRO	143,50	....
CENIT SYSTEMHAUS	34	+ 3,34
DRILLISCH	7,66	− 0,52
EDEL MUSIC	24,68	+ 2,83
ELSA	57	− 1,72
EM.TV & MERCHANDI	71,50	+ 7,20
EUROMICRON	26	+ 1,96
GRAPHISOFT NV	19,25	+ 3,77
HOEFT & WESSEL	15,20	+ 1,33
HUNZINGER INFORMAT	8,94	+ 2,76
INFOMATEC	18,10	+ 3,72
INTERSHOP COMMUNICA	398	+ 11,33
KINOWELT MEDIEN	55,50	− 0,54
LHS GROUP	32,51	+ 5,21
LINTEC COMPUTER	148	− 4,52
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	26,80	....
MOBILCOM	104	+ 2,97
MUEHL PRODUCT & SERV	43	+ 1,90
MUEHLBAUER HOLDING	66,07	− 1,39
PFEIFFER VACU TECH	43	+ 0,12
PLENUM	13,51	+ 6,80
PSI	32	+ 1,91
QIAGEN NV	147,48	+ 2,20
REFUGIUM HOLDING AG	8,15	− 0,85
SACHSENRING AUTO	11,70	+ 1,74
SALTUS TECHNOLOGY	11,45	+ 2,14
SCM MICROSYSTEMS	68,60	+ 3,78
SER SYSTEME	35,50	+ 3,14
SERO ENTSORGUNG	5,80	....
SINGULUS TECHNOLOGI	107,50	+ 7,72
SOFTM SOFTWARE BERA	29	+ 1,75
TDS	17,50	+ 1,74
TECHNOTRANS	74,50	+ 2,05
TELDAFAX	10,50	+ 0,29
TELES AG	15,99	− 0,68
TIPTEL	5,67	+ 3,09
TRANSTEC	35	+ 6,06
W.E.T. AUTOMOTIVE S	36,50	+ 1,39
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action du constructeur automobile **Peugeot** était en hausse de 1,14 %, à 221,5 euros, jeudi 25 mai dans les premiers échanges. Son président Jean-Martin Folz a annoncé son intention de réaliser une marge opérationnelle pour sa division automobile de 4 % en 2000, contre 3,5 % en 1999.

● L'action **France Télécom** s'affichait en hausse de 4,52 %, à 136,3 euros, jeudi matin. France Télécom accélère ses négociations en vue du rachat d'Orange et pourrait faire une offre de 40 milliards d'euros dès la semaine prochaine, selon le *Wall Street Journal*.

● L'action du groupe **Transiciel** bondissait de 14,33 %, à 154,8 euros, jeudi matin. Le groupe a annoncé l'acquisition en Espagne de Level-Data, une société de services informatiques, qui réalise un chiffre d'affaires de 19,2 millions d'euros.

● La cotation des actions du groupe pétrolier français **TotalFinaElf** était différée, jeudi. TotalFinaElf a déposé un projet d'offre publique de retrait (OPR), par échange de titres, visant les actions de la société Elf Aquitaine, a annoncé jeudi le Conseil des marchés financiers.

● L'action du groupe **STMicroelectronics** a ouvert, jeudi, en hausse de 7,76 %, à 62,5 euros, dans le sillage d'Intel, qui s'était nettement apprécié, prenant 5,23 % sur le marché des actions américaines la veille.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 25 MAI — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 23 juin

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	146,50	146,50	960,98	....	146,50
CR.LYONNAIS(TP) L	145	145	951,14	....	145
RENAULT (T.P.)	322	322	2112,18	....	330
SAINT GOBAIN(T.P.	170	....	....	....	170
THOMSON S.A (T.P)	156,50	156	1023,29	− 0,32	156,90
ACCOR	45,15	45,60	299,12	+ 1	44,21
AEROSPATIALE MATR	21,15	21,06	138,14	− 0,43	21,32
AGF	56,05	56	367,34	− 0,09	55
AIR FRANCE GPE NO	15,40	16,05	105,28	+ 4,22	15,50
AIR LIQUIDE	149,70	148,30	972,78	− 0,94	150,60
ALCATEL	49,58	51,90	340,44	+ 4,68	50,40
ALSTOM	29,62	28,99	190,16	− 2,13	29,65
ALTRAN TECHNO. #	191	206,80	1356,52	+ 8,27	201
ATOS CA	93	99,85	654,97	+ 7,37	87,10
AVENTIS	69,50	67,70	444,08	− 2,59	66,75
AXA	146	149,50	980,66	+ 2,40	142
BAIL INVESTIS	126,80	127,40	835,69	+ 0,47	125,10
BAZAR HOT. VILLE	138	138	905,22	....	138
BIC	47,70	49	321,42	+ 2,73	46,55
BIS	92,75	....	....	....	92,60
B.N.P.	94,45	96,45	632,67	+ 2,12	93,30
BOLLORE	170,50	170,50	1118,41	....	170,50
BONGRAIN	301,40	297,10	1948,85	− 1,43	300
BOUYGUES	535	582	3817,67	+ 8,79	566
BOUYGUES OFFS.	46,05	49,49	324,63	+ 7,47	46,50
BULL#	8,25	8,95	58,71	+ 8,48	8,20
BUSINESS OBJECTS	76	81,90	537,23	+ 7,76	76,80
CANAL +	166,80	176,90	1160,39	+ 6,06	161
CAP GEMINI	173	182,40	1196,47	+ 5,43	166
CARBONE LORRAINE	48	49,80	326,67	+ 3,75	47,50
CARREFOUR	74,80	74,40	488,03	− 0,53	72,05
CASINO GUICHARD	97,25	94,10	617,26	− 3,24	93
CASINO GUICH.ADP	64,80	63	413,25	− 2,78	62,20
CASTORAMA DUB.(LI	242,60	256,30	1681,22	+ 5,65	243
C.C.F.	151,70	152,60	1000,99	+ 0,59	153
CEGID (LY)	164,60	171,50	1124,97	+ 4,19	161
CGIP	42,61	44,62	292,69	+ 4,72	43,30
CHARGEURS	62,85	63,40	415,88	+ 0,88	63
CHRISTIAN DALLOZ	64	65	426,37	+ 1,56	64,50
CHRISTIAN DIOR	255	253,80	1664,82	− 0,47	245,30
CIC -ACTIONS A.	104,10	106,40	697,94	+ 2,21	104,10
CIMENTS FRANCAIS	52,40	53,35	349,95	+ 1,81	51,95
CLARINS	105	104	682,20	− 0,95	103,20
CLUB MEDITERRANEE	126,30	127,20	834,38	+ 0,71	125
CNP ASSURANCES	33,96	33,11	217,19	− 2,50	33,60
COFACE	88	90,10	591,02	+ 2,39	90,70
COFLEXIP	115,30	118,50	777,31	+ 2,78	122
COLAS	195	204	1338,15	+ 4,62	196
CDE PROV. REGPT.	36,60	36,60	240,08	....	38
CPR	35,72	37,15	243,69	+ 4	36,01
CRED.FON.FRANCE	15,80	15,91	104,36	+ 0,70	16
CFF.RECYCLING	51,05	51,30	336,51	+ 0,49	55,60
CREDIT LYONNAIS	45,50	46,76	306,73	+ 2,77	42,40
CS SIGNAUX(CSEE)	52,45	56	367,34	+ 6,77	55,15
DAMART	67	68,90	451,95	+ 2,84	66,40
DANONE	275,50	276,50	1813,72	+ 0,36	275,50
DASSAULT-AVIATION	173,80	181,90	1193,19	+ 4,66	179
DASSAULT SYSTEMES	64,20	68,35	448,35	+ 6,46	70
DE DIETRICH	60,90	63,40	415,88	+ 4,11	60,20
DEVEAUX(LY)#	71	72	472,29	+ 1,41	70,90
DMC (DOLLFUS MI)	4,21	4,46	29,26	+ 5,94	4,41
DYNACTION	25,10	25,40	166,61	+ 1,20	26,18
EIFFAGE	54	57	373,90	+ 5,56	56,50
ELIOR	13,25	13,15	86,26	− 0,75	13,30
ERAMET	49,55	50,15	328,96	+ 1,21	50
ERIDANIA BEGHIN	98,80	101,80	667,76	+ 3,04	100,50
ESSILOR INTL	295	304	1994,11	+ 3,05	295,50
ESSO	62	64	419,81	+ 3,23	61,45
EULER	53,50	53,90	353,56	+ 0,75	52,60
EURAFRANCE	441	460	3017,40	+ 4,31	464
EURO DISNEY	0,75	0,80	5,25	+ 6,67	0,77
EUROTUNNEL	1,06	1,09	7,15	+ 2,83	1,06
FAURECIA	42	43,75	286,98	+ 4,17	40,60
FIMALAC SA	155,60	154	1010,17	− 1,03	154
FIVES-LILLE	77	77	505,09	....	77,80
FONC.LYON.#	110	108,60	712,37	− 1,27	109,60
FRANCE TELECOM	130,40	137	898,66	+ 5,06	131
FROMAGERIES BEL	685	658	4316,20	− 3,94	690
GALERIES LAFAYETT	182	188	1233,20	+ 3,30	193
GAUMONT #	69,90	70,30	461,14	+ 0,57	71
GAZ ET EAUX	58	60	393,57	+ 3,45	58,50
GECINA	107,30	110	721,55	+ 2,52	107,50
GEOPHYSIQUE	67	67,25	441,13	+ 0,37	66,70
GFI INFORMATIQUE	143,20	159	1042,97	+ 11,03	141
GRANDVISION	26,80	27,90	183,01	+ 4,10	27,25
GROUPE ANDRE S.A.	124	133,50	875,70	+ 7,66	123,70
GROUPE GASCOGNE	77	77,70	509,68	+ 0,91	75,65
GR.ZANNIER (LY) #	63,40	64	419,81	+ 0,95	62
GROUPE GTM	87,20	94,90	622,50	+ 8,83	87,50
GROUPE PARTOUCHE	66	69,40	455,23	+ 5,15	67,40
GUYENNE GASCOGNE	401	407,50	2673,02	+ 1,62	407,80
HACHETTE FILI.MED	66	69,95	458,84	+ 5,98	68
HAVAS ADVERTISING	401	427	2800,94	+ 6,48	387,20
IMERYS(EX.IMETAL)	134,50	138,50	908,50	+ 2,97	135,20
IMMEUBLES DE FCE	16,85	18	118,07	+ 6,82	18,80
INFOGRAMES ENTER.	27,15	28,99	190,16	+ 6,78	27,20
INGENICO	83,60	90,60	594,30	+ 8,37	89,90
ISIS	65,60	68,55	449,66	+ 4,50	64
KAUFMAN ET BROAD	16,18	17,20	112,82	+ 6,30	16,91
KLEPIERRE COMP.FI	91,50	91	596,92	− 0,55	91,90
LABINAL	131,90	132,10	866,52	+ 0,15	132
LAFARGE	87,20	90,45	593,31	+ 3,73	90,20
LAGARDERE	59,80	64,60	423,75	+ 8,03	61,90
LAPEYRE	54,50	54,55	357,82	+ 0,09	52,20
LEBON (CIE)	59	59	387,01	....	61,20
LEGRAND	220	229,60	1506,08	+ 4,36	218
LEGRAND ADP	120,30	126	826,51	+ 4,74	119,30
LEGRIS INDUST.	41,10	42	275,50	+ 2,19	39,20
LIBERTY SURF	27,60	29,45	193,18	+ 6,70	26
LOCINDUS	118,90	118	774,03	− 0,76	118,90
L'OREAL	788	794	5208,30	+ 0,76	769
LVMH MOET HEN.	447	444,10	2913,11	− 0,65	444,50
MARINE WENDEL	74,90	75,60	495,90	+ 0,93	74
METALEUROP	6,63	6,85	44,93	+ 3,32	6,79
MICHELIN	38,50	38,23	250,77	− 0,70	38,45
MONTUPET SA	26	27,50	180,39	+ 5,77	26,15
MOULINEX	6,15	6,31	41,39	+ 2,60	5,92
NATEXIS BQ POP.	73,05	74,30	487,38	+ 1,71	75
NEOPOST	33	34	223,03	+ 3,03	31
NORBERT DENTRES.#	17,30	17,63	115,65	+ 1,91	18
NORD-EST	26,55	26,40	173,17	− 0,56	26,68
NRJ #	420	470	3083	+ 11,90	450
OLIPAR	7,90	8,14	53,39	+ 3,04	8,12
PECHINEY ACT ORD	44,70	45	295,18	+ 0,67	49
PENAUILLE POLY.CB	615	630	4132,53	+ 2,44	610
PERNOD-RICARD	56,50	58,05	380,78	+ 2,74	58,75
PEUGEOT	219	223	1462,78	+ 1,83	222
PINAULT-PRINT.RED	219,10	220,50	1446,39	+ 0,64	215,50
PLASTIC OMN.(LY)	116,30	120,90	793,05	+ 3,96	116,20
PUBLICIS #	381,50	409	2682,86	+ 7,21	382,80
REMY COINTREAU	21,84	22,21	145,69	+ 1,69	22
RENAULT	51	52,75	346,02	+ 3,43	50,10
REXEL	74,50	75,50	495,25	+ 1,34	73,50
RHODIA	19,69	19,30	126,60	− 1,98	18,50
ROCHETTE (LA)	6,41	6,61	43,36	+ 3,12	6,48
ROYAL CANIN	100	103	675,64	+ 3	99,50
RUE IMPERIALE (LY	2021	2010	13184,74	− 0,54	2020
SADE (NY)	41	....	....	....	41
SAGEM S.A.	1100	1182	7753,41	+ 7,45	1040
SAINT-GOBAIN	154,80	157,50	1033,13	+ 1,74	160,30
SALVEPAR (NY)	70,30	72,45	475,24	+ 3,06	74,45
SANOFI SYNTHELABO	46,75	46,17	302,86	− 1,24	45
SCHNEIDER ELECTRI	75,10	75,85	497,54	+ 1	75,60
SCOR	43,18	43,70	286,65	+ 1,20	42,80
S.E.B.	62,20	65	426,37	+ 4,50	62
SEITA	41	40,95	268,61	− 0,12	39
SELECTIBANQUE	16,84	16,75	109,87	− 0,53	16,62
SGE	42,20	44,90	294,52	+ 6,40	41,61
SIDEL	76,20	78	511,65	+ 2,36	75
SILIC CA	153,50	153,50	1006,89	....	153
SIMCO	76,65	76,85	504,10	+ 0,26	78
SKIS ROSSIGNOL	13,69	14,90	97,74	+ 8,84	14,90
SOCIETE GENERALE	63,50	64	419,81	+ 0,79	63,40
SODEXHO ALLIANCE	170	171,10	1122,34	+ 0,65	169,10
SOGEPARC (FIN)	80	77,30	507,05	− 3,38	78,30
SOMMER-ALLIBERT	24,10	25,16	165,04	+ 4,40	25
SOPHIA	25,05	25,10	164,65	+ 0,20	25,20
SOPRA #	63	70,40	461,79	+ 11,75	68,50
SPIR COMMUNIC. #	81	87,70	575,27	+ 8,27	89,50
SR TELEPERFORMANC	300,20	329	2158,10	+ 9,59	296
STUDIOCANAL (M)	11,43	11,24	73,73	− 1,66	11,80
SUEZ LYON.DES EAU	181,90	179,10	1174,82	− 1,54	178
TF1	600	674	4421,15	+ 12,33	620,50
TECHNIP	113,80	115,10	755,01	+ 1,14	112,90
THOMSON-CSF	38,02	39	255,82	+ 2,58	37
THOMSON MULTIMEDI	95,15	102,20	670,39	+ 7,41	90,50
TOTAL FINA ELF	156,60	159,60	1046,91	+ 1,92	163,20
TRANSICIEL #	135,40	148,50	974,10	+ 9,68	141
UBI SOFT ENTERTAI	39	43	282,06	+ 10,26	38,10
UNIBAIL	142,50	143	938,02	+ 0,35	141,20
UNILOG CA	90	96,30	631,69	+ 7	95,10
USINOR	11,80	12,40	81,34	+ 5,08	13,50
VALEO	59,30	59,85	392,59	+ 0,93	61
VALLOUREC	39,57	40,20	263,69	+ 1,59	41,10
VIA BANQUE	29,11	31,10	204	+ 6,84	30,16
VIVENDI	103	106	695,31	+ 2,91	102,10
WORMS (EX.SOMEAL)	16,29	15,99	104,89	− 1,84	16,15
ZODIAC	183	185,40	1216,14	+ 1,31	185
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	56,15	56,40	369,96	+ 0,45	56,30
A.T.T. #	38,29	39,21	257,20	+ 2,40	38,40
BARRICK GOLD #	19,92	20,40	133,82	+ 2,41	19,50
CROWN CORK ORD. #	19,39	....	....	....	18,26
DE BEERS #	24	23,40	153,49	− 2,50	23
DU PONT NEMOURS #	55,30	55,50	364,06	+ 0,36	55,20
ERICSSON #	19,01	20,65	135,46	+ 8,63	19,53
FORD MOTOR #	58,75	56,90	373,24	− 3,15	55,70
GENERAL ELECTR. #	54,60	56,95	373,57	+ 4,30	54
GENERAL MOTORS #	82,40	84,80	556,25	+ 2,91	81,50
HITACHI #	12,56	13,10	85,93	+ 4,30	12,61
I.B.M.	116	121	793,71	+ 4,31	117,30
ITO YOKADO #	70,15	69,75	457,53	− 0,57	70,15
MATSUSHITA	25,03	25,01	164,05	− 0,08	25,25
MC DONALD'S	42,73	43	282,06	+ 0,63	43
MERK AND CO	81,25	82,55	541,49	+ 1,60	81
MITSUBISHI CORP.#	9,17	8,61	56,48	− 6,11	9,16
MORGAN J.P.#	138	....	....	....	141
NIPP. MEATPACKER#	13	14	91,83	+ 7,69	15,30
PHILIP MORRIS#	30,86	31,27	205,12	+ 1,33	30
PROCTER GAMBLE	71,70	73,70	483,44	+ 2,79	70,55
SEGA ENTERPRISES	15,20	16,01	105,02	+ 5,33	16,50
SCHLUMBERGER#	82,25	83,25	546,08	+ 1,22	82,10
SONY CORP.#RGA	99,95	104,50	685,48	+ 4,55	100,90
SUMITOMO BANK #	13,92	14,50	95,11	+ 4,17	13,90

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 25 MAI

Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	23	150,87	− 6,31
AB SOFT	10	65,60	....
ACCESS COMME	43,75	286,98	+ 8,83
ADL PARTNER	21,20	139,06	....
ALGORIEL#	26,50	173,83	+ 6
ALPHAMEDIA	10,82	70,97	− 1,73
ALPHA MOS #	7,50	49,20	+ 7,14
ALTAMIR & CI	250	1639,89	....
ALTAMIR BS 9 ♦	13,20	86,59	....
ALDETA ♦	5,10	33,45	....
ALTI #	32	209,91	+ 3,23
A NOVO	238,10	1561,83	− 2,62
ARTPRICE COM	26,30	172,52	+ 6,48
ASTRA	2,10	13,78	+ 5
ATN	5,50	36,08	+ 14,11
AUTOMA TECH	19,90	130,54	+ 17,06
AVENIR TELEC	265,40	1740,91	+ 10,58
AVENIR TELEC ♦	15,50	101,67	....
BARBARA BUI	11,45	75,11	....
BELVEDERE	60,20	394,89	+ 0,33
BIODOME # ♦	26,68	175,01	....
BOURSE DIREC	22,99	150,80	− 1,12
BRIME TECHNO	44	288,62	+ 7,66
BVRP EX DT S	95	623,16	+ 7,89
CAC SYSTEMES	12	78,71	+ 4,35
CAST	40	262,38	....
BUSINESS INT ♦	11,50	75,44	....
CEREP	75	491,97	+ 1,35
CHEMUNEX #	2,15	14,10	+ 2,38
CMT MEDICAL	13,50	88,55	− 9,64
COALA	49	321,42	+ 6,52
COHERIS ATIX	67,50	442,77	+ 5,47
COIL	35,50	232,86	− 0,84
CONSODATA #	37,30	244,67	+ 17,30
CONSODATA NO ♦	55	360,78	....
CONSORS FRAN	22,42	147,07	+ 8,83
CROSS SYSTEM	153	1003,61	+ 17,69
CRYO INTERAC.	65	426,37	+ 1,56
CRYO INTERAC. ♦	79,20	519,52	....
CYBER PRES.P	38,50	252,54	+ 1,32
CYRANO #	6,64	43,56	+ 6,24
DESK #	6,79	44,54	+ 9,52
DESK BS 98 ♦	0,38	2,49	....
DEVOTEAM #	85	557,56	− 7,10
DMS #	9,38	61,53	....
D INTERACTIV	96,50	633	+ 9,41
DIOSOS	41,10	269,60	− 1,11
DURAND ALLIZ	4,64	30,44	+ 3,11
DURAN DUBOI	101	662,52	+ 6,32
DURAN BS 00	4,50	29,52	− 67,86
EFFIK #	21,50	141,03	− 2,27
EGIDE #	201	1318,47	+ 2,97
EMME(JCE 1/1	11,60	76,09	− 0,09
ESKER	25,90	169,89	+ 6,15
EUROFINS SCI	18	118,07	+ 8,76
EURO.CARGO S.	9,60	62,97	....
EUROPSTAT #	31,55	206,95	+ 1,74
FABMASTER # ♦	17	111,51	....
FIMATEX	20,07	131,65	+ 3,61
FI SYSTEM #	39,98	262,25	− 2,49
FLOREANE MED	9,75	63,96	+ 0,52
GAUDRIOT	19,50	127,91	....
GENERIX #	43	282,06	....
GENESYS #	34	223,03	+ 3,03
GENESYS NV 0 ♦	52,20	342,41	....
GENSET	74,80	490,66	+ 0,13
GENSET NV J0 ♦	89,60	587,74	....
GL TRADE #	52,10	341,75	− 1,88
GUILLEMOT #	52,40	343,72	+ 8,26
GUYANOR ACTI	0,61	4	− 4,69
HF COMPANY	106	695,31	− 3,64
HIGH CO.	115,80	759,60	+ 7,32
HIMALAYA	24,95	163,66	− 0,20
HOLOGRAM IND.	130,40	855,37	− 1,21
IDP	6,69	43,88	+ 7,04
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	21,10	138,41	+ 0,48
ILOG #	30,90	202,69	+ 3,34
IMECOM GROUP.	4,90	32,14	+ 5,38
INFOSOURCES	11	72,16	+ 13,40
INFOSOURCE B.	34,10	223,68	+ 11,44
INFOTEL #	81,50	534,60	− 2,98
INTEGRA NET	14,35	94,13	− 6,82
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	69,50	455,89	+ 0,87
IPSOS #	107,50	705,15	− 1,83
IT LINK	45,50	298,46	+ 10,44
JOLIEZ-REGOL ♦	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ♦	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	163	1069,21	+ 5,16
LACIE GROUP	5,60	36,73	....
LEXIBOOK #	20	131,19	....
LINADATA SER	17	111,51	− 0,58
MEDCOST ♦	10,50	68,88	....
MEDIDEP #	31,80	208,59	− 0,16
MEDIDEP ACT. ♦	31	203,35	....
METROLOGIC G.	40	262,38	....
MILLE AMIS # ♦	6,80	44,61	....
MILLE AMIS N ♦	6,80	44,61	....
MONDIAL PECH	6,21	40,73	+ 0,98
MULTIMANIA	26,65	174,81	+ 6,56
NATUREX ♦	10,02	65,73	....
NET2S	14,25	93,47	+ 1,42
NETGEM	29,10	190,88	+ 3,93
NETVALUE #	29,50	193,51	+ 7,51
GROUPE NEURO.	8,84	57,99	+ 2,20
NICOX	72,50	475,57	+ 4,32
NICOX NOUV.0 ♦	75	491,97	....
OLITEC	58,90	386,36	+ 3,15
OXIS INTL RG	2,34	15,35	....
PERFECT TECH	65	426,37	+ 4,50
PHONE SYS.NE	15	98,39	− 6,25
PICOGIGA	98	642,84	+ 2,24
PROSODIE #	169,90	1114,47	+ 2,35
PROSODIE BS ♦	38,80	254,51	....
PROLOGUE SOF	96,25	631,36	+ 1,53
PROXIDIS	2,11	13,84	....
PROXIDIS ACT ♦	4	26,24	....
QUANTEL	5,60	36,73	+ 1,82
QUANTUM APPL.	4,19	27,48	+ 4,75
R2I SANTE	39	255,82	+ 0,03
RECIF #	49,50	324,70	− 1,98
REPONSE #	55,50	364,06	....
REGINA RUBEN	11	72,16	− 1,61
RIBER	11	72,16	+ 10
RIGIFLEX INT.	47	308,30	....
SAVEURS DE F	14,15	92,82	....
GUILLEMOT BS	24	157,43	− 7,69
SELF TRADE	9,40	61,66	+ 4,44
SERP RECYCLA	6,01	39,42	+ 9,27
SILICOMP #	60,10	394,23	+ 0,42
SOFT COMPUTI	32,20	211,22	+ 15
SOI TEC SILI	289	1895,72	+ 3,70
STACI #	109	714,99	+ 9
STELAX	1,30	8,53	....
SYNELEC #	20,75	136,11	+ 1,22
SYSTAR NOM.	14	91,83	+ 7,69
TEL.RES.SERV.	23,45	153,82	+ 8,06
TELECOM CITY	15,01	98,46	+ 3,30

(Publicité)

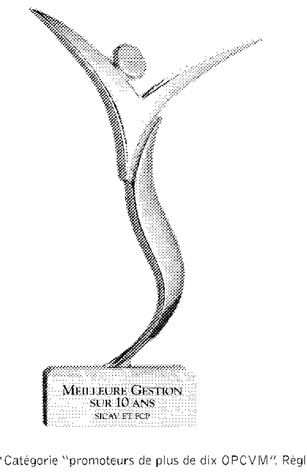

Meilleure gestion sur 10 ans*

Grand Prix décerné à Crédit Lyonnais Asset Management pour sa gestion de Sicav et FCP, par La Tribune et Standard & Poor's.

www.creditlyonnais.com
www.clamdirect.com

CREDIT LYONNAIS

*Catégorie "promoteurs de plus de dix OPCVM". Règlement publié par La Tribune le 25 février 2000.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 25 MAI

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEN #	145,90	957,04	+ 2,03
ARKOPHARMA #	73,50	482,13	....
ASSYSTEM #	53,40	350,28	+ 2,10
FINACOR	7,20	47,23	+ 5,88
FININFO	29,40	192,85	− 2
CNIM CA#	60,30	395,54	− 1,23
GEODIS	75	491,97	....
M6-METROPOLE	555,50	3643,84	+ 6,72
HERMES INTL	143	938,02	+ 3,25
RALLYE(CATHI	56,15	368,32	− 3,69
FINATIS(EX.L	102,10	669,73	− 2,85
CEGEDIM #	99,50	652,68	− 1,49
STERIA GROUP	143,90	943,92	+ 4,35
MANITOU #	87	570,68	− 2,25
BENETEAU CA#	104	682,20	+ 1,46
ASSUR.BQ.POP	114	747,79	+ 0,88
MANUTAN INTE	75	491,97	+ 1,35
APRIL S.A.#(	152	997,05	− 5
UNION FIN.FR	165	1082,33	....
BRICORAMA # ♦	61	400,13	....
JET MULTIMED	57,35	376,19	+ 10,29
ALGECO #	72	472,29	....
HYPARLO #(LY	22,80	149,56	− 5
GROUPE BOURB	61	400,13	....
C.A. PARIS I	182	1193,84	+ 9,77
L.D.C.	98	642,84	+ 3,16
BRIOCHE PASQ	90,80	595,61	+ 2,02
ETAM DEVELOP	22,95	150,54	+ 0,75
BOIRON (LY)#	56,60	371,27	− 2,25

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 24 mai**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,48	193,38	24/05
AGIPI ACTIONS (AXA)	31,86	208,99	24/05
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	151,79	995,68	24/05
BNP ACTIONS FRANCE	192,74	1264,29	24/05
BNP ACT. MIDCAP EURO	185,94	1219,69	24/05
BNP ACT. MIDCAP FR.	58,15	381,44	24/05
BNP ACTIONS MONDE	220,56	1446,78	24/05
BNP ACTIONS PEA EURO	244,03	1600,73	24/05
BNP ÉP. PATRIMOINE	33,88	222,24	24/05
BNP ÉPARGNE RETRAITE	38,35	251,56	24/05
BNP MONÉ COURT TERME	2347,94	15401,48	24/05
BNP MONÉTAIRE C	885,47	5808,30	24/05
BNP MONÉTAIRE D	803,07	5267,79	24/05
BNP MONÉ PLACEMENT C	12923,86	84774,96	24/05
BNP MONÉ PLACEMENT D	11583,60	75983,44	24/05
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1777,34	11658,59	24/05
BNP MONÉ TRÉSORIE	146553,04	961324,92	24/05
BNP OBLIG. CT	160,18	1050,71	24/05
BNP OBLIG. LT	32,81	215,22	24/05
BNP OBLIG. MONDE	189,99	1246,25	24/05
BNP OBLIG. MT C	141,16	925,95	24/05
BNP OBLIG. MT D	132,04	866,13	24/05
BNP OBLIG. REVENUS	158,35	1038,71	24/05
BNP OBLIG. SPREADS	169	1108,57	24/05
BNP OBLIG. TRÉSOR	1826,53	11981,25	24/05
BNP SECT. IMMOBILIER	139,87	917,49	24/05
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	336,93	2210,12	23/05
BP OBLI HAUT REND.	104,27	683,97	23/05
BP MEDITERRANÉE DÉV.	142,06	931,85	24/05
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	289,27	1897,49	23/05
BP OBLIG. EUROPE	48,03	315,06	24/05
BP SÉCURITÉ	96579,11	633517,43	24/05
EUROACTION MIDCAP	200,30	1313,88	24/05
FRUCTI EURO 50	136,35	894,40	24/05
FRUCTIFRANCE C	105,29	690,66	24/05
FRUCTIFONDS FRANCE NM	439,71	2884,31	23/05
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	237,24	1556,19	23/05
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	482,82	3167,09	22/05
NORD SUD DÉVELOP. D	391,88	2570,56	22/05
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	60,98	400	24/05
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	84,06	551,40	24/05
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	21,93	143,85	24/05
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,30	264,35	24/05
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	55,84	366,29	24/05
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	52,20	342,41	24/05
ÉCUR. EXPANSION C	13833,30	90740,50	24/05
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,71	260,48	24/05
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	65,66	430,70	24/05
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	212,27	1392,40	24/05
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,64	1224,28	24/05
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	166,96	1095,19	24/05
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	266,57	1748,58	24/05
ÉPARCOURT-SICAV D	27,27	178,88	24/05
GÉOPTIM C	2099,56	13772,21	24/05
HORIZON C	580,50	3807,83	24/05
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,35	94,13	24/05
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,78	247,82	24/05
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,52	213,32	24/05
ÉCUREUIL VITALITÉ C	46,41	304,43	24/05
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	565,59	3710,03	24/05
ATOUT FONCIER	321,57	2109,36	24/05
ATOUT FRANCE EUROPE	241,24	1582,43	24/05
ATOUT FRANCE MONDE	58,84	385,97	24/05
ATOUT FUTUR C	252,92	1659,05	24/05
ATOUT FUTUR D	234,22	1536,38	24/05
ATOUT SÉLECTION	128,98	846,05	24/05
COEXIS	318,18	2087,12	24/05
DIÈZE	484,12	3175,62	24/05
EURODYN	671,83	4406,92	24/05
INDICIA EUROLAND	150	983,94	23/05
INDICIA FRANCE	514,11	3372,34	23/05
INDOCAM AMÉRIQUE	52,35	343,39	24/05
INDOCAM ASIE	27,08	177,63	24/05
INDOCAM MULTI OBLIG.	159,03	1043,17	24/05
INDOCAM ORIENT C	41,86	274,58	24/05
INDOCAM ORIENT D	37,34	244,93	24/05
INDOCAM UNIJAPON	223,16	1463,83	24/05
INDOCAM STR. 5-7 C	316,04	2073,09	24/05
INDOCAM STR. 5-7 D	207,86	1363,47	24/05
OBLIFUTUR C	91,54	600,46	24/05
OBLIFUTUR D	78,79	516,83	24/05
REVENU-VERT	168,39	1104,57	24/05
UNIVERS ACTIONS	71,50	469,01	24/05
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,27	251,03	24/05
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	329,21	2159,48	23/05
MASTER ACTIONS	57,05	374,22	22/05
MASTER OBLIGATIONS	28,85	189,24	22/05
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,33	146,48	23/05
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,74	142,61	23/05
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,23	132,70	23/05
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,30	126,60	23/05
OPTALIS EXPANSION C	19,32	126,73	23/05
OPTALIS EXPANSION D	19,24	126,21	23/05
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,58	115,32	23/05
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,42	107,71	23/05
PACTE SOL. LOGEM.	74,92	491,44	23/05
PACTE SOL.TIERS MONDE	79,84	523,72	23/05
UNIVAR C	182,14	1194,76	25/05
UNIVAR D	182,14	1194,76	25/05
CIC Crédit Industriel et Commercial			
AURECIC	90,76	595,35	24/05
CIC FRANCIC	42,23	277,01	24/05
CIC FINUNION	162,54	1066,19	24/05
CAPITAL AVENIR	326	2138,42	24/05
CICAMONDE	40,04	262,65	10/05
CONVERTICIC	91,86	602,56	24/05
EPARCIC	809,81	5312,01	24/05
EUROCIC LEADERS	530,56	3480,25	24/05
EUROPE RÉGIONS	71,73	470,52	24/05
FRANCIC PIERRE	32,66	214,24	24/05
MENSUELCIC	1423,75	9339,19	24/05
OBLICIC MONDIAL	683,03	4480,38	24/05
OBLICIC RÉGIONS	177,39	1163,60	24/05
RENTACIC	23,77	155,92	24/05
SECURICIC	370,37	2429,47	24/05
SECURICIC D	328,97	2157,90	24/05
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	213,39	1399,75	24/05
LION 20000 C/3 11/06/99	931,22	6108,40	24/05
LION 20000 D/3 11/06/99	830,83	5449,89	24/05
SICAV 5000	213,74	1402,04	24/05
SLIVAFRANCE	372,63	2444,29	24/05
SLIVARENTE	39,95	262,05	24/05
SLIVINTER	202,76	1330,02	24/05
TRILION	739,37	4849,95	24/05
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	231,44	1518,15	24/05
ACTILION DYNAMIQUE D *	222,76	1461,21	24/05
ACTILION ÉQUILIBRE C *	200,31	1313,95	24/05
ACTILION ÉQUILIBRE D *	191,31	1254,91	24/05
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	203,08	1332,12	24/05
ACTILION PRUDENCE C *	176,97	1160,85	24/05
ACTILION PRUDENCE D *	168,84	1107,52	24/05
INTERLION	212,83	1396,07	24/05
LION ACTION EURO	120	787,15	24/05
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	28,12	184,46	24/05
CM FRANCE ACTIONS	45,54	298,72	24/05
CM MID. ACT. FRANCE	38,27	251,03	24/05
CM MONDE ACTIONS	426,18	2795,56	24/05
CM OBLIG. LONG TERME	100,37	658,38	24/05
CM OPTION DYNAM.	36,55	239,75	24/05
CM OPTION ÉQUIL.	54,10	354,87	24/05
CM OBLIG. COURT TERME	152,95	1003,29	24/05
CM OBLIG. MOYEN TERME	309,86	2032,55	24/05
CM OBLIG. QUATRE	160,43	1052,35	24/05
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,52	121,48	24/05
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	165,96	1088,63	24/05
ASIE 2000	96,09	630,31	24/05
NOUVELLE EUROPE	273,03	1790,96	24/05
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3289,98	21580,85	24/05
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3177,34	20841,98	24/05
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	331,66	2175,55	24/05
ST-HONORÉ FRANCE	65,87	432,08	24/05
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	72,74	477,14	24/05
ST-HONORÉ PACIFIQUE	157,79	1035,03	24/05
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	221,29	1451,57	24/05
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	371,94	2439,77	24/05
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	119,20	781,90	24/05
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	298,38	1957,24	23/05
STRATÉGIE IND. EUROPE	266,88	1750,62	23/05
STRATÉGIE RENDEMENT	331,96	2177,51	23/05
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	....	....	
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	30,50	200,07	24/05
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	30,22	198,23	24/05
AMPLITUDE EUROPE C	44,78	293,74	24/05
AMPLITUDE EUROPE D	43,74	286,92	24/05
AMPLITUDE MONDE C	309,27	2028,68	24/05
AMPLITUDE MONDE D	279,91	1836,09	24/05
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,23	172,06	24/05
AMPLITUDE PACIFIQUE D	25,85	169,56	24/05
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	56,23	368,84	24/05
ÉLANCIEL EURO D PEA	137,73	903,45	24/05
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	42,99	282	24/05
GÉOBILYS C	107,46	704,89	24/05
GÉOBILYS D	99,97	655,76	24/05
INTENSYS C	19,34	126,86	24/05
INTENSYS D	16,80	110,20	24/05
KALEIS DYNAMISME C	257,62	1689,88	24/05
KALEIS DYNAMISME D	252,44	1655,90	24/05
KALEIS ÉQUILIBRE C	210,36	1379,87	24/05
KALEIS ÉQUILIBRE D	205,20	1346,02	24/05
KALEIS SÉRÉNITÉ C	188,82	1238,58	24/05
KALEIS SÉRÉNITÉ D	183,77	1205,45	24/05
LATITUDE C	24,29	159,33	24/05
LATITUDE D	20,77	136,24	24/05
OBLITYS D	102,65	673,34	24/05
PLÉNITUDE D PEA	50,65	332,24	24/05
POSTE GESTION C	2461,22	16144,54	24/05
POSTE GESTION D	2255,45	14794,78	24/05
POSTE PREMIÈRE SI	6697,60	43933,38	24/05
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39499,62	259100,52	24/05
POSTE PREMIÈRE 2-3	8364,16	54865,29	24/05
REVENUS TRIMESTR. D	765,90	5023,97	24/05
THÉSORA C	171,55	1125,29	24/05
THÉSORA D	145,27	952,91	24/05
TRÉSORYS C	44454,71	291603,78	24/05
SOLSTICE D	355,81	2333,96	24/05
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,54	547,99	24/05
POSTE EUROPE D	80,85	530,34	24/05
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	178,62	1171,67	24/05
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	167,48	1098,60	24/05
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,51	1006,96	24/05
CADENCE 2 D	151,99	996,99	24/05
CADENCE 3 D	151,89	996,33	24/05
INTEROBLIG C	54,21	355,59	24/05
INTERSÉLECTION FR. D	92,17	604,60	24/05
SÉLECT DÉFENSIF C	191,04	1253,14	24/05
SÉLECT DYNAMIQUE C	290,74	1907,13	24/05
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	185,33	1215,69	24/05
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	189,20	1241,07	24/05
SG FRANCE OPPORT. C	533,85	3501,83	24/05
SG FRANCE OPPORT. D	499,86	3278,87	24/05
SOGENFRANCE C	601,23	3943,81	24/05
SOGENFRANCE D	541,80	3553,98	24/05
SOGEOBLIG C	102,26	670,78	24/05
SOGÉPARGNE D	44,39	291,18	24/05
SOGEPEA EUROPE	284,36	1865,28	24/05
SOGINTER C	90,24	591,94	24/05
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	22,30	146,28	23/05
DÉCLIC ACTIONS FRANC	66,82	438,31	23/05
DÉCLIC ACTIONS INTER.	52,34	343,33	23/05
DÉCLIC BOURSE PEA	62,33	408,86	23/05
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,41	120,76	23/05
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,81	110,27	23/05
DÉCLIC PEA EUROPE	30,18	197,97	23/05
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	80,41	527,46	23/05
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Les électroniciens, les industriels du pétrole ou de la pharmacie ont un besoin croissant de matériaux présentant une structure microscopique régulière ● LA FABRICATION de ces réseaux pose d'énormes difficultés techniques et économiques, en dépit des progrès fulgurants des nanotechnologies. ● CE TYPE DE STRUCTURE s'édifie spontanément dans la nature. On les trouve, par exemple, dans le squelette externe de certains micro-organismes marins ou sur les ailes des papillons. ● CET EXEMPLE inspire les chercheurs qui tentent de reproduire dans leur laboratoire les processus qui aboutissent à l'édification de ces merveilles naturelles. ● LES CHIMISTES, comme le Français Jean-Marie Lehn, parviennent aujourd'hui à « programmer » des molécules pour les amener à s'assembler spontanément selon une architecture particulière.**

Quand la nature donne des leçons aux scientifiques

La formation de la coquille des diatomées ou la naissance spontanée des virus à partir d'un mélange de protéines servent de modèles pour la fabrication de substances ou de matériaux présentant une structure microscopique régulière pour l'électronique ou l'industrie chimique

LES STRUCTURES régulières sont à la base de nombreuses réalisations technologiques. Un écran d'ordinateur, par exemple, comporte un réseau de minuscules points de phosphore qui brillent lorsqu'un faisceau d'électrons les frappe. Derrière eux, un tamis protège chacun de ces points des électrons destinés à ses voisins. Et, au plus profond de l'ordinateur, le microprocesseur, cerveau de l'appareil, est formé de composants électroniques disposés en ordre régulier sur une puce.

nature le Monde EL PAIS

La nature présente, elle aussi, des structures en forme de réseaux réguliers de trous ou de points. C'est le cas de la coquille de diatomée (une algue microscopique) ou des facettes sensibles de l'œil des insectes. Certaines écailles qui recouvrent les ailes du papillon sont bordées d'arêtes microscopiques qui diffusent les rayons lumineux, lui donnant son aspect iridescent et coloré. Mais, contrairement au réseau des ordinateurs, ces motifs réguliers ne sont pas le fruit d'un laborieux travail d'ajustage. Ils s'assemblent d'eux-mêmes. Les techniciens s'intéressent de près aux astuces ainsi mises en œuvre par la nature. Et cela pour des raisons qui dépassent la simple curiosité : la miniaturisation croissante des puces électroniques, par exemple, rend leur fabrication de plus en plus délicate et coûteuse.

Les électroniciens sont loin d'être les seuls à recourir aux structures régulières. Depuis longtemps déjà l'industrie pétrochimique utilise les zéolithes, minéraux naturels qui possèdent, à l'échelle atomique, des structures où les atomes d'aluminium, de silicium et d'oxygène s'assemblent en pyramides, s'entrelacent en tunnels et se creusent de cavités. Les grilles régulières que constituent ces minéraux ont des trous qui ne laissent passer qu'une molécule d'hydrocarbure à la fois. Parvenues à l'intérieur de ce dédale, les molécules réagissent aux parois minérales qui les décomposent ou réorganisent leurs atomes. Les zéolithes servent ainsi de crible moléculaire : les molécules trop volumineuses pour pénétrer dans les trous ne sont pas transformées. Ce type de conversion sélective est utilisé notamment pour augmenter le taux d'octane des carburants.

Dans les années 30, les chimistes ont trouvé le moyen de réaliser des zéolithes synthétiques. La technique mise en œuvre a été régulièrement perfectionnée. C'est ainsi que, depuis les années 60, on utilise pour les fabriquer des « surfactants », petites molécules organiques qui agissent comme des gabarits autour desquels le minéral se cristallise. Une zéolithe synthétique du nom de ZSM-5, fabriquée selon ce principe, est aujourd'hui l'un des plus importants catalyseurs de la pétrochimie.

COMME LES BULLES

Dans les années 90, une équipe des laboratoires de recherche Mobil du New-Jersey a mis au point une méthode qui permet d'augmenter proportionnellement le gabarit pour accroître la taille des pores des zéolithes artificielles. Elle met en œuvre des surfactants qui s'assemblent en grappes selon un certain ordre, comme le font les bulles. Il suffit alors de déposer de la silice dans les interstices pour obtenir une structure en nid d'abeille.

Ce procédé est proche de la façon dont certains organismes marins, comme les radiolaires, fabriquent leur coquille structurée. Les pores des matériaux Mobil sont à peu près dix fois plus gros que ceux des zéolithes classiques, et l'on travaille à en faire des catalyseurs sélectifs pour la conversion des grosses molécules. Ces matériaux pourraient aussi tout simplement servir de crible et séparer les molécules de tailles différentes. Des chercheurs veulent parvenir à un agencement régulier de pores plus gros encore. Une mince pellicule parsemée de trous d'un micromètre environ (un millionnième de mètre) pourrait servir de filtre pour extraire de l'eau certaines cellules ou bactéries.

Le même genre de matériau peut avoir des applications en optronique. Les physiciens ont compris, ces dix dernières années, que les matériaux perforés à espaces réguliers peuvent se comporter en « cristaux photoniques », qui arrêtent les rayons lumineux. Lorsque les trous ont à peu près la taille et l'espacement des longueurs d'onde de la lumière, ils la repoussent exactement comme une bille est refoulée par les obstacles et les flippers d'un billard électrique. Ce phénomène empêche les rayons lumineux de franchir le premier rang même de perforations. Un « isolateur de lumière » de ce type pourrait, par exemple, servir de revêtement étanche aux fibres optiques. Les cristaux photoniques pourraient aussi guider les rayons lumineux sur une puce. Cela permettrait de fabriquer des circuits fonctionnant à la lumière plutôt qu'à l'électricité ou de nouveaux lasers très économes en énergie.

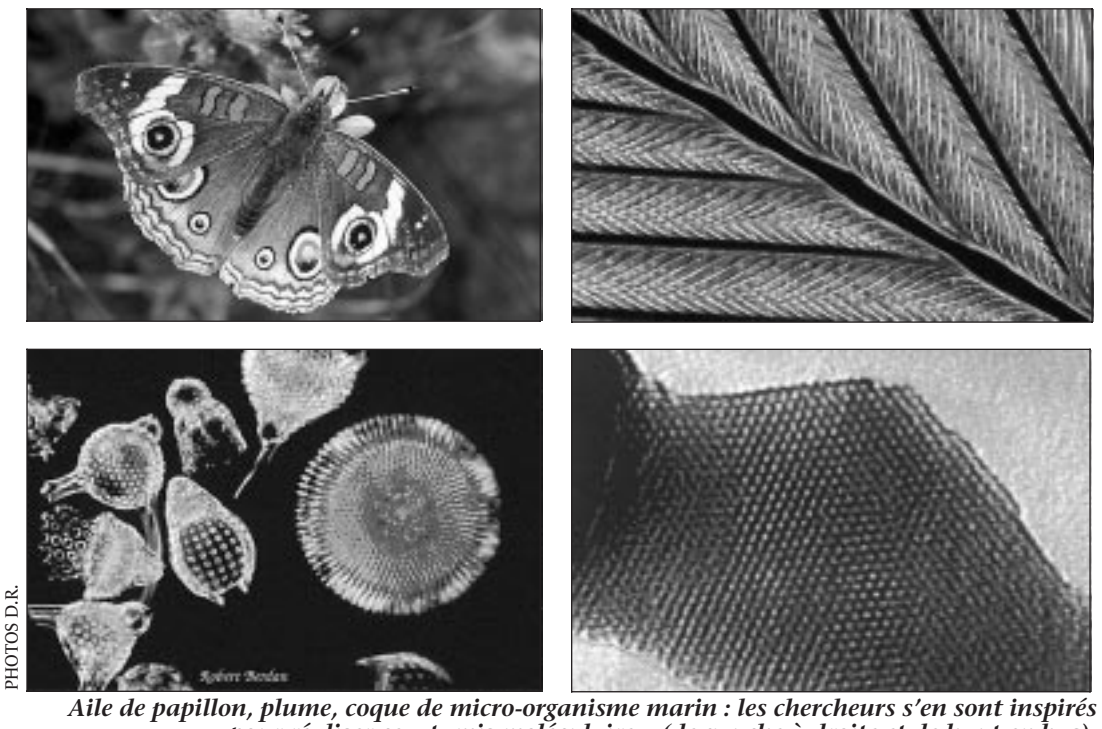

PHOTOS D.R.

Aile de papillon, plume, coque de micro-organisme marin : les chercheurs s'en sont inspirés pour réaliser ce « tamis moléculaire » (de gauche à droite et de haut en bas).

EN EMPILAGE DE FRUITS

Mais le réseau maillé des cristaux photoniques doit être de dimensions microscopiques. A cette échelle, impossible de percer des trous. Les spécialistes des matériaux ont donc appris, depuis quelques années, à exploiter les procédés de la nature. L'un d'eux consiste à laisser précipiter de minuscules sphères de silice ou de polystyrène en suspension dans un liquide, un peu comme se dépose la vase de l'eau d'une rivière. Si toutes les sphères ont la même taille, elles s'ordonneront en une construction rappelant l'empilage des fruits à l'étal d'un marchand. Le liquide peut ensuite être solidifié dans les interstices entre les sphères. Il suffit alors de brûler ou de dissoudre ces dernières pour obtenir un réseau à motifs réguliers.

Dans le numéro de *Nature* du 25 mai, une équipe de chercheurs canadiens et espagnols, conduite par Sajeev John, de l'université de Toronto, présente un cristal photonique produit selon cette méthode avec du silicium. Le matériau ainsi obtenu est imperméable à la lumière infrarouge sur une longueur d'onde proche de celle utilisée dans les télécommunications.

Un autre procédé permet de disposer sur une surface des points ou bandes de matériau semi-conducteur de quelques nanomètres (milliardièmes de mètre) de diamètre ou de largeur. Ces structures sont si petites que leurs propriétés – comme la façon dont elles réagissent à la lumière – sont régies par les lois de la mécanique quantique. Elles pourraient constituer les « neurones » d'une mémoire électronique capable de stocker les données en beaucoup plus grande quantité que les dispositifs existants.

La recherche sur l'auto-organisation des matériaux n'en est encore qu'à ses débuts. Un jour peut-être, ces procédés permettront d'élaborer des motifs microscopiques qui auront la beauté de ceux que la nature produit depuis des millions d'années.

Philip Ball

Du fond des mers à la jungle africaine, les merveilles du monde animal

ORDRE et régularité dans l'aspect et la forme sont pour nous associés au monde minéral, celui des cristaux. Les êtres vivants nous semblent plutôt ronds et irréguliers, en constant changement. Pourtant, végétaux et animaux présentent nombre de structures géométriques, pour qui sait les voir. Les feuilles d'une plante se répartissent régulièrement sur leur tige, où elles alternent souvent par paires droite-gauche, avant-arrière. De même, les rayures du zèbre ou du tigre constituent des motifs à leur manière.

Mais les champions en la matière sont les organismes marins qui se construisent des coquilles – des squelettes externes, ou exosquelettes – qui enveloppent leur corps mou. Certains unicellulaires comme les radiolaires et les diatomées fabriquent ces structures protectrices à partir de la silice du sable et du quartz. Les coccolithophoracées, qui vivent dans les mers chaudes tropicales, utilisent quant à elles le carbonate de calcium, composant de la craie et du marbre.

Ces exosquelettes sont aussi complexes que divers. Beaucoup constituent d'élégantes cages confectionnées au moyen d'éléments qui s'associent en figures géométriques. Certaines variétés anormales pivotent sur elles-mêmes comme de minuscules étoiles. D'autres ont la forme de cylindres, ou sont piquetées de trous comme des salières. Les coccolithophoracées assemblent en général leur coquille à partir de petits disques gravés de motifs extraordinaires et qui se chevauchent tels les éléments d'une armure médiévale.

Quand, en 1836, le biologiste Christian Gottfried Ehrehberg a découvert les « os » des coccolithophoracées, en étudiant la craie au microscope, il crut se trouver en présence de formations minérales. Ce n'est qu'en 1860 que leur véritable origine organique a été comprise. Dans les années 1870, le navire de recherche britannique *HMS Challenger*, parti à la découverte des secrets de la vase du fond des mers, remonta à la surface des coquilles fossiles de radiolaires. Le biologiste allemand Ernst Haeckel exécuta de remarquables dessins d'une grande précision de centaines de ces structures, et les publia dans un livre intitulé *Des formes d'art dans la nature*.

RÉSEAU EN GRILLAGE

On n'a commencé à comprendre la formation des motifs dans la nature qu'au début du XXe siècle, quand le zoologiste écossais d'Arcy Wentworth Thompson élucida la méthode mise en œuvre par les radiolaires. Ces micro-organismes s'enveloppent d'abord d'une écume, constituée de minuscules membranes délimitant des cavités du nom de vacuoles. Ils sécrètent ensuite le minéral le long des parois de ces bulles juxtaposées, ainsi qu'un maçon coulerait du ciment dans l'espace vide entre deux murs, obtenant ainsi un tissu à fines mailles minérales formant un réseau maillé au dessin semblable à celui d'un grillage.

En 1952, le mathématicien britannique Alan Turing proposa, pour sa part, une théorie expliquant l'apparition spontanée des motifs (comme les taches ou les rayures des animaux) par un mélange chimique dans lequel les molécules se dispersent et réagissent simultanément entre elles. Turing indiqua que, si un type de molécule produite au cours de la réaction empêche celle-ci d'avoir lieu, alors qu'un autre l'encourage, le mélange se divise en zones de compositions chimiques différentes. On a, par la suite, montré que ces zones forment des taches ou des rayures à espaces réguliers.

Le mélange chimique qui développe véritablement les schémas activateurs-inhibiteurs proposés par Turing n'a été découvert qu'en 1990. Et ce n'est que cinq ans plus tard que la preuve a été faite du déroulement du processus dans la nature, sur le corps rayé de l'ange de mer. Nombre de biologistes estiment que, pendant la croissance de l'embryon chez des animaux à motifs tel le zèbre, des molécules dites morphogènes se répandent sous l'épiderme où elles réagissent en engendrant les marques. Celles-ci « gèlent » sur place dans la peau de l'animal et grandissent ensuite avec lui.

Le mécanisme de Turing est très commun. C'est lui qui, pense-t-on, donne naissance à la structure rubanée de certains types de minéraux comme l'agate. Tous les motifs de la nature ont pour caractéristique de se constituer spontanément. C'est cette propriété que les ingénieurs aujourd'hui cherchent à imiter.

Ph. Ba.

Jean-Marie Lehn, Prix Nobel de chimie 1987

« Amener les molécules à produire les structures complexes spontanément »

« Vous êtes l'un des pionniers d'une forme nouvelle de chimie qui permet aujourd'hui la "construction sur mesure" de molécules et d'assemblages de molécules pour un usage donné. En quoi votre discipline, la chimie supramoléculaire, rejoint-elle les nanotechnologies et la fabrication de microstructures ?

– Il ne s'agit pas de « fabriquer » au sens strict du terme des micro-assemblages, mais plutôt de susciter et de diriger leur apparition. Faire de la « programmation moléculaire » qui serait un peu l'équivalent chimique de la programmation informatique. Cela consiste, dans un premier temps, à concevoir des "briques de base", qui sont des molécules pourvues d'un certain nombre de propriétés structurales et interactionnelles (forme géométrique et caractéristiques énergétiques données). Dans un deuxième temps, on met en œuvre le "ciment" qui va lier ces briques selon une architecture particulière bien déterminée, en fonction des "informations" géométriques et énergétiques des molécules-briques.

– Cela semble bien abstrait... Pouvez-vous nous donner un exemple ?

– Ce processus peut être observé dans la nature. Certains virus s'auto-assemblent de cette façon. Si vous mélangez l'acide nucléique et les protéines qui les composent, vous voyez apparaître spontanément des édifices sphériques qui sont des virus. Dans certains cas, comme celui de l'AAV (Adeno Associated Virus), les protéines peuvent s'édifier seules en coque virale, même en l'absence d'acide nucléique ! Nous ne savons pas encore comment les choses se passent dans le détail. Mais il est clair que les sites d'interaction des molécules et leur disposition jouent un rôle fondamental. Il s'agit d'informations stockées dans les molécules-briques que le "ciment" peut interpréter de différentes manière selon "l'algorithme de lecture" dont on l'a doté.

– Est-ce ainsi que vous avez construit les hélicates, ces molécules totalement artificielles en forme de double hélice comme l'ADN qui porte notre génome ?

– Tout à fait. Et nous avons même pu, depuis, aller plus loin. Des molécules-briques données, dotées de sites d'interaction bien définis réagissant avec des ions métalliques, peuvent s'assembler selon des architectures différentes selon la nature des ions qui leur servent de "ciment". Cela indique qu'une même information moléculaire peut conduire à des produits différents suivant la manière dont elle est traitée.

– Comment êtes-vous parvenus à comprendre puis à utiliser cette information moléculaire ?

– Cela s'est fait progressivement. En 1894, déjà, Emil Fisher *[Prix Nobel 1902, l'un des "pères" de la biochimie]* utilisait l'image de la clé et de la serrure pour expliquer l'action des enzymes sur leur substrat. Cette idée de complémentarité de forme était une intuition fulgurante, dans la mesure où les caractéristiques géométriques de ces molécules étaient encore méconnues. La modélisation moléculaire n'a pu se développer réellement que dans les années 70, avec les progrès de l'informatique. Il était logique de passer ensuite de l'objet isolé au groupe. A ce que l'on pourrait appeler la "sociologie moléculaire", dans la mesure où il en est des molécules comme des individus : l'ensemble est différent de la somme des composants. Les recherches visant à programmer les molécules afin qu'elles s'auto-assemblent selon des structures données ont débuté il y a une douzaine d'années.

– Quelles pourraient être les applications des techniques d'auto-assemblage moléculaire ?

– Elles pourraient, à terme, constituer une alternative très puissante aux besoins actuels de nanofabrication. Il ne s'agit nullement de concurrencer les techniques de microgravure des puces électroniques, ni même les techniques actuellement en gestation, qui seront mises en œuvre dans les "nano-ateliers" de demain. Notre démarche est différente : nous nous inspirons des processus mis en œuvre dans les organismes vivants pour amener les molécules à produire les structures complexes spontanément comme c'est le cas dans les règnes animal et végétal, mais de façon contrôlée.

» On peut, de cette manière, fabriquer des objets individuels, comme le sont les virus ; ou des "assemblées" d'objets, c'est-à-dire des réseaux cristallins. Le premier cas intéresse l'industrie pharmaceutique, qui, d'ailleurs, travaille déjà depuis un certain temps dans cette direction, de manière plus ou moins empirique. Le second a donné naissance à une nouvelle discipline, l'"ingénierie du solide cristallin", qui pourrait fournir des matériaux nouveaux pour l'électronique, l'optique et l'optoélectronique. Là aussi, les applications potentielles sont nombreuses. De plus, le processus d'auto-assemblage moléculaire est, en principe, réversible : le matériau peut présenter une forme ou des propriétés différentes selon les conditions auxquelles il est soumis ; un peu à la manière des cristaux liquides utilisés pour l'affichage. On voit ainsi émerger une chimie de systèmes capables de s'adapter, de répondre à des sollicitations externes. »

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature* Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Un raid en quête d'authentique

L'engouement pour les sports de pleine nature et l'envie de rompre avec la monotonie de la vie quotidienne ont suscité l'éclosion des courses non motorisées, qui permettent un réel contact avec les populations des régions traversées

SÃO - LUIS (Brésil)
de notre envoyé spécial

Dix jours de remontée de rivière en kayak, de chevauchées, d'escalades, de descentes en rappel, de courses folles en VTT, de marches à cadences forcées rendues plus éprouvantes encore par l'alternance d'un soleil de plomb et d'orages équatoriaux auraient pu faire croire à des hallucinations ou à un mirage. Des croissants de dunes de sable blanc sculptées par la brise océanique émergeaient de lagons aux eaux turquoises. Un Ténéré sorti de l'Atlantique !

Les rescapés du deuxième Elf Authentique Aventure, organisé fin avril dans le Nordeste du Brésil, ne rêvaient pas. Les trombes d'eau célestes avaient transformé les rios en rivières de boue, obligeant les organisateurs à des modifications d'itinéraires et même à la construction d'un pont de fortune sur le rio Itacolomi pour permettre le franchissement des chevaux affolés par le tumulte des flots. Le sertao, ce maquis d'épineux parcouru par quelques *vaqueros* bardés de cuir de la tête aux pieds pour se protéger, avait la verdeur et la luxuriance de la forêt amazonienne toute proche. Mais les dunes du Lençois maranhenses, récompense promise aux rescapés aux portes de Sao Luis, étaient fidèles au décor de carte postale.

AU BORD DE L'ÉPUISEMENT

Une vision paradisiaque vite transformée en ultime purgatoire. Même l'équipe américano-néo-zélandaise Pharmanex-Spie, dominatrice avec dix-huit heures d'avance sur ses poursuivants immédiats, a mis trente-deux heures pour franchir les 96 kilomètres de ce désert de sable et d'eau. *« Nous avons commencé par garder notre cap en alternant marche et nage, mais, très vite, c'est devenu trop fatigant. Nous avons préféré contourner les lacs, même si cela nous prenait plus de temps »*, expliquait le Néo-Zélandais Steve Gurney, vainqueur de trois Raids Gauloises en 1989, 1994 et 1998.

Dépaysement, dépassement de soi et parfum d'aventure sont les ingrédients à la base du succès des grands raids non motorisés. *« C'est un chemin de pierres précieuses qu'il faut savoir aller chercher très loin... »*, estimait l'ingénieur néerlandais Cornelis van der Linden. La chaleur, supérieure à 35 degrés, et l'humidité ambiante (plus de 80 %) ont rendu la progression épuisante pour des organismes déshydratés, mal préparés ou insuffisamment entraînés. Les médecins postés avant Tianga, où s'achevait le secteur de 110 kilomètres de marche et d'escalade, ont comptabilisé plus d'une centaine d'interventions sur les pieds des cent vingt concurrents qui souffraient d'ampoules ou de problèmes liés à la macération. 61 % des hommes et 43 % des concurrentes n'ont d'ailleurs pas terminé le plus long (847 km) des raids non motorisés jamais organisé.

Aux côtés de quelques quasi-professionnels de l'aventure, émules du Néo-Zélandais John Howard, un laveur de carreaux devenu le maître de cette discipline, de spécialistes d'un sport venus varier leurs plaisirs, comme Daniel Dulac, champion d'escalade, ou le canoéiste Gilles Lelièvre, deux des équipiers de l'ancien navigateur Eric Loizeau, le gros des concurrents est issu de cette nouvelle vague qui pousse de plus en plus de citadins vers une pratique sportive enracinée dans la nature, afin de redécouvrir la convivialité et l'esprit de solidarité et à rechercher ces moments d'intensité extrême ou d'émerveillement qui viennent rompre la monotonie de la vie quotidienne.

AUCUN BUT LUCRATIF

Les raids offrent ainsi à des anonymes une forme d'aventure démocratisée et sécurisée, accessible en famille ou entre amis. Ainsi l'équipe Airwave, composée de véliplanchistes du Pas-de-Calais, avait réuni un budget de 115 000 francs en sollicitant principalement son fournisseur de matériel et quelques commerçants. La famille Ferstler avait découvert *« par hasard »* cette épreuve en cherchant sur Internet un raid pour un week-end. Joseph, le père, chef d'entreprise en région parisienne, avait convaincu quelques clients de participer au budget de 150 000 francs pour constituer avec ses deux fils et sa future belle-fille l'ossature de l'équipe des Désaxés.

Pour tous ces aventuriers ordinaires, un plat de manioc et de haricots rouges partagé avec des paysans du Piaui ou du Ceara, deux des Etats les plus pauvres du Brésil, un abri proposé pour installer les hamacs ou les regards brillants de bénéficiaires d'opérations d'échange seront des souvenirs aussi précieux que la récompense des vainqueurs qui ont dû se contenter des billets d'avion et des droits d'inscription pour participer à la prochaine édition, peut-être en Mongolie.

Cette course sans but lucratif n'exclut pourtant pas les moments d'émotion liés à la compétition, comme cet extraordinaire final pour la deuxième place entre l'équipe Fujifilm d'Eric Loizeau et le Team Paul Vatine réuni à la mémoire du navigateur disparu en mer en octobre 1999, pendant la Route du café, après avoir participé à la première édition de l'aventure aux Philippines. Après douze jours de lutte à la limite de l'épuisement, le duel tournera – pour 5 minutes ! – à l'avantage des amis du disparu sous les yeux embués de Mireille, sa veuve : *« J'aime les émotions des hommes. C'est ce qui reste de beau et de fort quand il n'y a plus rien... »*

Gérard Albouy

Elf Authentique Aventure : 847 kilomètres à travers le Nordeste du Brésil

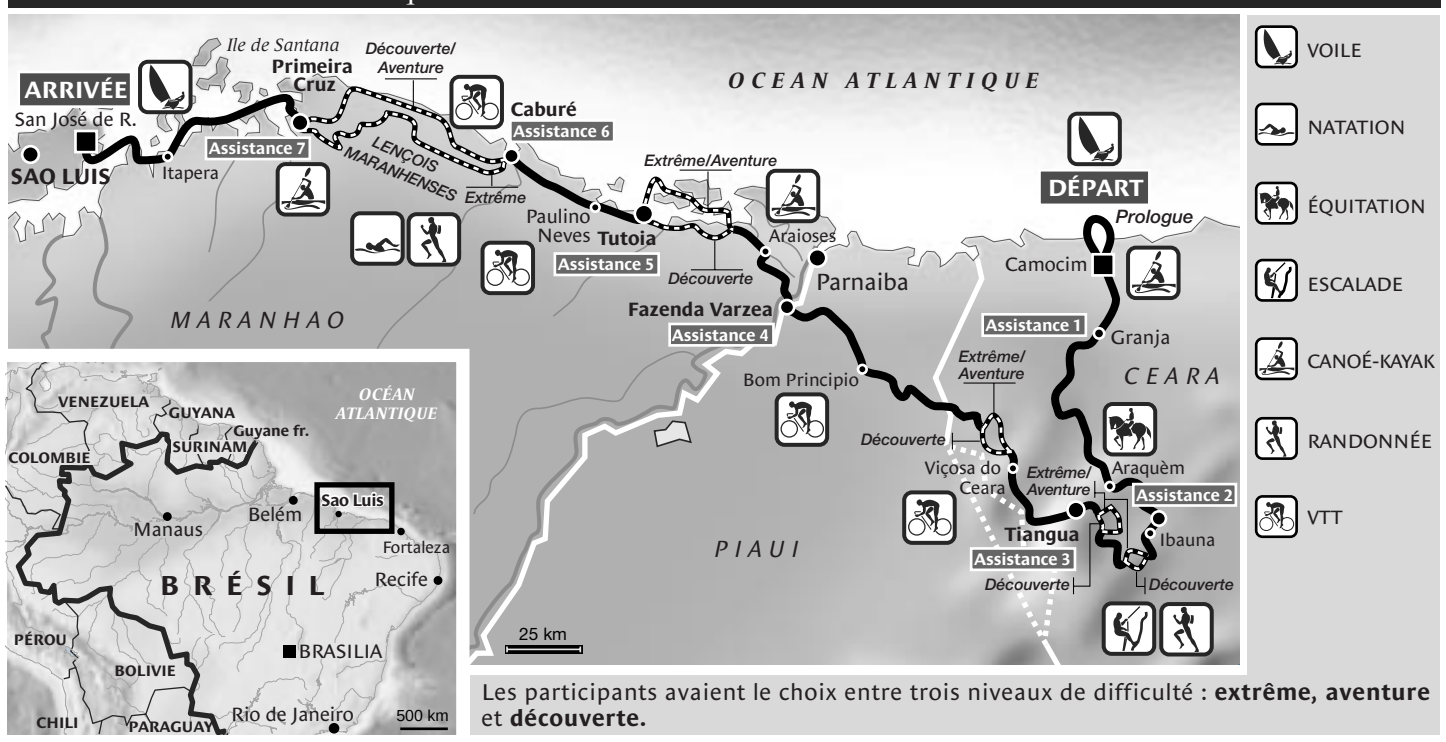

Les participants avaient le choix entre trois niveaux de difficulté : **extrême, aventure** et **découverte.**

Autant de projets humanitaires que d'équipes

Pour être classée, chaque équipe participant au Elf Authentique Aventure devait réaliser un projet d'échange avec les populations locales. Ces projets peuvent concerner l'environnement, les domaines artistique, culturel, scientifique, sportif, médical, etc. Ainsi, l'équipe brésilienne Tribo dos Pes a doté une école très isolée, sans eau ni électricité, de panneaux solaires pour alimenter une pompe à eau, une télévision et un magnétoscope, également offerts pour recevoir les programmes éducatifs. Les Français du Team GN Resound Tchibouela ont monté une opération de dépistage de la surdité dans une école de Recife. Dix audioprothésistes, deux dentistes et des médecins ont procédé à des examens et équipé trente enfants. Tous les projets sont authentifiés par un jury. Les meilleurs sont primés par Elf Aquitaine afin de permettre une continuité de ces opérations.

DESTINATION PARCOURS VTT

A travers le Jura

Promenade en douceur, de la forêt de Chaux aux monts d'Arbois, le long des lacs. Toute l'année. 2 210 F (337 €) pour cinq jours, comprenant l'hébergement, la demi-pension et la cartographie.
Inscriptions : Cap Loisirs, Val-de-Loue, 25440 Quingey. Tél. : 03-81-63-69-41.

Entre Lot et Célé

En liberté ou accompagné, cinq étapes de 30 à 45 kilomètres au départ de Saint-Cirq-Lapopie sur des sentiers qui, successivement, longent les rivières et grimpent sur les falaises à la découverte de villages pittoresques. D'avril à octobre. De 1 990 à 2 320 francs (de 303 à 354 €) comprenant hébergement en gîtes, pension complète et cartes.
Inscriptions : Fitour réceptif, BP 63, 46102 Figeac. Tél. : 05-65-34-49-86.

Massif des Ecrins

Un raid de 350 kilomètres autour du parc national des Ecrins, qui cumule 1 200 mètres de dénivelé. De mai à octobre, 3 649 F (556 €) par personne (sur la base de quatre personnes) comprenant l'hébergement, la demi-pension, les piques-niques et l'encadrement.
Inscriptions : Pascal Bernard, bureau des AEM du Champsaur, immeuble Champsaur, 05170 Orcières. Tél. : 04-92-55-60-20.

Les volcans d'Auvergne

Un stage de préparation à la Transvolcanique, célèbre raid de deux jours autour de quatre-vingts volcans (150 kilomètres les 23 et 24 septembre) a lieu du 16 au 22 septembre au centre national de VTT des Quatre-Vents à Aubusson-d'Auvergne. 2 000 F (305 €) comprenant hébergement, pension complète, visites et encadrement.
Inscriptions : Transvolcanique, Fabrice Rota, Centre des Quatre-Vents, 63120 Aubusson-d'Auvergne. Tél. : 04-73-53-20-85.

La Crète du nord au sud

Entre mer de Crète et mer de Libye, un parcours à travers des villages isolés et des vestiges du passé à découvrir au cours d'étapes de 20 à 35 kilomètres. Huit jours à partir de 5 200 F (793 €) tout compris, de mai à septembre.
Inscriptions : UCPA. Tél. : 0-803-820-830.

Raid à Madagascar

Itinéraire inédit sur les pistes et chemins de la « grande île rouge ». Un voyage dans la région volcanique d'Itassy, puis sur les montagnes de l'Andringitra, avant une descente vers l'océan Indien à travers la forêt tropicale. Etapes de 20 à 40 kilomètres. Seize jours à partir de 14 990 F (2 285 €) tout compris, de juillet à octobre.
Inscriptions : UCPA. Tél : 0-803-820-830.

Gérard « Crocodile » Fusil, l'aventure au bout du journalisme

THIERRY SABINE avait choisi le chèche comme symbole du Paris-Dakar. Gérard Fusil, qui fait encore souvent référence au fondateur du Dakar, a opté pour le chapeau, façon Indiana Jones ou Crocodile Dundee. Dix d'entre eux – un pour chacune des éditions du Raid Gauloises ou de l'Elf Authentique Aventure qu'il a organisées – tapissent le mur de son bureau. *« J'aime porter le chapeau,* plaisante-t-il. *Dans ce genre d'expédition, il faut pouvoir identifier d'emblée le responsable. »*

Pour l'initiateur des grands raids non motorisés, l'aventure a commencé par le journalisme. Reporter à Europe 1, il est, en 1978, sollicité par les responsables de la rédaction pour embarquer sur *But*, un ketch de 26 mètres, pour une tentative de record de la traversée de l'Atlantique. *« Je n'avais jamais navigué, mais j'ai senti que j'avais intérêt à accepter,* raconte-t-il. *Comme je n'avais pas le mal de mer, on m'a d'abord refilé la vaisselle. Je suis devenu copain avec Marc Pajot, qui était équipier. »* Trois ans plus tard, il sera à bord du catamaran *Elf-Aquitaine* lorsque Marc Pajot améliorera le record d'Eric Tabarly.

DES CONCURRENTS AUTONOMES

C'est encore le journalisme qui lui donne l'idée d'une aventure non motorisée. *« Europe 1 m'avait envoyé au cap Horn pour le premier Vendée Globe en 1989,* explique-t-il. *Au retour, j'ai survolé en hélico les sommets et les lacs de la Terre de Feu, un univers impénétrable avec des moyens mécaniques. »* Il dépose un projet d'*« authentique aventure »* et cherche un partenaire. Il trouve la Seita et crée le Raid Gauloises en 1989.

La première destination ne sera pas la Terre de Feu, qu'il juge *« trop dangereuse et trop aléatoire pour les conditions climatiques »*, mais la Nouvelle-Zélande. Il emmènera ses « aventuriers » successivement au Costa Rica, en Nouvelle-Calédonie, au sultanat d'Oman, à Madagascar, en Malaisie, en Argentine, en Afrique du Sud. Un Anglais, Mike Burnett, achète le concept pour créer en 1995 l'Eco-Challenge, devenu une émission vedette de Discovery Channel. Le succès de ce grand spectacle télévisé est tel que Burnett vient de signer un contrat de vingt-cinq ans avec USA Network, qui lui garantit 7 millions de dollars par an pour les trois prochaines épreuves. En 1997, Gérard Fusil a dû vendre le Raid Gauloises à Pub Event, une société proche de la Seita.

Deux ans plus tard, il crée l'Elf Authentique Aventure à partir d'un concept légèrement modifié. *« Ceux qui recherchent un super-triathlon savent où aller,* dit-il. *La compétition est indispensable, car elle permet d'aller plus loin, de mieux découvrir ses limites physiques et mentales, mais le sport peut aussi servir à promouvoir l'esprit d'aventure. Nous avons innové en créant trois niveaux de participation avec des itinéraires légèrement différents : extrême, aventure et découverte. Notre boulot consiste à assurer la sécurité s'il y a un problème et à veiller à la régularité de l'épreuve, mais nous voulons rendre les concurrents le plus autonomes possible en les laissant organiser leur expédition. »*

Ainsi, l'organisation fournit quelques moyens de transport locaux (chevaux et voiliers de pêcheurs au Brésil), mais chaque équipe doit, avec son assistance, acheminer son matériel, assurer sa subsistance et s'intéresser au pays traversé en mettant sur pied un projet d'échange. L'ex-journaliste croit plus que jamais à l'avenir de ce type d'aventure : *« De plus en plus de gens rêvent d'aventures et de découvertes et ne veulent plus se contenter de les vivre par procuration à la télévision. »*

G. A.

Voile : Monnet de retour dans l'Atlantique nord

PARTI DE BREST le 9 janvier pour un tour du monde à la voile contre les vents et les courants dominants (*Le Monde* du 31 mars), Philippe Monnet est de retour dans l'Atlantique nord. Après avoir franchi l'équateur samedi 20 mai, le navigateur a pu s'extraire sans perdre de temps de la zone souvent perturbée du pot au noir avec ses orages violents succédant à des périodes de calme plat. Depuis mardi, il bénéficie des vents alizés, qui lui permettent de progresser à 8 nœuds. Avec une avance théorique de plus de sept jours sur le record du Britannique Mike Golding (161 jours 16 heures 32 minutes), Philippe Monnet songe désormais à ménager son bateau et le gréement qui ont souffert avec plus de 23 000 milles (45 000 kilomètres) déjà parcourus. Il espère rallier Brest entre le 6 et le 10 juin.

Le Real Madrid est le plus grand des grands d'Europe

Pour la huitième de fois de son histoire, le club espagnol a remporté la plus prestigieuse des compétitions européennes. Un fait unique. Ce succès a été obtenu, cette fois, aux dépens de Valence (3-0)

Le Real Madrid a signé, mercredi 24 mai, au Stade de France, son huitième succès en finale de la Coupe d'Europe, lui qui a remporté la première édition de l'épreuve, jouée en 1956. Cette victoire face à Valence, sur le score de 3-0 (buts de Fernando Morientes, à la 39e minute, de Steve McManaman, à la 67e, et de Raul, à la 75e), est bien la preuve que *« les grands clubs ne meurent jamais »*. Elle permet à la formation madrilène, cinquième de son championnat national après un début de saison passablement médiocre, d'accéder directement à la première Ligue des champions du XXIe siècle. S'il n'a pas inscrit de but, l'attaquant français Nicolas Anelka, vingt et un ans, a pris une part importante au triomphe. *« Cette victoire n'est pas une revanche, car je n'en avais aucune à prendre sur personne »*, a-t-il toutefois déclaré.

Les amateurs de suspense avaient été servis en 1999. Ce sont les spécialistes en tactique et stratégie qui ont été gâtés cette année. La Ligue des champions a beau se trouver régulièrement sous le feu des critiques en raison des modifications apportées à son format, le constat est là : sa finale déçoit rarement. En 1999, au Camp Nou de Barcelone, c'est grâce à deux buts marqués dans les arrêts de jeu que Manchester United s'était imposé aux dépens du Bayern Munich (2-1). Le scénario qui s'est joué, mercredi 24 mai, sur la pelouse du Stade de France fut bien moins indécis. Réglé comme du papier à musique, il s'avéra néanmoins parfaitement diabolique dans son application.

Le Real Madrid affrontait donc le FC Valence dans un remake du championnat espagnol. Les Madrilènes ont marqué trois buts avec une régularité horlogère, ne laissant aucun espoir de revenir dans la partie à leurs adversaires. L'attaquant Fernando Morientes a ouvert le score, de la tête, à la 39e minute. L'Anglais au visage tavelé de tâches de rousseur, Steve McManaman, a doublé la mise à la 67e minute, d'une reprise de volée en ciseau. L'estocade a enfin été portée par Raul, à un quart d'heure du coup de sifflet final, à la suite d'une longue traversée du terrain en solitaire.

Le Real Madrid avait gagné la toute première Coupe d'Europe des clubs champions, en 1956, face au Stade de Reims. Le match s'était joué au Parc des Princes, qui était alors un vélodrome. A Saint-Denis, dans une arène comble, remplie aux deux tiers de supporteurs des deux équipes, le club castillan a inscrit son nom pour la huitième fois au palmarès de l'épreuve (1956, 57, 58, 59, 60, 66, 98, 2000), accentuant son avance sur son rival le plus proche, le Milan AC (cinq victoires, en 1963, 69, 89, 90, 94).

Pour large que fut ce succès, mercredi soir, le Real Madrid était loin de partir gagnant avant le coup d'envoi. La très forte impression faite par Valence en quarts de finale contre la Lazio Rome, puis au tour suivant contre Barcelone, avait laissé entrevoir une finale serrée entre les clubs des deux villes distantes de 300 kilomètres.

UNE FINALE SERRÉE

C'était compter sans l'intuition et la culture tactique de Vicente del Bosque. L'intérimaire aux airs de labrador inconsolable a gagné ses lettres de noblesse. Lui que la direction du Real appelle régulièrement à la rescousse à chaque fois que le club se porte mal, au point de ne rester parfois qu'un seul match aux commandes de l'équipe première (ce qui lui arriva en 1996), avait été invité à quitter le centre de formation, en novembre, afin de remplacer l'entraîneur attitré, le Gallois John Toshack, renvoyé chez lui.

Vicente del Bosque étudia longuement le jeu si particulier de cette équipe de Valence qui élève la contre-attaque au rang de religion. Il arriva à la conclusion que, face à des joueurs aussi rapides que Gaizka Mendieta, Claudio Lopez ou Kily Gonzales, mieux valait attendre, les laisser venir, voire leur donner l'initiative du jeu, à seule fin de les empêcher de remonter le terrain à toute vitesse, ce qui est leur spécialité. Le plan se déroula comme prévu. Dans la plus pure tradition de son jeu de passes appelé « toque », le Real prit un soin extrême à ne pas se dégarnir défensivement et cadenassa le milieu du terrain. Arroseurs arrosés, les footballeurs de Valence furent attrapés à leur propre piège, deux des trois buts étant marqués à la suite de contre-attaques. *« Nous avons totalement maîtrisé la rencontre »*, pouvait se féliciter Vicente del Bosque.

De retour en banlieue parisienne, Nicolas Anelka effectua le match qu'attendait de lui son entraîneur. Il ne marqua pas, mais fut à l'origine du premier but. On le vit réaliser quelques accélérations fulgurantes sur quelques mètres, témoignage de son énorme potentiel physique. On le découvrit également dans un registre plus défensif en seconde mi-temps après que Vicente del Bosque lui eut demandé de reculer d'un cran. *« Cette victoire n'est pas une revanche, car je n'en avais aucune à prendre sur personne »*, a commenté celui qui, en mars, avait écopé d'une amende record et d'une suspension inédite, heureusement levée depuis, pour avoir refusé de s'entraîner sous prétexte que le style de jeu du Real ne lui convenait pas.

A vingt et un ans, Nicolas Anelka a vécu, mercredi, le moment le plus intense de sa jeune carrière. Sur le podium installé au milieu du terrain, il aura vu le président de l'Union européenne de football (UEFA), Lennart Johansson, remettre la coupe non pas au capitaine madrilène, Fernando Redondo, mais au défenseur remplaçant Manuel Sanchis, trente-cinq ans, fils d'un footballeur du Real Madrid qui remporta le même trophée en 1966. Car c'est ainsi que les choses se passent dans les grands clubs de football.

F. P.

Roger Lemerre confirmé à la tête des Bleus

En Allemagne, le sélectionneur Erich Ribbeck sait déjà qu'il devra quitter ses fonctions au terme du championnat d'Europe 2000, quel que soit le destin de son équipe. En France, Roger Lemerre bénéficie d'une confiance inconditionnelle puisque le conseil fédéral a décidé, mercredi 24 mai, de prolonger sa mission à la tête des Bleus jusqu'au Mondial 2002. *« C'est tout l'encadrement qui a été reconduit*, s'est félicité le sélectionneur des champions du monde. *Pour moi et mes collaborateurs, c'est évidemment une bonne chose, car on a considéré que nous avons jusque-là parfaitement accompli notre mission, mais ce n'est certainement pas un chèque en blanc. Je ne suis pas en train de vous assurer que je serai encore là après l'Euro 2000. A mon poste, on peut vite rentrer dans le rang. »* Cette annonce a été commentée favorablement par les joueurs et fera sans aucun doute le bonheur des « anciens », qui pourront ainsi poursuivre leur carrière internationale jusqu'au Mondial 2002.

La belle nuit blanche des Madrilènes

MADRID
de notre correspondante

« Campeones ! Campeones ! » Le coup de sifflet final vient à peine de retentir que, devant les écrans géants installés par le Real Madrid pour les milliers de supporteurs qui n'ont pu faire le voyage à Paris, une sorte de grondement s'élève. Une clameur qui va, enflant de minute en minute et résonnant dans les rues jusque-là désertes : *« Madrid ! Madrid ! »* Et, comme en écho, le ciel madrilène tonne et s'embrase avec les premiers feux d'artifice. La nuit est douce : c'est une nuit de victoire, une belle nuit blanche, aux couleurs du club multichampion d'Europe, qui commence.

En moins d'une heure, ils seront près de 100 000 à se presser, chantant et dansant autour de la fontaine de Cibèles, cœur de la capitale, et lieu traditionnel des grandes célébrations sportives. Mais la fontaine, asséchée pour la circonstance, en prévision de futurs débordements populaires, est hors d'atteinte, gardée par une double ceinture de barrières et de policiers. Enfants, parents, touristes, certains avec un 8, symbolisant la huitième victoire de leur équipe en Coupe d'Europe, peint à même le front, agitent banderoles et fanions.

Certains supporteurs, échauffés, sont déjà en caleçon, d'autres, au contraire, bardés de badges et gadgets du club. Beaucoup ont apporté bière ou vin pour célébrer la victoire et, peu après minuit, voilà que tout dégénère : un petit groupe lance des bouteilles en direction des policiers. Charges, affrontements. Le sol des grandes avenues, coupées à la circulation, est un tapis de verre et de gaz lacrymogènes. Sur place, le Samu prodigue des soins à une soixantaine de blessés légers. On parle de quatre interpellations et des journalistes, qui, pris à partie par la police, qui, disent-ils, vont porter plainte.

Avec l'aube naissante, dans un Madrid peu décidé à dormir, arrive le constat des premiers journaux. *« Le Madrid, roi d'Europe »*, dit le quotidien *ABC*. Un *« enthousiasme multiplié par huit »*, répond *El Mundo*, chantre d'un Real Madrid *« qui a vu s'accroître, pour de nombreuses années, l'écart qui le sépare du reste des équipes européennes »*. Et *El Pais* d'ajouter : *« Le millénaire footballistique s'achève comme il a commencé : avec Madrid au sommet, à Paris, où est née la légende, le 13 juin 1956. Au Stade de France, le plus moderne du monde. En France, le pays qui a accueilli les rendez-vous sportifs les plus rutilants du continent. »*

Le deuxième acte de cette grande fête du football espagnol vient de s'achever. Le premier avait commencé, il y a plusieurs semaines, avec la préparation de cette grande armada de 50 000 supporteurs qui avait envahi Paris. Iberia, la compagnie aérienne, et Renfe, celle des chemins de fer, avaient organisé 21 vols spéciaux, plus de 50 vols charters, 9 trains supplémentaires, sans compter des caravanes de 20 à 30 autobus, partis de Valence et Madrid.

DES DIEUX À PART ENTIÈRE

L'Espagne, que la folie provoquée par le football ne surprend plus, a pourtant vécu, dans la semaine précédant la finale de la Ligue des champions, des choses inédites : comme l'histoire de ce chef d'entreprise de Valence qui a payé, dit-on, un de ses employés, pendant trois jours, uniquement pour faire la queue et lui obtenir un billet pour le match, ou encore celle de ces enfants d'une école de Madrid, près du stade Santiago-Bernabeu, tous habillés aux couleurs du club le jour de la finale. Et que dire de ces 500 portions de paella valencienne, commandées, pour être emportées à Paris, en cas de victoire ? Le dernier acte de la fête devait avoir lieu, jeudi 25 mai, avec le retour des héros devenus, entre-temps, des dieux à part entière.

Marie-Claude Decamps

■ **LOTO : résultats des tirages nº 42 effectués mercredi 24 mai. Premier tirage :** 4, 8, 17, 33, 39, 42 ; numéro complémentaire : 20. Rapports pour 6 numéros : 2 797 545 F (426 482 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 83 040 F (12 659 €) ; 5 numéros : 6 755 F (1 029 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 314 F (46,86 €) ; 4 numéros : 157 F (23,93 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €). **Second tirage :** 6, 7, 11, 14, 30, 34 ; numéro complémentaire : 5. Rapports pour 6 numéros : 4 009 835 F (611 295 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 64 640 F (9 854 €) ; 5 numéros : 4 355 F (663 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 194 F (29,57 €) ; 4 numéros : 97 F (14,78 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 22 F (3,35 €) ; 3 numéros : 11 F (1,67 €).

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : la future équipe Paris-Basket-Racing**, née de l'ancien club PSG-Racing, dont l'actionnaire majoritaire, Canal+, a annoncé qu'il se retirait, sera placée sous le contrôle du groupe Nicollin. L'arrivée de Louis Nicollin, par ailleurs président des SAOS des clubs de football et de handball de Montpellier et du club de rugby de Béziers (Hérault), devrait précipiter la mise à l'écart des anciens dirigeants installés par Charles Biétry.

■ **CYCLISME : le conseil de prévention et de lutte contre le dopage** (CPLD) a suspendu à vie le coureur d'Elite 2 Gérard Liévin, a-t-on appris, mercredi 24 mai. Ce dernier, contrôlé positif aux amphétamines au mois de mars 1999, était un récidiviste et avait déjà été sanctionné par la Fédération française de cyclisme (FFC).

■ **OLYMPISME : Juan Antonio Samaranch,** président du Comité international olympique (CIO), a refusé mercredi 24 mai la démission qu'Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO depuis 1967, lui avait présentée dans une lettre datée du 22 mai. Alexandre de Mérode, un des quatre membres du CIO élus à vie, avec MM. Havelange, Hodler et Mzali, ne s'est jamais enthousiasmé de la mise en place de l'Agence mondiale de lutte contre le dopage (AMA) en février 1999. Par ailleurs, après l'annonce d'une détection possible des prises d'érythropoéïtine (EPO) dans les urines, et la décision probable de rechercher la molécule dès les Jeux olympiques de Sydney, Alexandre de Mérode n'a pas dissimulé son scepticisme.

Pluie à l'ouest

VENDREDI. Le flux océanique perturbé dirigé par la dépression britannique sévit sur l'Europe occidentale. Une perturbation pluvieuse va toucher les régions de l'ouest. A l'avant, le temps se montrera plus sec, mais des orages éclateront en montagne.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La pluie s'acharne, notamment sur la Bretagne, où elle tombe sans répit d'un ciel gris à en pleurer. Il fait de 12 à 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel vire au gris dès le matin. Il commence à pleuvoir l'après-midi. Ces pluies se renforcent en soirée de la Touraine à la Haute-Normandie. Il fait de 16 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les éclaircies qui émaillent la journée de l'Alsace à la Franche-Comté favorisent quelques développements orageux l'après-midi sur le relief du Jura. Plus à l'ouest, le voile nuageux s'épaissit au fil des heures et les premières gouttes touchent le sol champenois l'après-midi. Il fait de 19 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les plaines de Midi-Pyrénées profitent d'un temps relativement agréable. Des orages peuvent éclater en soirée sur les Pyrénées. Le littoral aquitain sous un ciel gris voit le vent d'ouest se lever en soirée – rafales à 80 km/h – en apportant la pluie. En Poitou-Charentes, le ciel également gris ne donne que de petites ondées. Il fait de 20 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel se montre de plus en plus gris dans le Limousin, il pluvine en soirée. L'Auvergne et la vallée du Rhône profitent de quelques éclaircies. Ciel plus menaçant dans les Alpes, l'orage menace l'après-midi. Il fait de 20 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Des éclaircies agrémentent les côtes, tandis que des orages éclatent sur les montagnes de l'arrière-pays. Il fait de 22 à 27 degrés.

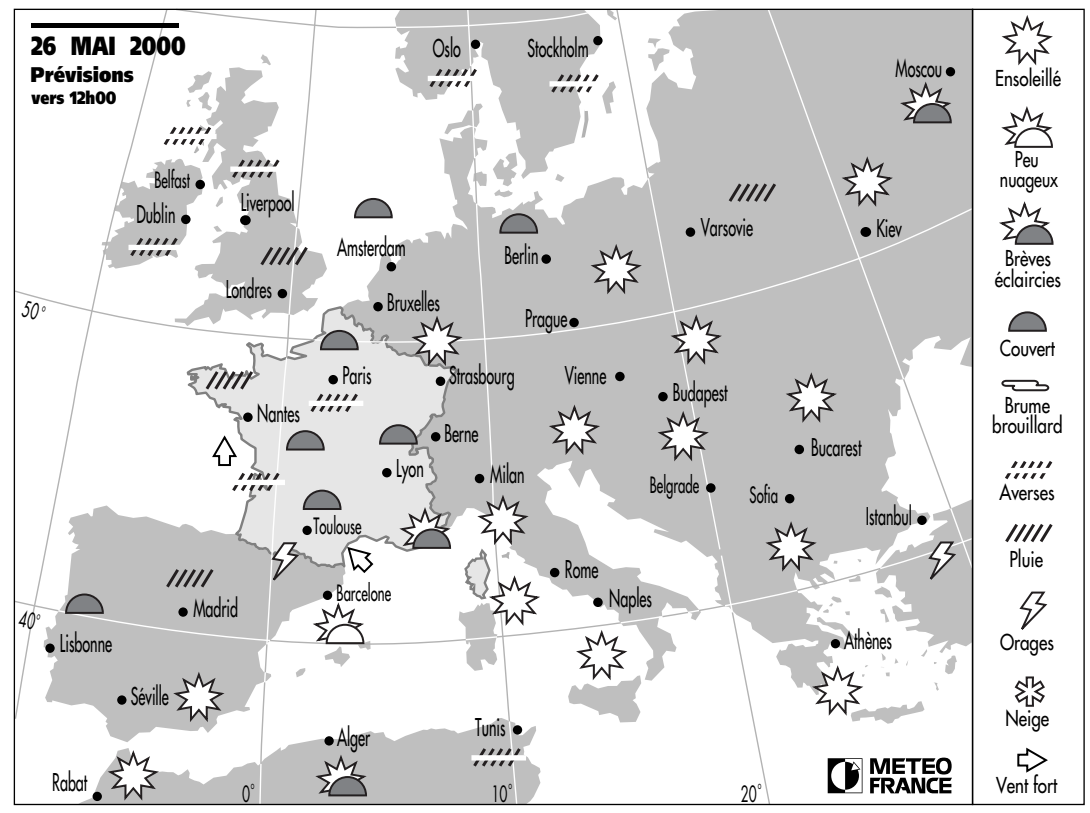

(Publicité)
http://www.ebookers.com/fr
Sous le soleil chaud à des prix réduits
ebookers.fr
aujourd'hui ici, demain là-bas
© 2000 ebookers.com plc Licence LI0567001

PRÉVISIONS POUR LE 26 MAI 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	8/20 C	PAPEETE	23/30 S	KIEV	16/23 S	VENISE	18/26 S	LE CAIRE	18/30 S
AJACCIO	12/24 N	NANTES	9/16 P	POINTE-A-PIT.	24/31 P	LISBONNE	15/21 C	VIENNE	13/26 P	NAIROBI	13/28 S
BIARRITZ	12/22 P	NICE	16/21 N	ST-DENIS-RÉ.	21/27 S	LIVERPOOL	7/10 P	**AMÉRIQUES**		PRETORIA	9/18 S
BORDEAUX	11/23 P	PARIS	10/18 P	**EUROPE**		LONDRES	8/12 P	BRASILIA	14/27 S	RABAT	15/22 S
BOURGES	9/20 P	PAU	12/22 N	AMSTERDAM	10/17 C	LUXEMBOURG	9/19 C	BUENOS AIR.	10/17 S	TUNIS	19/25 N
BREST	9/13 P	PERPIGNAN	16/25 N	ATHENES	20/27 S	MADRID	11/22 S	CARACAS	25/31 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CAEN	10/12 P	RENNES	9/16 P	BARCELONE	17/22 S	MILAN	17/31 S	CHICAGO	11/22 S	BANGKOK	27/31 P
CHERBOURG	8/12 P	ST-ETIENNE	10/22 N	BELFAST	5/11 P	MOSCOU	13/24 N	LIMA	15/20 S	BEYROUTH	20/24 N
CLERMONT-F.	10/22 N	STRASBOURG	11/21 C	BELGRADE	14/29 S	MUNICH	11/21 C	LOS ANGELES	14/21 S	BOMBAY	28/31 S
DIJON	8/21 C	TOULOUSE	13/25 N	BERLIN	10/21 S	NAPLES	18/28 S	MEXICO	11/26 S	DJAKARTA	28/30 S
GRENOBLE	13/25 N	TOURS	8/18 P	BERNE	12/23 C	OSLO	6/14 C	MONTREAL	11/15 S	DUBAI	25/37 S
LILLE	9/15 P	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	8/17 C	PALMA DE M.	15/26 S	NEW YORK	15/20 S	HANOI	28/35 C
LIMOGES	10/20 C	CAYENNE	24/30 P	BUCAREST	12/28 S	PRAGUE	11/22 S	SAN FRANCIS.	12/21 S	HONGKONG	26/30 S
LYON	13/23 N	FORT-DE-FR.	24/30 S	BUDAPEST	16/27 S	ROME	14/25 S	SANTIAGO/CHI	2/15 S	JERUSALEM	17/25 S
MARSEILLE	16/24 S	NOUMEA	21/24 S	COPENHAGUE	7/16 P	SEVILLE	14/27 S	TORONTO	9/17 S	NEW DEHLI	31/43 S
				DUBLIN	5/12 N	SOFIA	12/25 S	WASHINGTON	15/23 S	PEKIN	17/23 P
				FRANCFORT	10/22 C	ST-PETERSB.	11/17 P	**AFRIQUE**		SEOUL	17/26 C
				GENEVE	14/24 C	STOCKHOLM	9/15 P	ALGER	15/22 N	SINGAPOUR	28/32 S
				HELSINKI	9/14 P	TENERIFE	14/18 S	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	12/19 S
				ISTANBUL	16/22 P	VARSOVIE	14/23 P	KINSHASA	20/30 S	TOKYO	16/26 C

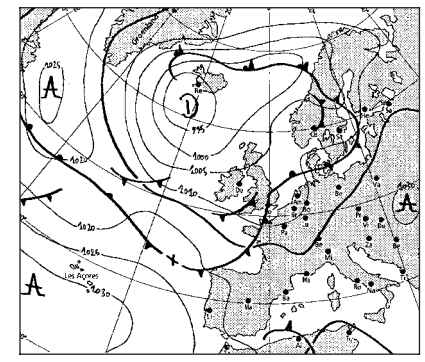

Situation le 25 mai à 0 heure TU

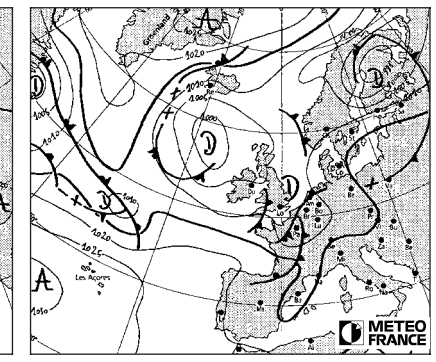

Prévisions pour le 27 mai à 0 heure TU

VENTES

Un manuscrit de Proust sur le marché

C'EST À LONDRES que Christie's va mettre en vente, mercredi 7 juin, le plus important manuscrit de Proust encore en mains privées. Il s'agit du premier jeu d'épreuves typographiques de la presque totalité du premier volume de la *Recherche*, *Du côté de chez Swann*, divisé en « placards », c'est-à-dire des feuilles où figurent huit pages imprimées non coupées.

Cet ensemble capital, remanié et récrit à la main par l'auteur, montre ses hésitations, ses repentirs. Des pages entières sont biffées et des textes recomposés ajoutés sur des becquets, les fameuses *« paperoles »*, un terme proustien pour désigner les becquets qu'il rallonge au gré de sa plume, dont certains atteignent un mètre de long.

Après avoir essuyé le refus de plusieurs éditeurs, Marcel Proust décide finalement de publier à compte d'auteur, aux éditions Grasset. Il signe son contrat le 11 mars 1913, puis commence à corriger les premières épreuves, expédiées par l'imprimeur à partir du 31 mars. C'est ce document qui est mis en vente.

Il montre comment Proust s'est d'abord contenté d'un titre d'une banalité surprenante, *Les Intermittences du cœur*, avant l'illumination d'*A la recherche du temps perdu*, apparemment survenue à la lecture de ces épreuves. *Le Temps perdu*, titre du premier volume, devient, quant à lui, *Du côté de chez Swann*.

L'auteur évoque ce travail dans sa correspondance : *« Mes corrections jusqu'ici... ne sont pas des corrections. Il ne reste pas une ligne sur vingt du texte primitif...* (...) *Je colle des papiers en haut, en bas, à droite, à gauche... »* (12 avril 1913, alors qu'il récrit le placard 15). Quelques jours plus tard, il travaille sur le placard 20, et envoie une lettre à son éditeur : *« En réalité, le texte n'est pas extrêmement changé, car tout ce que j'ai ajouté, je l'ai généralement biffé ensuite. Mais il en résulte sinon un changement de dimensions... du moins un inextricable gâchis, qui va donner à vos ouvriers une peine dont je suis désolé et confus »* (19 avril 1913).

Ce travail supplémentaire lui vaut une facture de 595 francs d'extras pour couvrir les frais occasionnés par ce deuxième manuscrit. Viendront encore cinq épreuves avant l'impression définitive, en novembre 1913.

La plupart des manuscrits, notes, documents dactylographiés de Proust appartiennent à la Bibliothèque nationale. Preuve de l'intérêt universel soulevé par cet auteur, ces pages raturées sont estimées entre 6 et 9 millions de francs (990 000 à 1,5 million d'euros). Un prix calculé d'après les enchères obtenues sur des œuvres comparables : en juin 1999, des épreuves corrigées d'*A l'ombre des jeunes filles en fleur*, montées en placard, ont été adjugées 295 000 francs à Drouot.

Le fait de présenter un volume entier et qu'il s'agisse du premier livre de ce roman, la présence des titres abandonnés ensuite et le travail énorme de réécriture font de ces cinquante-deux placards un document primordial sur un des plus célèbres ouvrages du XXe siècle.

Les admirateurs de Proust, dont certains vouent une véritable passion à son œuvre, peuvent s'offrir à moindre prix des lettres, qui, suivant le contenu, la longueur et le destinataire, se négocient entre 5 000 et 50 000 francs (de 763 à 7 630 €). Pour tout ce qui touche à la *Recherche*, il faut passer dans le barème des chiffres à cinq zéros.

Catherine Bedel

★ Christie's Londres, mercredi 7 juin. Renseignements chez Christie's Paris, tél. : 01-40-76-85-85.

■ **Portes ouvertes** au Carré Rive gauche : les 120 galeries d'art et antiquaires ont inauguré, mardi 23 mai, les « Cinq Jours de l'objet extraordinaire », leur manifestation annuelle, qui a lieu jusqu'au soir du dimanche 30 mai. Chaque boutique a sélectionné, pour l'occasion, des pièces hors du commun ; certains ont organisé des expositions thématiques.

★ Quai Voltaire, rue du Bac, rue de l'Université, rue des Saints-Pères. De 11 heures à 20 heures, jusqu'au dimanche 30 mai.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Meyrargues** (Bouches-du-Rhône), du vendredi 26 au dimanche 28 mai, tél. : 04-42-63-44-27.
● **Paris**, **Ecole militaire**, du vendredi 26 mai au dimanche 4 juin, tél. : 01-40-62-95-95.
● **Oyonnax** (Ain), samedi 27 et dimanche 28 mai, tél. : 04-74-69-79-04.
● **Saint-Flour** (Cantal), samedi 27 mai, tél. : 04-71-60-61-20.
● **Villeneuve-lès-Avignon** (Gard), du vendredi 26 au dimanche 28 mai, tél. : 04-90-25-58-69.
● **Eauze** (Gers), du vendredi 26 mai au dimanche 4 juin, tél. : 05-62-09-83-30.
● **Saint-André-de-Cubzac** (Gironde), du vendredi 26 au dimanche 28 mai, tél. : 05-57-43-97-93.
● **Paris**, **quai de la Loire**, samedi 27 et dimanche 28 mai, tél. : 01-40-62-95-95.

COLLECTIONS

● **Paris Mutualité,** Foire internationale du livre ancien, du jeudi 25 au dimanche 28 mai, tél. : 01-43-29-46-38.
● **Cahors** (Lot), photo cinéma, samedi 27 et dimanche 28 mai, tél. : 06-62-77-83-80.
● **Port-Louis** (Morbihan), foire aux bouquinistes, samedi 27 mai, tél. : 02-97-82-45-01.
● **Lille** (Nord), bourse aux livres, samedi 27 mai, tél. : 03-20-86-11-00.

Adjudications

Résultats de la vente d'une collection autour de l'écriture (*Le Monde* du 19 mai).

● **9 boîtes de plumes** Baignol & Farjon vides, pleines et scellées. 1 330 F (203 €).
● **Encriers** en forme d'escargot en verre bleu, XIXe, 1 550 F (236 €), de tortue en verre bleu, XIXe, 1 440 F (219 €), de poêle Godin en régule nickelé, 1 660 F (253 €).
● **Lot de sept fagots de plumes** d'oie, 1 770 F (270 €).
● **Porte-plume** en ivoire, bagues en or, clouté, plume d'oie, XVIIIe, 3 320 F (506 €).
● **Taille-plume** à lame pliante, manche courbe en corne, XVIIe, 5 320 F (812 €).
● **Style** en bronze d'époque romaine, 4 980 F (760 €).
● **Lot comprenant un porte-plume** en nacre, un en onyx et un en ivoire, 2 200 F (335 €).
● **Lot de cinq bouteilles d'encre** à étiquettes, 440 F (67 €).
● **Boîte de plumes** Baignol & Farjon pleine illustrée d'une vue de Jérusalem, 550 F (84 €).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 125

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

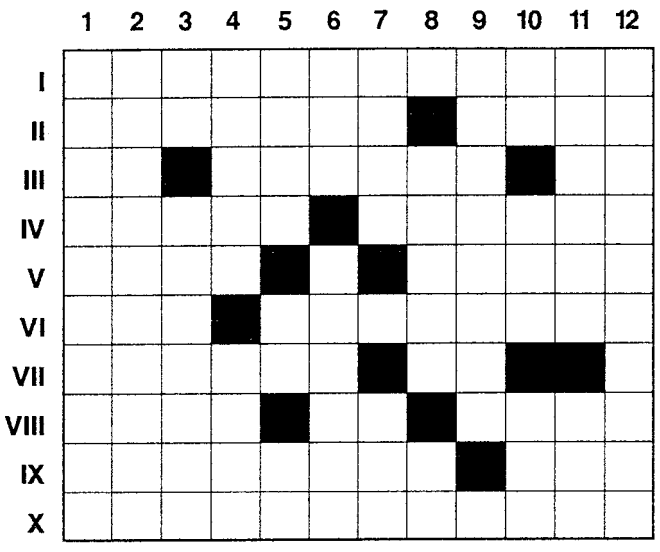

HORIZONTALEMENT

I. Tournant professionnel. – II. Ses feuilles comestibles seraient riches en fer. Feuille riche en fer mais non comestible. – III. Double tout. En opposition tout en étant au courant. Bien attrapé. – IV. Monstres. Rapace américain. – V. Sortie du foie, il faut l'éliminer. Petit bonhomme vert. – VI. Doublé pour communiquer. Récupère à la sortie du rein. – VII. Pris du bout des doigts. En silence. – VIII. Défendit Mahomet après l'avoir combattu. Possessif. Assemblée de cardinaux. – IX. Jouera au maître chanteur. Accord parfait. – X. N'est plus démocratique mais a retrouvé la démocratie.

VERTICALEMENT

1. Spécialiste qui ne creuse pas le trou de la Sécu. – 2. Les unes sont fines et mordantes, les autres sont fins et délicats. – 3. Démonstratif. Protection. – 4. Tombe par surprise. Crée des soucis ou belle à entendre. – 5. Arrive. Gardienne des papiers. Sur une plaque batave. – 6. Ont toujours quelque chose à vendre. Fournit fourrage et couleur. – 7. Même remis à l'endroit il reste à déchiffrer. Mesure. – 8. Limon des plateaux. Le premier tour de pendule. – 9. Pochoirs. – 10. Attendit son amant dans le pré. Bonne disposition. Envoyé(e) spécial(e). – 11. Leste. Luth arabe. – 12. Rend nerveux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 124

HORIZONTALEMENT

I. Spontanément. – II. Topo. Ré. Amer. – III. Ruinures. Ara. – IV. Arno. Arçon. – V. Tri. Stencils. – VI. Aioeu. Et. Eip (pie). – VII. Gentil. Ope. – VIII. Eterniser. – IX. Meute. Use. St. – X. Entassé. Dote.

VERTICALEMENT

1. Stratagème. – 2. Pourrie. En. – 3. Opinion. Ut. – 4. Nono. Etêta. – 5. Suites. – 6. Arrêt. Le. – 7. Née. Ee. Rue. – 8. Santons. – 9. Ma. RC. Pied. – 10. Emaciées. – 11. Néroli. Est. – 12. Transporté.

L'ART EN QUESTION

N° 171

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Esprit es-tu-là ?

SELON LES AMÉRINDIENS, l'identité de tout être vivant est variable, le Cosmos est peuplé de créatures, et l'Univers est habité de puissances qui doivent être mises en harmonie. Le chamane a le don d'établir ces équilibres ; il a appris, au cours d'une très longue formation, à négocier avec ces puissances, et il sait comment agir pour sauvegarder le monde du chaos.

Une des premières tâches du chamane est de soigner les personnes, les familles et les lieux. Il doit voir la maladie, ce qui implique qu'il devienne un autre, pour communiquer avec ceux qui envoient la maladie. Il a le pouvoir de devenir un animal surpuissant, comme l'aigle ou le jaguar (tel ce pectoral stylisé), et grâce aux plantes hallucinogènes et aux substances psychotropes il peut « voler » vers l'au-delà pour visiter la Maison des dieux et le Monde des morts, et négocier avec le Maître des animaux la libération d'une âme prisonnière ou le détournement des forces malfaisantes.

Par qui fut conquise la Colombie au XVIe siècle :

● Francisco Pizarro ?
● Jimenez de Quesada ?
● Pedro de Valdivia ?

Réponse dans *Le Monde* du 2 juin.

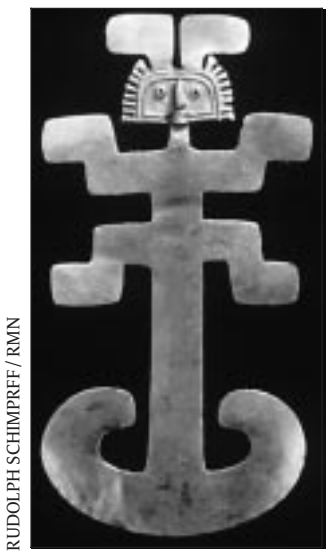

Pectoral avec représentation d'homme-jaguar stylisé (0-550 apr. J.-C.) ; fonte à la cire perdue et martelage, hauteur 32 cm. Musée de l'or de Bogota (Colombie). Jusqu'au 10 juillet aux Galeries nationales du Grand Palais pour l'exposition « Les esprits l'or et le chamane ».

RUDOLPH SCHIMPRFF/ RMN

Réponse du jeu n° 170 paru dans *Le Monde* du 19 mai.

Paris de nuit, qui présente soixante-deux photographies de Brassaï, a été publié en 1932 par les éditions Arts et métiers graphiques, avec une préface de Paul Morand.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

BRÉSIL La Cité de la musique et la Grande Halle de La Villette convient du 26 mai au 4 juin de nombreux artistes brésiliens à se produire au cours d'une programmation consacrée au Nordeste et à la samba. ● CE SERA l'occasion d'écouter pour la première fois en France depuis 1984 le chanteur Paulinho da Viola, qui se déplace avec la Velha Guarda (« Vieille garde ») de l'école de Portela, soit quatre chanteuses, quatre compositeurs et cinq ritmicos. Etablie dans le quartier de Madureira, à Rio de Janeiro, Portela, institution légendaire de la samba, lutte contre le sensationnalisme et l'exhibitionnisme en cultivant la rigueur. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Paulinho da Viola rappelle que *« la samba, qui a été réprimée jusque dans les années 40, raconte l'histoire d'un peuple qui essaie d'exister, et dont l'identité s'est construite dans la marginalité ».*

La « Vieille garde » de Portela, école de rigueur de la samba

Installée dans le quartier de Madureira, cette institution carioca légendaire, symbole de la fierté nègre, est redécouverte par la génération montante. Son club des anciens, fondé par Paulinho da Viola, est invité à la Cité de la musique et à la Grande Halle de La Villette à Paris

RIO DE JANEIRO
de notre envoyée spéciale

Trains bondés, grappes humaines accrochées aux wagons, trafics en tout genre : la gare Central do Brasil est à la hauteur de son mythe. C'est là que les prolétaires noirs de Rio vont et viennent des faubourgs où leurs ancêtres ont élu domicile, après la fin de l'esclavage en 1888. Venus de Salvador de Bahia ou des plantations de l'intérieur de l'Etat de Rio de Janeiro, ils voulaient croire en une vie meilleure. A cette époque, Vila Isabel, Osvaldo Cruz, Deodoro, Madureira étaient des campagnes aux cabanes dispersées entre bananiers, palmiers et plantations. Ces bourgades sont devenues les satellites d'une mégalopole de plus de dix millions d'habitants.

C'est à Madureira, sur la ligne de chemin de fer Central do Brasil, que se trouve l'école de samba Portela, dont les anciens, la Velha Guarda, sont invités à la Cité de la musique les 3 et 4 juin. La *quadra* (littéralement « carré », lieu de répétitions et siège social de l'école) de Portela est installée au milieu d'un quartier commerçant très vivant. La rue qui y mène a été rebaptisée Clara Nunes – du nom d'une célèbre chanteuse brésilienne, disparue prématurément. Les répétitions ont lieu en principe le mercredi et le dimanche. Mais, en ce dimanche d'avril pluvieux d'après le carnaval, Portela a décidé, pour une raison inconnue, de ne pas ouvrir ses portes. La *velha guarda* (vieille garde), treize anciens de l'école, s'est réfugiée dans un bistrot voisin : trois tables de fer, un comptoir-épicerie, et des discussions d'importance sur les mérites comparés des bières Brahma, Skol et Antartica. La *velha guarda* porte les couleurs de son école : le bleu et le blanc. Question d'honneur.

UN MODE DE VIE

Monarco, soixante-quinze ans, a de fins écouteurs plantés dans les oreilles : il y a match au Maracana – Vasco en découd avec Fluminense – et la passion est aussi entière quand il s'agit de *futebol* que de samba. On appartient à son club, comme on appartient à son école. *« La* Velha Guarda da Portela *a été créée en 1970 par Paulinho da Viola ; elle est formée d'anciens. Pour mettre le grand uniforme, il faut avoir du passé »*, explique-t-il. Elle réunit quatre chanteuses – les *pastoras* –, quatre compositeurs, dont Monarco, et cinq *ritmicos* (guitare, cavaquinho, cuica, pandeiro et surdo). La pluie sur les toits de tôle, les pétarades des motos égaient les conversations de ces *cariocas* des faubourgs à la voix éraillée, aimant l'humour, la dérision et... cuisiner des plats de roi malgré le manque d'argent. Tia Doca, vingt-cinq ans de *velha guarda,* l'une des quatre *pastoras,* est célèbre pour organiser des *pagodes* (surprises-parties de sambistes) abondamment arrosées et agrémentées de soupes de petits pois et beignets de manioc.

La samba est une organisation sociale. Elle est liée aux fêtes qui durent, mais elle explose durant le carnaval. Les vrais amateurs, réfugiés dans leurs repaires, tel le Bip-Bip, minuscule bar de Copacabana, discutent sans fin du *passo* (le pas de danse), de la *samba enrêdo* (la chanson), du comportement du *porta bandeira* (celui qui porte

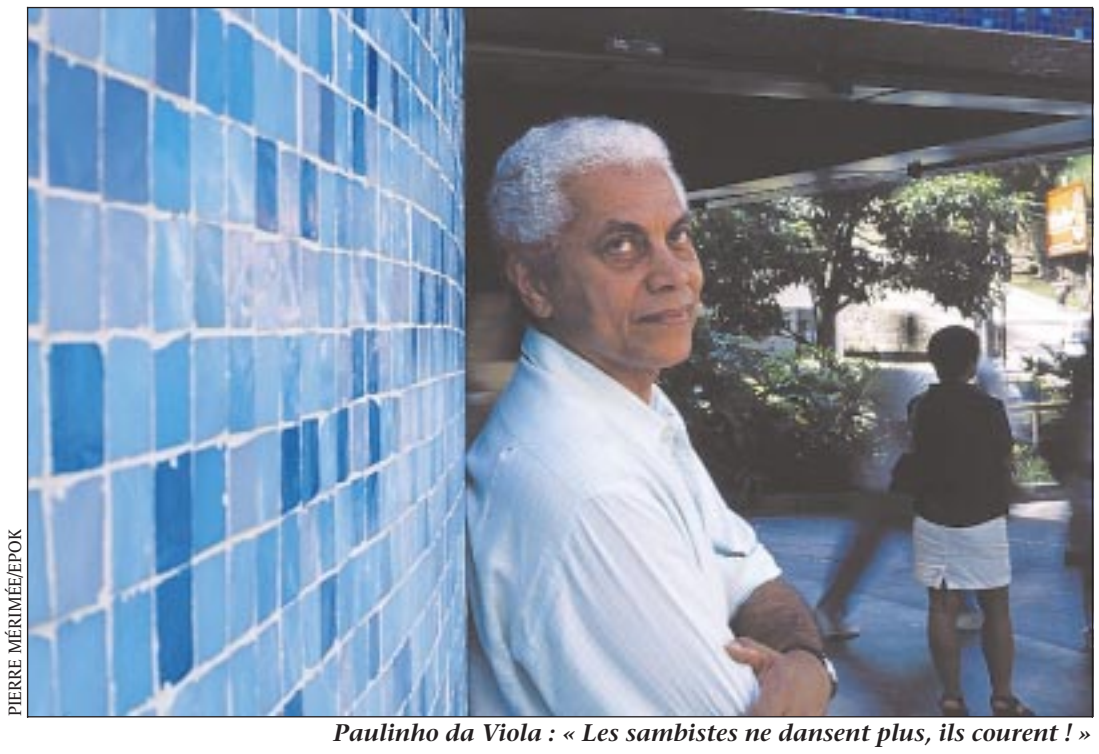

PIERRE MÉRIMÉE/EPOK

Paulinho da Viola : « Les sambistes ne dansent plus, ils courent ! »

l'étendard de l'école en tête du défilé) ou de la cohésion de la *bateria* (la section rythmique). Parfois, la samba ralentit son rythme et se chante sans courir. Après Noël Rosa, Nelson Cavaquinho, Pixinguinha, et tant d'autres, souvent morts dans la misère, Chico Buarque de Holanda (qui appartient à l'école de Mangueira) a composé des sambas dans la plus pure tradition, à chanter d'une voix flûtée. Sa sœur Cristina (de Portela), a consulté la *velha guarda* quand le répertoire de la samba était menacé. Aujourd'hui, Marisa Monte, jeune star de la chanson brésilienne, remonte à son tour aux sources. *« Ce sont nos Compay Segundo à nous. Ils sont la mémoire de notre musique*, explique celle dont le père, Carlos Monte, fut un des présidents de Portela. *L'école, c'est une émotion, une adhésion à des principes. »* Portela veille-t-elle sur sa mémoire ? *« Chacun pousse la braise sous sa sardine »*, répond Monarco.

Portela, parmi les écoles de première division (Mangueira, Beija Flor, Imperio Serano, Padre Miguel, Imperatriz Leopoldense...) symbolise la rigueur. Son fondateur, Paulo da Portela (1901-1949) exerçait la profession de *lustrador* (cireur de meubles). Habitant de Madureira, c'est dans le train de la Central do Brasil, où nulle oreille policière ne s'immiscait, qu'il discuta de la fondation de Portela avec ses compagnons. Longtemps, à l'instar de la *capoeira*, danse née de la lutte africaine, la samba fut assimilée à la voyoucratie. Les répétitions étaient interdites. Au début des années 30, la police autorisait la sortie des *blocos*, groupes carnavalesques informels, tel le Bloco Carnavalesco Vai Como Pode (Va comme tu peux) de Madureira.

Paulo da Portela fut surnommé le *« civilisateur de la samba »*. Exigeant tenue – chaussettes et cravate obligatoires –, organisation, cohésion et langage châtié, Paulo fit de Portela un lieu d'expression de la fierté nègre. En 1939, quatre ans après l'officialisation du défilé des écoles de samba, il imposa un déguisement unique reflétant le thème de la *samba enrêdo* (la chanson du défilé), au détriment des habituelles perruques poudrées moquant la société coloniale. Portela, école des faubourgs prolétaires, contrairement à Mangueira, école née dans les *morros* (les mornes et les favelas qui les peuplent), fut également marquée par la personnalité de Natal. Il était le patron d'un réseau de *jogo do bicho*, paris illicites sur les animaux créés sous l'empire pour financer le jardin zoologique puis repris dans les quartiers populaires par les *bicheiros.* Natal était un mafieux à l'ancienne, distribuant les bénéfices aux nécessiteux et à l'école de samba. Un temps emprisonné pour meurtre, il a continué de veiller sur Portela. Depuis, une nouvelle génération de *bicheiros* a pris le contrôle des écoles de samba – à l'exception de Mangueira.

TÉLÉVISION ET TAPE-À-L'ŒIL

Après le coup d'Etat de 1964, explique Marisa Monte, *« les militaires, qui ne supportaient pas l'organisation communautaire des écoles de samba, ont favorisé la domination des trafiquants peu portés sur la culture populaire »*. A la mort de Natal, au milieu des années 70, le *bicheiro* Carlos Maracana prend le contrôle de Portela. D'autres, qui trempent désormais dans la drogue et les armes, vont fournir les budgets nécessaires au maintien de ces écoles soumises aux diktats de la télévision, du sensationnel et du tape-à-l'œil. En cédant à ces pressions, les écoles ont, selon le Bahianais Gilberto Gil, *« réduit l'espace de la samba »*, la confinant aux défilés du Sambodrôme, avenue dessinée au centre de Rio pour le carnaval par l'architecte Oscar Niemeyer.

En 1976, Paulinho da Viola, indigné, claque la porte de Portela. Il y revient en 1993, tandis que Carlos Maracana et ses pairs *bicheiros* sont pour un temps expédiés en prison – une première – par une juge inflexible. Déjà, d'autres dangers guettent la samba. Jair, compositeur, soixante ans passés à Portela, est inquiet : des membres de sa famille appartenant à l'une des nombreuses églises qui évangélisent le Brésil se sont détournés de la samba comme du démon. La mulâtre Maria Lata d'Agua (Marie-Bassine-d'eau), qui dansait la samba comme une déesse avec une bassine d'eau sur la tête, *« s'est mariée*, raconte Paulinho da Viola. *Elle s'est convertie ; la samba est devenue le diable, on ne l'a plus jamais revue... »*

V. Mo.

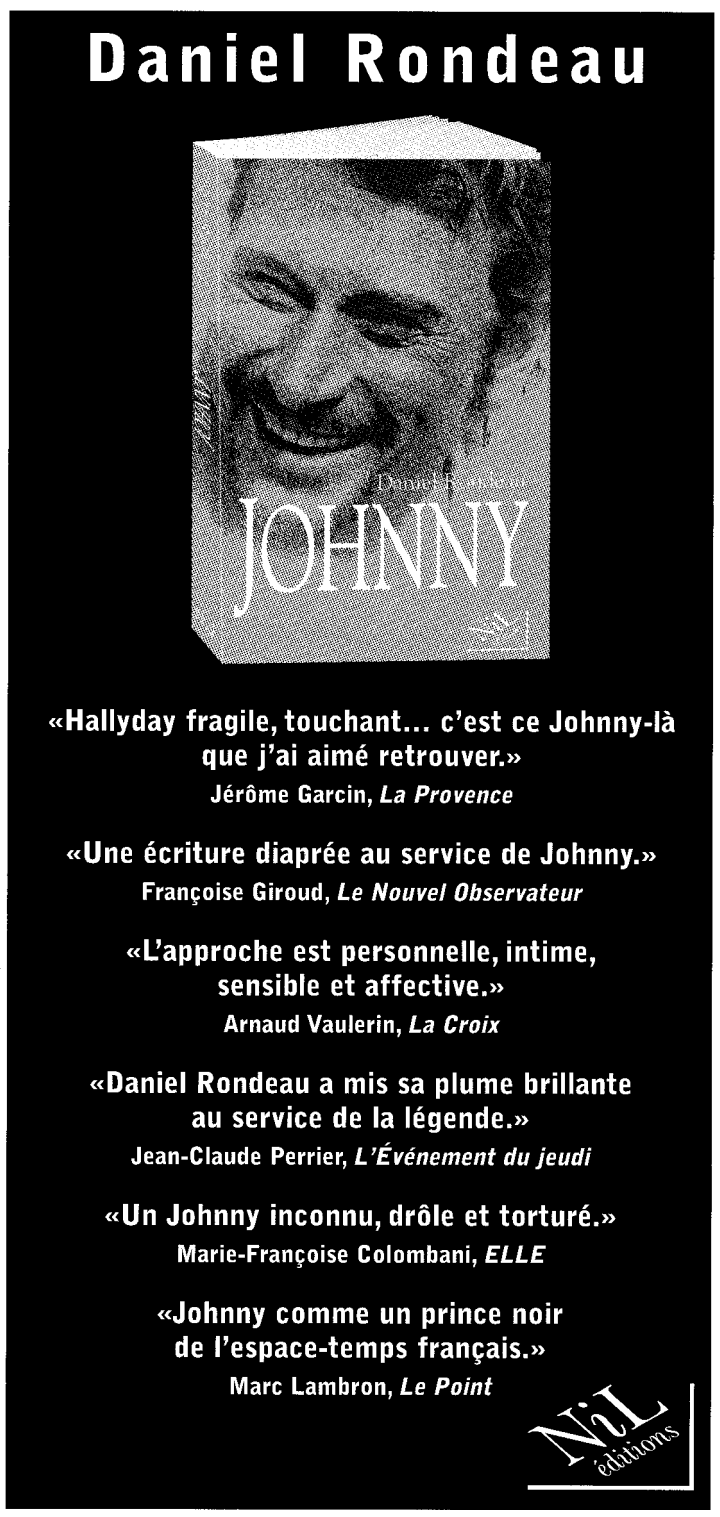

Paulinho da Viola, chanteur

« La samba raconte l'histoire d'un peuple qui essaie d'exister »

PAULINHO DA VIOLA, *dont le dernier disque s'intitule* Bebadosamba *(« Ivre de samba »), n'a pas chanté en France depuis 1984. Adulé par le peuple brésilien, ce métis carioca né en 1942 est le fils de Cesar Faria, grand nom du* chorô *(« les pleurs »), musique créée à la fin du XIXe siècle par des fonctionnaires des postes et des employés métis du port de Rio. Excellent joueur de cavaquinho (petite guitare au son frêle), Paulinho da Viola habite une maison à Barra da Tijuca, quartier chic du sud de la ville, au milieu d'une famille nombreuse et turbulente. En 1970, il créait le groupe Velha Guarda da Portela. Il vient à Paris avec eux, ou ceux qui les ont remplacés à leur mort, affirmer la beauté harmonique et la poésie* « do samba » *(mot masculin en portugais), sans danseuses ni exhibitionnisme.*

« Qu'est-ce que la samba ?

– Le grand message du peuple brésilien : ni la samba ni le Brésil ne sont un, ils sont multiples. Cette musique a une ligne directrice, par la sensualité, le rythme et la gestuelle, mais elle a tout ingurgité, le jazz, le *chorô,* lui-même mélange entre les valses classiques européennes, le tango brésilien et les traditions africaines... La samba, qui a été réprimée jusque dans les années 40, raconte l'histoire d'un peuple qui essaie d'exister, et dont l'identité s'est construite dans la marginalité. La *samba de partido alto*, forme primitive de la samba issue des cultes du *candomblé*, fut transplantée par les Bahianaises. Mais c'est bien à Rio que la samba s'est créée. Portela ou Imperio Serano, écoles du quartier Osvaldo Cruz, puisent leurs racines dans le *jongo*, forme de culte afro-brésilien pratiqué essentiellement à l'intérieur de l'Etat de Rio. Le *jongo* est très secret, il a été très peu étudié, contrairement au *candomblé* bahianais, mais de grands personnages de la samba, comme Paulinho da Portela et son père, ou Clementina de Jesus et Dona Ivone Lara ont appartenu au *jongo.* Les "anciens" en sont dépositaires.

– Vous dites que votre cœur appartient à l'école de samba Portela. Pourquoi ?

– Je suis Flamengo au football, Portela pour la samba, je ne sais pas pourquoi. C'est un destin. Musicalement, je viens de la valse, de la *seresta* brésilienne, du *chôro* que mon père continue de jouer dans le groupe Epoca de Ouro. Je suis passé à la samba à cause du carnaval. Je défilais dans le bloc Folioes de Botafogo, le quartier du centre de Rio où je suis né, mais ma tante habitait en périphérie, à Japaracagua, où il y avait encore des espaces verts, des oiseaux, de la liberté. Tout cela construit les valeurs intimes de chacun. J'ai commencé à jouer avec l'école Uniao do Japaracagua. Mon cousin Oscar do Bodo était chef de la *bateria* (environ trois cents personnes) de Portela. Il m'a emmené un jour à Madureira. Les compositeurs de Portela étaient là. J'ai joué une de mes sambas, *Recado.* Un vieux, Casquinha, a pris immédiatement la relève et composé en direct la deuxième partie. J'avais vingt ans ; j'étais devenu *portelense.*

– Vous vous en êtes pourtant écarté pendant dix-sept ans...

– La samba devenait un spectacle commercial. Le rythme, accéléré par la nécessité de faire défiler 4 000 à 5 000 personnes en 90 minutes, le temps réglementaire, se vidait de son sens. Les sambistes ne dansent plus, ils courent ! Je trouve idiot de dépenser des millions de dollars pour une heure trente de folie consumériste. En principe, la samba est une dynamique qui dure toute l'année. Natal, l'un des anciens patrons de Portela, a incarné l'époque romantique des *bicheiros* (patrons des jeux illicites). Il était noir, analphabète, et tout le monde l'aimait. Aujourd'hui, le gouvernement vient de créer une commission d'enquête sur les écoles de samba, comme pour le trafic d'armes et de drogue.

– Dans *Bebadosamba*, vous cultivez plus que jamais la délicatesse de la samba populaire.

– Je n'ai pas de préoccupations formelles. C'est un album émotif, dédié à mes pairs. J'ai tellement vu de *sambistas* empêchés de tout, interdits d'entrer au bal, assis dans un coin, buvant tout seul, fredonnant en tapant sur une petite boîte d'allumettes... »

Propos recueillis à Rio de Janeiro par Véronique Mortaigne

A écouter et à lire

● **Programme**. Festival Percpan à Paris. Le 26 mai : Ilê Aiyê, à 19 heures et à 21 heures ; Maria Bethânia, à 20 heures ; Gilberto Gil chante Luis Gonzaga, à 22 heures. Le 27 : Lenine et Pife Muderno ; Nana Vasconcelos et Alceu Valença, à 22 heures ; Bal forrô, à minuit (musiques du Nordeste). Le 28 : Egberto Gismonti Trio et les Indiens du Xingu, à 16 h30 ; Martinho da Vila (samba) à 18 h30.
Le 2 juin : Karnak, à 20 heures ; Paulinho Moska, à 21 heures ; Lenine, à 21 h 45 ; Mestre Ambrosio, à 22 h 30. Le 3 : Antonio Nobrega, à 20 heures ; Mestre Ambrosio, à 21 h 30 et également le 4 à 18 heures (musiques du Nordeste) ; Paulinho da Viola, Velha Guarda da Portela, Dona Ivone Lara, Silverio, Zé da Velha, à 22 heures, également le 4 à 18 h 30 (samba). Le 4 : Antonio Nobrega, à 16 h 30.
Cité de la musique et Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-75-75. De 130 F à 160 F.
● **Disques**. Paulinho da Viola, *Bebadosamba*, 1 CD BMG. Velha Guarda da Portela, *Tudo Azul*, produit par Marisa Monte, 1 CD EMI/Lusafrica. Martinho da Vila, *Canta, canta, minha gente* 1 CD BMG/DAM.
● **Livres**. *Le Carnaval de Rio*, de Walnice Nogueira Galvao, Ed. Chandeigne, 226 p., 130 F (19,82 €). *Musiques du Brésil, de la cantoria à la samba-reggae,* de Gérard Behague, Ed. Actes Sud/Cité de la musique, 188 p., 120 F (12,20 €). *Son du Brésil*, de Chris McGovan et Ricardo Passanha, traduit du portugais par Emmanuel Debacque, éd. Lusophone, 300 p., 220 F (33,54 €).

Les préoccupations urbaines de Jochen Gerz, agitateur d'art

L'artiste d'origine allemande s'apprête à créer au cœur de Paris une œuvre coréalisée par des SDF

***« L'ART EST DEVENU** un tel pouvoir social qu'on ne peut pas le laisser dans les musées à ne rien faire. Il faut le mettre sur un chariot, le tirer et refaire de la fontaine de Marcel Duchamp un pissoir »,* dit Jochen Gerz, qui, désormais, passe le plus clair de son temps à concevoir et réaliser des projets d'art public. Bien qu'il ait accompli, en amont, une œuvre très conséquente d'artiste conceptuel, manipulateur d'images personnelles et de mots, c'est par ses interventions dans la cité et dans une relation à l'Histoire et à la mémoire que l'artiste est avant tout connu, en France, son pays d'adoption, comme en Allemagne, son pays de naissance (en 1940 à Berlin).

En Allemagne, l'artiste est très demandé depuis le *Monument contre le fascisme* de Hambourg, conçu avec son ex-femme, Esther Shavez-Gerz, un monument commémoratif qui a fait plus qu'ébranler la notion traditionnelle de monument et de commémoration.

COURROIE DE TRANSMISSION

Son principe : une colonne de 12 mètres de haut et de 1 mètre de côté, recouverte de plomb, que les gens étaient invités à signer et qui allait s'enfoncer dans le sol, en huit étapes, au fur et à mesure qu'elle se couvrait de signatures. Les premières signatures ont été recueillies en 1986 et les dernières en 1993. Ne restait alors visible qu'une plaque assortie d'un texte en sept langues rappelant sa présence, se terminant par ces mots : *« Car à la longue, nul ne pourra s'élever à notre place contre l'injustice. »*

Un *Monument contre le fascisme* devait suivre à Sarrebruck, cette fois sans autorisation municipale, mais avec la complicité des communautés juives et des étudiants de l'école d'art de Sarrebruck. 2 146 pavés d'une place du centre-ville étaient remplacés, la nuit, par d'autres pavés portant chacun sur sa face cachée le nom gravé d'un cimetière juif d'Allemagne. La place, qui mène au Parlement provincial, porte aujourd'hui officiellement le nom de place du Monument invisible (1993).

Dans ses interventions récentes, le plus souvent en France, Gerz a pris naturellement plus de distance avec la Shoah, mais il continue de titiller la mémoire enfouie des vivants sous forme d'enquêtes. Les journaux sont la courroie de transmission de ses questions sur la mémoire et la vie ; les réponses apportées par les gens font l'œuvre. Ainsi du *Monument de Biron* (1997), qui a reconverti l'ancien monument aux morts du village de Dordogne en monument aux vivants. Gerz l'a couvert de plaques, citant les habitants du village à qui il avait demandé si quelque chose valait la peine qu'on sacrifie sa vie. L'année suivante, à Cahors, au moment du procès de Maurice Papon, l'artiste, qui n'a décidément pas tout perdu de ses premières expériences journalistiques et alimentaires, rencontre quarante-huit femmes de la génération de l'ancien fonctionnaire de Vichy et demande à ces « témoins » de parler de la vérité.

Avec *Le Cadeau,* monté tout récemment au Fresnoy, et qu'il reprend sous une forme un peu différente à Dortmund, Gerz a invité les gens à venir au Studio national des arts contemporains (où il est actuellement l'un des enseignants) pour se faire tirer le portrait par de jeunes photographes. Puis il a exposé les quelque 700 portraits ainsi réalisés côte à côte sur les murs de l'école pendant trois semaines. Il en a gardé la trace dans un épais volume (un peu à la Boltanski, sauf qu'ici c'est nettement de la vie et non des ombres floues de la mort qu'il s'agit), avant la redistribution, le 25 mai, des œuvres aux habitants, chacun prenant un autre portrait que le sien.

JEU DE MOTS

Depuis plus de deux ans, Jochen Gerz prépare un projet d'envergure pour Paris, avec des SDF. Son titre : *Les Mots de Paris,* un jeu de mots. Son point de départ : l'image ancienne des clochards de Paris comme figures majeures du folklore touristique de la capitale, qui, selon Jochen Gerz, vaut toujours à l'étranger. Son objectif : donner la parole aux SDF qui ont remplacé les clochards mais qu'aucun folklore ne saurait entourer. Et d'inviter les passants à les écouter. La rencontre aura lieu au cœur de Paris, sur le parvis de Notre-Dame, pendant trois mois à partir du 15 juin. Dans le sol, dessinant un rectangle coupé en diagonale, un côté doit porter la déclaration d'un SDF que Gerz a rencontré. L'autre, creusé dans le trottoir et recouvert d'une plaque de verre, servira à récolter de l'argent. Celui-ci sera ensuite versé à l'association Aux captifs, la libération, qui s'occupe de SDF. Une sorte d'abribus avec banquette permettra la présentation du dépliant où le récit inscrit dans le sol sera traduit en plusieurs langues et où des SDF, embauchés par Gerz et avec lesquels il travaille depuis plusieurs mois, seront là pour raconter leur histoire et rassembler l'argent. Le site deviendrait un lieu d'échanges, de paroles, de gestes, d'informations, de quêtes et de dons.

L'affaire a été compliquée à mettre sur pied, étant donné le lieu et le nombre d'autorisations requises pour la monter, de l'archevêché à la Mairie de Paris, en passant par tous les services imaginables de la voirie et des monuments historiques. Sans compter la fragilité des intervenants : une douzaine de SDF. Et puis, bien qu'il s'agisse d'une opération qui, comme les autres productions de Gerz, peut ne pas être repérée en tant qu'œuvre d'art, justement pour cela peut-être, l'idée a eu du mal à passer dans certains milieux « autorisés », notamment à la délégation aux arts plastiques du ministère de la culture, quand, de son côté, la Mission 2000 confirmait son soutien au projet.

A croire que l'objectif déjà ancien de Jochen Gerz de mettre l'art contemporain au service de ceux qui l'ignorent et de créer dans la ville des souvenirs et des rencontres non convenues est encore et toujours capable de provoquer des remous.

G. B.

D.R.

Les « Témoins » de Cahors (1998). L'artiste a rencontré, pendant le procès de Maurice Papon à Bordeaux, 48 femmes de l'âge de l'accusé et les a invitées à parler et dire leur vérité.

TROIS QUESTIONS À...

JOCHEN GERZ

1 Comment est né ce projet pour Paris avec les SDF ?

J'ai beaucoup travaillé sur le thème de la disparition résultant du génocide et, dans mon cas précis, celui de la Shoah. Je considère ma façon de faire comme *« la dernière maison »*. Il s'agit de faire acte de présence à travers le travail. C'est assez logique que j'aboutisse à des gens. Les morts, les victimes de la Shoah, ce sont des gens. L'idée, c'est de faire quelque chose pour qu'ils ne restent pas morts, pour ne pas être seulement du côté des victimes. Le travail à travers le passé s'est rapproché de moi, d'ici, maintenant. Ici, en France, la disparition la plus spectaculaire, ce sont les SDF.

2 Vous pensez vraiment que les SDF ont disparu ?

A Paris, où je vis, les gens de la rue, les clochards, ont une grande place dans la culture. Je ne connais pas ça dans d'autres pays. Le clochard fait partie des misères et des mystères de Paris depuis la fin du siècle dernier. Son image a été bien entretenue à travers le cinéma, la chanson, les cartes postales. C'est une image d'un certain réalisme, qui se confond avec la vie de bohème. Clochard = pauvreté = liberté, choix de vie, refus de la société... Cette équation folklorique et romantique est encore tenace dans l'esprit des touristes étrangers. Mais elle n'a plus cours avec les SDF qui, contrairement aux clochards d'hier, ne sont pas porteurs d'un discours contre, et ne sauraient être entourés d'aucun folklore, d'aucune poésie. Ils sont seulement un problème de plus de la société qui les a évacués, les a légués à la politique et au social. Ils ont disparu, je les fais revenir. Mon projet est un projet d'*« inclusion »*, d'échange.

3 Vous les faites revenir pourquoi faire ?

Pour qu'ils soient. Puisque les SDF existent, ils doivent être. Puisqu'ils sont là, ils doivent être chez moi, ils doivent être chez eux. Je ne fais pas de l'art sociologique. Ça n'existe pas, ce n'est rien d'autre que travailler avec la matière première que tout artiste connaît : les gens. Je suis la culture des gens, je fais notre portrait, et celui de mes angoisses. Je suis un artiste et pas un politique.

Propos recueillis par Geneviève Bréerette

Les commissaires-priseurs enfin fixés sur leur sort

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, dans la nuit du 23 au 24 mai, le projet de loi « portant réglementation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques ». Députés et sénateurs ont enfin trouvé un accord sur la réforme des commissaires-priseurs. Le texte devrait être définitivement approuvé par le Sénat dans le courant du mois de juin. Sur l'ensemble du texte, quatorze articles demeuraient discutés. Nicole Feidt, rapporteuse pour l'Assemblée nationale, estime que le rapprochement entre les deux assemblées était possible sur plusieurs sujets, tels que les ventes aux enchères par Internet, les garanties des prix et les avances faites aux vendeurs, qui correspondent peu ou prou aux pratiques anglo-saxonnes. La discussion a essentiellement porté sur le montant de l'indemnisation due aux commissaires-priseurs. Elle sera fixée à 50 % de la valeur de l'office, calculée sur les cinq dernières années, et modulable à la hausse, sur décision de la commission d'indemnisation, jusqu'à 20 %.

Le texte prévoit donc que les nouvelles sociétés de vente devront offrir des garanties, recevoir l'agrément d'un conseil des ventes volontaires de meubles doté de pouvoirs disciplinaires et chargé d'agréer les experts concourant à la vente. La loi crée aussi un statut pour ces experts qui ne pourront exercer que dans deux spécialités. Les commissaires-priseurs garderont leur monopole pour les ventes « judiciaires ». Me Champin, président de la Chambre nationale des commissaires-priseurs, s'est félicité de ce que le calcul de l'indemnisation porte sur les cinq dernières années, les plus fastes pour la profession, mais regrette que *« rien n'ait été fait pour prendre en considération le cas des jeunes commissaires-priseurs qui se sont endettés pour acquérir leur charge »*.

EXCEPTION ANGLAISE

L'est-elle réellement ? Depuis que Sotheby's avait porté plainte auprès de la Commission européenne, en octobre 1992, après le refus des autorités françaises de l'autoriser à procéder à une vente en France, la réforme était devenu un serpent de mer. Jacques Toubon, alors ministre de la culture, avait élaboré un projet qui prévoyait une indemnisation fort généreuse des commissaires-priseurs. En mars 1995, Bruxelles avait mis Paris en demeure d'adapter sa législation au droit communautaire. Un projet de loi, adopté en conseil des ministres, le 9 avril 1997, avait été emporté par la dissolution de l'Assemblée nationale...

Il aura fallu huit ans de tergiversations, de lobbying et d'atermoiements, pour mettre fin à un monopole qui remontait à Henri II. Les maisons de ventes internationales vont pouvoir vendre à Paris. Avec des droits de reproductions sur les œuvres publiées au catalogue et un droit de suite de 3 % à régler aux héritiers des artistes décédés depuis moins de soixante-dix ans, nul doute qu'elles vont se précipiter. Le marché de l'art moderne et contemporain continuera de se tenir à New York. Et à Londres, puisque les pays membres de l'Union européenne ont, à la fin du mois de mars, consenti à la Grande-Bretagne quinze ans de dérogation pour appliquer ledit droit de suite. Sans que les autorités françaises n'y trouvent à redire.

Harry Bellet

DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE CULTURELLE : Catherine Tasca, ministre de la culture**, a l'intention de déposer *« très rapidement »* un projet de loi sur les musées nationaux qui devra *« placer le public au cœur de ces institutions »*, a-t-elle annoncé le 23 mai à l'Assemblée nationale. La ministre souhaite développer l'accès gratuit aux musées pour les jeunes de moins de dix-huit ans et pour tous un jour par mois. La ministre envisage également la création, dans chaque musée ou à l'échelon départemental et régional, de *« services en direction des publics »*, chargés notamment de développer les actions culturelles des musées.

■ **THÉÂTRE : Le centième anniversaire de la naissance du dramaturge italien Eduardo di Filippo,** né à Naples le 24 mai 1900, est célébré du 24 mai 2000 au 24 mai 2001 par de nombreuses festivités dans toute l'Italie. Le 24 mai, une soirée de gala a eu lieu au théâtre San Carlo de Naples au cours de laquelle son film, *Naples millionnaire,* a été présenté dans une version restaurée, de même que le premier volume d'une nouvelle édition critique consacrée à l'ensemble de son œuvre dramatique.

■ **La Comédie-Française a annoncé une baisse moyenne de 10 % de ses prix de places** en abonnement à partir de la saison 2000-2001. Salle Richelieu, il n'y aura plus que trois catégories au lieu de quatre, et le nombre de places en première catégorie passe de 175 à 291. Les tarifs des places en abonnement oscillent désormais entre 160 F (première catégorie) et 55 F (50 F pour les moins de dix-huit ans). Le Français a par ailleurs mis sur pied un « passeport » qui permettra d'aller dans ses trois salles à des prix préférentiels.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Laure Adler

S'estimant mise en cause dans une lettre de Claude Durand, PDG des éditions Fayard, à propos de Renaud Camus, publiée dans nos éditions datées 21-22 mai, Laure Adler, directrice de France-Culture, nous écrit :

Vous avez publié une correspondance de Claude Durand concernant le livre de Renaud Camus. L'actuel PDG de Fayard citait mon nom sans préciser ni mes raisons, ni mes fonctions et m'accusait d'avoir lancé une *« campagne »* contre le dernier livre de Renaud Camus. Un éditeur aussi expérimenté que lui connaît le sens des mots. Il ne s'agit donc pas d'une campagne que j'ai lancée mais d'une vive réprobation morale que j'ai exprimée quand j'ai découvert dans le livre de Renaud Camus des passages antisémites concernant des collaborateurs de France-Culture, chaîne que j'ai l'honneur de diriger actuellement. J'en profite pour rappeler à M. Durand que ce sont les éditions Fayard elles-mêmes qui ont pris l'initiative de retirer le livre de la vente sous le motif qu'aucune lecture préalable n'avait été faite. Une seule chose devrait nous réunir : la vigilance permanente contre l'expression de tout racisme.

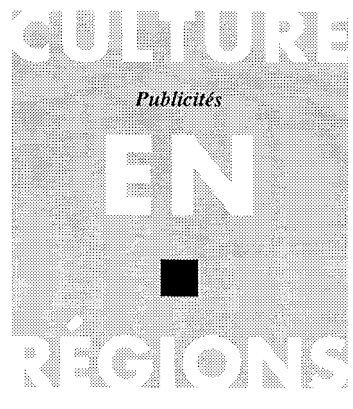

Les rencontres précieuses du Vision Festival à New York

La manifestation accueille des artistes en tout genre

Pour sa cinquième édition, qui se tient toujours à Manhattan, dans l'East Village, le Vision Festival réunit musiciens venus du free jazz afro-américain, expérimentateurs, écrivains, poètes, peintres, photographes et danseurs adeptes des figures les plus libres. En onze jours (depuis le 19 mai), légendes toujours actives et jeunes continuateurs qui aiment le risque s'y côtoient dans une communauté d'idées.

VISION FESTIVAL, The New Age Cabaret, 23 St. Marks Place (entre 2e et 3eAvenue), New York. Prochains concerts : Joe McPhee, Jemeel Mondoc, Michele Rosewoman, Perry Robinson, Matthew Shipp, Bill Dixon, Joe Morris, William Parker, James Blood Ulmer ; solos de David S. Ware, Bobby Few, danse avec Patricia Nicholson, Francesca Harper, Maria Mitchell, hommage à Julius Hemphill... Jusqu'au 29 mai. 20 $ (150 F). Renseignements : www.visionfestival.org/ ou Downtown Music, Tél. : 00-1-212-473-0043.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Pour sa cinquième édition, le Vision Festival a de nouveau changé de lieu mais pas de quartier à Manhattan, l'East Village. Après une synagogue désaffectée sur Norfolk et une église de la 10e Rue, le Festival s'est installé au New Age Cabaret, à St Marks Place. L'endroit, qui a longtemps eu mauvaise réputation, attire dorénavant les flâneurs. Le New Age Cabaret – restauration végétarienne, sans tabac et sans alcool – est plus grand et mieux adapté : ses différents espaces permettent l'expansion du festival et la confrontation des disciplines chère à ses concepteurs. *« La spécialisation est une aberration contraire à la créativité »*, dit la danseuse Patricia Nicholson, coordinatrice du festival et membre du bureau directorial d'Arts for Art, collectif d'artistes qui organise la manifestation.

Le Vision Festival réunit musiciens venus du free jazz afro-américain, des expérimentateurs, écrivains, poètes, peintres, photographes et danseurs adeptes des figures les plus libres. En onze jours (depuis le 19 mai), légendes toujours actives et jeunes continuateurs qui aiment le risque s'y côtoient dans une communauté d'idées. Le Vision Festival est monté avec trois fois rien. Le budget total avoisine les 500 000 francs. Plus de la moitié de cette somme permet de payer les cachets d'une centaine d'artistes, dont quelques-uns comptent parmi les donateurs du festival qui bénéficie de quelques aides du Département des affaires culturelles de la ville de New York et de fonds, comme celui du Mary Cager Cary Charitable Trust. Les entrées, quelques centaines chaque soir, font le reste. A ce jour, le secteur privé n'a pas été sollicité. Le terme de volontaires appliqué aux bénévoles qui portent le festival a rarement été aussi exact.

DÉCOUVERTES ET REBONDS

Le 23 mai, une soirée faite de contrastes, de découvertes, de rebonds a permis d'entendre notamment Bill Cole, Cooper Moore, William Parker, Warren Smith, Alan Silva, Marshall Allen, Steve Dalachinsky, Roscoe Mitchell... Certains avaient l'élan flamboyant de Sun Ra, de Cecil Taylor ou de l'Art Ensemble of Chicago. Ce n'est pourtant pas l'histoire qui se joue ici. Bill Cole, petit homme fragile, a amené des instruments à vents d'Asie ou d'Afrique. Son Untempered Ensemble est une formation à géométrie variable, en forme de septet. Flûtes entrelacées, batterie et percussions complémentaires, métriques affirmées qui n'esquivent pas la souplesse, écriture ouverte. Il y a là comme un accomplissement.

On a connu Alan Silva, compagnon de Cecil Taylor ou d'Albert Ayler, contrebassiste, enseignant, chef d'orchestre, fondateur d'une école à Paris ; il explore aussi les claviers. Avec lui, William Parker, contrebassiste précis, et Marshall Allen, jeune homme rieur de soixante-seize ans, l'un des saxophonistes les plus fidèles à Sun Ra. Ce triangle inventif sait la difficulté du geste improvisé, la nécessité d'une écoute renouvelée pour ne pas se pasticher. Il y a eu aussi ce moment de grâce, quand quelques notes de piano (Stephanie Stone) ont accompagné la parole de Steve Dalachinsky, un homme qui veut dire encore la beauté de la musique avec ses mots, ceux d'autres auteurs (Amiri Baraka) ou de musiciens qui un jour ont posé momentanément leurs instruments.

En fin de soirée, le saxophoniste Roscoe Mitchell a présenté son New Chamber Ensemble. L'incandescence fastueuse de l'Art Ensemble of Chicago est ailleurs. Ce sont des pièces complexes, composées de bout en bout pour des instrumentistes, une voix (Thomas Buckner). L'exécution est magistrale, savante, concentrée. Mais l'avancée dans la nuit joue en sa défaveur. En début de soirée l'esprit se serait sans doute fait moins vagabond.

Sylvain Siclier

Quatre heures d'enchantement avec l'« Agrippina » d'Haendel

AGRIPPINA, opéra en trois actes de Haendel, sur un livret de Vincenzo Grimani. Anna Caterina Antonacci (Agrippina), Malena Ernman (Nerone), Rosemary Joshua (Poppea), Lorenzo Regazzo (Claudio), Lawrence Zazzo (Ottone), Antonio Abete (Pallante), Dominique Visse (Narciso), Lunton Black (Lesbo), Concerto Koln, René Jacobs (direction). David McVicar (mise en scène), John Macfarlane (décors et costumes), Paule Constable (lumières). Théâtre des Champs-Elysées, le 24 mai, à 19 h 30. Prochaines représentations, les 26, 28 mai, 19 h 30. Direct sur France-Musique, le 3 juin. Places de 60 à 690 F (9,15 à 105,19 €).

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que l'on assiste à la représentation d'un opéra de Haendel. Ses œuvres lyriques nécessitent des forces musicales et vocales de premier plan qui ne sont que rarement réunies. Cela est d'autant plus important que leurs livrets sont souvent faibles dramatiquement et qu'elles sont souvent plus que longues quand on n'est pas un haendelien transi. L'*Agrippina* que représente le Théâtre des Champs-Elysées en coproduction avec le Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles fait ainsi ses quatre heures d'horloge. Par chance, ce Haendel-là bénéficie d'un livret en or qui voit s'opposer Agrippine et Poppée, deux personnages roués qui savent user de tous les moyens pour parvenir à leur fin au sein d'un ensemble qui alterne scènes de comédie désopilantes, hypocrisie à peine masquée, moments de pure émotion avec une virtuosité telle qu'aucune couture ne se voit.

Ces quatre heures sont un enchantement. La mise en scène de David McVicar est époustouflante de fluidité, d'à-propos, de pertinence et d'humour. Elle libère les chanteurs, les place dans un ensemble dramatique qui fait corps avec chacun des éléments du spectacle. A mille lieues des symboles écrasants des décorateurs-metteurs en scène, des post-brechtiens mal dégrossis, McVicar fait du théâtre, dirige ses acteurs avec une finesse que l'on n'avait pas vue sur une scène d'opéra depuis longtemps – depuis la venue du Théâtre Helikon de Moscou. Aucun personnage, même les figurants ne sont là par hasard. Chacun investit son rôle et le pousse au bout de ses possibilités. Pas de place au hasard. Tout est tenu, justifié.

PERFECTION MUSICALE

Le Néron travesti de Malena Ernman est un teen-ager en battle-dress, hâbleur, enfantin, fragile, qui a des attitudes de gosse de riche imitant les gosses de banlieue, qui drague maladroitement... et chante avec une aisance et un aplomb renversants malgré ses pirouettes. La Poppée de Rosemary Joshua passe de la fierté à la cuite avancée, de la fausse confidence à la peur avec une aisance scénique et vocale... qui grimpe encore d'un cran chez l'Agrippine d'Anna Caterina Antonacci dont voix, personnage et présence d'actrice mettent tout bonnement en joie. Les hommes, à l'exception d'Ottone, le seul être sincère de la tribu, ici chanté par l'excellent contre-ténor Lawrence Zazzo, sont plus pâles vocalement, sans aucun doute, mais ils tiennent leur rang et sont des acteurs qui savent jouer avec leurs collègues sans jamais tirer la couverture à eux. Ainsi, le plateau est en feu du début à la fin de la représentation.

Les costumes et la scénographie nous transportent de nos jours dans un royaume d'opérette. Des clins d'œil à certains travers de notre époque font sourire sans trahir cette grande histoire de pouvoir, d'amour et de morts... à venir. La perfection musicale, la transparence du jeu orchestral, la lisibilité, la vivacité, la pertinence avec laquelle le chef, René Jacobs, et les musiciens du Concerto Köln dialoguent avec le plateau resteront dans les annales. Il y a bien quelques petits décalages, mais ce ne sont pas les traces d'une incapacité, d'un manque de travail : c'est la vie qui éclabousse, ce sont les prises de risques d'une troupe soudée qui ose se mettre en situation de danger, car elle n'a aucune appréhension.

Alain Lompech

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com
Expositions : la veille de la vente, 11h à 18h, le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

MARDI 30 MAI

S.16- « PIXI ». Collection de Nathalie RHEIMS et Léo SCHEER.
Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD

DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE DE MONTAIGNE
75008 PARIS
Tél. : 01-48-00-20-80

DIMANCHE 28 MAI A 14H30
ARTS PRIMITIFS
Me de RICQLES. Expert : M. de Monbrison
Expo. le 26-05 de 11h à 22h et le 27-05 de 11h à 20h
LUNDI 29 MAI A 20H
TABLEAUX MODERNES ET CONTEMPORAINS
Me de RICQLES et Mes PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY
Experts : MM. Vidal et Bismuth
Expo. le 29-05 de 11h à 18h

LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, 12, rue Drouot (75009) 01.42.46.61.16.
PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY
16, rue de la Grange Batelière (75009) 01.47.70.88.38
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

Un best of de Blanca Li

ZAP ! ZAP ! ZAP ! Spectacle de Blanca Li. Théâtre national de Chaillot (salle Gémier). Du mardi au samedi, à 20 h 30. Dimanche, à 15 heures. Jusqu'au 9 juin. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F (18,26 €) à 160 F (24,39 €).

Il faut prendre *Zap ! Zap ! Zap ! (l'émission qui tape)*, one-woman-show de Blanca Li, au pied de la lettre. Pas folle, miss Blanca ! En intitulant ainsi son spectacle, elle cloue le bec à ses éventuels détracteurs qui n'ont plus qu'à bien se tenir ou s'abstenir. Car *Zap !...*, show téléscénique, n'est pas plus que ce qu'il prétend être : un coup de bluff que la chorégraphe, femme-orchestre s'il en est, se plaît à mettre en scène en interprétant tous les rôles à la fois en live ou en images – la présentatrice de l'émission (réduite à un mannequin avec une télé à la place de la tête) et les invitées de ce show de variétés culturelles qui tape large (de la météo à la recette de cuisine en passant par la séquence de natation) et sur tout le monde (la danse contemporaine, la culture avec un grand K).

Mieux vaut donc en rire, ce qui n'est pas difficile au fond, et applaudir au bon moment, comme le public qui adore jouer les gogos quand on le lui demande gentiment. Et Blanca Li sait incontestablement y faire : gouaille, accent à couper au couteau, abattage, sens du comique et belle plastique, elle est d'une parfaite sincérité. Elle s'amuse comme une folle et laisse libre cours à sa fascination juvénile pour le déguisement, voire le travestissement : costume de bain, tutu blanc, lamé noir et perruque blonde... *« Roule, ma poule »*, comme lui dit le réalisateur de l'émission en voix off, ex-amant de la présentatrice pas piqué des hannetons. Pas moins d'une dizaine de personnages pour un *best of* de Blanca Li dans lequel elle additionne tous ses talents : gymnaste (à 12 ans, elle était dans l'équipe nationale espagnole), acrobate (pour son spectacle *Salomé*, elle s'était entraînée avec des artistes de cirque, réalisant un délicieux numéro d'acrobaties suspendue à de longues bandes de tissu blanc), chanteuse, danseuse de flamenco...

Blanca Li adore brouiller les cartes et y réussit une fois de plus avec le talent d'une meneuse de revue (à quand le projet de comédie musicale ?). Entre café-théâtre, music-hall et show télé, *Zap !...* zigzague et ne perd (presque) aucun spectateur dans les virages. Après les chorégraphes Mark Tompkins, Fred Werlé, Angelin Preljocaj, qui ont chacun signé un spectacle inspiré par la télé, Blanca Li se jette dans la lucarne et s'offre une récréation. Juste pour rire.

Rosita Boisseau

SORTIR

PARIS

François Corneloup Trio
Pascal Brechet Quartet
« Histoires de Canterbury »
Un « Jazz sur le vif » – concert public organisé par le Bureau du jazz de Radio-France pour France-Musiques — contrasté et passionnant. D'abord le trio du saxophoniste François Corneloup (Claude Tchamitchian à la contrebasse et Eric Echampard à la batterie), formation aventureuse, où l'improvisation collective est poussée au plus haut point de densité et de circulation ; le quartette du guitariste Pascal Bréchet s'intéresse lui à ces musiques où le jazz et le rock se rencontraient, vers la fin des années 60, en Grande-Bretagne. Arrangements et compositions inspirées de la scène dite de Canterbury, autour de Soft Machine, Robert Wyatt et Hatfield and the North. L'intelligence musicale de Bréchet permet de porter un regard créatif sur cette scène musicale toujours active. Paul Davies est à la seconde guitare, Jean-Luc Ponthieux à la basse et Manuel Denizet à la batterie.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 27, 17 h 30. Tél. : 01-56-40-15-16. 30 F.

Miriam Makeba
« Ma vie, ma carrière, toutes mes chansons, tous mes concerts et la lutte de mon peuple ne font qu'un », déclarait Miriam Makeba, la plus célèbre chanteuse africaine du monde, née en 1932 à Johannesburg, quand elle était encore bannie en son pays, du temps où chacun de ses concerts à travers le monde était une déclaration politique, un manifeste pour la vie. C'était avant la fin de l'apartheid, avant qu'elle ne retourne chez elle, accueillie comme une légende vivante, comme une reine, après trente années d'exil. Elle présente à l'Olympia son nouvel album, *Homeland* (Putamayo/Harmonia Mundi), à la confection duquel participa le chanteur Lokua Kanza, qui contient notamment une reprise de son succès planétaire de 1976, *Pata Pata*.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Les 26 et 27, 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 230 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ

Danse avec Villeneuve
Deux soirées en apothéose de la manifestation « Danse avec Villeneuve ». Les chanteurs maliens Ousmane Seydi et Ismael Traore, le vendredi 26 mai, à 20 h 30. Le 27, place à toutes les danses. Danse sur rollers, avec des échasses, hip-hop, free style, mais aussi mini-bal folk. Pour tous les goûts, tous les rythmes (accès libre et gratuit, rendez-vous dès 13 h 30, au quartier du Pont du Bois). A partir de 20 h 30, grand bal avec Marc Perrone et la compagnie Melting Spot du très inventif Farid Berki. Musette et hip-hop se mettent en ménage à l'Espace Concorde, rue Carpeaux.
Villeneuve-d'Ascq (59). Les 26 et 27 mai. Renseignements au 03-20-47-03-20.
www.mairie-villeneuvedascq.fr/danse/index.htm

LOCHES

Loches en jazz
Dix formations de jazz, plus ou moins mobiles, prennent possession d'une cité médiévale le temps d'une journée, une initiative qui permettra d'entendre La Bête à bon dos, Bomonstre (trio de trombones) et Apollo, trois formations de l'ARFI, le groupe oriental fusion, Bolo varis Tiboum (soit deux accordéonistes et un percussionniste), Denis Fournier pour un solo de batterie, l'Esterbille compagnie, le tubiste François Thuillier...
Loches (37). Concerts et déambulations dans différents lieux de la ville (place du marché, place de la Marne, mail du donjon, carrière et chapelle Vignemont, place de l'Hôtel-de-ville...). Le 27 mai, à partir de 11 heures. Entrée libre.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

A Woman's Face
de George Cukor, avec Joan Crawford, Melvyn Douglas, Conrad Veidt.
Américain, 1941, noir et blanc (1 h 45).
VO : Action Christine, Paris-6e. tél : 01-43-29-11-30.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 36-15 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Arman
Galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois, 36, rue de Seine, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 01-46-34-61-07. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; lundi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 26 mai au 1er juillet.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque-Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Chœur et orchestre des grandes écoles (COGE)
Œuvres de Tchaïkovski. Brahms. Borodine.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. Le 26, 20 h 30. Tél. : 01-45-61-65-89. De 65 F à 150 F.
Toru Iwashita, Kazutoki Umezu, Natsuki Kido
Maison de la culture du Japon, 101, quai Branly, Paris-15e. Mo Bir-Hakeim. Le 26, 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-00. De 60 F à 80 F.
Olivier Temine Quintet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Les 26 et 27, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.
Pierrick Pedron Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. Les 26 et 27, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Cat Power
La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Le 26, 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.
Nits
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. Mo Place-de-Clichy. Les 26 et 27, 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 135 F.
Shut Up & Dance
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13e. Mos Quai-de-la-Gare, Bibliothèque-François-Mitterrand. Le 26, 21 h 30. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.
Saïan Supa Crew
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. Le 26, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00.
General Alcazar
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20e. Mo Gambetta. Le 26, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 70 F.
Anna Andreotti
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris-18e. Mo Château-Rouge. Les 26 et 27, 20 h 30. Tél. : 01-42-52-09-14. 50 F.
Karamba Dioubate
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. Mo Pigalle. Le 26, 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. De 50 F à 70 F.
Maria Bethania
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 26, 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. De 130 F à 160 F.
Meninanga
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris-11e. Mo Parmentier. Le 26, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. 60 F.
Cheb Mami
Pontoise (95). Théâtre Les Louvrais, place Fraternité. Les 26 et 27, 20 h 30. Tél. : 01-30-30-46-01. 120 F.
Sugato Roy Chowdhury (sarod) – Musique de l'Inde du Nord
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. Mo Glacière. Le 26, 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 60 F et 90 F.

PARC ET GRANDE HALLE / CITÉ DE LA MUSIQUE
LATITUDES VILLETTE / BRESIL
26 27 28 MAI PercPan 2000 Festival brésilien de percussion
Gilberto Gil et Naná Vasconcelos invitent : Maria Bethânia
Lenine - Alceu Valença - Nau Brasil - Egberto Gismonti
Martinho da Vila
2 3 4 JUIN
Karnak - Mestre Ambrósio - Paulinho Moska - Lenine
Antonio Nóbrega - Paulinho da Viola - Velha Guarda da Portela
01 40 03 75 75 ou 01 44 84 44 84
la-villette.com ou cite-musique.fr
Métro Porte de Pantin

La presse arabe s'enthousiasme du retrait israélien du Liban

Le départ de Tsahal est salué comme une victoire, en particulier en Syrie et en Arabie saoudite. Les journaux libanais versent dans l'euphorie, voire le lyrisme

JOUR DE GLOIRE ! Mercredi 24 mai, la presse arabe, qui n'en a pas souvent eu l'occasion par le passé, a célébré sur tous les tons la *« victoire »* sur Israël qu'a constituée le retrait précipité de Tsahal hors de la zone occupée depuis vingt-deux ans au sud du Liban. Le quotidien panarabe *Al Hayat* a consacré les six colonnes de sa « une » à l'événement. Les journaux libanais n'ont pas été les moins lyriques. Pour le quotidien *as-Safir*, *« aucun Arabe n'oubliera le miracle qui s'est déroulé devant ses yeux et aucun Arabe n'oubliera la gloire et l'héroïsme des résistants libanais, qui se sont réalisés au prix des sacrifices du peuple et de la résistance »*. Pour son confrère du *Nahar*, *« le peuple est heureux et déguste la victoire de la résistance, qui a détruit le mythe d'invincibilité de l'armée d'Israël »*. Et selon *al-Doustour*, *« vingt-deux ans de sang, de tristesse et de martyrs se sont traduits en victoire non seulement pour le peuple libanais et la résistance islamique mais pour la nation arabe entière depuis la Méditerranée jusqu'au Golfe, de Tanger à Djakarta. »*

Chez le parrain syrien, qui stationne 35 000 hommes au Liban, on se félicite également de la *« débandade »* de l'armée israélienne.

Le quotidien *Al Baas*, organe du parti au pouvoir, souligne qu'Israël *« veut couvrir sa débâcle au Liban sud en présentant son retrait comme une décision unilatérale »*. Soulignant *« l'effondrement de l'armée israélienne face aux coups de la résistance »*, le quotidien gouvernemental *Tichrine*, réputé pour exprimer les opinions de la présidence, affirme que *« le pari d'Israël sur l'importance de son arsenal militaire est tombé »*. *« Cela rappelle la débâcle de l'armée américaine au Vietnam »*, poursuit le journal, qui ajoute, un peu contre toute évidence, qu'après le retrait du Liban sud *« Israël n'a plus d'autre choix que de se retirer totalement du Golan syrien »*, occupé depuis 1967, un sujet sur lequel les deux pays ne sont toujours pas parvenus à s'entendre en dépit de longues négociations.

Le bailleur de fonds iranien du Hezbollah célèbre lui aussi la victoire obtenue par la milice chiite. *« La fuite de l'armée sioniste du Liban sud est humiliante et son échec est historique »*, titre à Téhéran le journal intégriste *Jomhouri-Eslami*, considéré généralement comme proche du Hezbollah libanais. *« Allah akbar, Allah akbar »* (Dieu est grand), assure de son côté *Iran*, affirmant que *« l'air au Liban sud sent l'humiliation d'Israël »*.

Mais le succès du Hezbollah donne aussi des idées. *« La force de la résistance libanaise est une leçon pour tous les Arabes et une expérience qui prouve que la résistance et les grands sacrifices sont l'unique moyen pour obtenir l'indépendance et la libération »*, assure le journal saoudien officiel *Al Ryad*. *« Le Liban a réalisé un précédent historique qui aura des répercussions sur le conflit israélo-arabe et dont pourront s'inspirer les Palestiniens »*, poursuit le quotidien.

Aux Emirats arabes unis, le journal *Al Khaleej* estime lui aussi que le retrait chaotique de l'armée israélienne *« démontre qu'Israël est vulnérable et que son armée peut s'effondrer facilement si elle est confrontée à une résistance héroïque »*. *« Faire des concessions à Israël ne sert qu'à humilier les négociateurs arabes alors que la résistance a humilié l'armée israélienne et l'a réduite à des hordes pressées de s'enfuir »*, conclut le journal manifestement à l'intention de l'Autorité palestinienne.

Gilles Paris

DANS LA PRESSE

L'EXPRESS
Claude Allègre

■ Au moment où notre pays s'apprête à prendre la présidence de l'Union européenne, à l'heure où l'Europe a besoin d'un grand souffle, de nouvelles initiatives, où l'euro, la monnaie unique, chancelle, où l'euroscepticisme cher aux conservateurs britanniques gagne petit à petit du terrain, jusques et y compris en Allemagne, sans parler de certains de nos compatriotes, nous assistons à un spectacle surréaliste. Ce sont nos amis allemands qui, par la voix de leur ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, font des propositions pour avancer dans la construction européenne. Et tous les responsables français d'applaudir comme à une nouveauté à ce qui est dans la droite ligne des suggestions de Jacques Delors, que l'on a superbement ignoré (...). Dans le même temps, ce cher pays, toujours en quête de singularité, se lance dans un débat dont seule la France a le secret et qui est d'une grande actualité : la réduction à cinq ans du mandat présidentiel ! (...) Pendant ce temps, l'Europe, de conseil européen en conférence gouvernementale impuissante, piétine.

WALL STREET JOURNAL

■ Le ministre français de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a dû déjà s'excuser pour avoir dit que les Allemands ne se sont pas encore débarrassés des idées qui ont donné naissance au nazisme. Mais plus intéressant est le dédain qu'il a exprimé à l'égard d'un passé plus ancien, celui du Saint Empire romain germanique. En fait, sans le vouloir, M. Chevènement a lancé une brillante idée. Le Saint Empire romain ne serait pas le pire des modèles pour l'Europe. Bien sûr, comme l'a dit Voltaire, il n'était ni saint ni romain et ce n'était pas un empire. (...) Une telle structure a assuré à l'Empire une durée de vie d'un millénaire, une longévité dont l'Union européenne, qui n'a pas encore un demi-siècle, aurait tort de se moquer. Selon l'Encyclopedia Britannica, elle a aussi protégé les petits Etats contre l'absolutisme des princes. Sa structure assez lâche était adaptée à l'esprit cosmopolite du dix-huitième siècle. (...) D'une certaine façon, M. Chevènement a apporté quelque chose au débat.

RTL
Alain Duhamel

■ Dans l'affaire Sid Ahmed Rezala, la justice portugaise a bien fait son travail. On l'accusait, de façon démagogique, de lenteur et d'obscurité. En quatre mois, les procédures d'appel et de cassation se sont déroulées. Il est vrai que la chancellerie française et les magistrats de notre pays chargés de l'affaire n'ont pas ménagé leur peine et se sont montrés efficaces. Il n'empêche : la France est loin d'être aussi rapide que l'a été le Portugal dans les mêmes circonstances, notamment en raison de l'embouteillage de la Cour de cassation, qui manque de moyens. Reste évidemment qu'il est choquant et peu compréhensible pour l'opinion que persistent tant de différences, de décalages, voire de contradictions entre les procédures pénales des quinze pays de l'Union européenne. (...) Puisque la présidence française a justement l'intention, l'ambition ou l'illusion de rapprocher les citoyens de la construction européenne, l'espace judiciaire serait un excellent terrain de démonstration.

SUR LA TOILE

FAUSSAIRES

■ Deux hommes habitant le New Jersey ont été arrêtés pour avoir fabriqué 331 faux comptes-crédit en utilisant les noms et les numéros de sécurité sociale d'officiers supérieurs de l'armée américaine. Ils avaient trouvé ces renseignements sur le site Internet « Stalker » (*Le Monde* du 13 mars 1998), tenu par un informaticien qui souhaite alerter les Américains sur les violations de la vie privée en publiant par provocation des données personnelles glanées sur le réseau. Les noms et numéros provenaient à l'origine des archives du Congrès, accessibles en ligne. Les deux suspects risquent quatre ans de prison. – *(AP.)*
www.glr.com/stalk.html
fire.nmipa.or

SCULPTURE

■ Le magazine franco-britannique *Sculpture & Installations* a inauguré le 15 mai son nouveau site Web. La partie gratuite est consacrée à l'actualité du secteur. Les rubriques réservées aux abonnés reproduisent les principaux articles du magazine. A titre promotionnel, ces dernières sont accessibles gratuitement jusqu'au 14 juin *(nom d'utilisateur : iche, mot de passe : rh17pw)*
www.sculptinstal.com

www.dprk.com

Grâce au Net, un embryon de coopération économique entre Corée du Nord et Corée du Sud

LA PERSPECTIVE du premier sommet entre les deux Corées, qui doit se tenir en juin à Pyongyang, alimente au Sud une frénésie d'activités, y compris sur Internet : une multitude de sites ont vu le jour, avec des objectifs très divers allant de la localisation des familles séparées à la création d'un cimetière virtuel pour ceux dont les ancêtres sont enterrés de l'autre côté de l'infranchissable zone démilitarisée. Mais déjà, les préoccupations commerciales prennent le pas sur le reste. En février, Chosun Internet, une start-up sud-coréenne, racheta deux millions de dollars à un Américain le nom de domaine « dprk.com » (Democratic Popular Republic of Korea, nom officiel de la Corée du Nord en anglais). Ouvert dès le 1er mars, le site dprk vise à *« établir des portails pour la coopération économique par le biais d'Internet avec le Nord »* – où l'utilisation d'Internet est pourtant presque inexistante : *« Les échanges économiques inter-coréens sont limités en raison de l'absence de communications, de contacts et de visites entre le Sud et le Nord. L'Internet constitue donc la seule option viable. »* La *« politique du soleil qui brille »* adoptée vis-à-vis du Nord par le président sud-coréen Kim Dae-jung a rendus possibles toutes sortes de projets commerciaux, souvent via des pays tiers. Le ton des discours a également changé : longtemps diabolisé, le Nord fait l'objet d'une mansuétude inédite depuis l'annonce du sommet. Pourtant, dprk.com veille à utiliser un langage absolument neutre, car tout ce qui peut apparaître comme de la propagande à l'égard du Nord est encore puni d'emprisonnement. M. Jiyoung Song, le responsable de dprk.com, rappelle l'existence *« des restrictions imposées par la loi de sécurité nationale qui contrôle l'information au sujet de la Corée du Nord. On peut en connaître le détail sur le site des services de sécurité (www.nis.go.kr) »*.

A ce jour, dprk.com fournit, en coréen et en anglais, une quantité d'informations sur la Corée du Nord, allant du système juridique à l'industrialisation, en passant par le budget de l'Etat. La plupart de ces données, pour la section anglaise, proviennent de la bibliothèque du Congrès des Etats-Unis et des services de sécurité sud-coréens. Le site propose également un fil de dépêches d'actualité, une messagerie et une boutique électronique vendant quelques produits exportés par le Nord. Enfin, les entreprises occidentales intéressées par la Corée du Nord sont invitées à contacter dprk.com, qui les aidera dans un premier temps à trouver un partenaire au Sud.

Brice Pedroletti

Sur le sommeil, exactement *par Luc Rosenzweig*

ON EST RAREMENT déçu par « La Marche du siècle », sur France 3, où maintenant Michel Field fait debout et sans cravate ce que jadis Jean-Marie Cavada faisait assis et compassé : le prof d'une France qui aime apprendre. Mercredi soir, ce magazine était consacré au sommeil et à ses pathologies. On a tout appris, ou presque sur cette activité à laquelle nous consacrons, mine de rien, près d'un tiers de notre vie. Qu'il y a, là aussi, du gène sous roche : certains naissant dormeurs, d'autres plus éveillés. Que les personnes les moins fréquemment frappées par l'insomnie sont les célibataires sans enfants (tiens, pourquoi ?).

A propos de cette désagréable propension à se retrouver au milieu de la nuit frais comme un gardon alors que l'on cherche à reconstituer sa force de travail pour le lendemain, des sommités médicales invitées conseillent de « dédramatiser », de prendre le sommeil comme il vient, ou ne vient pas. C'est la sagesse. On eut droit également à un reportage et à des explications sur la narcolepsie, cette maladie des gens qui s'endorment de manière intempestive, au travail, à table, et même au volant. Quelques images d'archives de Raymond Barre auraient été utiles pour éclairer ce problème. Mais le grand manque de cette émission fut de ne point traiter le remède utilisé par des millions de gens pour combattre l'insomnie : la télévision.

Combien sont-ils chaque soir à s'installer devant leur poste, bien décidés à regarder jusqu'au bout « Les Bêtises de M. Pierre » et à se retrouver, dix minutes plus tard, dans les bras de Morphée ? De toute façon, pour les chaînes, c'est tout bénéfice, ces gens sont comptés dans l'Audimat et ne jouent pas frénétiquement de la zapette. On pardonnera à Field cette lacune en le remerciant de nous avoir gratifiés de cet éloge de la sieste prononcé par Yvan Audouard. Un délice, un régal. Ce maître hédoniste nous décrivit avec son accent chantant la sieste comme *« mode de travail »* indispensable aux journalistes et écrivains qui ont du mal à faire transiter les idées du cerveau vers le papier. Bien faire la sieste, c'est tout un art, où la lumière du soleil filtrant à travers les persiennes joue un rôle majeur. Audouard évoqua, gourmand, la *« sieste coquine »* sur laquelle il est inutile de s'étendre. Il la qualifia, fort justement, de *« don céleste »*. Cet ancien chroniqueur télé du *Canard enchaîné* proposa enfin la création d'un institut de la sieste. Quelle bonne idée !

P.-S. Jean-Pierre Chevènement était venu, ce même soir, s'expliquer sur Arte, en allemand, sur son désormais fameux *« déraillement »*. Nous l'y avons surpris en train de porter quelques coups bas syntaxiques à la langue de Gœthe. Que fait Jospin ?

EN VUE

■ La SNCF remplacera ses couvertures écossaises par des couettes multicolores, pour rendre ses trains de nuit plus douillets.

■ Les motards thaïlandais couverts d'insignes SS et de svastikas s'arrachent des casques nazis au marché populaire de Chatuchak, à Bangkok.

■ Les mauvais conducteurs arrêtés sur la route de Grand-Bassam, à la sortie d'Abidjan, doivent courir en tenue de sport autour de l'aéroport pour récupérer leurs papiers.

■ *« Cette sanction, même la Madonne ne peut la faire sauter »*, a expliqué un policier à un évêque qui, mardi 23 mai, sur une route près de Todi, en Italie, plaidait en tête du cortège pour son chauffeur, verbalisé avec six autres transportant chacun un prélat pressé.

■ Depuis l'apparition de la Vierge dans un peuplier devant une église de Bucarest, les pèlerins injurient et traitent de mécréant le pope qui les empêche de remplir des fioles avec l'eau *« non potable »* d'une canalisation usée.

■ D'après la direction départementale des affaires sanitaires du Bas-Rhin, 270 bidons d'eau de La Mecque placés sous la protection des douanes à l'aéroport de Strasbourg ne contenaient pas *« de vibrions d'espèce cholérique, mais des pseudomonas sans risque mortel »*.

■ La rumeur gonfle dans les milieux populaires du Caire ; des tracts appellent au boycott : le sigle Coca-Cola inversé dans un miroir ressemblerait à la calligraphie arabe de l'expression : *« Non à Mahomet, non à La Mecque ! »*.

■ Remise en examen, en mai à Basse-Terre, pour *« concussion, abus de confiance, faux et usage »*, **Lucette Michaux-Chevry,** ancien ministre RPR, présidente du conseil régional de la Guadeloupe, avait menacé en avril à Paris, au moment d'une mise examen – *« La sixième ou septième »* – pour *« favoritisme et détournement de fonds publics »*, de publier *« des documents pouvant ébranler les institutions en touchant aux fondements de la démocratie »*.

■ L'écrivain **Haïdar Haïdar** *« ébranle l'unité nationale »*, selon cheikh **Mohamed Sayyed Tantaoui**, imam d'Al-Azhar, en utilisant dans son roman *Festin des algues de mer,* réédité en Egypte, *« des expressions que l'on ne peut répéter pour décrire la pénétration sexuelle et les organes génitaux des femmes et des hommes »*.

■ Moins nombreuses toutefois que les victimes du pollen ou des poils de chat, quinze personnes seraient, selon une étude récemment présentée aux Journées des allergologues à Paris, allergiques au sperm en France chaque année.

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

• Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).

• Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
❑ 2 semaines (13 n°)	96F/14,64€
❑ 3 semaines (19 n°)	139F/21,19€
❑ 1 mois (26 n°)	173F/26,37€
❑ 2 mois (52 n°)	378F/57,63€
❑ 3 mois (78 n°)	562F/85,68€
❑ 12 mois (312 n°)	1 980F/301,85€

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e) — *Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)*

Votre numéro d'abonné **(impératif)** : ❑❑❑❑❑❑❑❑

Prénom : ..... Nom : .....

Commune de résidence habituelle (impératif) : ❑❑❑❑❑

❑ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : ..... au : .....

❑ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : ..... au : .....

Votre adresse de vacances :

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ❑❑❑❑❑ Ville : .....

Vous n'êtes pas abonné(e) — *Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi*

001MONAC

Votre adresse de vacances :

du : ..... au : .....

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ❑❑❑❑❑ Ville : .....

Votre adresse habituelle :

Adresse : .....

Code postal : ❑❑❑❑❑ Ville : .....

Votre règlement : ❑ Chèque bancaire ou postal joint

❑ Carte bancaire n° : ❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑❑

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

JEUDI 25 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.55 Les Peuples de l'eau. **Forum**
22.55 Les Chercheurs de trésors. **Forum**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Mos Def ; Blanca Li ; Didier Van Cauwelaert. **Canal +**
18.30 et 21.30L'Invité de PLS. Claude Bartolone. **LCI**
19.30 et 23.55 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.15 et 23.15 Le Journal de l'histoire. **Histoire**
20.50 Envoyé spécial. Liberté, égalité, fraternité. CD connexion. La musicothérapie. **France 2**
22.15 Les Années belges. La longue marche des antinucléaires. **RTBF 1**
23.00 Prise directe. En direct de Lyon. Prostitution : interdiction ou légalisation. **France 3**
23.15 Conviviale poursuite. Spécial Francopholies 2000. **RTBF 1**
23.20 Le Club. Invité : Gérard Jugnot. **Ciné Classics**
0.15 Saga-Cités. Un siècle de logement social [1/3] : Des taudis aux grands ensembles. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.00 Voyages d'Orient. La route des Kasbahs. **Odyssée**
20.40 Thema. Japon, en mouvement. **Arte**
21.00 Ray Mears, un monde de survivance. [2/6]. **Odyssée**
21.05 Les Géants du siècle. [5/11]. **TV 5**
21.20 Partir accompagné. **Planète**
21.30 Florence, la puissance du passé. **Odyssée**
22.20 Steak Tatar. **Planète**
22.20 Légendes. Mary Tyler Moore. Mère Theresa. **Téva**
22.20 Diana, princesse de l'image. **TMC**
22.30 Sur la route avec Archie Shepp. [1/24]. Un Américain à Paris. **Muzzik**
23.00 Histoire de la symphonie. [6/6]. Chostakovitch. **Mezzo**
23.15 Ronald David Laing, un drôle de psy. [2/2]. **Planète**
0.00 Le Roman de l'homme. [8 et 9/15]. **Histoire**
0.05 Hongkong Story. **Planète**
0.25 Histoires naturelles. **TF 1**

SPORTS EN DIRECT

18.00 Football. Festival Espoirs de Toulon. Groupe A : Ghana - Portugal. **20.00** Irlande - Colombie. **Eurosport**

MUSIQUE

20.30 Beethoven. Avec Georges Pludermacher, piano. *Sonate* nº 9 *en mi majeur,* op. 14 . **20.45** *Sonate* nº 19 *en sol mineur,* op. 49. **21.00** *Sonate* nº 29 *en si bémol majeur,* op. 106. **Muzzik**
22.30 Ravel au stade. Par l'Orchestre national de Lille, dir. J.- C. Casadesus. **Paris Première**
22.30 « Suite nº 2 », de Rachmaninov. *Suite* nº 2 pour deux pianos», op. 17. Avec Martha Argerich, piano ; Brigitte Meyer, piano. **Mezzo**
23.25 « L'Enlèvement au sérail ». Mise en scène d'Elijah Moshinsky. Par l'Orchestre de l'Opéra royal de Londres, dir. sir Georg Solti. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.55 Un petit grain de folie. Sébastien Grall. **TMC**
22.05 Le Voyage de Pénélope. Patrick Volson. **Festival**
22.15 Mireille et Vincent. Jean-Louis Lorenzi. **TV 5**
22.40 Reflet mortel. James Keach. O. **TF 1**

SÉRIES

20.35 Spawn. Un type parfait. O. **Canal Jimmy**
20.50 Stargate SG-1. Simulation. O. Un étrange compagnon. O. **M 6**
20.55 Julie Lescaut. L'Inconnue de la nationale. **TF 1**
22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Rendez-vous en enfer. O. Les forces du mal. O. **M 6**
22.50 Le Caméléon. Affaire de famille (v.o.). O. A l'heure de notre mort (v.o.). O. **Série Club**
23.45 Homicide. Secrets. **TSR**
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. Les aigles. O. **M 6**

FILMS

16.30 La Leçon de piano ■ ■ ■
Jane Campion (Fr. - Austr., 1992, 120 min) O. **Cinéstar 1**
18.50 Mille milliards de dollars ■ ■
Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) O. **Ciné Cinémas 3**
19.30 Le Retour de Topper ■ ■
Roy Del Ruth (EU, 1941, N., v.o., 90 min) O. **Cinétoile**
20.30 Stella ■ ■
Claude Binyon (EU, 1950, N., v.o., 85 min) O. **Ciné Classics**
20.30 Miss Missouri ■ ■
Elie Chouraqui (France, 1989, 105 min) O. **Cinéstar 1**
20.50 La Veuve Couderc ■ ■
Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 90 min). **Téva**
21.00 La Grande Combine ■ ■
Billy Wilder (EU, 1966, N., v.o., 125 min) O. **Cinétoile**
21.05 Une ravissante idiote ■ ■
Edouard Molinaro (Fr. - It., 1964, N., 105 min) O. **Canal Jimmy**
22.40 L'Arbre aux sabots ■ ■ ■
Ermanno Olmi (Italie, 1978, v.o., 180 min) O. **Ciné Cinémas 3**

22.50 Dangereuse sous tous rapports ■ ■
Jonathan Demme.
Avec Melanie Griffith, Jeff Daniels (Etats-Unis, 1987, v.o., 110 min) O. **Canal Jimmy**
23.45 L'Anguille ■ ■
Shohei Imamura, Daisuke Tengan et Motofumi Tomikawa (Japon, 1997, 115 min) O. **Festival**
0.55 Citizen Kane ■ ■ ■
Orson Welles (EU, 1940, N., v.o., 120 min) O. **Ciné Classics**
1.50 Les Roseaux sauvages ■ ■
André Téchiné (France, 1994, 105 min) O. **Ciné Cinémas 2**
2.55 Les Félins ■ ■
René Clément (France, 1964, N., 90 min) O. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. L'Inconnue de la nationale.
22.40 Made in America. Reflet mortel. Téléfilm. James Keach O.
0.25 Histoires naturelles.

FRANCE 2

17.30 Nash Bridges.
18.20 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Envoyé spécial. Liberté, égalité, fraternité. CD connexion. La musicothérapie.
23.05 **Ceux qui m'aiment prendront le train** ■ Film. Patrice Chéreau O.

FRANCE 3

17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Défi de famille.
20.55 L'Ombre blanche Film. John Gray O.
22.30 Météo, Soir 3.
23.00 Prise directe.
0.15 Saga-Cités. Un siècle de logement social [1/3].

CANAL +

16.00 90 minutes. Les zones d'ombre de l'affaire Dutroux. Quartier mineurs. Total en Birmanie, l'autre scandale.
16.30 Le Journal du cinéma.
16.35 Les Puissants Film. Peter Chelsom O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Je règle mon pas sur le pas de mon père Film. Rémi Waterhouse O.
22.05 Breakfast of Champions Film. Alan Rudolph (v.o.) O.
23.50 Histoire(s) du siècle.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. La Basse-Saxe.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Le Coureur du roi.
20.35 Thema. Le Japon en mouvement. **20.40** et 22.50 Japon, tranches de vie. **21.45** La Chanson de l'éléphant ■ Film. Go Riju (v.o.). **23.35** Scènes de ménage à quatre. Téléfilm. Shinsuke Satoh. **0.00** Les Palais de monsieur Isozaki. **0.55** Biblio.
1.00 Tokyo Skin Film. Hawana Yukinari (v.o.).

M 6

18.25 Loïs et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Stargate SG-1. Simulation O. Un étrange compagnon O.
22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Rendez-vous en enfer O. Les forces du mal O.
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe. Tambours de Corée, Samul Nori.
21.30 Fiction 30. *Un Bardo, ou sinon rien,* d'Antoine Volodine.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Histoire de goût.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Donné par l'Orchestre national de France, dir. Paavo Järvi : *Symphonie* nº 9, de Mahler.
22.30 Jazz, suivez le thème. The Boy Next Door.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne. Invité : Pascal Contet, accordéoniste.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Quatuor à cordes* nº 2 op. 41 nº 2, de R. Schumann, par le Quatuor Cherubini.
20.40 Ivan Fischer dirige l'Orchestre du Festival de Budapest. Œuvres de Liszt, Bartok, Kodaly, Tchaïkovski, Dvorak, Brahms.
22.40 Les soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Schubert.

Le Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 Stella ■ ■
Une comédie d'humour noir qui balade le spectateur de faux cadavre en faux cadavre, due à Claude Binyon, scénariste réalisateur américain qui eut quelque succès dans les années 50. On y retrouve Ann Sheridan, ex-vedette de Warner Bros., qui tourna avec Bogart et Errol Flynn. L'action est vivement menée. On pense à *Mais qui a tué Harry ?*, que Hitchcock réalisa six ans plus tard, en 1956.

FRANCE 2

23.00 Ceux qui m'aiment prendront le train ■
Danièle Thomson s'était souvenue d'un souhait de François Reichenbach avant sa mort : *« Je veux être enterré à Limoges ; ceux qui m'aiment prendront le train. »* Ajoutant quelques éléments autobiographiques, Patrice Chéreau a filmé le voyage en train de Paris à Limoges des amis et familiers de Jean-Baptiste Emmerich. Un film admirable et bouleversant, réalisé en Scope.

CINÉ CLASSICS

0.55 Citizen Kane ■ ■ ■
Un vieillard très riche et très puissant meurt dans son immense domaine en prononçant le mot *« Rosebud »*. Un journaliste enquête auprès de ceux qui ont connu le magnat pour découvrir la signification de ce mot. Le premier film d'Orson Welles : construction en retours en arrière selon plusieurs points de vue sur le même personnage, profondeur de champ, mise en scène révolutionnaire. En v.o.

VENDREDI 26 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.55 Brésil, le dieu football. **Forum**
21.55 De la répudiation au divorce. **Forum**

MAGAZINES

14.30 La Cinquième rencontre... Famille, école : Devenir père [1/2]. **La Cinquième**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Kool Shen, Salif et Toy ; Jacques Gamblin ; Yan Bourgnon. **Canal +**
18.50 Vendredi, c'est Julie. Invités : Gérard Jugnot ; Gad Elmaleh ; les 2 Be 3. **France 2**
19.00 Tracks. No Respect : Aux nains de jardin. Tribal : Football américain. Dream : Oasis. Vibration : Slam. Backstage : Gothique. Future : Les objets du bien-être. Live : Beenie Man. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.15 et 23.15 Le Journal de l'histoire. **Histoire**
20.55 Les Enfants de la télé. Invités : Ornella Muti ; Bruno Solo ; Lambert Wilson ; José Garcia ; Lorent Deutsch ; Elli Medeiros ; Gérard Jugnot. **TF 1**
20.55 Thalassa. Farines amères. **France 3**
21.00 Recto Verso. Invité : Gérard Jugnot. **Paris Première**
21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. Invités : Rémy Ourdan ; Stephen Smith ; Marc Berdugo ; Jean-Louis Dufour ; Patrick Robert. **LCI**
21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
22.05 Faut pas rêver. USA : Pompiers taulards. France : 23, rue de la Huchette. Croatie : Les vers à soie de Dubrovnik. Invitée : Francine Leca. **France 3**
22.15 Fous d'humour. Invités : Eric et Ramzy ; Elie Semoun ; Gustave Parking. **TV 5**
22.40 Bouillon de culture. Au milieu des étoiles. Invités : Emmanuel Bonini, Jean-Claude Brialy, Patrick Dupond, Guy Martin. **France 2**
23.10 Sans aucun doute. Festival de nouvelles arnaques. Invité : Francis Perrin. **TF 1**
0.45 T'as pas une idée ? Invitée : Josée Dayan. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Les Bébés animaux. **La Cinquième**
19.15 La Légende des ballets russes. **Planète**
20.15 Reportage. Les Chevaux de Dublin. **Arte**
20.30 Noam Chomsky et les médias. [2/2]. **Planète**
21.00 Hallyday par Johnny. **Canal +**
21.00 Le Réchauffement de la planète. **Odyssée**
21.45 Les Grandes Expositions. L'école de La Haye, maîtres hollandais du XIXe . **Planète**
21.50 La Guitare Gibson. **Canal Jimmy**
22.00 Arménie, mémoire et devenir. **Histoire**
22.00 Profession comique. Bourvil. **Paris Première**
22.05 Grand format. La Commune (Paris 1871). **Arte**
22.15 Petits « Pelé » au Brésil. **Planète**
22.20 El Niño. **Odyssée**
23.45 50 ans de conflits. L'histoire de Taïwan. **Odyssée**
0.00 Un siècle de danse. [2/5]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

15.15 Cyclisme. Tour d'Italie (12e étape) : Bibione - Feltre. **Eurospor - TSR**
16.00 Golf. Circuit européen. PGA Championship (1er jour). **Pathé Sport**
18.00 Football. Festival Espoirs de Toulon. Groupe B : Japon - Mexique. **Eurosport**
19.45 Football. Festival Espoirs de Toulon. Groupe B : Côte d'Ivoire - Italie. **Eurosport**

DANSE

19.30 « La morte e la fanciulla ». Ballet. Chorégraphie de Maguy Marin. Musique de Schubert. Par le Ballet du théâtre de l'Arche et le Quartetto italiano. **Muzzik**
21.00 « Cendrillon ». Ballet. Chorégraphie de Frederick Ashton. Musique de Prokofiev. Avec Antony Dowell (le prince charmant), Antoinette Sibley (Cendrillon), et l'Orchestre du Royal Opera House, dir. J. Lanchbery. **Mezzo**

MUSIQUE

17.25 Beethoven. Avec Georges Pludermacher, piano. *Sonate* nº 10 en sol majeur, op. 14 ; **20.20** *Sonate* nº 27 en mi mineur, op. 109 ; **20.35** *Sonate* nº 30 en mi majeur, op. 109. **Muzzik**
20.15 « Six variations pour piano », de Mozart. Lors du Carinthischen Sommer, en 1972. Avec Emil Guilels, piano. **Mezzo**
21.00 Gaume Jazz Festival. Avec Richard Rousselet ; Paolo Radoni ; Dieter Limbourg ; Charles Loos ; Jean-Paul Danhier ; Paul Dubois ; Luc Vanden Bosch. **Muzzik**
22.45 « Sonate pour piano nº 19 », de Beethoven. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
22.50 That's Jazz. Lors du Festival de Jazz de Montreux, en 1995. **Muzzik**
22.55 « Pelléas et Mélisande ». Musique de Debussy. Lors du Festival d'opéra, en 1999. Par l'Orchestre philharmonique de Londres et le Chœur de Glyndebourne, dir. sir Andrew Davis. **Paris Première**
23.00 Cecilia Bartoli. Œuvres de Caccini, Rossini, Berlioz et Vivaldi. **Mezzo**
23.05 Santana. Au Palacio de Los Deportes, à Mexico, en 1993. **Canal Jimmy**
0.30 « Sonata a quattro et concerto grosso », de Corelli. Par I Solisti veneti, dir. Claudio Scimone. **Mezzo**

THÉÂTRE

20.30 Les Clients. Vaudeville de Jean Poiret. Mise en scène. Bernard Murat. **Festival**

TÉLÉFILMS

18.15 Mireille et Vincent. Jean-Louis Lorenzi. **TV 5**
19.00 Les Disparus de Saint-Agil. Jean-Louis Benoît. O. **Ciné Cinémas**
20.45 La Chambre des magiciennes. Claude Miller. **Arte**
20.50 Maigret chez les riches. Denys Granier-Deferre. **France 2**
20.50 Compte à rebours. Achim Bornhak. O. **M 6**
20.55 Les Pédiatres. Hartmut Griesmayr [3/4]. **TMC**

COURTS MÉTRAGES

0.30 Histoires courtes : Spécial jeune cinéma anglais. *Grandpa* ; *As I Was Falling* O ; *Plus sûr* ; *Preserve* ; O. **France 2**

SÉRIES

19.15 Cosby Show. La visite. O. **M 6**
19.30 Mission impossible. La liaison. O. **Série Club**
20.00 Batman. Batman gagne sur tous les tableaux. O. **Canal Jimmy**
20.35 Max la Menace. L'espion qui venait du chaud. O. **Canal Jimmy**
20.45 Twin Peaks. Episode 14 O. **Série Club**
21.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le camp. O. La plante inconnue. **Série Club**
22.45 X-Files, l'intégrale. Les nouveaux spartiates. O. Folie à deux. O. **M 6**
0.30 Drôle de chance. [Episode pilote]. Le survivant. O. **M 6**

FILMS

14.45 Les Roseaux sauvages ■ ■
André Téchiné (France, 1994, 115 min) O. **Ciné Cinémas 2**
16.05 Stella ■ ■
Claude Binyon (EU, 1950, N., v.o., 85 min) O. **Ciné Classics**
16.05 Barton Fink ■ ■ ■
Joel et Ethan Coen (EU, 1991, 115 min) O. **Cinéstar 1**
16.15 Tout ce que le ciel permet ■ ■
Douglas Sirk (Etats-Unis, 1955, 90 min) O. **Ciné Cinémas 1**
16.40 Happy Together ■ ■
Wong Kar-wai (Hongkong, 1997, 95 min) O. **Ciné Cinémas 2**
17.55 Hara-kiri ■ ■
Masaki Kobayashi (Japon, 1963, N., 140 min) O. **Histoire**
20.30 Gunga Din ■ ■
George Stevens (EU, 1939, N., v.o., 115 min) O. **Ciné Classics**
20.50 Viens chez moi, j'habite chez une copine ■ ■
Patrice Leconte (France, 1980, 90 min). **RTBF 1**
21.00 Ne pas avaler ■ ■
Gary Oldman (GB, 1997, 115 min) O. **Ciné Cinémas 2**

22.40 Eating, ou le dernier secret des femmes ■ ■
Henry Jaglom.
Avec Nelly Alard, Lisa Richards (EU, 1990, v.o., 115 min) O. **Cinéfaz**
22.55 Underground ■ ■
Emir Kusturica (Fr. - All., 1995, v.o., 170 min) O. **Cinéstar 2**
23.25 De beaux lendemains ■ ■
Atom Egoyan (Canada, 1997, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinémas 1**
23.30 A la poursuite du diamant vert ■ ■
Robert Zemeckis (EU, 1984, v.o., 105 min) O. **Ciné Cinémas 3**

23.35 Une chambre en ville ■ ■
Jacques Demy.
Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. **Cinétoile**
1.15 La Disparue ■ ■
George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinémas 1**
1.30 Le Train ■ ■
John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 La loi est la loi.
15.45 Magnum.
16.40 Pacific Blue.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.10 Sans aucun doute. Festival de nouvelles arnaques.
1.00 Les Coups d'humour.
1.35 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.55 Un cas pour deux.
16.00 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.30 **Un livre, des livres.**
17.30 Nash Bridges.
18.20 Face caméra.
18.50 Vendredi, c'est Julie.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Maigret. Maigret chez les riches.
22.35 Bouche à oreille.
22.40 Bouillon de culture. Au milieu des étoiles.
0.05 Journal, Météo.
0.30 Histoires courtes.

FRANCE 3

13.55 et 1.30 **C'est mon choix.**
14.45 Parasite mortel. Téléfilm. Bill L. Norton.
16.10 Les Zinzins de l'espace. Etre ou ne pas spectre.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.47 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.20 Défi de famille.
20.55 Thalassa. Farines amères.
22.05 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Ciné week-end.
23.35 Je hais les acteurs ■ Film. Gérard Krawczyk.
1.15 3 x + net.

CANAL +

13.45 Dr Dolittle Film. Betty Thomas. O.
15.10 La Falaise aux pèlerins.
16.00 Astérix et Obélix contre César Film. Claude Zidi O.
► En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Hallyday par Johnny. **2.05** A tout casser ■ Film. John Berry O.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.40 Le Journal de la santé.
14.00 Le Messager de l'Himalaya.
14.30 La Cinquième rencontre... Devenir père [1/2].
16.00 Le Temps des souris.
16.30 Alfred Hitchcock présente.
17.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
17.30 100% question.
17.55 Les Pages rouges de l'Histoire. [3/6] Le mystère Kirov.
18.30 Les Bébés animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Les Chevaux de Dublin.
20.45 La Chambre des magiciennes. Téléfilm. Claude Miller.
22.05 Grand format. La Commune (Paris 1871).

M 6

13.35 L'Ultime Rendez-vous. Téléfilm. Noel Nosseck O.
15.25 Code Quantum.
16.15 M comme musique.
17.25 Bugs.
18.25 Loïs et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Compte à rebours. Téléfilm. Achim Bornhak O.
22.45 X-Files, l'intégrale. Les nouveaux spartiates O. Folie à deux O.
0.30 Drôle de chance. Le survivant. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Les sept merveilles du monde : Les jardins suspendus de Babylone.
21.30 Fiction 30. *Un Bardo, ou sinon rien,* d'Antoine Volodine.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Orphée Studio. Polyphonie du corps amoureux autour de Benat Atchary.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Hommage à Jean-Pierre Rampal. Concert par Georges Boyer. Œuvres de Jolivet, Tisné, Poulenc.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club. Le quartette de Pierrick Pedron.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Solistes de l'Orchestre philharmonique de Berlin. *Quintette à cordes* nº 2 op. 111, de Brahms ; *Trio pour hautbois, cor et piano* op. 188, de Reinecke ; *Sextuor à cordes* nº 2 op.36, de Brahms.
22.40 La Tête de bronze. Opéra de Soliva, par Le Groupe vocal Cantemus, le Chœur et l'Orchestre de la RTV suisse italienne, dir. Angelo Campori, Bruno Balmelli (Adolfo).

ARTE

20.45 La Chambre des magiciennes
Le cinéaste Claude Miller inaugure, avec ce téléfilm surprenant, une nouvelle collection de fictions d'Arte réalisées en vidéo numérique, baptisée « Petites caméras ». Adapté d'un recueil de nouvelles de Siri Hustvedt (*Les Yeux bandés*), ce *« drame comique »*, baigné d'une atmosphère d'étrangeté, offre un beau rôle à Anne Brochet, une étudiante drôle et émouvante.

ARTE

22.05 La Commune (Paris 1871)
Dans ce film de cinq heures quarante-cinq, le cinéaste anglais Peter Watkins ne cherche pas à raconter ce moment de l'histoire de France. Il tente de le projeter dans le présent. Les communards se transforment en critiques de la société contemporaine, évoquant le chômage, le racisme... Le film est diffusé au Musée d'Orsay parallèlement à une exposition sur la Commune.

FRANCE 3

23.35 Je hais les acteurs ■
Journaliste, auteur dramatique et romancier, Ben Hecht (1894-1964), bon connaisseur de Hollywood, avait allègrement mis en pièce la faune de « l'usine à rêves » dans *Je hais les acteurs*, roman à prétexte policier et plus ou moins à clés. Gérard Krawczyk a donné du livre une vision conforme dans la dérision, et réussi à trouver des interprètes collant parfaitement aux personnages.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
VENDREDI 26 MAI 2000

L'université de Pékin s'agite après l'assassinat d'une étudiante

PÉKIN
de notre correspondant

Les rassemblements sont de taille réduite mais ils ont suffi à plonger les autorités dans l'émoi, surtout à quelques jours de la toujours sensible date du 4 juin, anniversaire de la répression du « printemps de Pékin » (1989). Deux soirées consécutives, mardi 23 et mercredi 24 mai, entre 1 000 et 2 000 étudiants de l'université de Pékin (Beida), la plus prestigieuse de Chine, se sont rassemblés, indignés, dans l'enceinte de l'établissement pour demander des comptes à la hiérarchie académique après la mort de l'une de leurs camarades de classe.

Agée de dix-neuf ans, Qiu Qingfeng, étudiante en sciences politiques, avait été violée et assassinée le 19 mai alors qu'elle regagnait son dortoir près de Changping, à une cinquantaine de kilomètres de Pékin. Ayant raté le dernier bus de la soirée, elle avait dû parcourir seule une longue distance à pied. L'annonce du drame a soulevé une vive émotion sur le campus, les étudiants se plaignant de longue date des conditions de transports chaotiques, notamment pour assurer la liaison entre Pékin et l'annexe universitaire de Changping.

Lors des petits rassemblements de Beida, organisés sous la forme de veillées à la bougie, les étudiants ont vivement reproché aux autorités d'avoir cherché à étouffer l'affaire. Les manifestants ont aussi exigé une cérémonie officielle à la mémoire de Qiu Qingfeng, requête que le président de l'université a finalement acceptée après avoir dû s'adresser aux étudiants par mégaphone. Outre la question de la sécurité aux abords des campus, les étudiants ont profité de cette poussée de fièvre pour se plaindre de leurs conditions générales de vie : cantines, hygiène des salles de bains, etc.

AUTORITÉS PRÉOCCUPÉES

Une telle agitation, fût-elle limitée et pas franchement politisée, est prise très au sérieux par le pouvoir, à l'affût du moindre incident risquant de faire contagion. La nervosité officielle affleurait dans le nombre de policiers en civil filmant les groupes d'étudiants. Chacun se souvient en effet que le soulèvement étudiant du printemps 1989 était survenu après des mois de malaise sur les conditions de vie et de travail dans les universités. Un an avant, en juin 1988, l'assassinat d'un étudiant par un restaurateur à l'issue d'une rixe avait provoqué une secousse protestataire, analysée a posteriori comme le symptôme d'une crise qui culmina ensuite avec le mouvement démocratique du Printemps de 1989. On comprend mieux ainsi l'empressement des autorités à faire retomber rapidement la fièvre de ces derniers jours.

Frédéric Bobin

La Commission rend « provisoire » l'interdiction du bœuf aux hormones

L'Union européenne tente d'échapper aux sanctions américaines

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La Commission européenne tente de reprendre les négociations avec les Etats-Unis et le Canada afin que ceux-ci lèvent les sanctions commerciales qu'ils appliquent depuis juillet 1999 sur des produits européens pour protester contre l'embargo décrété par l'UE sur la viande de bœuf élevée aux hormones. Faute d'éléments scientifiques nouveaux, elle recommande aux Quinze de maintenir l'embargo, mais en modifiant la directive sur laquelle il s'appuie.

Cet aménagement, de nature purement juridique, devrait, selon la Commission, rendre la position communautaire conforme avec les règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et permettre donc de renouer le dialogue avec les deux Etats américains. Cette manœuvre bruxelloise intervient alors que l'administration de Washington a annoncé son intention de modifier la liste des produits frappés par ses sanctions, ce qui risque de désorganiser davantage encore les exportations européennes vers les Etats-Unis. Les sanctions, à savoir l'application d'un droit de douane de 100 %, portent sur un montant de 117 millions de dollars (auxquels s'ajoutent 11 millions de dollars canadiens) et frappent tous les pays de l'Union, sauf la Grande-Bretagne. Parmi les produits pénalisé, la moutarde, le roquefort, le foie gras, les eaux minérales.

CONDAMNATION PAR L'OMC

Le litige entre les deux rives de l'Atlantique, qui traîne devant l'OMC (Organisation mondiale du commerce) depuis 1996, a abouti à la condamnation de l'UE : les arbitres de Genève lui ont reproché de ne pas avoir démontré de manière suffisamment spécifique que la consommation de viande de bœuf aux hormones pouvait présenter un danger pour la santé suffisant pour justifier l'application du principe de précaution. Début 1998, la Commission a lancé dix-sept études scientifiques pour établir cette démonstration, mais elles ne sont pas encore toutes achevées.

Cependant, un comité spécialisé de l'UE (le comité scientifique des mesures vétérinaires en rapport avec la santé publique ou CSVSP), qui, en 1999, avait estimé qu'une des six hormones concernées par l'interdiction (l'œstradiol 17 b) était incontestablement cancérigène et que les cinq autres présentaient des risques, vient de remettre un rapport complémentaire, rédigé au vu des informations les plus récentes, où il confirme cet avis. La Commission estime donc nécessaire de maintenir l'interdiction sur les six hormones, mais propose de modifier la directive en précisant que l'interdiction est définitive pour l'œstradiol, mais provisoire pour les cinq autres, autrement dit sujette à révision.

Cette présentation est peut-être plus conforme aux règles de l'OMC, mais ne change rien sur le fond. Les chances de convaincre l'OMC et les Américains ne sont donc pas évidentes. L'objectif de la Commission serait de remplacer les sanctions qui frappent arbitrairement des produits sans rapport avec le litige, par des compensations commerciales négociées.

Philippe Lemaître

Aux îles Fidji, le Conseil des grands chefs entérine le coup d'Etat hostile à la communauté indienne

SUVA
de notre envoyée spéciale

Les chefs coutumiers des îles Fidji ont accepté, jeudi 25 mai, toutes les exigences de l'auteur du coup d'Etat et ont appelé à la formation d'un gouvernement intérimaire formé par les représentants de la communauté mélanésienne indigène. L'annonce de cet accord a été faite par l'ancien premier ministre fidjien et ex-homme fort de l'archipel, Sitiveni Rabuka.

L'auteur du coup d'Etat, l'homme d'affaires George Speight, accompagné par un groupe d'hommes armés, avait pris en otages vendredi le premier ministre d'origine indienne, Mahendra Chaudhry, et une trentaine de parlementaires. M. Chaudhry était le premier chef de gouvernement d'origine indienne des îles Fidji. La communauté indo-fidjienne représente 43 % de la population.

UN HOMME INFLEXIBLE

Dans sa résolution, le grand conseil confirme tout son soutien au président de la République, Ratu Sir Kamisese Mara, à qui il confie d'installer, sans limite de temps, un nouveau gouvernement. Aucune référence n'est faite à des élections ultérieures, en revanche, le Conseil a décidé que les postes de président et de premier ministre devraient être toujours réservés à des Fidjiens mélanésiens. Il va donc falloir déchoir de ses fonctions le premier ministre indo-fidjien, mais l'homme inflexible qu'il est acceptera-t-il ?

Seul le secrétaire général du Commonwealth Don McKinnon et l'envoyé spécial de Kofi Annan, Sergio Vieira de Mello, ont eu la possibilité de les rencontrer lors d'une visite de vingt-quatre heures à Fidji mercredi. La libération des otages sympathisants du premier ministre indo-fidjien sera donc la seule consolation de la communauté indienne de Fidji qui s'apprêtait depuis quelques jours à vivre la seconde confiscation de son droit au pouvoir politique en treize ans.

Florence de Changy

DÉPÊCHES

■ **CORSE : deux des organisations nationalistes d'Unita,** Corsica Viva et Culletivu naziunale, ont demandé aux élus de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana, dans une *« lettre ouverte »*, mercredi 24 mai, de *« quitter »* les réunions du lundi, à Matignon. Estimant que *« le découpage de la question corse en ateliers n'est qu'un leurre grossier destiné à gagner du temps jusqu'aux présidentielles »*. Les nationalistes d'Unita - dont Corsica Nazione est membre - regrettent qu'*« à aucun moment ni Chirac ni Jospin ne se sont prononcés clairement sur la dévolution de pouvoirs législatifs réels »* et soulignent que, *« tout au contraire »*, Alain Christnacht, conseiller de Lionel Jospin qui mène ces négociations, *« a bien pris soin (...) de délimiter* [lundi 22 mai] *ce qui est faisable dans le cadre de la Constitution actuelle »*. Les deux organisations précisent toutefois que *« cette prise de position ne constitue en aucun cas un ultimatum »* et ne vise qu'à *« renforcer le processus »*.

■ **POLLUTION : la Coopérative des producteurs de sel de Guérande a réagi vivement** à la décision du préfet de Loire-Atlantique, annoncée mardi 23 mai, d'autoriser les entreprises indépendantes à laisser l'eau pénétrer à nouveau dans les marais. *« Une fois de plus, l'Etat démissionne de ses responsabilités dans la lutte contre les conséquences de la marée noire »* de l'*Erika*, estime-t-elle. Les 170 membres de la coopérative et la moitié des 60 producteurs indépendants des marais salants de Guérande ont maintenu leur décision de ne pas produire de sel en 2000 *(Le Monde* du 1er avril).

■ **JUSTICE : l'ancien directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation de Moselle,** Hubert Jung, a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis, mercredi 24 mai, par le tribunal correctionnel de Metz, pour avoir détourné environ 200 000 francs au préjudice de l'association culturelle sportive et sociale (ACSS) de la maison d'arrêt de Metz.

Intermarché m'a tuer !

par Pierre Georges

LA FAUTE du pâtissier Gouillart ! Hénaurme ! Réprimée dans le coulis et la confiture ! Avec mise à pied immédiate, privation de salaire, et entretien préalable au licenciement. Ah ça ! On ne plaisante pas avec l'orthographe et les atteintes aux chefs-d'œuvre gourmands chez Monsieur Intermarché à Hazebrouck ! L'histoire est jolie, simple et féroce, un conte salé-sucré. Début mai, au moment des cadences infernales sur l'art pâtissier religieux, Fabrice Gouillart, préposé, ce jour-là, aux enluminures crémeuses couronnant les gâteaux, va commettre l'irréparable. Sur une pièce destinée à un repas familial de communion, il écrit, l'étourdi, derrière la date : *« Ma proffesion de foi »*

Enfer et damnation ! La faute, la double faute, est inscrite en lettres de sucre, tragique et aveuglante. Le crime est constitué. Le compte du pâtissier, à la poche à douille fourcheuse, est bon. Le livreur du gâteau est le premier à constater la bévue. Il la fait remarquer, chic camarade, à son collègue. Pas de problème, on va corriger cela. Vite fait, bien fait, d'un coup de douille magique.

Mais, chez Monsieur Intermarché, les pâtissiers ont des chefs pâtissiers. Et, quand le malheureux Gouillart sollicite l'autorisation d'un nécessaire repentir, celle-ci lui est refusée. Pas question. Enfin on le tient ! Flagrant délit de *« proffesion de foi »*. Atteinte à la réputation sans tache, ni faute, des Mousquetaires de la communion. Attentat manifeste contre les bonnes mœurs orthographiques et religieuses. Nuisance à la sérénité, délicieuse et vaguement nauséeuse, d'une fin de gueuleton familial !

Pas de repentir autorisé, donc. Ce qui fut écrit l'était bien. Communion, sanction, répression. Et le pauvre Gouillart se retrouva à la maison, à méditer cette cruauté sociale qu'on pourrait, au risque d'un sourire, baptiser ainsi : *« Intermarché m'a tuer »*. Bien sûr, comme toujours, l'affaire est un peu plus compliquée que cela. Et l'on dit, à Hazebrouck, que, si les responsables de la grande surface ont sauté sur l'occasion, sur la *« proffesion »*, c'est bien davantage parce que le pâtissier fautif professait un engagement syndical CGT. Qu'il risquait d'être élu empêcheur de « pâtisser » en rond au CE.

Toujours est-il que cette histoire, perdre son travail pour un f de trop et un s de moins, devrait susciter pas mal d'inquiétudes. Et donc de solidarités. Tous derrière, tous derrière, tous ! Le pâtissier Gouillart, notre frère en orthograf, victime d'une sauvage correction, est un pionnier des luttes de classe, voire d'école ! Le pâtissier Gouillart, c'est vous, c'est nous. La mise à pied pour une faute d'orthographe ? Mais il y a longtemps ici même, dans ce journal, que la moitié de la rédaction, que votre serviteur, ne marcheraient plus que sur les mains. Que l'excellent Jean-Pierre Coignon et ses troupes débordées auraient transformé leur officine de repentirs permanents en maison de correction pour mauvais sujets (et mauvais compléments d'ailleurs). L'affaire du pâtissier Gouillard, tenez, cela rappelle une vieille anecdote du folklore interne. Celle de ce chef jupitérien et magnifique qui, jadis, menaça de licenciement un malheureux stagiaire pour avoir écorniflé le saint nom de Mitterrand. *« Mitterrand, deux t, deux r, ou la porte ! »*

Tirage du *Monde* daté jeudi 25 mai 2000 : 478 576 exemplaires. 1 – 3

100 galeries font l'événement
jeudi 25 mai en nocturne,
dimanche 28 mai de 14 h à 19 h.
Art Saint Germain des Prés
Rues de l'Abbaye, des Beaux-Arts, Bonaparte, Bourbon le Château, Jacques Callot, Dauphine, de l'Echaudé, de Furstenberg, Guénégaud, quai des Grands Augustins, rue Jacob, quai Malaquais, rues Mazarine, de Nesle, Saint-Benoît, de Seine, Visconti
Avec la participation de :
MAIRIE DE PARIS GAP CLIC PROD artnet.com Le Procope L'ARBUCI

www.nouvelobs.com
le nouvel Observateur
LA TRAGÉDIE DES
ENFANTS SOLDATS
Ils sont
300 000 dans le monde
Chèques payants,
découverts, crédits, agios
BANQUES
LE GUIDE
ANTI-PIÈGES
Spécial premier emploi 23 pages

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 26 MAI 2000

ERNST KANTOROWICZ
Redécouverte d'un historien inclassable, au parcours personnel tortueux dans les soubresauts du XXe siècle, avec le Feuilleton de Pierre Lepape
page II

ÉTIENNE RODA-GIL
page III

BANDE DESSINÉE
Florence Cestac la piquante
page IV

LE RÊVE D'UN MONDE SANS BARBELÉS
La Chronique de Roger-Pol Droit
page V

HOMO ECONOMICUS
Autour des livres de Pierre Bourdieu et Frédéric Lebaron, un état du débat sur l'« économisme » dominant et ses implications sociales et politiques
pages VI et VII

L'ultime vérité d'Ernesto Sabato

A Buenos Aires, dans l'air aigrelet de l'automne austral, le grand écrivain argentin convoque les fantômes de sa vie. Mélancolie d'un adieu au monde

Raphaëlle Rérolle

A quoi pense-t-il, Ernesto Sabato, dans l'air aigrelet de l'automne austral ? A quoi songe ce vieil homme coiffé d'un chapeau de velours gris, qui fend d'un pas lent la foule venue l'applaudir ? A la joie que lui procurent les regards pleins de ferveur portés sur lui par son public ? Peut-être. Des voix fusent, dans la nuit froide de Buenos Aires : *« Maestro ! Maestro ! »* Des mains se tendent sur son passage, des femmes pleurent tandis que d'autres, par dizaines, se précipitent pour poser un baiser sur ses joues couvertes d'une barbe éparse. *« Merci pour tout ce que vous avez écrit »*, murmure l'une d'elles. *« Et que Dieu vous bénisse »*, lance une autre, esquissant une sorte de révérence. Un tout jeune homme, surgi du cortège d'admirateurs, s'élance pour prendre le visage de l'écrivain entre ses mains jointes et le contempler avec une vénération mêlée de tristesse, comme le ferait un amoureux ou une mère inquiète. Pense-t-il, Ernesto Sabato, à cette phrase écrite cinquante-cinq ans plus tôt dans son tout premier livre, *Uno y el universo* : *« La gloire se trompe presque toujours d'objet et ne s'acquiert que rarement pour les raisons qui pourraient la justifier »* ?

La gloire. Celle qui dessine une impalpable auréole autour d'un homme de 89 ans, sans doute l'une des figures les plus célèbres d'Argentine. Essayiste, romancier, peintre et citoyen engagé – il dirigea la commission d'enquête sur les disparus de la dictature militaire –, Sabato reste le dernier survivant de la génération des grands anciens, celle de Borges et de Cortazar. Celle qui fit rayonner les lettres argentines dans le monde entier, portant loin les feux d'une patrie chère au cœur de Sabato. Mais tout sentiment a son envers, son jumeau de l'ombre, surtout dans l'esprit de cet écrivain tourmenté, qui naquit juste après la mort d'un frère de deux ans plus âgé, lui aussi prénommé Ernesto. La vie entière d'Ernesto Sabato a oscillé entre deux versants, comme posée en équilibre sur une ligne de crête. L'un, plein de lumière, qui lui donnait accès au vertige de la création. L'autre, parfois proche jusqu'à la fusion, qui le projetait dans les replis les plus ténébreux de l'âme humaine.

La gloire, comme le reste donc, charrie sa part d'illusions et d'angoisses. Sans doute l'écrivain se sent-il touché par les effusions qui l'accompagnent, mais torturé à l'idée que cette foule méconnaisse les *« graves défauts »* dont il s'accuse dans *Avant la fin*, son dernier livre. La recherche de la *« vérité »* fut toujours son objectif, autant dans les sciences, où il commença sa carrière – en 1938, une bourse permit à ce brillant physicien de travailler à Paris, aux côtés d'Irène et de Frédéric Joliot-Curie –, que dans le domaine artistique. Et puis, on le sent mélancolique, aussi. Cette apparition publique à la Foire du livre de Buenos Aires, dans la soirée du 7 mai, sera peut-être la dernière. Contemplant les 1 200 personnes qui l'ovationnent debout, à l'issue d'une conférence terminée d'une voix tremblant de fatigue, l'écrivain ne parvient pas à s'en aller. *« Je suis tellement ému,* chuchote-t-il pour lui-même. *Je ne sais pas si je les reverrai. »* On l'entoure, on le rassure, on le cajole comme un enfant, mais si, vous allez voir, dix ans encore. Et lui, tandis qu'on l'escorte vers les coulisses, tourne la tête vers la salle pour « les » regarder encore un peu. Eux, c'est-à-dire en particulier les jeunes, à qui Sabato s'adresse très souvent lorsqu'il écrit. Tous ceux vers qui va son dernier livre et dont la présence a su, parfois, le distraire de ses cauchemars.

Deux jours plus tôt, dans la petite maison de Santos Lugares, un quartier de la périphérie de Buenos Aires où il habite depuis cinquante-trois ans, Sabato parlait de ces mauvais rêves qui hantèrent son enfance. *« J'étais affligé de terribles crises de somnambulisme. Comme j'ai pu faire souffrir ma pauvre mère ! Mais ces épisodes ont déterminé tout ce que j'ai fait par la suite. »* Tout, c'est-à-dire sa peinture, particulièrement angoissante, des recueils d'articles comme *L'Ecrivain et la catastrophe* (Seuil, 1986), et une œuvre romanesque en trois parties qui le rendit célèbre aussitôt que parue. Célèbre, mais jamais nanti. Resté fidèle à l'idéal de justice sociale qui l'a fait militer dans les rangs du Parti communiste lorsqu'il était jeune, Ernesto Sabato n'a pas endossé les valeurs de la société de consommation. *« J'ai écrit pour ne pas devenir fou. Pas pour l'argent. Vous n'avez qu'à voir. »* Au sol, un lino noir tout crevassé s'ouvre sur un vieux parquet, juste sous les pieds du vieil homme.

Le Tunnel, Héros et tombes (d'abord paru en français sous le titre *Alejandra*) et *L'Ange des ténèbres* forment une trilogie chargée de noirceur et d'allégories, où l'homme cherche sa place dans un labyrinthe. Comme des somnambules, ses personnages s'affrontent à un monde où la réalité menace toujours de s'effondrer sous le poids de l'illusion. Parlant aux jeunes lecteurs, dans le prologue d'*Avant la fin*, Sabato les prévient qu'ils ne doivent pas s'attendre à trouver dans ce livre ses *« vérités les plus atroces ; ils ne les trouveront que dans mes romans, dans ces sinistres bals costumés où les personnages, à l'abri de leurs masques, disent ou révèlent des vérités qu'ils n'oseraient pas avouer à visage découvert »*. Ces romans dont il a brûlé des pages et des pages, avant qu'une semi-cécité ne vienne l'empêcher d'écrire autre chose que des textes courts. *« J'ai mis au feu la plus grande partie de ce que j'ai écrit,* constate-t-il. *A tel point que, dans le quartier, on m'appelait l'incendiaire. Même si parfois je l'ai regretté, notamment pour un roman intitulé* L'Homme aux oiseaux, *qui aurait été bon, je crois. »*

Tandis que la pluie dégouline le long des fenêtres de son bureau, Ernesto Sabato se prend la tête entre les mains. L'avenir du monde, son œuvre, tout cela s'estompe derrière quelques événements tragiques de son existence, auxquels il revient sans cesse. Cet ouvrage, qui est un *« livre d'adieu »*, un *« testament »*, il l'a dédicacé à ses morts : sa femme, Matilde, la compagne d'une vie pleine de tempêtes, et son fils, Jorge Federico, mort dans un accident de voiture. Les autres fantômes, anonymes ou célèbres, il en parle dans de courts chapitres consacrés à son itinéraire. Entre autres, les surréalistes, dont le contact l'incita à quitter l'univers platonicien des sciences pour celui, plus humain, du roman. Prophète de l'apocalypse, Ernesto Sabato tonne aussi contre un monde déshumanisé, miné par le règne totalitaire des pouvoirs économiques. Une société dont il dénonce depuis longtemps les erreurs et les crimes, avec un fougueux pessimisme. Mais ce monde qui s'annonce derrière les rideaux lie-de-vin de son bureau, ce siècle à peine entamé, ne sont déjà plus les siens.

AVANT LA FIN
(Antes del fin)
d'Ernesto Sabato.
Traduit de l'espagnol (Argentine) par Michel Bibard,
Seuil, 220 p., 125 F (19,06 €).

DANIEL MORDZINSKI

Ernesto Sabato dans sa maison de Santos Lugares

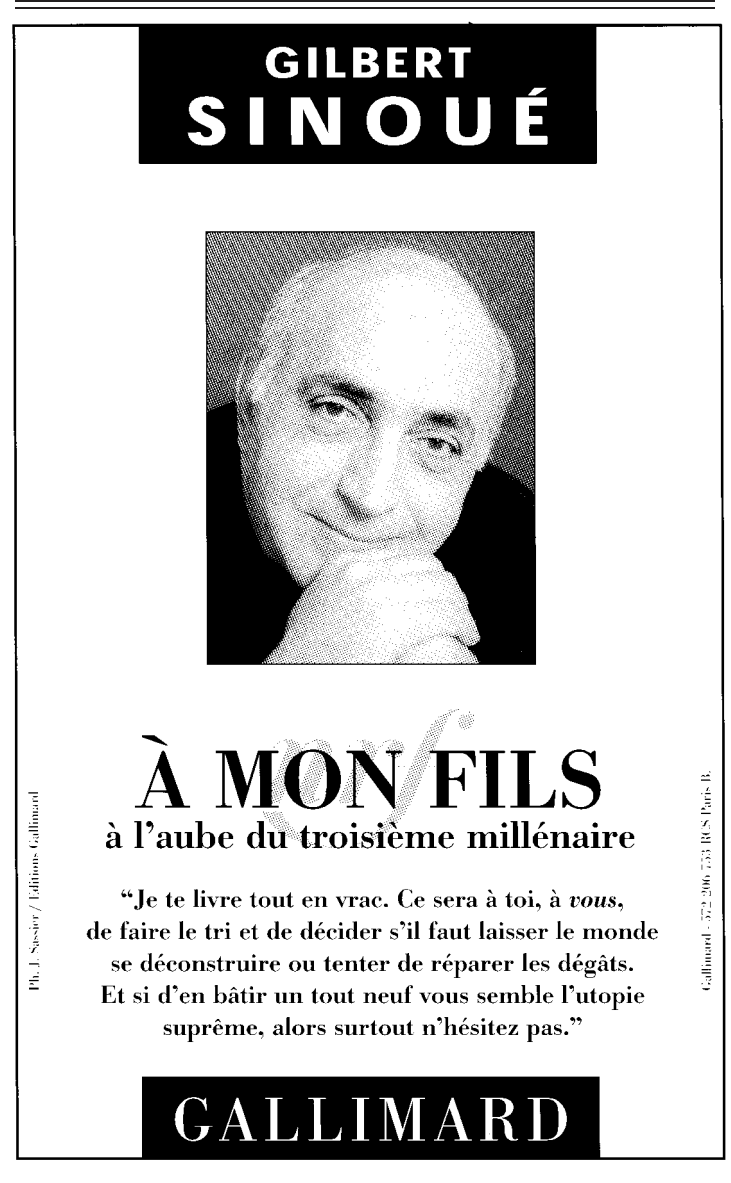

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Un nomade de la spécialisation

ŒUVRES
d'Ernst Kantorowicz.
Postface d'Alain Boureau,
Gallimard, « Quarto », 1 372 p.,
195 F (29,73 €).

Dans la préface de son ouvrage le plus célèbre, *Les Deux Corps du roi,* Ernst Kantorowicz raconte comment l'idée lui est venue de cette étude sur les fondements juridiques de l'Etat moderne. Il avait reçu dans son courrier de l'université de Berkeley un périodique liturgique publié par une abbaye bénédictine des Etats-Unis. Le nom de l'éditeur l'avait frappé : « Ordre de Saint-Benoît Inc (orporated) ». Qu'un ordre monastique fondé au VIe siècle en Italie soit, mille quatre cents ans plus tard, placé en Amérique sous la catégorie juridique des entreprises commerciales avait provoqué chez ce médiéviste d'origine européenne une sorte de stupeur, comme celle que l'on éprouve à la découverte d'un monstre ou d'une aberration de la nature. La réflexion sur cet « écart » l'amena à porter ses études sur une autre « *fiction juridique curieuse* », une autre bizarrerie intellectuelle, celle de la doctrine des « *Deux Corps du roi* » apparue en Angleterre à l'époque d'Elisabeth et dont Kantorowicz va retrouver les fondements dans la théologie politique médiévale.

« *Absurdité métaphysique* », invention romanesque assez incroyable, mais aussi socle de l'Etat moderne : le roi possède deux corps. « *Son Corps naturel*, proclament les juristes de la Couronne, *est un Corps mortel, sujet à toutes les infirmités qui surviennent par Nature ou Accident, à la faiblesse de l'enfance et de la vieillesse, et aux déficiences semblables à celles qui arrivent aux corps naturels des autres gens. Mais son Corps politique est un Corps qui ne peut être vu ni touché, consistant en une société politique et un gouvernement, et constitué pour la direction du peuple et la gestion du Bien public, et ce Corps est entièrement dépourvu d'Enfance, de Vieillesse, et des autres faiblesses et défauts naturels auxquels est exposé le Corps naturel.* » Ce qui fait qu'on peut couper la tête du roi sans nuire outre mesure à son corps politique. Le roi ne meurt jamais. Pas plus que, de nos jours, l'Etat ne peut disparaître ; son corps mystique survit aux vicissitudes et aux catastrophes. La vieille fable est devenue l'objet d'une croyance quasi universelle.

Pour remonter aux sources de cette étrange et capitale invention, Kantorowicz ne va pas suivre les chemins laborieux et balisés de l'induction, ni les patientes élaborations de l'analyse. Il marche encore et toujours à l'intuition, au détail qui fait tache et que personne avant lui n'a repéré, à l'accident apparent, au développement inattendu. Tout lui est bon, une pièce de Shakespeare, *La Divine Comédie* de Dante, une caricature de Louis XIV, des pièces, des médailles, des miniatures carolingiennes, des traités, des manuels de théologie, des sculptures funéraires, des proverbes de la Renaissance. Il saute d'une source à l'autre avec désinvolture, ignore les frontières universitaires et fabrique des hypothèses comme Don Juan fabrique des maîtresses. On pourrait l'accuser de légèreté et de dilettantisme si son ébouriffante érudition ne venait donner tant de gages à ses intuitions intempestives. Alain Boureau, dans sa postface à cette édition, trouve la formule juste : Kantorowicz est « *un nomade de la spécialisation* ».

Les Deux Corps du roi a été publié à Princeton en 1957 (1). Trente ans auparavant, Ernst Kantorowicz avait fait paraître, à Munich, son autre chef-d'œuvre, *L'Empereur Frédéric II*. Le récit d'une aventure encore, celle d'un homme qui, surgi d'un recoin de l'histoire, avait créé en Sicile au XIIIe siècle le premier Etat purement séculier avant de construire le plus grand des empires allemands, courant de Jérusalem à Palerme et de Rome à Varsovie, sans jamais devoir faire la guerre, ou presque. Récit d'une apparition flamboyante, d'une irruption de la Renaissance deux siècles en avance, récit aussi d'une disparition aussi brutale : à la mort de Frédéric Hohenstauffen, son œuvre s'effondre, son vieil ennemi, la papauté, reconquiert sa suprématie, le rêve du Saint Empire romain germanique part en fumée. Mais il demeure le mythe, aussi vrai, aussi réel que la réalité.

Avec lui, l'Histoire ne suit pas les chemins laborieux et balisés de l'induction, ni les patientes élaborations de l'analyse. Kantorowicz marche à l'intuition, au détail qui fait tache. Il saute d'une source à l'autre avec désinvolture, ignore les frontières universitaires et fabrique des hypothèses comme Don Juan fabrique des maîtresses

La biographie savante d'un souverain médiéval sonne comme un appel au réveil de l'Allemagne. Pas plus que le roi, Frédéric II ne peut mourir : il est simplement prisonnier, enfermé dans la prison de la mémoire. Les dernières lignes de l'ouvrage ont un ton lyrique. Kantorowicz y chante « *le seigneur fougueux du début des temps, le séducteur, le charmeur, le rayonnant, celui qui incarnait la sérénité, l'éternellement jeune, le juge sévère et énergique, le savant et le sage, le guerrier qui coiffé de son heaume conduisait la ronde des Muses, celui qui ne dort pas mais médite sur la façon de rénover l'"Empire". Sans le petit-fils de Barberousse, la montagne aujourd'hui serait vide. Mais le plus grand des Frédéric n'a pas encore été délivré, lui à qui son peuple, incapable de le concevoir, n'a pas su répondre. "Il vit et ne vit pas." Ce n'est plus à l'empereur que fait allusion la sentence de la Sibylle, mais au peuple de l'empereur* ».

Evoquer ainsi, en 1927, en Allemagne, la délivrance du peuple de Frédéric, c'était jouer délibérément avec le feu. *L'Empereur Frédéric II* est une extraordinaire biographie qui transcende le genre et en bouscule toutes les règles, mariant le surgissement de l'événement et le temps long, les images et les langues, les faits et les interprétations dans un étourdissant va-et-vient. Mais c'est aussi un monument de mythologie nationaliste. On comprend le succès du livre chez les intellectuels allemands d'extrême droite ; Goebbels en offrit un exemplaire à Mussolini. Rien d'étonnant lorsqu'on sait que Kantorowicz appartenait au fameux Cercle de Stefan George. Plus étrange lorsqu'on ajoute qu'il était juif.

Il n'y pas encore en langue française de grand panorama sur George et ses disciples, sans doute parce que la littérature française n'a jamais rien connu de tel. L'influence – intellectuelle, esthétique, sociale et politique – de ce contemporain de Gide sur l'élite lettrée allemande des années 10-30 est incomparable, extatique. Poète, fondateur d'une véritable religion esthétique nationale dont il était le dieu, George avait organisé son propre culte sur les bases d'un symbolisme abstrait, de la haine de la démocratie et de la culture de masse, de l'exaltation germanique et d'une mystique de la virilité et de la pureté. La prise du pouvoir par Hitler en 1933 et la mort de George en Suisse, la même année, firent éclater le cercle. Certains se rallièrent au nazisme ; d'autres refusèrent de trop se salir les mains avec la plèbe hitlérienne. Un des disciples de George, Von Stauffenberg, fut l'organisateur de l'attentat contre Hitler, en 1944.

Ernst Kantorowicz n'eut pas vraiment à choisir. Devenu historien par ferveur georgienne plus que par goût ou par formation, l'auteur de *L'Empereur Frédéric II,* si apprécié par les nouveaux maîtres de l'Allemagne, n'en est pas moins chassé de son poste de l'université de Francfort par les manifestations antijuives. Sa lettre de démission, que cite le bel essai biographique d'Alain Boureau *(lire ci-dessous l'article de Philippe-Jean Catinchi), « manifeste davantage la douleur du rêve interrompu que l'indignation devant l'ignominie antisémite* (2) ». Comment, dit en substance Kantorowicz, moi qui me suis engagé volontairement en 1914, qui ai combattu avec les corps francs contre les soulèvements populaires spartakistes en Pologne, à Berlin et à Munich, qui ai manifesté avec mon livre sur Frédéric II de « *mes sentiments en faveur d'une Allemagne réorientée dans un sens national... fondamentalement enthousiaste envers un Reich dirigé en un sens national* », dois-je abandonner mes devoirs professionnels sous le prétexte que je suis juif ? L'historien des énigmes, des permanences secrètes et des surgissements ne comprend rien à l'énigme de ce « renouveau » allemand qui le persécute. Il lui faudra encore cinq années avant de se décider à sauver sa vie en s'exilant aux Etats-Unis.

A cet immense point d'interrogation dont l'essai de Boureau tente de sonder les mystères et les gouffres en correspond un autre, comme *Les Deux Corps du roi* répond à *Frédéric II*. En 1949, l'université de Berkeley, en Californie, où enseigne Kantorowicz, est atteinte par la rage maccarthyste. Les enseignants sont astreints à un serment stipulant qu'ils ne sont pas membres du Parti communiste, ni sympathisants. Kantorowicz, conservateur pur et dur, est pourtant à la pointe de la rébellion. Non pour défendre les droits de l'homme – ce n'est pas son affaire –, encore moins les marxistes, mais au nom de la totale liberté d'esprit et de parole dont doivent jouir les gens de robe, prêtres, magistrats et professeurs, dont les Corps, au service de Dieu, de la Justice ou de la Vérité, occupent une sorte de statut métaphysique hors de la règle commune, une souveraineté qui ne dépend que de leur propre conscience. Malgré les pressions et les menaces, l'émigré Kantorowicz ne cédera pas. Il démissionne de Berkeley et finira sa carrière et sa vie à Princeton en 1963.

Il y a longtemps que les historiens professionnels visitent et commentent le monument Kantorowicz pour en admirer les audaces, en discuter les méthodes et en évaluer les démonstrations. En réunissant les deux grands textes et en leur offrant l'éclairage subtil d'Alain Boureau, cette édition offre autre chose au lecteur profane que nous sommes : une plongée à vif dans le monde secret d'un écrivain pour qui l'histoire ne cesse de s'écrire au présent.

(1) Il a fallu attendre trente-deux ans pour que la traduction française de Jean-Philippe et Nicole Genet paraisse dans la « Bibliothèque des histoires » chez Gallimard. Et soixante pour *L'Empereur Frédéric II*, publié dans la même collection en 1987.

(2) La postface d'Alain Boureau à ces *Œuvres* de Kantorowicz est une version revue et corrigée du livre publié en 1990 chez Gallimard dans la collection « L'un et l'autre » sous le titre *Histoires d'un historien : Kantorowicz.*

Le visionnaire et l'historien

Alain Boureau, dix ans après la première parution de son mémorable essai sur Ernst Kantorowicz, revient sur la spécificité de sa démarche

L'essai d'Alain Boureau sur Ernst Kantorowicz bouscula le petit monde des historiens quand il parut en 1990. La figure de l'historien juif allemand, dont, *L'Empereur Frédéric II* (1927) fit peu ou prou l'affaire des tenants d'un grand Reich à restaurer, gênait encore assez pour que ses livres phares aient attendu plusieurs décennies avant d'être proposés au public français. Cet universitaire surprenant, qui s'opposa par deux fois à un arbitraire politique (l'Allemagne nazie avant les Etats-Unis du maccarthysme) sans jamais le faire au nom des droits de l'homme bafoués mais seulement en vertu du principe d'une sorte d'extraterritorialité du savant, restait en effet, trente-sept ans après sa mort, un sujet sensible qu'Alain Boureau abordait avec une frontalité inédite.

Aujourd'hui, son texte change de statut, complément bienvenu de la réédition des deux grands textes de Kantorowicz, comme une inflexion subtile capable de limiter l'effet fâcheux d'une lecture au premier degré. Auteur d'une décapante étude, *Le Simple Corps du roi : l'impossible sacralité des souverains français* (Ed. de Paris, 1988), Alain Boureau, aujourd'hui directeur d'études à l'Ehess, tentait en fait moins une biographie qu'un essai d'histoire intellectuelle dont Kantorowicz est le sujet – et que la version révisée n'a pas sensiblement modifiée. Depuis dix ans, deux congrès consacrés à Kantorowicz, en Allemagne et aux Etats-Unis, ont précisé quelques points, sans rien infirmer des lignes de force sur lesquelles Boureau asseyait la continuité de l'œuvre , à l'instar de celle que suppose *Les Deux Corps du roi* dans la légitimité monarchique. Les lecteurs les plus vigilants repéreront au mieux des ajustements, mais rien qui change la nature de ce commentaire désormais juxtaposé à une œuvre qu'il ne pacifie pas.

Pour Alain Boureau, l'essentiel reste de séparer Kantorowicz, dont nombre de textes fondamentaux attendent encore leur traduction – signalons toutefois l'excellent recueil paru aux PUF en 1984, *Mourir pour la patrie* –, de ses disciples américains, Ralph Giesey en tête (1), dont la rigidité contredit la souplesse de Kantorowicz à exploiter ses intuitions. Il ne faut pas méconnaître, selon Alain Boureau, le « *désir d'appartenance* » qui est au cœur de l'œuvre du maître. Or ce moteur constant permet de corriger notre tentation, hâtive, de traquer le paranazisme comme la conversion libérale, dans la tiède distance envers le régime d'Hitler jusqu'à la Nuit de cristal (1933-38) comme dans le refus du serment de Berkeley (1949).

Visionnaire mais historien, Kantorowicz n'a rien d'un charlatan, et sa méthode solide et suggestive ne masque pas la rigueur réelle de son établissement. Tel le phénix – « *un individu et une espèce tout à la fois* » –, il croise champs et sources avec une aisance et une pertinence dont la validité a su résister au temps. Plus encore que dérangeant, un cas unique.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Deux titres le révélèrent au public français en 1987 : *Le roi ne meurt jamais : les funérailles royales au temps de la Renaissance* (Flammarion) et *Cérémonial et puissance souveraine en France, XVe-XVIIIe siècles* (Colin, « Cahiers des Annales »).

La force retrouvée de Marc Bloch

Olivier Dumoulin décape magistralement la statue du cofondateur des « Annales » et restaure sa pensée dans son impérieuse nécessité

MARC BLOCH
d'Olivier Dumoulin.
Presses de Sciences-Po,
« Références/Facettes »,
336 p., 90 F (13,72 €).

Peut-on tenter une biographie de Marc Bloch ? Sans doute, à en croire Carol Fink, qui publiait à Cambridge dès 1989 *Marc Bloch : A life in History* (*Une vie au service de l'Histoire,* PUL, 1997) ; non, faute de témoignages et de documents, rétorquait le fils de l'historien, Etienne Bloch (*Marc Bloch 1886-1944, une biographie impossible*, éd. Culture & Patrimoine en Limousin, 1997). La nouvelle collection « Références/Facettes » ne pouvait donc trouver meilleur sujet pour imposer une vision problématisée de l'exercice biographique qui renouvelle le genre.

Quand Kantorowicz campe un *Empereur Frédéric II* mythique avant d'interroger la nature même de l'autorité royale, Marc Bloch a déjà livré une « *étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale* », les *Rois thaumaturges*, livre prophétique d'une anthropologie politique à venir (1924). Un synchronisme sans effet, puisque les deux destins ne se recoupent pas. Tandis que l'un s'efforce d'intégrer une communauté qui l'accueille et l'identifie, l'autre est partagé entre l'élan qui pousse à la rupture épistémologique et la conscience d'un nécessaire maintien. Vue ainsi, la figure de Bloch rompt radicalement avec les stéréotypes, récents, qui tissent la légende du savant d'exception devenu un résistant martyr, idéal « *héraut de l'Histoire* » à l'heure d'un procès en béatification qui ne s'encombre pas de scrupules.

On ne peut en dire autant d'Olivier Dumoulin. Entreprenant avec un soin patient et infini de dissiper les malentendus, rectifier les erreurs, contrôler les affirmations sommaires qui font du père des *Annales* un inconnu mal célébré, l'historien analyse les lectures et les articulations qui ont fait du cofondateur des *Annales,* dont les deux textes posthumes sont autant de chefs-d'œuvre – *L'Etrange Défaite*, analyse à chaud de 1940, d'une foudroyante lucidité, et *Apologie pour l'Histoire ou Métier d'historien*, dont Dumoulin interroge au finale la philosophie profonde – « *la figure héroïque de nos bonnes et mauvaises consciences* ». Oublié dans l'ombre de Lucien Febvre, Bloch ne bénéficie guère d'abord du succès de la « nouvelle histoire », trop proche des points de vue sociologiques à l'heure où les sensiblités séduisent. Le retournement récent – il n'a pas dix ans –, favorisé encore par les réticences scandaleuses à reconnaître sa stature exceptionnelle, ne doit rien au hasard : symbole qui déborde largement le champ de son expérimentation, l'historien juif, fusillé en tant que résistant, devient un modèle d'action civique, au risque de se réduire à un *exemplum* commode. Dumoulin ne s'y résoud pas, et, fort des rectificatifs indispensables qu'il propose, révèle la singularité réelle de la démarche historienne de Bloch, le statut de la comparaison et de sa portée dans le raisonnement, la critique primordiale de l'outillage matériel. C'est âpre parfois, solide toujours. Convaincant aussi. Dans sa correspondance avec Henri Berr, Febvre loue volontiers Bloch : « *C'est une force.* » Contagieuse apparemment.

Ph.-J. C.

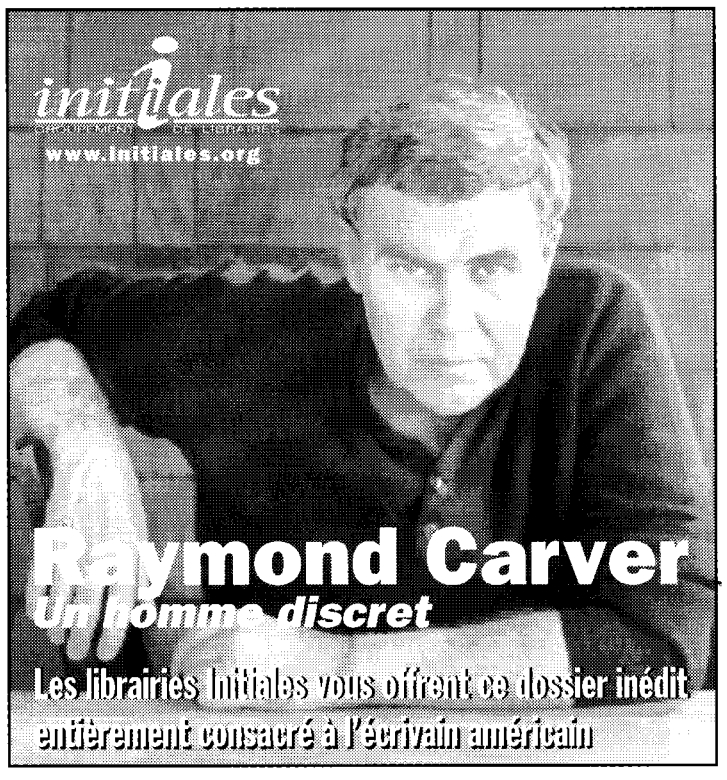

initiales
GROUPEMENT DE LIBRAIRES

Alinéa, 95300 Pontoise • **Antipodes**, 95880 Enghien • **L'Astrée**, 75017 Paris • **Blandine Blanc**, 42000 Saint-Etienne • **Le Bruit des mots**, 77100 Meaux • **Les Feuillantines**, 91260 Juvisy • **Gwalarn**, 22300 Lannion • **Lucioles**, 38200 Vienne • **Millepages**, 94300 Vincennes • **Page 189**, 75011 Paris • **Quai des Brumes**, 67000 Strasbourg • **La Réserve**, 78200 Mantes-la-Jolie • **Les Sandales d'Empédocle**, 25000 Besançon • **Le Square (l'Université)**, 38000 Grenoble • **Les Temps modernes**, 45000 Orléans • **Vent d'Ouest**, 44000 Nantes • **Voix au chapitre**, 44600 Saint-Nazaire •.

Etienne Roda-Gil, tango des lendemains qui déchantent

Que reste-t-il de nos amours, de nos rêves, de nos combats pour changer le monde ? Le fils de rouges républicains catalans, le militant aux chimères enfuies, l'ex-« grand couturier du vinyle », module la mélodie des souvenirs et des illusions perdues : « Terminé »

TERMINÉ
d'Etienne Roda-Gil.
Ed. Verticales, 190 p.,
90 F (13,72 €).

Pas de bandonéon dans La Closerie à 11 heures du matin, juste un scotch, bientôt deux, mais le fils de rouges républicains catalans remonte le fleuve brûlant de souvenirs qui prennent source à la guerre d'Espagne, et revendique l'héritage des poètes du tango : complicité avec l'âme fiévreuse

portrait

« Le " bonheur " des sociétés modernes est une escroquerie. Mon héros souffre parce que la révolution s'est transformée en Club Méditerranée... »

privée de baiser, le spleen du désir brimé qui se danse, la tradition de la chanson populaire au verbe mallarméen *(« Sans les mots, les corps ne bougent pas »)*. Autoproclamé *« enfant de Guthrie, de Dylan, de Tom Waits, de tous ceux qui ont conté en musique l'histoire du syndicalisme américain »*, Etienne Roda-Gil arbore sa mine grave de militant vieilli par la conversion des chimères en trahisons, pour honorer la mémoire des conflits sociaux du siècle : révolution d'Octobre, Commune, Front popu... Bras ouverts, poings serrés. Puis, pause utile : *« Larges guitares, violons mexicains, chevaux et clairons. Il faut chanter. Laisser les pleurs aux vainqueurs qui savent par des chansons ce grain de beauté à la hanche que tu portes et qu'ils ne verront jamais. »*

Julien Clerc pourrait les fredonner. Ces lignes sont extraites du nouveau roman d'Etienne Roda-Gil (1). La plainte d'un haut fonctionnaire en pleine dérive, en proie au *« désir d'affliction »*, qui se bourre d'alcool et de pilules après le départ de sa femme Lucile. *« Oui, c'est une longue chanson : c'est ce que je sais faire de mieux. Le thème, le mariage de l'amour et de l'absence, c'est la seule chose qui m'intéresse. J'ai connu cela : se réjouir de l'amour impossible. Le bonheur d'être malheureux. J'ai aussi connu le bonheur de savoir qu'on s'est trompé sur la capacité des autres à aimer. Bart, mon héros, a été aimé par cette femme, il a vécu l'amour vrai, qui n'est autre qu'une association de malfaiteurs, et il comprend qu'en le quittant elle lui fait du bien. Le rend lucide : il n'a pas su changer le monde, n'a pas su assurer la continuité biologique du mouvement ouvrier, rester fidèle à la leçon de ses ancêtres... Sa fonction sociale en a fait quelqu'un d'autre. Le monde a changé, mais pas dans le sens souhaité. Le "bonheur" des sociétés modernes est une escroquerie, une défaite de la pensée néo-hégélienne. Mon héros souffre parce que la révolution s'est transformée en Club Méditerranée. »*

PAULO NOZOLINO POUR « LE MONDE »

Deux clés possibles pour lire *Terminé*. Deux versions pour la morte-saison du désir, deux motifs au *« travail de deuil »* du héros. Lucile est d'abord Nadine, la femme d'Etienne Roda-Gil morte en 1990, enterrée à Montparnasse, *« non loin de Baudelaire et du Carré des fédérés » (« Les pieds de Lucile étaient des chefs-d'œuvre de marbre rose et de nacre vermeil.* (...) *Il reste la chanson d'Orphée. Se retourner, revenir des enfers avec l'envie de mordre, d'aimer encore, de souffrir encore, de vivre encore... »)*.

Elle est aussi la déesse du combat révolutionnaire, *« celle avec laquelle Bart a été heureux, mais qui n'a jamais été incarnée, qui lui fait payer son adhésion au confort, sa tentation de ne pas suffisamment partager l'abondance. Ensemble, ils se sont parlé d'Orwell, Hemingway, des grévistes de Renault en 47, des ouvriers de la métallurgie démantelée. Bart est le survivant d'une histoire qu'il n'a pas connue, et dont les témoins disparaissent. Il est orphelin, à la fois de la dignité du travail et de sa propre enfance. Dans ce monde promis au désastre, il n'est pas celui qu'il aurait dû devenir. »*

Au fil des pages de *Terminé*, Bart égrène sa remise en cause de lui-même, de la vie de couple, de son passé, ses amitiés, ses convictions. C'est un homme seul, brisé. Que reste-t-il de Durruti, des survivants du Bund de Varsovie, du Front Polisario, des Black Panthers, des Palestiniens d'Amman, de Tunis, de Beyrouth ? *« Le capitalisme a mangé l'Etat pour rouler en limousine sur la perspective Nevski ou sur les bords de la mer Noire. »* Sonné et insolent, Roda-Gil assiste avec lui au naufrage des citoyens *(« Comme leurs téléphones portables, les marionnettes n'ont plus de fil »)*, dénonce un ministre de gauche qui triche au Monopoly, déplore la mutation socialiste *(« les couloirs pleins de laquais. Et naturellement plus personne ne réclame l'autogestion »)*, fustige la confusion *« droite, gauche, gauches, droites »*, se drogue aux idéaux perdus *(« Regarde-les, comme ils s'envolent/ les rêves de l'homme à la banderole »)*. Il s'agrippe à *« la chair qui réclame du plaisir, la seule exigence capable d'insurrection »*. Fait, en nostalgie de l'aimée, une ironique autocritique : *« Tu crois qu'elle serait restée si j'avais été marchand de cerfs-volants ? »*

Souvenirs et tourments : entre deux couplets, deux glaçons, Roda-Gil *« réclame encore cinq minutes »* pour se reprendre. Il ressuscite le moment d'enfance où, entre quatre et neuf ans, l'abondance de grammaires dans laquelle il baignait (catalan, castillan, patois, français) l'a rendu muet. Confesse le pourquoi de ce mot qui revient si souvent dans le roman, le mot « cagoule ». *« Deux yeux, pas de visage. La fin des monopoles liés aux Etats ? Trop con, trop beau. Cagoules encore et toujours. »* Réponse (tremblée) : le mot est une blessure. *« Après la défaite, l'exode, les camps et la résistance aux nazis, mon père a gagné sa vie comme peintre de voitures, dans un garage. Pendant dix ans, ce con a peint sans cagoule. Il est mort, avant mon succès dérisoire, d'un cancer du poumon. Et m'a légué une certitude : qu'une idée n'a pas de masque, qu'elle survit à toutes les mesquineries du monde. »*

Refrain : *« On mourrait comme ça, un jour, main dans la main, la mer pas loin à l'ombre croisée d'une voile et d'un arbre. Personne ne revivra ce bonheur. Disparu sans laisser de traces. Pas de corps. Adieu familles et funérailles. »* Lucile, encore et toujours, *« comme saisie par le charbon de Picasso »*, *« les yeux ouverts sur l'horizon sanglant, le ventre offert tel un rocher aux vagues »*. Et depuis son départ, un horizon qui *« a changé de place »*, un *« vaisseau perdu »* qui *« ne trouvera pas le chenal »*. L'homme qui, du temps de sa gloire de *« grand couturier du vinyle »*, écrivit une comédie musicale sur les lendemains qui chantent, celui qui fit chanter à Julien Clerc qu'une partie se perd mais qu'une autre se gagne, qu'*« il va falloir se battre, il va falloir gagner »*, ne croit-il plus, pour le temps qui lui reste, que la Belle puisse arriver ? *« Elle arrivera par d'autres moyens. Il y a du chemin à faire, mais nous sommes sur le bon chemin après la dissolution des idéologies. Comme disait Rosa Luxemburg : "Chaque défaite est la racine de notre victoire." »*

Hier encore, en mélodie : *« Mon amour, certains soirs, il fait bon d'être un peu noir. »* Sans musique, mais sans changement de répertoire, Roda-Gil scande un nouveau credo : *« Beaucoup trop de cimetières et pas assez de bibliothèques. »* Aveu (pudique) : *« Si je cédais à la tentation du mausolée (mais je n'y céderai pas), ce serait mon épitaphe. Avec deux marteaux croisés sur une petite brique. Et un petit sourire narquois face à tout ce qui vise à tromper. »* Il tape sur la table, en clap final. *« Je n'en dirai pas plus. »*

Jean-Luc Douin

(1) Le quatrième, après *La Porte marine* (Seuil 1981), *Mala Pata* (Seuil, 1992), *Ibertao* (Stock, 1995). En préparation : *Mes adieux à Hollywood*, récit d'une « sale » expérience avortée de scénariste au pays des marchands.

Le temps du muguet

L'ASCENSION DE M. BASLÈVRE
d'Edouard Estaunié.
Préface de Jacques Jaubert.
Ed. Mémoire du livre,
306 p., 98 F (14 ,93 €).

Il y a des auteurs au purgatoire, et certains qui peuvent y rester. Estaunié, académicien des années 20, comparé, alors et hâtivement, à Balzac et à Dostoïevski, mérite d'en sortir, au moins avec ce roman. Un haut fonctionnaire (comme l'auteur) voit sa conception de la vie changée à la suite d'un amour malheureux. Il n'est conduit que par le devoir et l'ambition quand il s'éprend de Claire, la femme d'un vieil ami qui ne la mérite pas. Epouse fidèle, elle se refuse à Baslèvre. Avant de mourir, elle lui confie qu'elle l'a aimé. Il achète la maison où elle vécut et passe ses heures libres dans ce sanctuaire. Tout cela peut paraître très « roman-photo », d'un temps où *« les muguets et les roses embaumaient »*. Mais nous sommes loin de la mièvrerie. L'aventure spirituelle de Baslèvre, le drame des vies isolées et le combat contre l'adversité font cette œuvre intemporelle. D'un style classique, datée dans son décor – et cela aussi est un charme –, elle ne l'est pas par son sujet.

Pierre-Robert Leclercq

VOUS AVEZ DES LIVRES À VENDRE ?
01 42 88 58 06
VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISÉ ?
01 42 88 73 59
LE TOUR DU MONDE
filiale spécialisée de la Fnac

Entomologie cruelle

Douze portraits arrachés par Jean-Denis Bredin à la grisaille des réussites ordinaires

RIEN NE VA PLUS...
de Jean-Denis Bredin.
Fayard, 216 p., 98 F (14,94 €).

Rien ne va plus »... La formule qui suspend le temps ordinaire, décuple les espérances et oppresse les plus fébriles n'a plus sous la plume de Jean-Denis Bredin la force libératoire qu'elle a dans la voix du croupier. Les jeux sont faits depuis bien longtemps ici, et, au fil de ces douze nouvelles, les « accidents » retenus – on est proche du sens étymologique où ce qui survient glisse insensiblement du côté des hasards malheureux – dévoilent autant de vies étriquées, de névroses vertigineuses ou de farouche application à s'en remettre pour la conduite de sa destinée à l'arbitrage suprême du chronomètre ou de la convention sociale.

Elève exemplaire et tristement irréprochable, Guillaume apprend à faire l'amour à travers de *« jolies scènes »* empruntées à la littérature romanesque, vérifie à deux reprises ce savoir emprunté et s'y tient, désormais *« enfermé dans le plaisir de sa solitude »*. Partagée entre l'amour de son cul et un attachement obsessionnel à son téléphone portable, Cécile (« Mes deux chéris ») devra trancher. Sans en retirer la satisfaction d'une résolution assumée, puisque la crudité de l'alternative la renvoie à ce rôle de victime injustement désignée qui donne plus qu'un air de famille à cette galerie de portraits cruellement arrachée à la grisaille des réussites ordinaires : *« La vie, décidément, était trop compliquée, trop triste. »*

Avec une féroce jubilation, Jean-Denis Bredin s'acharne sur ces enfants sages, ces élèves appliqués qui n'ont attendu de la vie que la stricte confirmation d'un schéma sécurisant, puisqu'il induit la marche à suivre, imperméable aux turbulences des états d'âme – un luxe abandonné aux malheureux incapables de soumettre leur *« réussite au seul rythme évident »*. Régis Leblond calque ainsi son pas sur celui de la trotteuse de sa montre à la marche *« méticuleuse, inflexible »* – impitoyable. La mémoire qui s'effrite, carcan souhaité comme un rempart à l'incontrôlable, et Jules Boulon se réfugie dans une mer de post-it, reliques sèches et crues d'une existence abîmée.

Moins atroce, ce mauvais tour d'une conscience brumeuse offre à Julien un éprouvant tête-à-tête avec Claude (« L'Ami d'un soir »), somme de petites lâchetés ordinaires dont nul ne profite vraiment, et à Pierre un retour nostalgique sur une possible passion de jeunesse, le temps d'une rencontre dans le TGV (« Ce dimanche à Londres »). Retard, oubli, décalage, chaque entorse laisse les personnages de Bredin fragiles, désemparés, plaintifs aussi, quand ils ne basculent pas dans l'héroïsme, tel Auguste Poisson, vengeur admirable des humiliés et offensés, dans « Victime ». Ou le professeur Chevillard, champion furieux de l'obscurité contre la lumière dans le champ clos de sa chambre d'hôtel lors d'un colloque à Genève (« La nuit maudite »).

La pointe acérée de Jean-Denis Bredin nous épargne cependant la désagréable connivence qui ferait du lecteur un voyeur peu amène de ces travers ordinaires dont il s'épargnerait ainsi le partage. Classique, la langue du nouvelliste est d'une sobriété, d'une efficacité simple aussi, qui interdisent l'effet grossissant de la charge farcesque. Et la plus triste des nouvelles est peut-être cet « Adieu », rupture inévitable d'un jeune couple, moins pour son dénouement que pour la secrète compassion qu'on éprouve enfin pour des êtres paralysés par leur propre inaptitude à assumer leur désir comme leur déprise.

Ph.-J. C.

La patine des ans

QUELQUES-UNS DES CENT REGRETS
de Philippe Claudel.
Balland, 176 p., 95 F (14,48 €).

C'est un théâtre de province au velours fané, la pièce non plus n'est pas neuve : un retour au pays natal pour tenter d'oublier ou de redécouvrir d'incurables blessures. Et pourtant, il se dégage de l'univers de Philippe Claudel un charme prenant qui évoque les plus belles pages d'André Hardellet. *Quelques-uns des cent regrets*, son troisième livre, après *Meuse l'oubli* et *Le Café de l'Excelsior*, prolonge avec une remarquable cohérence une géographie fantastique inspirée des petites villes autrefois industrielles du nord et de l'est de la France.

Ici le décor central est l'hôtel de l'Industrie, *« un hôtel en déroute, une usine en berne, un commerce moribond et les crues qui recouvrent la petite ville et font fuir les passants pendant les grands automnes »*. Le narrateur y revient enterrer sa mère, qu'il a abandonnée seize ans plus tôt parce qu'elle refusait de lui révéler le nom de son père. Le mystère n'est pas bien difficile à percer et le drame, somme toute, relève du fait divers courant. C'est peut-être là le mystère de cette écriture. Commes ces papiers peints de mauvais goût, couverts de scènes de chasse, auxquels la patine des ans finit par donner de la grâce. *« Tout est là : la beauté ne survient qu'après l'usure et les grandes fatigues, sans qu'on l'attende, qu'il s'agisse de celle des choses ou de celle des êtres. »* De la nostalgie, certes, mais dans une langue superbe de précision et de cadence, et une attention extrême portée aux êtres, au spectacle des vies simples, aux malheurs qui le sont tout autant, à ce rituel de gestes ordinaires du petit théâtre banal qu'est notre vie à tous.

Gérard Meudal

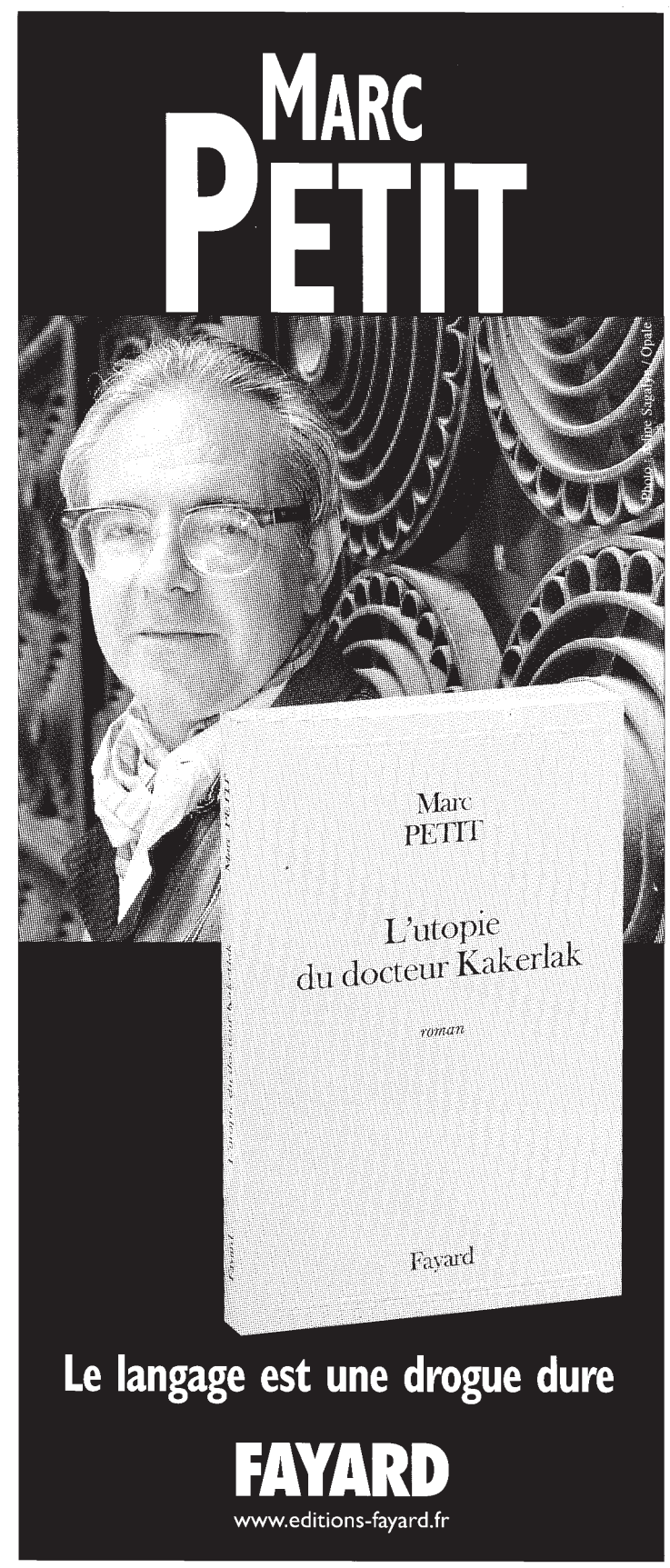

Florence Cestac, piquante dans sa bulle

Elle a été la première femme à recevoir, en janvier, le Grand Prix du Festival d'Angoulême. Esprit rebelle à l'humour ravageur, elle nourrit ses albums des petits riens de la vie glanés ici ou là, qu'elle transforme en chroniques irrésistiblement drôles

J. F. DRÉAN

Ce jour-là, Florence Cestac voit vraiment la vie en rose. On vient de lui demander l'autorisation d'imprimer ses personnages de bande dessinée sur des chaussettes, des pyjamas ou des caleçons, comme à tous les grands auteurs de *comics* dont les créations ont fait un tabac. C'est la perspective de droits d'auteur imprévus. *« Les chaussettes Bretécher ont fait un malheur ! Maintenant, ils veulent des chaussettes Cestac. Gagner des sous sans rien faire, je trouve ça vraiment très bien... »*, sourit l'auteur.

Cette reconnaissance commerciale suit l'hommage artistique : le Grand Prix du Festival de la BD d'Angoulême a été attribué à Florence Cestac en janvier, faisant d'elle, *ipso facto*, la présidente de la prochaine manifestation et la première femme à décrocher ce titre. Décerné *« à la quasi-unanimité »* par un jury d'hommes, il prouve, selon elle, que *« le milieu de la BD n'est pas machiste, simplement masculin. Ce qui ne veut pas dire que je vais créer un club de dames de la BD »*. Elle n'oublie jamais de glisser un zeste de distance ou d'ironie gentiment vacharde dans ce qu'elle dit, vit, commente ou dessine. *« Elle n'est dupe de rien »*, dit d'elle un autre auteur de BD, Martin Veyron. Ni des trahisons de la vie ni de ses petits bonheurs. Sans jamais oublier l'humour, qui n'est pas seulement chez elle une forme de politesse mais une règle de vie.

L'enfance normande, sans doute. A la campagne, près de Pont-Audemer. Une période *« très ludique, très gaie »*, qui a laissé à cette presque quinquagénaire l'impression d'une liberté totale, l'amour des animaux (chiens et chats, notamment), une sainte horreur de *« la crème, et du lait à boire directement au pis »*, et une envie inextinguible de lutter contre des kilos jugés superflus.

Répertoriée auteur de bande dessinée d'humour, Florence Cestac est un cas à part dans l'univers très masculin de la BD. De surcroît, elle y a quasiment tout expérimenté, avec un esprit rebelle qui n'appartient qu'à elle, une sorte d'affirmation de soi nimbée de douceur. *« J'aime bien mener les choses soft »*, assure-t-elle, tout en répétant dans un sourire que *« c'est bien de ne pas se laisser faire »*.

Munie de ses diplômes des Beaux-Arts et des Arts déco, après avoir *« galéré »* dans une chambre de bonne de la capitale et pratiqué assidûment la SNCF sur les trajets Paris-Rouen-Paris, pour rester en contact avec sa *« bande de potes »*, l'étudiante qui a toujours aimé dessiner et qui sait qu'elle a eu, de toute éternité, l'envie de se lancer dans la BD, *« fait 68 »* avec son compagnon d'alors, Etienne Robial, maquettiste et designer reconnu (on lui doit entre autres l'habillage de Canal+). Il réalise déjà des maquettes – celles du journal *L'Enragé* ; tous deux s'enflamment pour les événements, au point de déchirer des drapeaux de la République pour y découper des oriflammes rouges. Ce qui leur vaudra quelques accrocs avec la justice.

Tout rentre dans l'ordre ensuite, ou presque. Florence Cestac travaille pour la presse Filipacchi *(Mademoiselle Age tendre, Salut les Copains*, mais également *Lui)*. La BD la rattrape quand, avec Etienne Robial, elle rachète la librairie parisienne de BD Futuropolis, *« en payant au fur et à mesure »*. De libraires, ils se transforment en éditeurs. Dans les années 70-80, ils publient chez Futuro des auteurs maintenant célèbres (Tardi, Moebius) ou des maîtres oubliés (Calvo) et lancent des collections aux formats superbement insensés.

Florence Cestac est partout, s'occupant de mise en page et de livraison, des problèmes de comptabilité comme de ceux de l'ego des auteurs. Elle continue à fournir la presse en planches et dessins (*Métal hurlant, L'Echo, Charlie-Mensuel, (A Suivre),* etc.), et crée Harry Mickson, rejeton du Harry Dickson créé par Jean Ray et de Mickey Mouse, affublé d'un gros nez et maniant un langage plutôt fleuri. Les « gros nez », marque de fabrique de Florence Cestac, naquirent sans qu'elle sache en expliquer la genèse graphique. *« Je ne sais pas pourquoi,* confie-t-elle. *C'est comme le comique : j'ai plutôt tendance à oublier mes angoisses en faisant le pitre et en mettant un nez rouge. Je suis d'une famille de bons vivants, de gens qui se disent qu'on va d'abord bien bouffer, boire un coup et qu'on verra ensuite... »*

Cette signature graphique pourrait être, aussi, cousine du nez d'un Cyrano féminin, masquant pudeur et peines sous une faconde et un sens de la répartie parfois dévastateurs. Ou la version restructurée de Mickey, auquel Florence Cestac voue un véritable culte, à l'instar du *Popeye* d'Elzie Segar. Dans son atelier de Montparnasse, les dessins des *Débloks* ou du *Démon de midi* côtoient d'énormes têtes en papier mâché équipées d'appendices à la Cyrano, ainsi que d'invraisemblables objets inspirés de Mickey, rassemblés par centaines lors d'expéditions aux Puces.

Car la gloire n'a pas toujours souri à Florence Cestac. Il fallut la fin de Futuropolis – *« on n'était pas doués pour la gestion »* –, la vente pour 1 franc symbolique à Gallimard et la rupture avec son compagnon, Etienne Robial, pour qu'elle explose. Ce fut *Le Démon de midi ou changement d'herbage réjouit les veaux,* un album qu'elle mit cinq ans à concevoir, la chronique tendance humour vache d'un couple qui se disloque après que l'homme s'est amouraché d'une « jeunesse ». *« Une histoire à 60 % autobiographique. Je me suis dit qu'il fallait que j'arrête de faire de la BD en dilettante,* explique Florence Cestac. Le Démon de midi, *pour moi, c'est la rage. Thérapeutiquement parlant, ça m'a fait du bien : ça coûte moins cher qu'une psychanalyse ! »*

Un Alph'art de l'humour distingue *Le Démon* au Festival d'Angoulême 1997. Plus de 30 000 albums sont vendus – surtout à des femmes, un cas dans la BD. L'adaptation au théâtre par Marie-Pascale Osterieth et Michèle Bernier fait salle comble au Splendid, puis en province. La pièce devrait à nouveau être jouée à Paris, l'automne prochain, et un film est en projet. *« Cet album a changé ma vie, je suis devenue un auteur de BD à part entière. ».*

Ce qui ne l'empêche pas de continuer à faire de l'illustration et à exposer (« Piquante ! », une exposition de dessins de cactus, qui vient de se terminer, et un petit livre édité par la galerie Christian Desbois, 14, avenue de la Bourdonnais, Paris 7e), de mettre en chantier un nouvel album *(La Vie d'artiste),* un ouvrage sur *« les phrases assassines qu'on vous balance quand on est môme »*, tout en retravaillant un livre coécrit avec Jean-Marc Thévenet il y a douze ans, *Comment faire de la BD sans passer pour un Pied-Nickelé*, qui *« s'était alors vendu à quelques centaines d'exemplaires »*...

Le petit monde de la BD salue sa prouesse et son talent, scénaristique et graphique. Sans arrière-pensée. De Claire Bretécher *(« Je connais peu Florence Cestac, mais la manière dont elle a utilisé sa vie pour en faire de l'art est exemplaire »)* à Jean-Christophe Menu, l'un des responsables des éditions l'Association, pourtant peu enclin aux satisfecit *(« c'est un auteur au sens plein, avec un sens de l'humour et un point de vue très féminins »).* Certains éditeurs avouent aussi avoir un peu de mal avec cette « auteure » au verbe haut et à l'humour vengeur.

Florence Cestac a du pain sur la planche. Qu'il s'agisse de BD pour enfants ou pour adultes. Car, *« en plus d'être quelqu'un de tempérament, c'est aussi un auteur polyvalent, apte à s'adresser aux enfants comme aux adultes »*, souligne Claude de Saint-Vincent, PDG de Dargaud, son éditeur. En plus du *Démon*, de *La Vie en rose* et *Du sable dans le maillot*, chroniques inspirées de souvenirs ou de *« choses vues et entendues »* aux terrasses de bistrot, dans des dîners entre copains, ou de l'observation de son fils Jules, Florence Cestac alimente la série des *Débloks* dans *Le Journal de Mickey*, avec Nathalie Roques puis en solo. Sans oublier d'autres collaborations à la presse écrite, notamment à *Cosmopolitan. « A part ce journal, les autres titres féminins ne s'intéressent pas à la BD ni à l'humour : on n'est pas aidées par les consœurs ! »*, grogne Florence Cestac.

Elle qui collabora autrefois au mensuel féministe *Ah ! Nana* professe toujours *« un féminisme qui est peut-être démodé mais nécessaire : il faut toujours remonter au créneau... »* La présidente d'Angoulême 2001 ne l'oublie pas. Tout en avouant sans fard se sentir *« plus à l'aise avec les garçons qui, décidément, doivent bien m'aimer puisqu'ils m'ont donné le Grand Prix ! »*, elle a composé un jury à 90 % féminin (Hélène Desproges, Nathalie Roques, Sophie Barets, Marie-Ange Guillaume, Suzanna Shannon, etc.), avec un seul homme, Albert Algoud, producteur-animateur à France-Inter et tintinologue distingué. *« Ça va être intéressant de voir ce que ces filles qui aiment la BD vont choisir. »*

Yves-Marie Labé

● La Comédie du livre de Montpellier

Florence Cestac est l'une des invitées de ce Salon du livre et de la bande dessinée, qui se déroule les 26, 27 et 28 mai. L'invité d'honneur de la manifestation est Régis Debray, qui participera au débat intitulé « La médiatisation altère-t-elle l'écriture ? », le 27, au stand débats. Un colloque historique accueille par ailleurs des spécialistes internationaux de l'histoire de la Révolution et de l'Empire, pour souligner l'importance de Cambacérès et de Montpellier dans la mise en œuvre des institutions de la France contemporaine. A signaler également, des rencontres avec Gilles Kepel sur le déclin de l'islamisme, et avec Fred Romano et Yann Andréa sur la passion (place de la Comédie, esplanade Charles-de-Gaulle).

livraisons

● LE CAPITAINE ÉCARLATE, d'Emmanuel Guibert et David B.
Marcel vit au milieu de ses livres, et aux côtés de Monelle, une fille de joie qui part chaque soir visiter les bouges du Quartier latin. Un jour, un capitaine au visage caché par un masque d'or s'amourache de la jeune prostituée et l'enlève. Marcel abandonne son « poêle » et se met en quête de sa bien-aimée. Il se retrouve sur le pont d'un navire voguant dans le ciel de Paris, porté par une vague que le capitaine a arrachée à l'océan. Pendant ce temps, un commissaire aux allures de Vidocq (une des multiples lectures de Marcel) et son adjoint Pelican traquent des boutiquiers disparus, qui se sont transformés en pirates. S'inspirant de la vie de Marcel Schwob, auteur décadent du début du siècle, et de deux de ses contes, *Le Roi au masque d'or* et *Le Livre de Monelle,* Emmanuel Guibert et David B. ont conçu un chef-d'œuvre. Tissant à l'infini les fils de la biographie de Schwob et ceux de sa vie rêvée, ils font voyager le lecteur à travers le Paris des mauvais garçons du début du siècle, entre Apaches et filles de petite vertu, caboulots et monuments parisiens, en mêlant l'argot de la rue au fantastique quotidien. La prodigieuse simplicité du trait, les éclairages et les halos lumineux (rouge, bleu et jaune) donnent une poésie particulière à ce récit nimbé d'effroi, où l'amour triomphera de la mort (Dupuis, « Aire libre », 64 p., 79 F [12,04 €]).

● PETIT VERGLAS, de Corbeyran et Riad Sattouf
François découvre un dolmen, au gré de ses pérégrinations dans la forêt vendéenne. Le contact avec ce mégalithe octroie au garçonnet des pouvoirs de guérison. Une fillette, surnommée « Petit Verglas », est cloîtrée par un professeur dans une pièce emplie de livres. Il espère que l'esprit de la gamine, ainsi isolé, deviendra le modèle d'une nouvelle humanité, sans passion et sans sensibilité. Sur un schéma empruntant à l'atmosphère et aux thèmes de certains romanciers du XIXe siècle (George Sand, Villiers de l'Isle Adam...), Corbeyran et Riad Sattouf, qui signe ici ses premiers dessins BD où l'on devine encore l'influence du dessin animé, ont créé un univers tendrement désespérant, où la folie adulte ne parvient toutefois pas à briser les liens et les rêves de l'enfance (éd. Delcourt, « Conquistador », 48 p., 78 F [11,89 €]).

www.maremagnum.com

MARE MAGNUM LIBRORUM

Livres anciens, d'occasion, épuisés

Catalogues des librairies anciennes d'Europe

300.000 titres disponibles

Plus de 170 librairies anciennes

La participation des librairies est gratuite

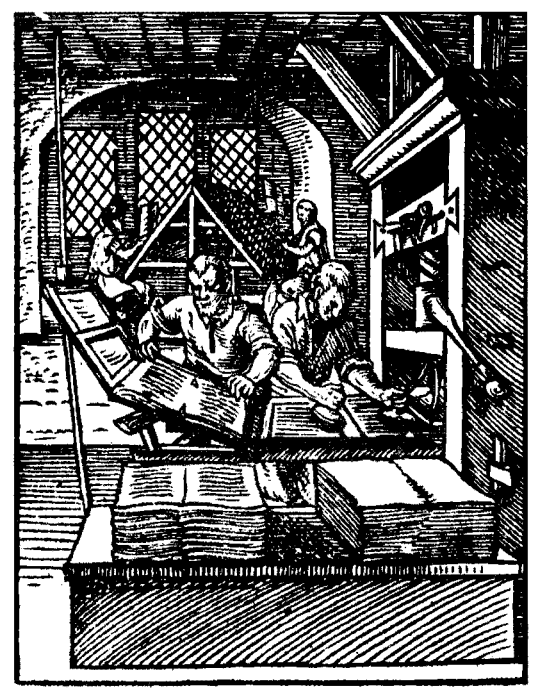

Libreria Malavasi, Largo Schuster 1, 20122 Milano
Tel: 0039-2-804607 Fax: 0039-2-864002 e-mail malavasi@maremagnum.com

INÉDIT. **Le FAIT FRANÇAIS dans le monde.** Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la «France 3e super puissance»). Ressources, économie des 56 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements «territoriaux» des États riverains (France : 2e domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations), Agence de la Francophonie (56 nations), et la possible UDELF (Union des États de la langue française : 56 nations).
250 p.,98 F. - (Tome I : 120 F. - Les deux tomes : 200 F. franco). Franco chez l'auteur.
MARTINOT DE PREUIL - 49560 NUEIL SUR LAYON

Le rêve d'un monde sans barbelés

HISTOIRE POLITIQUE DU BARBELÉ
La prairie, la tranchée, le camp
d'Olivier Razac.
La Fabrique éditions, 110 p., 59 F (8,99 €).

LA MONDIALISATION CULTURELLE
Les civilisations à l'épreuve
de Gérard Leclerc.
PUF, « Sociologie d'aujourd'hui », 488 p., 158 F (24,09 €).

Minimum de coût, maximum d'exclusion. Le barbelé est une machine de pouvoir proche de la perfection. Il existe également dans les têtes. Envisager sa suppression est une tâche de longue haleine. Elle relève des intellectuels

La postérité est souvent injuste, en particulier avec les fermiers du Middle West. Voyez J. F. Glidden. Sans doute est-ce la première fois que vous entendez son nom. Pourtant, cet homme a façonné une large part de l'histoire contemporaine. Sans lui, la face du continent américain ne serait pas la même. La première guerre mondiale aurait présenté d'autres traits, les camps nazis n'auraient pas eu la même physionomie. Sa trouvaille a envahi les campagnes, modifié les casernes, hanté les champs de bataille. Elle est devenue emblème des oppressions et signe des massacres. On peut y voir le symbole de notre temps. En 1874, J. F. Glidden a déposé le brevet d'une invention efficace, multifonctionnelle, destinée à devenir omniprésente : le barbelé. Sans doute dira-t-on qu'il a inventé la chose, non ses usages. Certes. Mais la technique est en son genre parfaite. Tout réside dans le double fil, qui permet de maintenir la tension et d'éviter le relâchement. Léger, résistant, bon marché, adapté à tous les climats, imputrescible, facile à poser, le barbelé a de quoi plaire. Son succès fut d'ailleurs immédiat. Dans le dernier quart du XIXe siècle, son prix a été divisé par deux, avant de baisser encore. La production est passée de 270 tonnes en 1875 à 135 000 tonnes en 1901. On aurait tort évidemment de n'y voir qu'une clôture ingénieuse pour les champs.

Ce que montre avec clarté le livre pertinent d'Olivier Razac, c'est que la longue griffure métallique a partie liée avec le pouvoir, la mort, les destructions massives. Le barbelé est une machine à tuer parfaite : basse consommation d'énergie, haut rendement de destruction. Les fermiers du Middle West, toujours maltraités par la mémoire collective, passent pour n'avoir rien voulu d'autre qu'une technique pratique et abordable pour enclore leur propriété. Olivier Razac rappelle combien le fil de fer constitua un extraordinaire instrument de destruction des Indiens. Avec le morcellement des plaines, leur organisation sociale ne pouvait plus se perpétuer. Les chasses étaient rendues impossibles, le rapport à l'espace était défait. Après avoir exterminé les dernières tribus de l'Ouest, le barbelé va s'enrouler le long des tranchées de la Grande Guerre. Rebaptisé *« ronce artificielle »*, il rend l'espace impraticable aux fantassins avec le minimum de moyens. *« Des centaines de morts,* écrit un témoin, *beaucoup de la 37e brigade, étaient éparpillés comme des débris d'un naufrage. La plupart étaient morts sur le réseau de barbelés ennemi et sur le sol, comme des poissons pris dans un filet. Ils pendaient là dans des postures grotesques. »*

Apogée du barbelé : le camp nazi. Il n'est pas constitué de baraquements ou d'allées perpendiculaires, mais uniquement d'une clôture – électrifiée, mortelle. Les barbelés sont l'élément central, la première et seule « architecture » du camp. Ils délimitent l'espace où opèrent destruction sans frein et domination totale. Ils découpent dans le monde un non-monde, réel et inhumain. Depuis ce temps, le barbelé est devenu le symbole des totalitarismes et des oppressions. Il est présent partout où l'on torture. Amnesty International a pris pour emblème, on s'en souvient, la flamme d'une bougie entourée de barbelés. Entre les fermiers voulant entourer leurs parcelles pour éviter le piétinement des grands troupeaux et les SS résolus à exterminer de prétendus sous-hommes, on évitera tout amalgame. Le vrai lien n'est pas ce fil de fer hérissé de piquants, mais un marquage de frontière aux effets destructeurs. Ces techniques de séparation n'ont évidemment pas disparu. La clôture métallique est remplacée aujourd'hui par des machines de protection et d'exclusion moins visibles et plus efficaces : portails électroniques, surveillance vidéo. L'espace n'est plus barré physiquement, il est contrôlé électroniquement, à distance. La violence continue, elle s'affiche moins.

L'essai d'Olivier Razac est brévissime, mais aigu et vif. Il augure bien de la postérité de Foucault dans la génération qui vient. La question de fond est évidemment celle du découpage du monde, de sa fragmentation et de son morcellement. C'est pourquoi ce qu'on nomme à présent « mondialisation » ne concerne pas seulement l'économie et la finance. Les informations et les ordres boursiers circulent à peu près partout. Pas les idées, ni les œuvres ni les langues.

C'est pourtant dans cette rencontre des civilisations que se joue l'essentiel, comme le souligne le travail intéressant et documenté de Gérard Leclerc. Il rappelle en effet combien la mondialisation culturelle n'est pas une histoire récente liée au développement d'Internet et du « multiculturalisme ». Depuis près de deux siècles, cette mondialisation n'a cessé de cheminer. La découverte par les Européens de l'existence d'autres civilisations de grande envergure (l'Egypte, l'Inde, la Chine, le Japon, entre autres), a suscité de multiples interrogations sur la nécessaire réinvention de l'universalité. A mesure que l'Occident découvrait d'autres langues, d'autres littératures, d'autres droits, d'autres théories politiques, d'autres religions, d'autres philosophies, on s'est interrogé sur la disparition des clôtures culturelles. On sait aujourd'hui que les obstacles sont tenaces. La lenteur des cultures à s'ouvrir, leur tendance au repli et à l'autosuffisance ne sauraient être sous-estimées. Le projet d'un nouvel humanisme, embrassant les apports de tous les peuples, s'est révélé beaucoup moins simple à mettre en œuvre que ne l'avaient pensé les générations du romantisme.

Gérard Leclerc retrace avec précision, sur l'exemple majeur des relations Europe-Asie, les phénomènes dissymétriques d'orientalisation de certains Occidentaux et d'occidentalisation des élites asiatiques. Cette fresque socio-historique a un grand mérite. Elle souligne en effet que la mondialisation n'a pas été, n'est pas, et ne saurait être la seule affaire des marchands et des communicateurs. Elle a constitué aussi, depuis son commencement, une aventure des intellectuels. C'est avec eux qu'elle doit continuer, si l'on désire qu'elle devienne autre chose qu'une grande boutique planétaire. Alors pourra peut-être entrer dans les faits ce vieux projet : un « dialogue des cultures ».

L'expression est trop souvent employée de manière impropre, pour désigner seulement une attention respectueuse envers les autres. Un véritable échange d'idées suppose de tout autres conditions, et d'abord du temps – énormément de temps, pour discerner et parfois dissiper les malentendus, souligner les divergences d'approche, mettre en lumière les écarts entre les mondes mentaux. Les marchandises circulent vite. Les directives et les informations sont désormais instantanées. Mais pour défaire les barbelés dans les têtes, les outils sont encore presque tous à inventer.

Un barbare en Amazonie

Entre Hergé et Michaux, Jean Soublin, en conteur résolument partiel et partial, retrace cinq siècles de l'histoire d'une terre longtemps mythique et redoutée

HISTOIRE DE L'AMAZONIE
de Jean Soublin.
Payot, 346 p., 125 F (19,06 €).

Il est plus facile d'observer un peuple qui disparaît qu'un peuple en train de naître. Nous sommes plus prompts à nous indigner d'une mort brutale qu'à nous émerveiller d'une émergence lente et complexe. D'autant que les deux processus souvent se masquent, se chevauchent, s'imbriquent. Voilà pourquoi le livre de Jean Soublin, qui vient après tant de récits de massacres et de disparitions, surprend. De fait, son *Histoire de l'Amazonie,* en prenant le parti de raconter la naissance d'une nation, préfère planter le décor d'une *« ethnogenèse »* plutôt que de s'appesantir, une fois de plus, sur les ruines d'un *« ethnocide »*...

L'Amazonie — qui est autant une étendue qu'un élément — se prête mal à l'approche historique. Non par manque d'archives (il y a pléthore !), mais parce que le temps semble s'y dissoudre dans l'espace. Les tendances lourdes se perdent dans l'imbroglio des légendes, des péripéties et des anecdotes. Les chroniqueurs et les érudits locaux se laissent souvent aller aux facilités de l'inventaire. La mise en perspective fait défaut. Jean Soublin a pressenti le danger. Sans prétendre à l'objectivité, résolument partiel et partial, il cadre son récit et le délimite géographiquement : c'est donc plus l'histoire des frontières brésiliennes de l'Amazonie que l'histoire de l'Amazonie, prise dans son ensemble, qui nous est ici contée.

Mal à l'aise lorsqu'il parle de l'Amazonie indigène, Soublin devient brillant lorsqu'il évoque l'Amazonie blanche et métisse. Le lecteur le sent en terre de connaissance et de connivence. Il lève les données de la conquête coloniale, progresse dans le rhizome amazonien une lanterne magique à la main, donne l'impression de découvrir les choses en même temps qu'il les décrit. Entre Hergé et Michaux, il se laisse parfois aller à l'émotion, mais — s'appuyant sur son talent de romancier — il excelle surtout dans le portrait. Des plus crapuleux aux plus nobles, tous ses personnages ont une étonnante présence physique. Que ce soit Orellana-le-borgne, Aguirre, le traître, le borgne et le manchot, Pedro Texeira et ses expéditions punitives (dites de pacification, bien entendu), Bento Maciel, le bourreau, le naturaliste Alexandre Ferreira, le roi Jean V du Portugal, dévot libertin, ou Batista Campos, agitateur et philanthrope, qu'ils soient des seconds couteaux ou des héros de premier plan, des combinards ou des utopistes, des furieux ou des rêveurs, chacun trouve sa place dans cette fresque où affleure le réalisme fantastique et le baroquisme d'une littérature latino-américaine que l'auteur connaît bien. Même les sans-nom, les sans-grade, les oubliés, ont voix au chapitre.

Soublin se nourrit de tout. Il chemine à son rythme et, au fil des rencontres, suivant simplement la chronologie, il s'arrête sur un détail, un fait divers, un événement. Ce sera, par exemple, un débat théologique qui attire son attention : la tortue est-elle de la viande ou du poisson ? Peut-on en manger le vendredi ? Ces graves questions, soulevées au XVIIe siècle, en pleine jungle, lui permettent d'épingler *« le goût portugais pour la basoche et l'argutie »* et de noter, plus loin, les *« élucubrations doctrinales »* qui concernent aussi bien le statut des Indiens que le droit de guerre. A ce propos, il s'enflamme pour un homme extraordinaire et mal connu, Antonio Veira, dont il dit : *« Il écrit comme Pascal et prêche comme Bossuet. »* Visionnaire, avide de pouvoir et arrogant, cet hallucinant jésuite rédige des catéchismes en sept langues, construit seize églises et envoie des centaines de lettres en Europe. Soublin l'admire. Non qu'il partage totalement ses idées et qu'il y trouve un modèle moral : ce bonhomme-là convient à son esthétique de l'extravagance, voilà tout. La démesure lui plaît.

GRANDEUR ET GROTESQUE

D'autres passages du livre seraient à citer. Les Brésiliens ont domestiqué l'Amazonie par vagues, si bien que le narrateur peut enchaîner les séquences sans tomber dans l'histoire linéaire. Les chapitres, qui commencent à l'ère tertiaire et se terminent en 1980, se présentent comme une succession thématique : « Invasion », « Occupation », « Missions », « Espace », « Lumières »... L'un deux, intitulé « Révolutions », évoque la « révolution des cabanes », à savoir la *« cabanage »*. L'affaire commence par une jacquerie à Bélem, en 1835. Une armée révolutionnaire, amalgame de paysans métis, d'esclaves marrons et de soldats perdus, va prendre le pouvoir pendant seize mois. Ils occupent les casernes et tous les lieux d'autorité. Malcher, un leader de gauche, est nommé président. Il n'a pour seul programme que d'attendre la majorité de l'empereur Pedro II, qui a alors dix ans ! Des dissensions naissent chez les insurgés. Malcher est exécuté et remplacé par Francisco Vinagre. Finalement, les loyalistes reprennent la ville. Un jeune chef soulève à nouveau les *cabanos* (gens des cabanes), et des foyers d'insurrection s'allument jusqu'à Manaus... Le général Andreia et trois mille soldats viennent rétablir l'ordre. Rafles et bains de sang. L'historiographie brésilienne a mis cet épisode sous le boisseau pendant près d'un siècle. *Histoire de l'Amazonie* nous la restitue à sa manière, mélange d'ironie et d'émotion, de lyrisme rentré, de grandeur et de grotesque. Beau moment d'écriture.

Parfois Soublin s'emballe et cultive le parti pris. Il montre les Indiens entièrement soumis, voire surdéterminés, par leur quête alimentaire, il dédouane à bon compte les missionnaires et tire un trait de plume sur La Condamine. Mouvements d'humeur ou tirades préméditées ? De fait, au-delà de l'intention documentaire et commémorative (le Brésil vient d'avoir cinq cents ans), *Histoire de l'Amazonie* doit avoir pour son auteur un sens plus profond, plus personnel : c'est une manière élégante et sophistiquée de payer son droit d'entrée au pays électif ou, mieux, de s'en faire aimer. Cette dimension du livre, cette envie de reconnaissance, n'a rien de ridicule. A l'opposé (si mon intuition est bonne), elle donne à cette collection d'événements fondateurs sa véritable unité. Derrière le débridé, le conteur. La passion vive de quelqu'un qui — n'étant ni savant ni historien — voudrait devenir le citoyen adoptif d'une terre qui, longtemps mythique et redoutée, maltraitée sous prétexte de sauvagerie, pillée sous couvert d'économie, s'installe maintenant dans une double réalité : celle de la politique nationale et celle de l'écologie planétaire.

Jacques Meunier

Jean Soublin collabore au « Monde des livres »

Livraisons

● **BUÑUEL, 100 ANS**
Le catalogue de l'exposition consacrée au centenaire du cinéaste Luis Buñuel (au Centre Pompidou jusqu'au 19 juin). Outre de beaux panoramas iconographiques présentant l'œuvre et les obsessions (images de fétichisme ou de voyeurisme, liturgies, bestiaires...), cet album regroupe quelques textes (de Max Aub, Octavio Paz) et une série d'entretiens avec des proches de Buñuel. On retiendra le récit de Jean-Michel Bouhours sur l'élaboration de *L'Age d'or* (Institut Cervantès/Centre Pompidou).

● **CHRISTIAN-JAQUE**, sous la direction de Jean A. Gili et Jacques Lourcelles
A l'aide d'études et d'entretiens, un hommage à cet « artisan » négligé par les histoires du cinéma (éd. 1895, *Revue de l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma,* 15, rue Lakanal, 75015 Paris, no 28, 352 p., 160 F [24,39 €]). **J.-L. D.**

PASCAL BRÜCKNER
rencontre
AUX CAHIERS DE COLETTE
le samedi 27 mai
à partir de 16h.30
à l'occasion de la parution de
L'euphorie perpétuelle
(éd. Grasset)
23-25, rue Rambuteau, Paris 4e
Tél. 01 42 72 95 06

SIBYLLE LACAN

POINTS DE SUSPENSION

"Dans ces pages, on ne trouvera ni pathos ni complaisance à l'évocation de la douleur, mais un art de l'allusion où la tendresse, la générosité sont les signes de l'affirmation d'une femme aujourd'hui sereine qui, après une longue reconquête d'elle-même, regarde le monde avec amour et générosité. "
Jean Ristat

GALLIMARD

Ph. Jacques Sassier / Editions Gallimard
Gallimard - 372 200 733 RCS Paris B.

L'Homo economicus à l'heure de la contestation

C'est sans doute la revanche des « anti » : si la mondialisation s'accélère, sous les effets de la « nouvelle économie », si la France, elle-même, se convertit progressivement aux charmes des stock-options ou des fonds de pension, le débat économique est d'abord nourri, en même temps que l'actualité éditoriale, par ceux que ce basculement inquiète. D'un ouvrage à l'autre, pourtant, la protestation varie. Si Philippe Labarde et Bernard Maris s'appliquent, dans « La Bourse ou la vie », à démonter les mécanismes inquiétants de ce nouveau capitalisme, Pierre Bourdieu, qui se présente comme le porte-drapeau de la « gauche de la gauche », continue, lui, dans ses « Structures sociales de l'économie », à peaufiner la thèse qu'on lui connaît ; il souligne qu'il faut s'abstraire du champ de l'économie et se plonger dans l'analyse des faits sociaux pour cerner les mutations à l'œuvre. Frédéric Lebaron, un autre universitaire de la même école, radicalise le propos dans un essai qui se donne pour tâche de pourchasser « La Croyance économique »

LA CROYANCE ÉCONOMIQUE
Les économistes entre science et politique
de Frédéric Lebaron.
Seuil, « Liber », 258 p.,
130 F (19,82 €).

Frédéric Lebaron, un disciple de Pierre Bourdieu, réunit toute la communauté des économistes dans un opprobre général : ainsi le sociologue devient aussi totalitaire que le discours libéral dominant qu'il dénonce

Des raisons d'être en colère contre les économistes, il y en a de tellement nombreuses, par les temps qui courent, que l'invitation de Frédéric Lebaron, dans son essai sur *La Croyance économique*, à pénétrer dans ces cénacles d'experts, pour en mesurer la médiocrité ou l'arrogance, apparaît de prime abord plaisante. Qui n'a en effet été indigné, parfois, par la prétention de certains de ces spécialistes à appeler la science à la rescousse pour présenter comme indiscutables, à grands renforts d'équations économétriques complexes, des démonstrations qui au contraire mériteraient précisément d'être fortement discutées ? Le discours économique fonctionne si souvent de manière terroriste – séparant ceux qui « savent » de ceux qui « ignorent », ceux qui font partie du « cercle de la raison » de ceux, les profanes, les ignorants ou les irresponsables, qui n'ont pas su y accéder – qu'on adhère spontanément aux interrogations de l'auteur : mais qui sont-ils donc ces économistes, qui s'interrogent rarement sur la validité scientifique de leur propos, mais s'érigent avec une insupportable prétention en juges suprêmes d'innombrables décisions qui façonnent la vie publique ?

On y adhère d'autant plus volontiers, au moins dans un premier temps, que Lebaron remarque, non sans raison, que le débat, en économie, est largement factice, car il se rétracte de plus en plus en une sorte de pensée unique – on serait presque tenté de dire une pensée totalitaire – qui présente comme inéluctables des évolutions sociales et politiques qui, en réalité, ne le sont pas. On devine l'allusion : imposée par la mondialisation et véhiculée par de grands organismes internationaux comme le FMI, l'OCDE ou les banques centrales, une culture économique dominante s'impose qui, se drapant toujours dans la science, n'est en fait qu'une justification de la toute-puissance des marchés. *« Dans ce processus,* écrit l'auteur, *la référence omniprésente à la science économique, supposée plus neutre que toute sensibilité politique, suspecte d'électoralisme, participe d'un "consensus" économique mondial. »* En quelque sorte, le monde change, terriblement vite, et l'économie en est ébranlée car c'est sur son *« autorité pure »* que l'on s'appuie fréquemment *« pour imposer un projet de domination modernisé »*.

Seulement voilà ! Il ne faut pas se méprendre sur la thèse de Lebaron. Son souci n'est en vérité pas tellement de comprendre en quoi le monde change et en quoi, par conséquent, certains économistes peuvent se prêter à une entreprise de justification pseudoscientifique. Non, c'est avec l'économie elle-même, et tous ceux qui s'en approchent – économistes, enseignants, journalistes, responsables administratifs ou politiques – que l'auteur veut régler des comptes. Et plus que de la colère, c'est du mépris qu'il exprime – un mépris absolument sans nuance : *« Même si les producteurs de croyance économique sont séparés par ce que l'on réduit parfois à des "idéologies" opposées (néolibéralisme, keynésianisme, socialisme, marxisme, etc.), ils participent tous à un même univers et tentent d'y imposer leurs propres croyances économiques : pris dans une lutte pour l'imposition de croyances économiques particulières, ils contribuent tous inconsciemment à faire reconnaître la légitimité de la croyance économique »*, écrit-il.

D'un seul coup, on se prend donc à penser que si la doctrine économique dominante présente des aspects totalitaires, la critique qu'elle inspire à Lebaron l'est tout autant. Là ou d'autres chercheraient à comprendre par quels processus complexes le courant de pensée libéral s'est imposé en cette fin de siècle, reléguant au second plan le keynésianisme et plus encore le marxisme, l'auteur répond avec suffisance : vétille que tout cela ! Si les économistes sont innombrables, s'ils s'opposent en de nombreux points, ils participent tous à un *« travail multiforme »* qui *« peut être analysé comme une entreprise collective menée par des agents situés dans des champs différents, à la fois concurrents et coordonnés, voire intégrés »*.

Et dans cette thèse, dans laquelle on reconnaît évidemment la patte intellectuelle de Pierre Bourdieu, il y a quelque chose de terrible. D'un trait de plume, définitif, des décennies de confrontations intellectuelles sont rayées. Qu'importent Smith, Marx, Keynes, Friedmann et tant d'autres ! Le lecteur est convié à comprendre que l'important est ailleurs : c'est que le *« champ des économistes »* se rapproche *« du champ religieux dans des sociétés moins différenciées »* : *« instance de production et de reproduction des croyances collectives, il est placé hors du monde par une opération de magie sociale, mais celle-ci doit une grande partie de sa force à la croyance "moderne" en la science, et plus particulièrement à la croyance mathématique »*.

Plutôt que de comprendre pourquoi la domination des marchés financiers a fait son office, assurant la suprématie de la doctrine économique libérale, et induisant un effet de censure sur les autres courants de pensée – comme l'a par exemple montré Jean-Paul Fitoussi dans son *Débat interdit* (Arléa, 1995, et Points/Seuil) –, Lebaron réunit toute la communauté des économistes dans un opprobre général : peu ou prou, consciemment ou non, ils participent tous à une gigantesque opération de mystification. Tous ne sont pas coupables au même degré, mais tous sont condamnables, puisque tous participent au même système et le *« reproduisent »*, même s'ils le critiquent, puisque, ce faisant, ils contribuent à le légitimer.

De prime abord, on pourrait, certes, ne pas attacher trop d'importance à cette outrance et n'y voir qu'une querelle de chapelle universitaire, puisque l'auteur, s'il dénie toute pertinence aux autres disciplines, chante les louanges de la sienne, la parant de toutes les vertus : *« Si l'économie libérale tire* (...) *une partie de sa force de l'usage des mathématiques, ce n'est pas en récusant cet usage qu'elle peut être discutée, mais uniquement du point de vue de la raison scientifique, par la pertinence empirique et la rigueur logique d'une "théorie économique sociologique", qui place les croyances et les caractéristiques des agents sociaux au cœur de la vie économique »*, dit-il.

Mais dans cette profession de foi, il y a beaucoup plus qu'une sorte de patriotisme candide en faveur d'une discipline de recherche. Il y a aussi, en creux, un procès implicite. Même si la formule n'est jamais employée, les économistes – tous autant qu'ils sont, par-delà leurs différences ou leurs oppositions – sont accusés, comme l'ont été en une autre occasion les journalistes, d'être de « nouveaux chiens de garde ». Dans le climat actuel de contestation de l'orthodoxie économique, dont le sommet de Seattle ou le Forum de Davos ont fait les frais, on imagine bien l'écho que pourra rencontrer ce réquisitoire. Puisque la mode est aux pamphlets antimondialisation, celui-ci pourra peut-être être perçu, par certains, comme une nouvelle critique, plus systématique et plus virulente que d'autres.

On peine, pourtant, à lire l'essai de la sorte. Alors que précisément Seattle ou Davos ont écorné la légitimité des politiques économiques orthodoxes et ont ébréché le consensus libéral ambiant, l'essai de Lebaron clôt le débat au lieu de le nourrir. On espérait une étude radicale ; on débouche sur un jugement péremptoire : détournez-vous de l'économie politique, il n'y a rien à en apprendre...

Laurent Mauduit

G.GARCIN/COURTESY GALERIE LES FILLES DU CALVAIRE

« La vie est un théâtre », par Gilbert Garcin : « Etre maître de soi »

L'actionnaire contre le citoyen

Polémistes mordants mais rigoureux, Philippe Labarde et Bernard Maris, disséquant les mécanismes de ce nouveau monde où le capital prend le pas sur le travail, rappellent une solide évidence : la démocratie n'est pas soluble dans le marché

LA BOURSE OU LA VIE
La grande manipulation des petits actionnaires
de Philippe Labarde
et Bernard Maris.
Albin Michel, 202 p.,
89 F (13,57 €).

Qui n'a ressenti cette terrible frustration ? Dans la littérature économique actuelle, on ne trouve guère d'essais qui démontent avec précision les mécanismes de la soi-disant « nouvelle économie ». Ou plutôt si, on en trouve, mais le plus souvent de deux sortes seulement, l'une version hagiographique, l'autre version contestataire. Mais le débat entre les tenants de ce modèle anglo-saxon, dont le virus atteint l'Europe, et les détracteurs de ce système, est resté malgré tout jusqu'à présent terriblement déséquilibré. Car si les premiers ouvrages pullulent, annonçant l'arrivée d'un nouvel âge d'or du capitalisme, les seconds, et en tout cas ceux dont on a le plus souvent entendu parler ces derniers temps, laissent un sentiment d'inachevé. Plus que cela : parfois même un sentiment de colère.

Les censeurs de cette fameuse « nouvelle économie » seraient-ils en effet si peu assurés de leur cause qu'ils puissent s'autoriser à faire l'économie d'une étude minutieuse du modèle qu'ils dénoncent et des mécanismes concrets qui le régissent ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que le travers est fréquent. Ce qui donne à la littérature économique « anti-mondialisation » une étrange tonalité : la protestation l'emporte fréquemment sur la démonstration. C'est trop souvent plus un cri, une dénonciation – mais de l'extérieur du système – qu'une analyse minutieuse du système lui-même, vu de l'intérieur, permettant d'en comprendre les aberrations ou les folies.

Dans cette galaxie complexe des déçus de la « nouvelle économie », Philippe Labarde (membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel) et Bernard Maris (connu sous le pseudonyme d'« Oncle Bernard » dans *Charlie Hebdo*), qui s'étaient déjà associés pour écrire *Ah dieu ! que la guerre économique est jolie*, font pourtant exception. Dans leur nouvel ouvrage, *La Bourse ou la vie*, eux aussi disent – avec verve – leur révolte contre ce système qui fait la part de plus en plus belle au capital, au détriment du travail. Mais surtout, ils n'en restent pas là. Ils ne se bornent pas à une condamnation morale. Non, avant tout, ils invitent le lecteur – et c'est en cela que leur pamphlet tranche sur de nombreux autres en apparence de la même veine – à disséquer avec eux les mécanismes de ce monde qui émerge et que l'on présente si souvent comme nouveau, celui des stock-options ou des fonds de pension – de ce monde où, en définitive, la Bourse est le pivot central, où le citoyen n'est rien mais l'actionnaire est tout.

FOLLE DÉRIVE

Là est d'ailleurs la force de ce livre : sorte de voyage initiatique dans ce qui est, si l'on peut dire, le cœur du réacteur de cette « nouvelle économie » – la Bourse –, il montre avec soin que derrière des changements économiques profonds, ceux de l'Internet et du multimédia, qui pourraient être synonymes de progrès, c'est un inquiétant changement de société qui se profile, avec la victoire possible de la « république des actionnaires ». Une république – dans ces circonstances, le terme apparaît presque déplacé – qui réhabilite Guizot et propose de saborder *« le navire de la sécurité et de la rémunération du travail pour la bouée crevée du revenu du capital »*.

Œuvre salubre ! A l'heure où la gauche française, bon gré mal gré, se range au principe d'une fiscalité dérogatoire pour les stock-options et tombe sous le charme de l'épargne salariale – appellation pudique de ce nouveau système qui prétend faire de chaque salarié un capitaliste en puissance –, Labarde et Maris, polémistes mordants mais économistes rigoureux, rappellent une solide évidence : la démocratie n'est pas soluble dans le marché. Si l'on n'y prend pas garde, l'une peut même être menacée par l'autre.

On objectera, bien sûr, que si les auteurs sont féroces dans la critique, ils ne sont, pas plus que d'autres, prolixes en propositions pour contenir la folle dérive du système. Tout juste suggèrent-ils d'œuvrer à la constitution d'*« une économie plurielle »* qui cantonnera *« le capitalisme à la place que voudront lui faire les citoyens »* – d'une économie où certains *« biens indispensables à la vie »*, comme l'eau, l'air ou la santé, ne seront plus soumis à la tyrannie de la *share holder value* (du profit pour l'actionnaire). Mais faut-il leur en faire grief ? A l'heure où l'économisme triomphe, où la gauche, elle-même, laisse faire cette *« contre-nuit du 4 août »*, quand elle n'en est pas l'instigatrice, ils avancent la seule suggestion qui vaille : résister. *« Eh oui, résister pied à pied* (...). *Refuser l'inéluctable, la création de valeurs à la mode CAC 40, les retraites à la mode Bébéar, l'Etat à la mode Seillière. »*

Résister... *La Bourse ou la vie* est une importante contribution à ce combat-là, souvent si maladroitement mené.

L. M.

La Société des Écrivains
édite chaque mois
10 nouveaux auteurs.
Découvrez-les…
ÉDITIONS DES ÉCRIVAINS
Catalogue sur simple demande
tél : 01 39 08 05 38 fax : 01 39 75 60 11
Contrat participatif aux frais des auteurs
147-149, rue Saint-Honoré 75001 PARIS
(adresse postale pour toute correspondance ou envoi de manuscrit)

ANNA GAVALDA
rencontre à
L'ARBRE A LETTRES
2, rue Edouard-Quénu,
Paris 5ème
Tél. 01 43 31 74 08
le samedi 27 mai
à partir de15h.30

Critique du tout-libéral

La vision humaniste de René Passet

L'ILLUSION NÉO-LIBÉRALE
de René Passet.
Fayard, 286 p., 130 F (19,82 €).

Lorsqu'il s'agit de mesurer le libéralisme économique – dans sa version contemporaine – à l'aune de ses répercussions financières, sociales, culturelles, la plupart des ouvrages versent soit dans l'angélisme béat, l'ode au marché pluri-parfait, soit dans l'anathème, souvent sans nuance, prononcé contre les nouveaux marchands du Temple.

C'est dire l'intérêt de *L'Illusion néo-libérale,* le dernier livre de René Passet. Son titre a l'avantage d'être dénué de toute ambiguïté et l'auteur, professeur émérite à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, économiste spécialiste des questions de développement, ne cache pas qu'il se sent plus proche des défenseurs de la « société civile » que des fossoyeurs du « trop d'Etat ». Mais tout au long de ces quelque 300 pages consacrées à ce nouveau type d'économie qui est en train de naître – bien éloigné de la seule nouvelle économie, également commentée sous l'angle des « périls informationnels » qu'elle recèle –, c'est l'analyse qui prévaut. Une étude abondamment étayée de références à des économistes moins en cour, mais souvent pertinents, et aux travaux d'organisations internationales longtemps tenues en suspicion illégitime par les institutions de Bretton-Woods, et dont le discours est aujourd'hui réhabilité.

Assurément, beaucoup de choses ont déjà été dites et écrites sur la dictature du court terme qui conduit à se satisfaire de *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés financiers – même si le président de la Réserve fédérale américaine lui-même la dénonce –, et à se lancer dans la course à la croissance même si c'est au prix des inégalités et de l'exclusion sociale. Ou encore à admettre les concentrations sans frein qui permettent, par exemple, à cinq entreprises de biotechnologies de contrôler 95 % des brevets mondiaux dans cette catégorie. Mais c'est par référence à l'histoire que René Passet recommande *« un impératif de survie »* pour les économies qui n'ont pas encore décollé du minimum vital, un développement durable – le vocable est redevenu à la mode, y compris à Washington – nécessairement multidimensionnel et qui prenne en compte *« les environnements naturels et humains »* dans lesquels il est appelé à se dérouler.

« Aux fondamentaux du capital, nous opposons ceux de la finalité humaine », avertit l'auteur, démontant les arguments sur la création de valeur, l'actionnariat salarié, les lois immanentes antirégulation, la fin du travail, la flexibilité dans son acception intégriste. Autant de *« tartufferies »* qui, selon lui, débouchent sur cette *« promesse pervertie »* que constitue le néo-libéralisme. Après ces critiques assurément bien construites, quelles propositions avance ce procureur pour que *« l'aventure humaine continue »*, sans doute différemment ? *« L'économie plurielle »* qu'il préconise repose sur un postulat qu'il convient de remettre au centre du dispositif. *« La norme première n'est pas le capital, ni le profit, ni la liberté réduite à celle du marchand, mais la personne, la solidarité des peuples et des générations, la vie, la biosphère, la liberté tout court. Les valeurs socioculturelles qui fondent ces objectifs ont pour corollaire la suprématie du politique – expression du choix de société librement exprimé par les citoyens – sur l'instrument économique. »* Et d'appeler à la barre le Prix Nobel d'économie Maurice Allais, pour qui *« une économie de marché ne peut fonctionner correctement que dans un cadre institutionnel, politique et éthique qui en assure la stabilité et la régulation »*.

Rationalité individuelle et intérêt collectif doivent cohabiter, à égalité de droits, assure encore René Passet, refusant la logique selon laquelle les activités publiques doivent devenir de plus en plus marchandes alors que, *« au contraire, ce sont ces dernières qui exercent des conséquences sociales de plus en plus importantes »*. Tout cela s'appelle simplement la gestion mondiale, souligne l'auteur. Au bout du compte, il s'agit de la préservation du patrimoine commun de l'humanité. Et ce patrimoine n'a de sens que s'il reste commun. Pour pouvoir le confier aux suivants. Si possible en bon état.

Serge Marti

Eloge de l'Etat-zéro

L'individualisme au pouvoir, par Pascal Salin

LIBÉRALISME
de Pascal Salin.
Ed. Odile Jacob, 506 p.,
180 F (27,44 €).

Le débat sur le libéralisme repose sur *« un immense malentendu »*. Pascal Salin, professeur à l'université Paris-Dauphine, se propose de le dissiper dans un retour aux sources du libéralisme, qui est aussi une défense et illustration remarquable par ses qualités pédagogiques. Il n'est pas sûr, cependant, qu'il y parvienne, pour des raisons qui touchent à la forme choisie, et aux concepts employés, qui sont ceux de l'individualisme méthodologique.

La thèse que soutient depuis plusieurs années Pascal Salin est qu'il y a deux libéralismes. Le premier, pur, humaniste, lié à la tradition libérale française, se situe dans la lignée de l'économiste français du XIXe siècle Frédéric Bastiat. Ses deux piliers sont la propriété et le contrat. Friedrich Hayek, dont Pascal Salin se veut l'héritier, en est proche. Le second libéralisme est utilitariste et pragmatique. En France, Maurice Allais en serait le plus éminent représentant. Ce libéralisme-là triompherait aujourd'hui. L'auteur montre de façon convaincante que ce libéralisme incarne l'esprit du capitalisme de compromis. Il est *« dangereux »* car il conduit au relativisme (est vrai ce qui est avantageux) et au matérialisme (la recherche du bien-être à tout prix). Si ce *« faux libéralisme »* est un libéralisme abâtardi, le *« vrai libéralisme »* est *« utopique »*. Seul ce dernier serait apte à combattre l'adversaire commun, le *« constructivisme »*, c'est-à-dire l'attitude qui consiste à croire qu'on peut construire une société selon ses propres vœux, et dont scientisme et égalitarisme sont les avatars. Le libéralisme est un idéal ; par principe il est *« un humanisme, et l'humanisme ne peut être que libéral »*. D'où la question : que serait une politique économique vraiment libérale ? Les politiques de relance par la demande étant qualifiées de *« mythe collectiviste »*, le chômage étant *« le fruit de l'interventionnisme étatique »*... Pascal Salin réitère sa condamnation sans appel de l'Etat, et son éloge de l'Etat-zéro. *« Seul l'Etat peut abuser de son pouvoir parce que ses politiques et ses fonctionnaires sont irresponsables. »* A la suite d'Hayek, l'auteur plaide pour la *« dénationalisation de la monnaie »* et sa liberté d'entrée sur le marché. L'impôt étant une violence légale, *« le mode d'action de l'Etat n'est rien d'autre que celui de la barbarie »*.

Hélas, quand il pourfend les transports en commun, et se fait le défenseur de l'automobile, le libéral devient inutilement normatif : *« Elle* (la voiture) *permet à chacun d'exprimer sa personnalité,* écrit-il, *de la faire connaître à autrui s'il le désire : en connaissant sa voiture, vous connaissez déjà un peu l'homme ou la femme qui l'habite. »* L'*homo economicus* salinien, tout à l'affirmation de sa singularité et de son autonomie, semble replié sur lui-même, en méconnaissant absolument la société. Si *« les bases de la science économique ne peuvent être qu'individualistes »*, l'auteur affirme en conclusion, à la suite d'Hayek : *« La justice sociale est une expression dénuée de sens. »* La piste qui se fraierait un chemin entre une théorie économique pure, d'essence individualiste, et une théorie du sujet politique et des communautés concrètes reste à explorer. Pour Pascal Salin, ce n'est pas l'affaire des économistes. Et si c'était vrai ?

Philippe Arnaud

G. GARCIN/COURTESY GALERIE LES FILLES DU CALVAIRE

« La vie est un théâtre », par Gilbert Garcin : « Le cœur de la cible »

Un monstre anthropologique

LES STRUCTURES SOCIALES DE L'ÉCONOMIE
de Pierre Bourdieu.
Seuil, « Liber », 292 p.,
130 F (19,82 €).

Etudiant le problème particulier de l'accession à la propriété de la maison individuelle, Pierre Bourdieu souhaite démontrer comment la démarche sociologique peut être concrètement mise en œuvre dans le champ économique

Daniel Cohen

C'est le livre d'un sociologue qui s'irrite de la division du travail entre la sociologie et l'économie et propose à celle-ci de rejoindre celle-là. *« Il faut garder à l'esprit que l'objet d'une véritable économie des pratiques n'est autre chose en dernière analyse que l'économie des conditions de production et de reproduction des agents et des institutions de production et de reproduction économique, culturelle et sociale, c'est-à-dire l'objet même de la sociologie dans sa définition la plus complète. »*

Selon Bourdieu, les économistes accueillent sans esprit critique des notions telles que les marchés ou les prix, sans prendre la mesure du temps historique qui nourrit chacune d'elle. L'*Homo economicus* lui-même est un *« monstre anthropologique »* habité par une supposée rationalité qui lui fait ramener tous les problèmes de l'existence humaine à un calcul indéfiniment répété des plaisirs et des peines. C'est cette fiction qui autorise en outre l'économiste à devenir mathématicien, abandonnant l'observation directe de l'humaine condition pour s'enfermer dans le cabinet confiné de la méditation scolastique que Bourdieu démasquait déjà dans ses *Méditations pascaliennes,* où il dénonçait la même dérive chez les philosophes. Alors, pour changer le cours des choses, le sociologue descend dans l'arène. Sur un objet économique particulier, l'accession à la propriété de la maison individuelle étudiée dans une première partie intitulée « Le marché de la maison », il va montrer, dans une seconde partie (plus courte) intitulée « Principes d'une anthropologie économique », comment la démarche unifiée qu'il appelle de ses vœux peut être concrètement mise en œuvre.

Analysant la production de maisons individuelles, le sociologue reproche tout d'abord à l'économiste de négliger le fait que *« l'offre se présente comme un espace différencié et structuré d'offreurs concurrents dont les stratégies dépendent des autres concurrents et non comme une somme agrégée d'offreurs indépendants »*. Pour aborder les rapports de forces qui structurent le *« champ »* de la concurrence industrielle, Bourdieu évoquera les *« stratégic market assets »* que sont le capital financier de l'entreprise, son capital technologique, son capital commercial et son capital symbolique, lui-même fondé sur la reconnaissance de la marque (*« good will investment »*, *« brand loyalty »*...). On ne peut pas dire qu'on tienne là une liste qui désarçonnerait l'économiste standard, habitué depuis longtemps à analyser ce qu'il appelle la *« concurrence imparfaite »*. Bourdieu en tire toutefois une conclusion radicale : le leader est en pratique invulnérable sauf dans les cas où il subit l'intrusion de leaders issus eux-mêmes d'autres champs. Ainsi les Maisons Phénix perdent-elles leur leadership du fait de l'intrusion de la société Bouygues, elle-même leader du BTP. Pourquoi pas ? Mais comment comprendre ce faisant que les plus grosses capitalisations boursières soient aujourd'hui le fait d'entreprises qui n'existaient pas il y a vingt ans (Microsoft, Cisco...) et qui ont chacune défait le leader de leur champ respectif (IBM, ATT...) ?

Passant du champ qui structure l'offre à celui qui structure la demande de maisons individuelles, Bourdieu montre ensuite que les catégories à faible capital culturel (artisans, chefs d'entreprise) accèdent à la propriété d'une manière qui diffère des catégories à fort capital culturel (enseignants, ingénieurs...). Dans le second cas, la demande dépend du revenu, mais pas dans le premier. Le capital culturel serait-il ainsi une clé pour comprendre l'accession à la propriété ? Faut-il retenir qu'il signe une différence dans la manière de concevoir l'endettement, de subir le rationnement du crédit ? Ce n'est hélas pas si simple. On apprend en effet également que *« le capital culturel n'exerce pratiquement pas d'effets visibles sur le taux de propriétaires à l'intérieur de chaque catégorie sociale, quel que soit le niveau de revenu »*. En clair, la profession fixe le profil bien plus que l'éducation. Quelle est en ce cas la part explicative du capital culturel ? Ici, au-delà de la question elle-même, c'est bien l'écart entre la démarche de l'économiste et celle du sociologue qui apparaît en creux. Bourdieu reproche aux économistes leurs méthodes déductives, et plaide pour la manière strictement descriptive de la sociologie.

Pour illustrer la différence entre ces deux démarches, prenons la situation traitée au chapitre 4, « Un contrat sous contrainte », où est analysé comment le vendeur donne une *« leçon de réalisme économique »* à son client en matière de crédit. Le sociologue prend le *« verdict du tribunal de l'économie »* pour donné. Mais, pour l'économiste, c'est ce verdict qui est problématique. Pourquoi, en effet, les banques rationnent-elles le crédit ? La réponse semble évidente : elles veulent éviter le défaut des clients. Mais ce n'est pas si clair : elles peuvent en effet généralement récupérer le logement du débiteur s'il vient à faillir. Le rationnement se justifie-t-il à cause des *« coûts de transaction »*, qui rendent difficile de déloger le débiteur récalcitrant ? Ou pour d'autres causes telles, par exemple, les variations du prix de l'immobilier (on sait combien on achète, mais pas combien on revend), lequel, par surcroît, fluctue avec la conjoncture économique (ce qui rend difficile de diversifier le risque rencontré) et varie sans doute aussi avec le risque de défaut de l'emprunteur ? Parvenu à de telles interrogations, l'économiste est immédiatement *« habité »* du besoin de faire un *« modèle »*, non pas comme le dit Bourdieu pour travestir des relations simples en équations complexes, mais tout au contraire pour donner des réponses simples à des questions difficiles.

Bourdieu réfuterait le principe même de ces calculs au motif que ce ne sont pas ceux que les agents concernés font eux-mêmes. Ceux-ci, écrit-il, ont *« une disposition à agir qui est le produit d'expériences antérieures de situations semblables »*. Cet *« habitus »* a un pouvoir explicatif clair lorsqu'il s'agit de suivre le comportement de quelqu'un qui échappe à son milieu, tel le *« nouveau riche »*, ou le *« paysan »* qui va en ville. Chacun emmène avec lui les us et coutumes du monde qu'il a quitté. Mais quelle est sa part prédictive si l'on veut comprendre ce monde lui-même ? Comment, dans l'exemple traité, aide-t-il à comprendre pourquoi les banquiers fixent, dans leur propre milieu d'origine, telle politique de crédit plutôt que telle autre ? Faut-il faire la genèse de toutes les crises bancaires du passé ? A supposer qu'une telle tâche soit possible, pourra-t-elle dire ce que le rationnement du crédit a de nécessaire, de contingent ?

En faisant directement le calcul du point où conduit ce qu'on appelle aujourd'hui *« la loi du profit maximum »*, l'économiste offre une autre manière, déductive, de considérer la politique du crédit, à charge – évidemment essentielle – ensuite de prouver, données à l'appui, que sa méthode n'est pas vaine. Est-ce que cette démarche signe l'adhésion des économistes à un modèle *« unique »*, celui de la supériorité universelle des marchés ? Bien sûr que non. Les économistes mathématiciens étaient hier bien souvent convaincus de la supériorité de la planification, et, aujourd'hui même, le débat pour ou contre les politiques du FMI se fait au sein de la « profession » avec la même vigueur qu'en dehors. Ce ne sont pas les mathématiques qui font les *« monstres anthropologiques »*. Peut-être est-ce tout simplement leur époque.

CONTINENTS NOIRS
GALLIMARD

Nous parions, ici, sur les Africains d'Afrique et d'ailleurs, de langue française et de toute langue écrite, parlée et sans doute pas écrite encore, nous parions sur l'écriture des continents noirs pour dégeler l'esprit romanesque et la langue française du nouveau siècle. Nous parions sur les fétiches en papier qui prennent le relais des fétiches en bois.

JEAN-NÖEL SCHIFANO

ALY DIALLO
GASTON-PAUL EFFA
SYLVIE KANDÉ
JUSTINE MINTSA
AMOS TUTUOLA

réédition traduit de l'anglais par Raymond Queneau

L'EDITION FRANÇAISE

● **Eric Fottorino, prix du livre Europe 1.** Le premier prix du livre Europe 1 a été décerné, mardi 23 mai, à notre collaborateur Eric Fottorino pour son roman *Un territoire fragile* (Stock). Dans « Le Monde des Livres » du 5 mai, Gérard Meudal soulignait *« le pari réussi »* d'Eric Fottorino : *« Il parvient à rendre curieusement palpable la douleur, en touchant la trame même de la vie. »* Europe 1 vient de créer ce prix du livre en raison, précise la station, *« de la sensibilité de son auditoire à la lecture »*. Décerné en mai, doté d'une somme de 30 000 F et d'une campagne publicitaire de quinze jours sur l'antenne d'Europe 1 et dans la presse, il vise à *« couronner un roman destiné à devenir un succès d'été »*. Présidé par Jérôme Bellay, directeur général de l'antenne, le jury compte treize membres, parmi lesquels notamment Frédéric Mitterrand, Irène Frain et Dan Franck.

● **L'Orient en CD-ROM.** Devant le succès de l'édition papier de leur *Guide du livre orientaliste* (« Le Monde des Livres » du 12 avril 1996), le couple de chercheurs Hage-Chahine sort sur le même sujet un CD-ROM composé de 12 099 notices et 418 images avec 12 critères de recherche. Augmenté chaque année, le nombre des notices devrait être, en 2005, de 40 000 avec 2 000 illustrations. Cette *Bibliographie du Levant* englobe tout le champ orientaliste : Syrie, Liban, Palestine, Israël, Egypte, Turquie, Arménie, Mésopotamie, Iran, péninsule Arabique, et concerne 10 000 auteurs en langues latine, française et anglaise (*Bibliographie du Levant*, de Carlos et Nevine Hage-Chahine. Agence universitaire de la francophonie, tél./fax : 01-46-34-66-10 ; 2 219 F [338 €], 1 737 F [264 €] pour ceux qui souhaitent acheter aussi le CD-ROM mis à jour dans un an. Prix spécial pour les pays du Sud adhérents à l'AUF : 500 F [76 €]).

● **Domaines étrangers.** Tel est le nom de la collection de littérature étrangère lancée au Cherche- Midi éditeur. Dirigée par Arnaud Hofmarcher, elle va publier des ouvrages dans lesquels *« est perceptible ce véritable "souffle littéraire" qui fait parfois défaut à la littérature française contemporaine. Seront à l'honneur : le romanesque, au premier sens du mot, l'imaginaire, le picaresque, l'épopée et la satire »*. A raison de dix ouvrages par an, le premier titre, *1 000 femmes blanches*, de Jim Fergus, sera suivi de : *Elémentaire, mon cher Groucho*, de Ron Goulart ; *Le docteur est malade*, d'Anthony Burgess, et *Le Nombril d'Adam*, de Tom Lennox.

● **Prix littéraires.** Le 20e **Prix national des bibliothécaires** a été décerné à Jean-Claude Izzo, mort le 26 janvier, pour *Le Soleil des mourants* (Flammarion). Le 2e **prix Alain Bosquet** a été attribué à Mathieu Bénézet pour *L'Aphonie de Hegel* (éd. Obsidiane). Le **prix Alain Fournier** a été attribué à Joël Egloff pour *Edmond Ganglion & fils* (Le Rocher). Le 11e **prix Gironde du premier roman** est allé à Patrick Rétali pour *Tricheur* (éd. Séguier). Le **prix Michel Dentan** a été attribué à Frédéric Pajak pour *L'Immense Solitude* (PUF). Le **Prix des maisons de la presse** a été décerné à *L'Eté du grand bonheur* de Georges Coulonges (Presses de la cité). Le **prix Méditerranée étranger** a été attribué à Yoram Kaniuk pour *Il commanda l'Exodus* (Fayard).

Argentine, le cercle des lecteurs disparus

Malgré le succès de la Foire du livre de Buenos Aires, l'heure n'est plus à l'euphorie au pays de Borges et Cortázar

Quand la 26e Foire du livre de Buenos Aires a fermé ses portes, le 8 mai, ses organisateurs ne cachaient pas leur satisfaction. Avec 1,2 million de visiteurs en vingt jours, la manifestation a attiré plus de curieux et de professionnels que les années précédentes, pour un nombre d'exposants lui aussi en expansion. Les bons résultats de cette foire, l'une des plus importantes d'Amérique latine (avec celles de Sao Paulo, au Brésil, et de Guadalajara, au Mexique) ne reflètent pourtant pas vraiment la situation du livre et de la lecture en Argentine. Dans le pays de Borges et de Cortázar, de Bioy Casares et de Victoria Ocampo, les éditeurs indépendants se font rares, la commercialisation du livre difficile et la littérature paraît en panne de lecteurs.

Le climat d'aventure intellectuelle qu'incarnait la revue *Sur*, lieu de découverte et d'agitation littéraire, semble s'être étiolé en même temps que mourait cette structure hors du commun, à la fin des années 70. Autour de Victoria Ocampo, sa fondatrice, *Sur* constituait ce que Hugo Beccacece, responsable du supplément littéraire du quotidien *La Nacion*, appelle *« un foyer de la culture moderne »*. Cette maison, explique-t-il, *« eut un rôle décisif dans la culture latino-américaine de ce siècle. »* Non seulement en faisant connaître des auteurs latino-américains, mais en introduisant des traductions de bonne qualité. *« Tous les auteurs du boom*, observe Hugo Beccacece, *Garcia Marquez, Fuentes ou Vargas Llosa, par exemple, ont connu les grands écrivains mondiaux grâce à* Sur. »

Aujourd'hui, l'heure n'est plus à l'euphorie, mais aux grandes mutations. *« Tout le processus de transformation industrielle qui a eu lieu en Europe au début des années 90 se met en place ici depuis un an »*, explique Guillermo Schavelzon, agent littéraire et ancien directeur de Planeta Argentine. Parmi les maisons qui firent de Buenos Aires l'une des villes phares de l'édition latino-américaine après la deuxième guerre mondiale, seule Emecé demeure indépendante dans le domaine de la littérature générale. En dehors de cette structure, qui détient les droits de Borges, un mouvement de concentration a progressivement polarisé le jeu autour de quelques grands groupes où les Espagnols jouent un rôle important. Notamment Prisa Santillana, qui contrôle 55 % du marché du livre scolaire, tandis que le groupe Planeta, implanté en Argentine depuis quarante ans, domine le reste du paysage. L'Allemand Bertelsmann, pour sa part, s'est offert en 1998 les éditions Sudamericana, maison prestigieuse qui publie Garcia Marquez. Enfin, les Américains se sont installés en force sur le marché des livres scientifiques et technologiques.

La présence des groupes espagnols ne signifie toutefois pas que la littérature en provenance de Madrid ou de Barcelone ait réussi à percer en Argentine. Les auteurs espagnols connus, tels que Muñoz Molina ou Javier Marías, ne sont lus que par les lecteurs cultivés. Même Perez Reverte, best-seller en Espagne, se vend à peine mieux qu'un autre en Argentine. *« C'est un paradoxe,* affirme Bonifacio del Carril, PDG de Emecé : *dans un pays qui fut une colonie espagnole, puis accueillit une énorme immigration italienne, ne subsiste presque aucun contact littéraire avec l'Italie et très peu avec l'Espagne. »* L'un des modes de relation commerciale les plus développés tient dans un fait paradoxal : en raison d'un taux de change et de coûts avantageux, beaucoup d'éditeurs argentins font fabriquer leurs livres en Espagne, avant de les acheminer vers l'Argentine où ils seront vendus.

GRAND CHAMBARDEMENT

Les maisons espagnoles ont bien développé des lignes éditoriales spécifiques, pour tenter d'accorder une place à la production locale, mais ces essais se sont heurtés à la réalité d'un marché où le cercle des lecteurs est étroit, surtout pour la littérature de qualité. L'Argentine compte environ 35 millions d'habitants (pour une superficie cinq fois supérieure à celle de la France) et l'éducation a beaucoup pâti du contexte politique des trente dernières années. Partout, la littérature argentine est en souffrance, à l'exception des très grands noms. Le *Borges professeur* (réunion des cours de littérature anglaise dispensés par Borges à l'université de Buenos Aires), paru début mai chez Emecé, se vendra sans doute en raison de la renommée de l'auteur. Mais il en va différemment pour les jeunes auteurs, parfois excellents, qui vendent souvent moins de mille exemplaires par ouvrage. Le patron de Emecé, qui compte à son catalogue Daniel Guebel, l'un des « poulains » les plus en vue du moment, ne se montre guère optimiste : *« Le public n'est pas intéressé par la littérature de qualité. Et ce phénomène est aggravé par le manque d'influence de la presse en matière littéraire. Lancer des auteurs devient si difficile que nous continuons à le faire, mais chaque année avec plus d'effort et de découragement. »*

Chez Sudamericana, cependant, le rachat par Bertelsmann n'a pas affecté la collection ouverte aux jeunes Argentins. Des romanciers comme Damian Tabarovsky, Martin Kohan ou Silvia Arazi trouvent encore une place chez cet éditeur qui commercialise aussi, depuis son rachat, les livres des éditeurs espagnols Lumen, Debates et Plaza Ijanes. *« Nous essayons de donner de la place à ces voix, en espérant voir surgir quelque chose, une tendance,* explique Luis Chitarroni, éditeur chez Sudamericana. *On se dit qu'à leurs débuts, Borges ou Cortázar ne vendaient pas beaucoup eux non plus. Mais après eux, l'appel d'air en provenance du reste du monde n'a plus fonctionné. Il faut dire aussi que la relève des générations n'a pas été accompagnée d'une réflexion critique.»*

Dans l'ombre des grandes maisons, certaines structures plus modestes ont survécu au grand chambardement des dernières années, qui a vu plusieurs éditeurs mourir d'asphyxie. D'autres se sont créées, comme Simurg, née en 1995. Son tout jeune directeur, Gastón Gallo, publie une bonne vingtaine de livres de fiction par an. *« Mon chiffre d'affaires a augmenté ces deux dernières années*, constate-t-il. *Les grandes maisons délaissent tellement la fiction de qualité, pour manque de rentabilité, que cela laisse de la place aux petits. »* Ses ventes, il est vrai, ne dépassent souvent pas les 500 exemplaires et il pratique parfois, pour les auteurs encore inconnus auxquels il ne donne que son onction littéraire, un système de compte d'auteur. *« Phénomène courant »*, affirme Gastón Gallo qui n'en rougit nullement. Pour lui, l'essentiel est de donner une chance à des écrivains qui ne trouvent plus leur place dans le paysage éditorial actuel.

R. R.

Le retour du Pape des escargots

Henri Vincenot bénéficie d'un regain d'intérêt, surtout en province

Henri Vincenot redevient un phénomène de librairie, quinze ans après sa mort. Remis au goût du jour il y a cinq ans, le très fécond écrivain bourguignon avait connu sa période de gloire au cours des années 70. De nombreux prix avaient alors couronné ses livres, *La Billebaude*, *Le Pape des escargots*, *Le Sang de l'Atlas*. Depuis sa mort, en novembre 1985, il était quasiment oublié. Jusqu'à ce qu'en 1994 Claudine Vincenot, sa fille, prenne contact avec l'éditrice Anne Carrière pour lui proposer une biographie de son père (*Le Maître du bonheur*, 1995) et des manuscrits inédits. Elle rédige les préfaces, travaille à conserver d'étroites relations avec les nouveaux lecteurs qui se procurent les livres de son père par correspondance (Club du grand livre du mois ou encore les éditions France-Loisir) et participe à des salons et des débats en province.

C'est d'abord en Bourgogne, région natale de l'écrivain, qu'Henri Vincenot a été « redécouvert », puis il a été fêté à Brives, Nancy, Metz... Les quatre premiers « nouveaux » volumes publiés par les éditions Anne Carrière ont connu un succès rapide auprès des lecteurs : hors poche, 87 000 exemplaires des *Récits des friches et des bois* (1997) ont été vendus, 96 000 pour *Du côté des Bordes* (1998), 16 000 pour *Nouvelles ironiques* (1999) et 35 000 pour *Rempart de la Miséricorde*, déjà publié il y a vingt-six ans par Hachette mais dont Claudine Vincenot avait racheté les droits en 1998. Ce succès inattendu a encouragé les éditions Denoël (qui avaient refusé la biographie et les inédits) à rééditer les œuvres principales de l'auteur : *La Billebaude, Le Pape des escargots* et *Les Etoiles de Compostelle* sortiront en librairie le 6 juin.

Comment expliquer ce regain d'intérêt pour un écrivain si peu moderne ? *« Les gens retrouvent leurs racines*, répond Anne Carrière, *dans l'authenticité, le côté terroir. »* Ces histoires de la campagne ou du vieux chemin de fer leur plaisent. Mais c'est surtout l'écriture d'un *« esprit très libre »* et critique des mœurs, du clergé provincial et de la bourgeoisie traditionnelle, qui attire les lecteurs. La renaissance, essentiellement provinciale, de ce libre penseur a donné une déplorable idée au Front national : « récupérer » l'écrivain et encourager la lecture de ses œuvres en associant culte de la campagne et xénophobie.

Elena Platero

Divorce d'auteurs

Jean-Christophe Rufin et Pascal Boniface

Parfois les affaires de droits d'auteur prennent la forme d'un divorce. Le litige opposant Jean-Christophe Rufin et Pascal Boniface (« Le Monde des Livres » du 28 mars), examiné mercredi 24 mai devant la 1re chambre du tribunal de grande instance de Paris présidée par Francine Levon-Guérin, y ressemblait fort.

Le 23 juin 1998, Jean-Christophe Rufin – qui a notamment publié *L'Abyssin* (prix Méditerranée et Goncourt du premier roman) et *Les Causes perdues* (prix Interallié) chez Gallimard –, et Pascal Boniface – directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques et auteur de plusieurs essais – signent un contrat chez Gallimard pour publier ensemble un *Manuel du savoir-vivre. Guide de survie dans l'univers de la mondialisation*. Les deux hommes sont alors amis.

Un an plus tard, Rufin fait savoir qu'il entend le rédiger seul, notamment parce qu'il constate un déséquilibre ne reflétant pas *« le commencement d'une collaboration à 50/50 telle que l'envisageait notre contrat »*. Renonçant ensuite à ce projet, il accepte, *« devant l'insistance de Pascal »*, que celui-ci le poursuive seul. Le contrat avec les éditions Gallimard est alors résilié et transféré aux éditions Michalon – dont Gallimard est actionnaire. Fin janvier, Jean-Christophe Rufin apprend alors qu'un *Guide de savoir-nuire à l'usage des dictateurs*, signé par Boniface seul, doit sortir début février aux éditions Michalon. Il en demande les épreuves. Constatant que l'ouvrage en question reproduit *« l'argument général, le plan, une partie du premier chapitre et la quasi-totalité du texte des quatre chapitres suivants de l'ouvrage (qui en compte sept au total) »*, il prévient Yves Michalon, PDG des éditions éponymes, qu'il s'opposera à la parution de ce livre en l'état. Il propose alors de cosigner le livre. Michalon semble y être favorable. Pascal Boniface, en revanche, refuse : *« Ayant été lâché par toi pour des raisons de stratégies commerciales personnelles, je trouve hallucinant que tu veuilles signer un livre que tu n'as pas écrit. »* Le 23 mars, le livre, tiré à 5 000 exemplaires, sort. En guise de remerciements, le texte suivant : *« Ce livre est le fruit d'une réflexion initiée par Jean-Christophe Rufin qui, pour des raisons personnelles, n'a pas pu s'associer à sa rédaction (...). »* Pour Jean-Christophe Rufin, c'en est trop : *« Je n'ai pas une âme de nègre. C'est très déplaisant d'être dépossédé de son travail. »* Le divorce semble désormais inévitable.

Il s'estime victime d'un acte de contrefaçon. Son conseil, Me Josée-Anne Bénazéraf, demandait notamment au tribunal d'enjoindre aux éditions Michalon de cesser toute publication de l'ouvrage dans sa présentation actuelle, de procéder au pilonnage des stocks avant de réimprimer l'ouvrage en mentionnant le nom de son client sur la couverture, la page de titre et la quatrième de couverture. Elle demandait également que le texte de remerciements soit remplacé comme suit : *« Ce livre est né d'une idée originale de Jean-Christophe Rufin qui en a rédigé l'essentiel des cinq premiers chapitres. Pascal Boniface est l'auteur des deux derniers chapitres. »* En outre, elle demandait la condamnation, *in solidum*, des éditions Michalon et de Pascal Boniface à verser à son client la somme de 100 000 francs à titre de dommages et intérêts. Pour Me Jean-Pierre Mignard, son client, Pascal Boniface, est *« de la plus parfaite bonne foi »*. Il estime que ce ne peut être de la contrefaçon, en raison même de la nature de l'ouvrage, qui se rapproche davantage de *« la thèse en sciences sociales »* que du roman : *« Il serait dès lors vain de prétendre se livrer à une recherche sur des prétendues ressemblances d'expressions ou de phrases qui n'auraient de sens qu'en matière de création romanesque. »* Il demandait notamment au tribunal de débouter Jean-Christophe Rufin de l'ensemble de ses demandes. De son côté, Me Didier Skornicki a souligné que les éditions Michalon étaient *« irréprochables »*.

Le tribunal a demandé une médiation, qui, acceptée par les différentes parties, devrait aboutir le 21 juin. En tout état de cause, le tribunal rendra son jugement le 5 juillet. Michalon s'engage d'ici là à ne pas faire de réassort.

Emilie Grangeray

AGENDA

● **JUSQU'AU 11 JUIN. JEUNESSE. A Mérignac,** mettant les éditions Rue du Monde à l'honneur, le Centre régional des lettres organise des rencontres avec des illustrateurs et auteurs pour la jeunesse (Centre régional des lettres, 139, bd du Président-Wilson, 33200 Bordeaux, rens. : 05-57-22-40-40).

● **LE 26 MAI. AFRIQUE. A Paris,** la Librairie Gallimard et la Maison de l'Amérique latine organisent une rencontre autour des écrivains publiés dans la collection « Continents noirs », dirigée chez Gallimard par Jean-Noël Schifano (à 18 h 30, Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007 Paris).

● **LES 26 ET 27 MAI. ROMAIN GARY. A Paris,** l'université Paris-III et l'Association « Les Mille Gary » organisent un colloque international consacré à l'écrivain autour du thème « Géographies de Romain Gary » (le 26 à 10 heures, centre Censier, 13, rue Santeuil, 75005 Paris ; le 27 à 9 h 30, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris).

● **LES 27 ET 28 MAI. ZINC. A Epinal et Fontenoy-le-Château** (Vosges), une vingtaine d'écrivains participeront, dans les bars et cafés de ces deux municipalités, à la manifestation « Le livre sur le zinc ».

● **DU 1er AU 18 JUIN. TRACE DE POÈTE. A L'Isle-sur-la-Sorgue,** l'Action culturelle de la tour d'argent organise, en l'honneur du poète René Char, vernissages, conférences, théâtre, ateliers (5, rue Raspail, 84 800 L'Isle-sur-la-Sorgue, tél. : 04-90-21-10-52).

● **DU 4 AU 6 JUIN. YIDDISH. A Paris,** un colloque international sur « La culture yiddish aujourd'hui » est organisé par le Musée d'art et d'histoire du judaïsme et la bibliothèque Medem. Suivront, jusqu'au 9 octobre, de nombreuses expositions, ainsi que, entre autres, spectacles et lectures (Musée d'art et d'histoire du judaïsme, hôtel de Saint-Aignan, 71, rue du Temple, 75003 Paris).

● **LE 5 JUIN. AINSI SOIT-ELLE. A Paris,** un colloque, présenté et animé par Josyane Savigneau, est organisé autour d'*« Ainsi soit-elle*, de Benoîte Groult, vingt-cinq ans après », en présence notamment d'Elisabeth Badinter et Boris Cyrulnik (SGDL, hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris, tél. : 01-46-70-78-05).
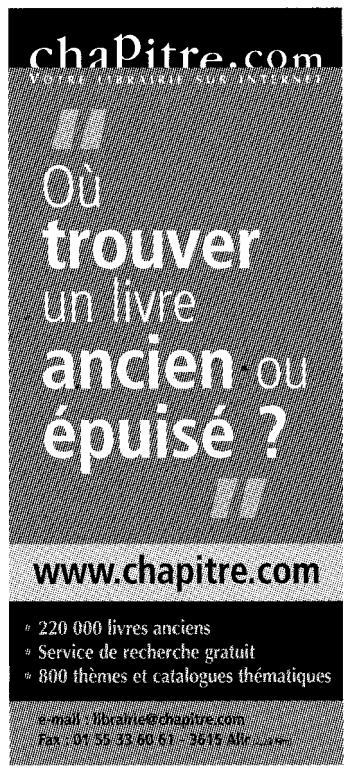
● **LES 5,7 ET 8 JUIN. PSYCHANALYSE. A Paris,** Elisabeth Roudinesco tiendra trois conférences à la Bibliothèque nationale de France autour des thèmes : « Le pouvoir de l'archive » ; « Jacques Lacan : le stade du miroir » et « Le culte de soi et les nouvelles formes de souffrance physique » (à 19 heures, BNF, quai François-Mauriac, 75013 Paris).